LA NOUVELLE-FRANCE



Sceau de la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent Associés.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISSANT TOUS LES MOIS

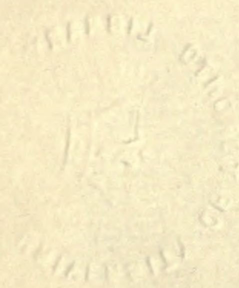
SCIENCES—LETTRES—ARTS

1918

TOME DIX-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION

QUÉBEC
BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »
2, rue Port-Dauphin



LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII JANVIER 1918 No 1

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE D'OCCIDENT

I. De Léon III à Grégoire VII.

Si elle avait été un gros mécompte pour les Byzantins, la fondation du nouvel Empire avait-elle au moins été pour l'Eglise universelle un bienfait capable de compenser l'hostilité sourde et la perte prochaine de l'Orient? Assurément, tant que Charlemagne vécut la Papauté n'eut pas à se repentir de l'acte accompli par Léon III sous les voûtes de la basilique du Latran, le 25 décembre de l'an 800. L'illustre fils de Pépin n'était pas un de ces vulgaires accapareurs de territoires qu'on appelle des conquérants ; il était plus jaloux de marcher sur les traces de Constantin que sur celles d'Alexandre ou de César. Il avait à cœur de justifier le titre qu'il s'était attribué lui-même de "défenseur et auxiliaire dévoué de la sainte Eglise dans toutes ses nécessités (*Capit. XIX, initio*)". De son propre aveu, il voulait fonder un régime suivant la volonté du Créateur et les besoins de son temps. Conquérir pour lui signifiait moins occuper des terres que dilater les confins du royaume de Dieu. C'est pourquoi, sur les traces de ses guerriers marchaient toujours des missionnaires. Si pour conserver ses nouvelles possessions il comptait sur les forteresses qu'il y bâtissait, et sur les marches ou comtés dont il couvrait leurs frontières, il comptait encore davantage sur la croix qu'il plantait, et sur les évêchés qu'il érigeait; s'il ordonnait des travaux protecteurs dans les ports de mer et à l'embouchure des fleuves, c'était sans doute pour enserrer son empire d'un rempart solide contre les envahisseurs, mais c'était aussi pour assurer la tranquillité et la paix à la chrétienté. De fait sa vaillante épée

avait délivré la papauté de la tyrannie des Lombards; elle contenait les Musulmans au sud de l'Espagne et de l'Italie, les Magyars à l'est de l'Allemagne, les Scandinaves au nord. S'il avait pu convertir ces derniers, comme il l'avait entrepris, que de maux il aurait épargnés à l'Occident!

Le nouvel empereur ne se contentait pas de dilater et de protéger l'Eglise; il avait à cœur de restaurer dans tous les degrés de la hiérarchie la pureté de sa morale et de son culte; on prendrait presque ses Capitulaires pour des décrets d'un concile œcuménique. Il voit à ce que les monastères rentrent dans la règle, à ce que les prêtres, diacres, clercs soient soumis aux évêques, ceux-ci aux métropolitains, et à ce que les sièges épiscopaux soient pourvus sans retard de leurs titulaires. Peut-être traita-t-il un peu trop l'Eglise comme sa chose ou comme un bien de famille (ce qui sera de tout temps le péché mignon des protecteurs temporels de l'œuvre du Christ). Cependant, contrairement à nombre de ses prédécesseurs et de ses successeurs, il respecta toujours le caractère sacré et la juridiction divine soit du pape, soit des évêques. Loin de les entraver dans l'exercice de leurs fonctions, nous venons de le noter, il les seconda de tout son pouvoir. Il tint, il est vrai, à nommer les évêques, mais à cause surtout de la part qu'il leur faisait dans l'administration publique, et aussi pour couper court plus efficacement aux criants abus que les Mérovingiens avaient mis à l'ordre du jour, déposant prélats et abbés suivant leur bon plaisir, distribuant sièges épiscopaux et monastères à des compagnons d'armes, qui avaient peut-être mérité de leur chef par leur bravoure, mais qui n'en gardaient que mieux sous la mitre ou le froc leurs instincts tout laïques de chasseurs infatigables, de guerriers farouches, et ne saisissaient guère la différence entre une crosse et une épée.

Manifestement c'est la religion du Christ, et cette religion dans son intégrité soit dogmatique, soit disciplinaire, que le grand Carolingien s'efforça de donner comme lien unificateur aux peuples de vingt races diverses, que renfermait son immense Empire, lequel s'étendait des rives de l'Ebre, par delà les Pyrénées, jusqu'à celles de l'Elbe, en pleine forêt germanique.

Si nous n'oublions pas que le fils de Pépin rompit avec les tendances particularistes des Germains, qu'il réalisa la notion véritable

de l'Etat, que tout son gouvernement eut pour but le bien commun de ses peuples, non celui de sa famille seule; si nous nous rappelons avec quel zèle et succès il encouragea l'instruction, les lettres, les arts, le commerce, l'industrie, nous comprendrons qu'il ait pu être acclamé comme le restaurateur de l'Empire romain, en même temps que le bras droit de la Papauté !

Cette union du Pouvoir temporel et du Pouvoir spirituel, s'entr'aidant harmonieusement dans un empire christianisé pour le plus grand bien de l'humanité, c'était sans doute ce qu'avait rêvé Constantin, et ce que les papes avaient longtemps espéré de ses successeurs. Mais après le passage de persécuteurs fanatiques, tels que Constance, Valens, Constant II, Léon l'Isaurien et Copronyme, il était surabondamment prouvé qu'on ne pouvait attendre de l'Orient que l'absorption de l'Eglise par l'Etat, c'est-à-dire le Césaro-papisme.

Avec l'esprit droit, foncièrement religieux de Charlemagne, rien de pareil ne semblait à craindre. C'était plus qu'il n'en fallait pour que la Rome papale ne s'inquiétât pas outre mesure de l'indignation menaçante de Constantinople, et pour qu'elle s'attachât à la réalisation de son idéal en s'appuyant sur le Barbare de génie et de foi profonde que la Providence lui avait envoyé, juste à un moment où la tyrannie des faibles souverains de Byzance devenait intolérable.

Toutefois le nouvel ordre de choses n'avait pas encore la sanction du temps; il reposait sur le prestige et la sagesse d'un homme plus que sur l'esprit ambiant de sa génération et de sa race. Pour le consolider il aurait fallu plusieurs règnes comme celui du vainqueur des Saxons et des Lombards. Or il n'en fut rien. Par son organisme administratif, par ses commissaires royaux en particulier, Charlemagne avait contrecarré la féodalité en voie de formation; il ne l'avait nullement détruite. Elle aura vite raison de ses successeurs. Ceux-ci se plieront docilement aux habitudes de leurs compagnons d'armes, de ces Germains, qui n'avaient consenti à sortir de leurs forêts et à suivre un chef que dans l'espoir d'obtenir de lui un bon *bénéfice*, taillé à même le territoire conquis.

En 877, Charles-le-Chauve, par son capitulaire de Kiersy-sur-Oise, proclamera l'hérédité des offices royaux, aussi bien que celle des bénéfices. Ce sera proclamer le morcellement de l'Empire et l'annulation de l'autorité centrale. Les grands propriétaires s'em-

pareront de tous les droits de la souveraineté. Dans leur seigneurie, qui sera un état en miniature, ils battront monnaie, légifèreront, rendront justice, percevront les impôts, décréteront la guerre. Il n'y aura plus de sécurité qu'à l'ombre du château féodal. Les conflits armés entre barons, comtes et marquis ne connaîtront presque pas de trève. L'Europe ne sera qu'une suite de camps retranchés, au milieu desquels l'Eglise aura bien de la peine à maintenir un peu de paix, étant elle-même trop souvent gangrenée par des mœurs aussi détestables, ses évêques étant eux-mêmes de grands seigneurs, et n'hésitant guère à échanger la mitre pour le heaume, la crosse pour le glaive. Quelles luttes les papes, à partir de Grégoire VII, ne devront-ils pas soutenir pour rémédier à une pareille plaie!

En outre, les rapports entre la Papauté et l'Empire n'avaient pas été clairement déterminés; et de cette indétermination, qui allait durer plus d'un siècle, l'alliance des deux puissances devait beaucoup souffrir.

Etre couronné empereur voulait-il dire recevoir l'autorité impériale de la main du couronnant? Il ne semble pas que Charlemagne lui-même ait ainsi interprété l'acte de Léon III. D'autre part le nouvel empereur était reconnu pour le bras séculier chargé de faire respecter l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ dans la Chrétienté entière. Jusqu'où le bras protecteur pourrait-il s'appesantir pour que la protection n'apparaisse pas de l'asservissement, c'est ce que discerneront fort mal des souverains très peu versés dans l'art des nuances. De son côté la Papauté, très sensible à la moindre oppression, se plaindra et protestera; ou bien, si elle se tait sous le joug, ce sera le reste de l'Eglise qui gémira jusqu'au jour où son gémissement sera entendu par un Grégoire VII et un Innocent III.

A vrai dire la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire commença au lendemain de la mort de Charlemagne; elle alla vite en s'aggravant, et la cause en fut ce manque de précision dans les frontières entre les deux pouvoirs spritituel et temporel.

Suivant l'exemple que lui avait donné son père Charlemagne, Louis-le-Débonnaire associa à l'Empire son fils Lothaire, sans consulter l'évêque de Rome. C'était un premier essai d'émancipation. Par contre, les nouveaux empereurs se montraient empressés à faire valoir leur titre de patrices romains et de défenseurs du Saint Siège ;

ils étaient jaloux d'affirmer leur ascendant sur la Ville et de voir à l'administration de ses affaires. C'est ainsi que, en 822, Lothaire, à peine associé à l'Empire et chargé du gouvernement de l'Italie, partit pour Rome et fit acte de protecteur en rendant la justice dans l'affaire du couvent de Farfa (dont l'abbé Ingoald s'était rendu indépendant) contre la Chambre apostolique.

Après son éloignement le primicier Théodore ayant été tué dans une émeute suscitée par la faction antifranque, Pascal 1er dut se disculper par serment de toute complicité dans un pareil attentat par devant une commission d'enquête que Lothaire avait nommée.

Deux ans plus tard, en 824, le même Lothaire consentait à signer une constitution, dont le but était de maintenir l'accord entre le Pape et l'Empereur en délimitant mieux les droits respectifs des deux souverains. Mais le pacte affirmait explicitement que la consécration du Pontife romain serait différée jusqu'à sa prestation du serment en présence du légat impérial. C'était quasi le retour au régime byzantin; et le fils de Louis-le-Débonnaire prétendait que la clause le favorisant ne restât pas lettre morte. En 844 Serge III ayant été élu et consacré par les Romains sans son approbation préalable, il n'hésita pas à mettre son fils Louis et Drogo, évêque de Metz, à la tête d'une armée, et de les envoyer à Rome maintenir ses privilèges de souverain temporel (1). Heureusement Louis se

1.—Dans cet intervalle de 824 à 844 se produisit un événement grave pour la papauté aussi bien que pour l'empire carolingien. Louis-le-Débonnaire ayant perdu sa femme avait songé à se faire moine. On lui conseilla de se remarier. Il épousa Judith-la-Bavaroise. Sous l'influence de celle-ci le débile empereur voulut réviser la division qu'il avait déjà faite de ses états en 817 pour faire une part au fils qu'elle lui avait donné. Les trois bénéficiaires du premier partage, Lothaire, Louis-le-Germanique et Pépin, se révoltèrent contre leur père et marchèrent contre lui. Le Pape Grégoire IV se trouvait dans l'armée de Lothaire; il croyait en effet que celui-ci bataillait pour une cause juste. Selon toute probabilité d'ailleurs il arrivait comme pacificateur et intermédiaire. Le parti du vieil empereur ne le traita pas moins comme un ennemi. Louis-le-Débonnaire interdit à ses évêques d'aller au-devant de lui et de lui rendre les honneurs accoutumés. Les évêques dépassèrent même les ordres de leur maître; ils firent entendre à Grégoire IV qu'ils ne lui reconnaissaient aucune autorité sur les territoires et la couronne de l'empereur, que, s'il avait l'audace d'excommunier qui que ce fût, il s'en retournerait lui-même excommunié. N'avons-nous pas là un premier essai de gallicanisme? En tous les cas c'est une manifestation de cette tendance du despotisme local ou du nationalisme étroit contre cette autorité internationale qu'est la Papauté, et qui représente l'absolutisme divin sur tous les hommes ainsi que les droits de la conscience. Byzantinisme, gallicanisme, josephisme, etc., ne sont que des variations de cette tendance.

laissa gagner par le Pontife; son armée n'entra pas dans la Ville, et lui-même accepta volontiers l'onction royale et la couronne d'Italie des mains du nouveau pape (1).

C'est le moment de raconter un peu en détail deux affaires, qui agitèrent notablement l'Eglise occidentale, en ce milieu du neuvième siècle, mais furent en même temps l'occasion de deux belles victoires de la Papauté sur la chair toujours en révolte contre l'austère doctrine de l'Evangile et sur ce qu'on a appelé (quoique assez improprement) les premières manifestations du gallicanisme.

La lettre de Grégoire IV aux évêques francs est à lire(on la trouve dans les œuvres d'Agobard. Migne P. L. t. 104 col. 297 et suiv.) Les prélats ont allégué l'ordre impérial de ne pas aller à sa rencontre. "Devriez-vous ignorer, leur répond le pape, que le gouvernement des âmes, qui est affaire pontificale, l'emporte sur le temporel, qui est affaire impériale?" Ils l'ont averti de ne rien tenter contre le pouvoir impérial sous peine de voir diminuer sa propre autorité. Là dessus Grégoire s'indigne: "Quelles sont ces monstrueuses paroles? Et qu'est-ce qui déshonore davantage le pouvoir impérial, l'excommunication elle-même ou des œuvres dignes de l'excommunication. . . . ? Et comment pouvez-vous vous imaginer sauver l'honneur dû au siège apostolique en faisant ma personne seule l'objet de votre blâme et de vos réprimandes?"

Les évêques francs avaient encore rappelé au pape le serment qu'il avait prêté à l'empereur. Ici la réponse est ambiguë: "Et si je l'ai fait, dit Grégoire, je prétends précisément éviter le reproche de parjure en avertissant le prince de ce qu'il fait lui-même contre l'unité de l'Eglise et la paix de son royaume; c'est en agissant autrement que je serais parjure, ainsi que vous, *si toutefois j'ai fait un serment*." Grégoire affirme ensuite son droit d'examiner la querelle élevée entre le père et les fils (droit qu'il tenait de sa prérogative de donner la couronne impériale non moins que de son titre de vicaire du Christ). Il dit qu'il est mieux à même de le faire que les prélats aveuglés par le parti-pris.

Quant à la menace qu'on lui fait de le déposer elle dépassa toute mesure. "*Quis poterit explicare quantum sit absurdum, quantumque inconveniens et stultum?*"

1—Sacré roi des Lombards, Louis demanda au pape de prêter le serment de fidélité, prescrit par la constitution de 824. Serge III répondit que, s'il s'agissait du serment de fidélité à Lothaire,qui était empereur,il le prêterait volontiers, mais s'il s'agissait d'un engagement à l'égard de Louis, qui n'était que roi, ni lui ni la noblesse romaine n'y consentiraient jamais. Nous voyons là la constante préoccupation des papes de garder leur indépendance vis-à-vis des princes italiens. Le lointain protectorat d'un empereur ne les effrayait pas; mais ils ne voulaient pas de la protection d'un prince situé aux portes de Rome. Une telle protection risquait trop de devenir une tyrannie. La même politique qui avait inspiré les papes dans leurs luttes contre les Lombards continuait à les guider dans leurs rapports avec les successeurs de Charlemagne. Mais Serge, qui avait si bien résisté aux volontés de Louis, fut plus faible à l'égard d'un de ses frères, du nom de Benoît, qui gouverna l'Etat romain au nom du pape et y installa la simonie à ciel ouvert. Le scandale fut tel que le peuple regarda comme une punition bien méritée l'arrivée des Sarrasins qui s'avancèrent jusqu'aux portes de Rome.

Ces deux affaires sont le *divorce de Lothaire II* et le procès *de Rotbade de Soissons* (1).

On sait que Lothaire II, roi de Lorraine, avait répudié sa femme Teutberge pour épouser Waldrade, et qu'il dépensa le meilleur de sa vie à faire approuver son divorce par l'autorité ecclésiastique. Le procès à ce sujet dura douze ans; à sa mort en 869, la question n'était pas réglée. L'épiscopat franc y joua un rôle déplorable. Une vingtaine de grands évêques semblent s'être faits complices plus ou moins conscients du monarque adultère. Celui-ci réunit en effet coup sur coup trois conciles à Aix-la-Chapelle. Au troisième on arracha à la malheureuse Teutberge l'aveu de son prétendu crime (relations incestueuses avec un de ses frères); on la condamna à être enfermée dans un monastère, et on justifia le nouveau mariage de Lothaire. De telles décisions déroutaient la conscience du peuple chrétien. Un certain nombre de leudes s'adressèrent à Hincmar de Reims pour savoir à quoi s'en tenir. Celui-ci répondit par son écrit: *De divortio Lotharii,* où il réprouvait catégoriquement la sentence des prélats courtisans et la validité du divorce. Lothaire, sachant bien que la question serait tôt ou tard portée à Rome, et préférant la faire trancher dans sa propre capitale plutôt que dans une ville étrangère, prit les devants. Il demanda à Nicolas 1er d'envoyer des légats, chargés de tenir un synode à Metz qui reviserait celui d'Aix-la-Chapelle. Le pape malheureusement choisit fort mal ses légats. L'un d'eux n'était autre que ce Rodoald de Porto, qui s'était laissé acheter à Constantinople dans l'affaire de Photius. Avec un pareil représentant du Pontife suprême Lothaire eut beau jeu. Rodoald était porteur de lettres convoquant deux évêques du royaume de Charles-le-Chauve et deux autres du royaume de Louis-le-Germanique, afin de mieux assurer l'indépendance du concile. Elles furent détruites. Puis le souverain lorrain ayant affirmé de nouveau mensongèrement que son père l'avait jadis marié à Waldrade, obtint gain de cause (863).

Gonthaire de Cologne et Thietgaud de Trèves reçurent mission de porter à Rome le *libellus,* où étaient exposés les motifs du décret des Pères du concile.

1.—A cette même époque Nicolas 1er, qui occupait la chaire de saint Pierre, avait à lutter en Orient contre Photius. Ce ne fut pas précisément un pontificat paisible que le sien.

Mais dans l'intervalle Nicolas 1er avait été informé de l'odieuse conduite de Rodoald de Porto, soit à Constantinople soit à Metz. Dans un synode tenu au Latran il le condamnait solennellement, puis il déposait Gonthaire et Thietgaud. Ceux-ci, loin de courber la tête et de s'humilier sous la sentence, se retirèrent à Bénévent, auprès de Louis II. Comme tous les révoltés, flattant la puissance temporelle au détriment de la puissance spirituelle, ils le gagnèrent à leur cause en lui représentant que leur déposition par l'Evêque de Rome était un outrage à la Majesté impériale, dont ils étaient les ambassadeurs. Ils allèrent jusqu'à soutenir qu'il était inouï que des métropolitains eussent été condamnés sans l'assentiment de leur souverain temporel (*Cf.* HÉFÉLÉ V. p. 486) (1). Louis II, traînant après lui Gonthaire et Thietgaud, marcha sur Rome. Des violences honteuses signalèrent son entrée; le pape et les membres de son entourage furent frappés, renversés à terre, les croix furent brisées, les bannières lacérées.. etc. Mais l'individu, qui avait porté sa main sacrilège sur l'objet où sainte Hélène avait fait enfermer un fragment de la vraie croix, mourut; l'empereur lui-même tomba malade ; il crut au châtiment et se réconcilia avec le vicaire du Christ. Gonthaire, persistant dans sa révolte, fit porter à Rome, par son frère Hilduin, des lettres contre Nicolas, avec ordre de les déposer sur le tombeau de saint Pierre, si le pape refusait de les recevoir. Ce fut l'occasion d'un véritable combat dans l'église, où un serviteur du pape tomba mort. Ces lettres sont appelées *diabolica capitula* par Hincmar (1).

Thietgaud se soumit ainsi que la plupart des autres évêques du concile de Metz. Lothaire à son tour envoya un message respectueux, implorant le pardon pour les prélats déposés; il se décida à chasser Gonthaire qui, non content de refuser toute réconciliation,

1.—Les deux révoltés, auxquels s'était joint Jean de Ravenne, adressèrent à tous les évêques d'Occident une lettre encyclique, qui les poussait à la rébellion et traitait Nicolas 1er de tyran. Cette lettre envoyée à Constantinople y fut certainement bien accueillie par Photius, qui jugea sans doute le moment opportun pour le très saint siège de la Nouvelle Rome de prendre la direction suprême de l'Eglise. Il est sûr que les événements que nous racontons ne furent pas sans influence sur la conduite de Photius. Si l'Occident n'avait pas été aussi bouleversé et divisé peut-être l'Orient ne s'en serait-il jamais séparé.

1—Elles durent être envoyées, elles aussi, à Constantinople; et comme elles excitaient les évêques à l'insoumission, elles y reçurent entière approbation. (Voir le texte dans les *Annales* de Hincmar, *ad annum 864*.)

continuait par bravade à célèbrer et à exercer les fonctions épiscopales.

En 865, un envoyé de Nicolas 1er, Arsène d'Orta, reçut de douze comtes l'affirmation assermentée que Lothaire reprendrait Teutberge, puis il repartit pour l'Italie, emmenant Waldrade. Mais, gagné sans doute à prix d'argent, il la laissa s'échapper en route. Revenue en Lorraine la royale fugitive y fut publiquement excommuniée.

Cependant Teutberge, abandonnée par Charles-le-Chauve, accablée de mauvais traitements, demandait la rupture d'un lien qui lui était devenu intolérable. Ce fut vainement. Nicolas 1er se souvint qu'il avait un principe à défendre, même au prix du bonheur d'une femme. Il refusa sur un ton sévère. Il allait excommunier Lothaire, quand il fut surpris par la mort (867). Lothaire finit parvenir faire amende honorable au Mont Cassin et mourut peu après (869) (1).

En même temps qu'il appuyait le pape dans l'affaire du divorce de Lothaire, Hincmar venait en conflit avec lui sur d'autres points.

Ebbon, évêque de Reims, avait été déposé, en 835, au retour de Louis-le-Pieux, en punition de la part qu'il avait prise à la déposition de l'empereur. En 840 il avait été réintégré sur son siège par Lothaire, puis chassé quelque temps après. Seulement dans l'intervalle il avait fait quelques ordinations. Or Hincmar était devenu évêque de Reims en 845, avant la mort d'Ebbon; il avait donc intérêt à prouver que celui-ci n'avait pas été rétabli validement dans ses fonctions épiscopales. Comme preuve tangible et pratique, il fit priver de tout ministère par le concile de Soissons, tenu en 853, *Wulfad* et les autres clercs qu'Ebbon avait ordonnés durant son second passage sur le siège rémois. Mais ceux-ci protestèrent en s'appuyant sur ce principe des *Fausses Décrétales*, qu'un évèque ne peut être déposé que par le pape. Ebbon n'ayant pas été déposé par cette autorité suprême les avait donc légitimement ordonnés.

Le concile de Soissons ne goûta pas ce raisonnement; il adopta

1—Il importait grandement, au 9ème siècle, que le pape intervînt dans une question de divorce. Les canons et décrets des conciles tenus en terre germanique montrent combien flottante était la doctrine sur le mariage dans l'esprit des évêques francs. Et puis les scandales se multipliaient. Rappelons que Charles Martel était un bâtard, que ni Pépin,ni Charlemagne,ni Louis-le-Débonnaîre n'avaient été irréprochables en cette matière.

l'avis d'Hincmar qui prétendait que, s'il en était ainsi, la juridiction des métropolitains se trouverait annihilée; que seules les causes concernant les métropolitains étaient des causes *majeures* et, comme telles, relevaient du pape. Wulfad et ses compagnons n'en appelaient pas moins à Rome. Léon IV, qui y régnait, n'approuva pas les décisions des Pères de Soissons; il écrivit que pour les reviser, il allait envoyer un légat chargé de réunir un nouveau synode. Mais avant que rien fût fait, Léon IV mourut; Benoît III, son successeur, donnait son approbation à Soissons, sous cette condition toutefois que tout s'était bien passé comme l'attestait le compte rendu expédié à Rome. Nicolas 1er donnait à son tour une approbation sous la même condition. Mais Charles-le-Chauve, désirant promouvoir Wulfad à l'évêché de Bourges, le poussa à faire un nouvel appel. Nicolas 1er cette fois (1) trouva que les faits n'avaient pas été exactement relatés par Hincmar, que par conséquent l'approbation conditionnelle des papes n'avait aucune valeur. En conséquence signification était faite à Hincmar et à Charles-le-Chauve d'avoir à réunir un autre concile, où toute l'affaire serait reprise.

Nouveau synode de Soissons (866), où les clercs qui portaient plainte furent admis à l'exercice des fonctions sacerdotales (Cf HÉFÉLÉ *V.* pp. *528 et seqq.*). Enfin l'année suivante, 867, un concile se réunit à Troyes, pour spécifier la relation qu'on ferait de tous ces faits au pape qui l'avait demandé. La relation fut rédigée et expédiée. Nicolas 1er y répondit en témoignant sa satisfaction et en comblant Hincmar d'éloges.

Ainsi finit cette affaire; celle de Rothade est un peu plus grave.

Rothade, évêque de Soissons, dans une assemblée de trente trois évêques, avait déposé un prêtre pris en flagrant délit d'immoralité et mutilé. Hincmar s'éleva contre cet arrêt sous prétexte que le métropolitain avait seul le pouvoir de rassembler le concile provincial. Il ordonna donc que le prêtre suspendu fût rendu à son poste après trois ans de pénitence; et il fit venir à Reims, sous sa garde, le successeur qu'on lui avait donné.

Rothade s'obstinant contre son métropolitain fut excommunié par celui-ci dans un concile tenu à Soissons (861). Il en appela à

1—Seulement n'oublions pas que dire Nicolas 1er c'est dire Anastase, comme je le démontre un peu plus loin.

Rome. Le synode tenu à Piste, l'année suivante (862), admit l'appel selon les canons de Sardique, et l'on fixa le départ de l'appelant pour la Ville éternelle. Mais, d'après une lettre que Rothade écrivit ensuite à un de ses amis pour le charger de soutenir sa cause à un nouveau concile de Soissons, Hincmar jugea qu'il renonçait à son appel, et se soumettait au jugement du concile. La majorité des évêques et Charles-le-Chauve lui-même adoptèrent cette interprétation, en dépit des protestations de Rothade, qui niait que telle eût été sa pensée. En conséquence celui-ci fut sommé par trois fois de comparaître devant le synode. Il refusa, alléguant toujours son appel à Rome. Il fut condamné par contumace, déposé et relégué dans un monastère. Hincmar envoya auprès du Pape l'évêque Odon pour lui rendre compte de ce qui s'était passé et demander confirmation de la sentence. Mais les plaintes de Rothade avaient précédé Odon. Nicolas 1er cassa l'arrêt porté au mépris des canons de Sardique, et ordonna qu'on laissât venir le plaignant à Rome ; il somma Charles-le-Chauve de favoriser ce voyage. A Rome Rothade fut complètement réhabilité (22 janvier 865), et renvoyé en France, accompagné du légat Arsène d'Orta, porteur de lettres pour le roi, les évêques des Gaules et Hincmar. Ce dernier était ménacé d'excommunication s'il s'opposait à la réintégration de son suffragant. Mais il ne songea pas à faire de résistance, car il était loin d'être un autre Photius; s'il tenait aux privilèges de son siège, il mettait audessus de tout, comme il le déclara dans un concile, la communion avec le siège apostolique (1). Rothade, rétabli dans sa dignité par le légat papal en personne, jouit paisiblement de la possession de son siège de Soissons.

Mais dans toutes ces questions la conduite des parties intéressées

---

1—On a appelé Hincmar le Bossuet du 9ème siècle. Evidemment il n'a pas la valeur littéraire de l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle.* Comme lui pourtant il fut l'ami, le défenseur, le conseiller des rois, au moins des rois de la branche française des Carolingiens. Une des lettres qu'il écrivit à Charles-le-Chauve est un véritable traité sur le gouvernement des princes temporels. Il fit quatre sacres ou couronnements royaux; il présida jusqu'à trente neuf conciles. Il fut très estimé des papes de son temps, malgré son franc parler et ses airs d'indépendance. Son attitude à l'égard de *Gottsbalck*, qu'il fit enfermer dans le monastère de Haut-Villiers à la suite d'une querelle doctrinale, où la vérité n'était guère plus évidente d'un côté que de l'autre, rappelle d'assez près la conduite de l'évêque de Meaux à l'égard de l'évêque de Cambrai. Mais c'est assez gratuitement qu'on a voulu en faire un prédecesseur des gallicans.

serait inexplicable, si nous ne tenions compte d'un nouvel élément récemment introduit dans la législation ecclésiastique: je veux parler de la collection des *Fausses Décrétales* (1), laquelle, justement à cette époque, commença à se répandre parmi les Francs. Elle fut composée très probablement entre 847 et 853, et eut pour lieu d'origine Mayence ou Reims, tout au moins une localité relevant de Reims. Disons d'abord qu'elle ne renfermait rien de contraire à la discipline alors en vigueur. Il n'est pas vrai qu'avec l'apparition des *Fausses Décrétales* la discipline de l'Eglise ait changé du tout au tout. L'auteur ne fait guère qu'attribuer à des papes anciens ce qui se pratiquait de son temps. Le but du collecteur était de réserver au pape le jugement des évêques. On comprend que Hincmar ait été désarçonné par l'apparition d'un document, qui ne faisait rien moins que de supprimer les droits des métropolitains et des conciles provinciaux, droits nettement reconnus par de grands synodes œcuméniques, tels que Chalcédoine et Sardique, aussi bien que par l'usage.

On voudrait faire de Hincmar un prédécesseur des gallicans du 17ème et du 18ème siècle. Ses principes l'exonérent complètement d'une pareille accusation. Ecoutez, par exemple, comment il parle dans sa justification au pape (Migne P. L. tome 136 pp. 75 et seqq.): "Loin de nous si peu d'estime pour le privilège du Pontife du premier et souverain siège, au point que nous jugions devoir lasser votre autorité suprême en lui soumettant des querelles et des procès d'ordre supérieur ou inférieur, querelles et procès que les canons

1—On désigne ainsi une collection d'une centaine de lettres soi-disant papales, L'auteur s'est caché sous le pseudonyme de Isidore Mercator. Le caractère apocryphe de la collection n'est pas douteux: les anachronismes s'y étalent presqu'à toutes les pages. Ainsi les papes des trois premiers siècles y citent des documents qui ne parurent qu'au quatrième ou cinquième siècle. Cependant le moyen age se laissa prendre à cette fraude colossale; ce n'est qu'au milieu du 15ème siècle qu'on commença à la découvrir. En 1659 les Centuriateurs de Magdebourg exposèrent ouvertement la question au monde savant. Mais les controverses religieuses à cette date étaient trop vives pour qu'une discussion impartiale fût possible. Enfin, en 1628, le protestant Blondel publia son étude décisive sous ce titre : "*Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes.* Pour dérouter les doutes le faux Isidore inséra ses inventions dans une collection déjà existante, connue sous le nom de collection espagnole, de telle sorte qu'il parut en faire une édition refondue. Son intention était d'ailleurs excellente : c'était d'émanciper l'Eglise en la soustrayant aux princes qui avaient plus ou moins la mainmise sur elle par l'intermédiaire des métropolitains.

de Nicée et des autres saints synodes, ainsi que les décrets d'Innocent et d'autres pontifes du saint siège romain ordonnent de terminer par l'intermédiaire des métropolitains dans les conciles provinciaux." On le voit, Hincmar prétend uniquement sauvegarder les droits des métropolitains et des conciles provinciaux. Il convient du reste qu'en cas de doute il faut recourir à Rome. Il admet l'appel. Il semble insinuer toutefois, comme le voulaient les Grecs, que le Pape ne doit pas convoquer près de lui les contendants, mais simplement envoyer des juges.

Bref, d'après Hincmar, c'est aux conciles provinciaux à régler sous la présidence du métropolitain les questions ordinaires. "Quant aux causes majeures, nous avons soin, dit-il, après jugement, d'en référer à l'examen du souverain Pontife. "C'était tout simplement se conformer à la discipline coutumière et confirmée par Innocent I en termes formels (*epist II no 6*) : *Si majores causæ in medium fuerint devolutæ, ad sedem apostolicam, sicut synodus* (*Sardique, epist. ad Jul. no 1*) *statuit et beata consuetudo exigit, post judicium episcopale, referantur.* La législation pseudo-isidorienne a supprimé *post judicium episcopale.* Ce n'était pourtant qu'à quelques grands patriarches, comme ceux d'Alexandrie et d'Antioche, que l'usage accordait de pouvoir être jugés seulement à Rome (1).

Quand et comment Nicolas 1er se servit-il des principes des *Fausses Décrétales?* Dans l'affaire de Rothade, et voici comment. A la cour pontificale vivait un diplomate aussi habile que savant, partisan acharné de l'absolutisme papal, une façon de Richelieu. Il est connu sous le nom d'Anastase le Bibliothécaire. Après les études du P. Lapôtre sur la question, on ne peut plus douter que la plupart des lettres de Nicolas 1er n'aient été son œuvre. S'apercevant par leurs missives que les évêques francs s'inspiraient d'une

1—Voir dans Héfélé (tome V) une étude sur les canons de Sardique, comparés aux *Fausses Décrétales.* Le Concile de Sardique ne prétendait pas fixer les limites du pouvoir pontifical; il donnait un simple *minimum.* C'est le texte matériel seulement des canons de ce synode qui semble en contradiction avec les *Fausses Décrétales.* Remarquons que s'il n'y a pas eu de progrès, dans le cours des siècles, au point de vue dogmatique, dans la doctrine relative à la suprématie du Pape dans l'Eglise, il y en a eu un très grand au point de vue historique. Entre les premiers papes des catacombes et Pie IX proclamant l'infaillibilité du successeur de Pierre la distance à franchir n'était pas petite. (Voir le livre de Joseph de Maistre sur le Pape).

législation apocryphe et attribuaient faussement au Pontife romain un surcroît de pouvoir, le rusé Bibliothécaire se garda bien de les éclairer. Il flaira là une bonne occasion d'augmenter l'autorité du premier siège de la chrétienté, et il ne désespéra pas d'arriver à donner ces fausses décrétales, qu'il voyait circuler dans les Gaules, comme règle universelle à l'Eglise. Aux évêques francs, qui lui soumettaient leurs embarras provenant de la nouvelle découverte, il répondait par des faux-fuyants et de vagues conseils. Voici un exemple. Saint Venilon, évêque de Sens, avait voulu remplacer sur le siège de Nevers Hériman qui, par suite de ses infirmités, était devenu incapable d'administrer le diocèse. Mais on lui avait exhibé un prétendu décret du pape saint Melchiade, défendant de déposer aucun évêque sans le consentement du Pontife romain. Ses collègues dans l'épiscopat s'adressèrent à la source et supplièrent qu'on leur envoyât les statuts de ce pape, tels qu'ils étaient conservés à Rome: *Unde supplicamus ut statuta illius integra, sicut penes vos habentur, dirigere dignemini.*

Nicolas 1er (lisons Anastase) répondit en 858 (voir Migne P. L. tome 119, col. 769). Après une digression contre les contempteurs de l'autorité du Saint Siège, qui, "comme des scorpions, marchent en plein midi, les yeux fermés à la lumière, malgré l'éclat du soleil," il donnait quelques avis sur la manière d'agir avec Hincmar, mais n'expédiait pas (et pour cause) la pièce originale qui lui était demandée; il ne tranchait pas non plus la question de la déposition.

Même tactique dans l'affaire de Rothade. Et si Anastase insistait tant pour que l'évêque de Soissons vînt à Rome, c'était précisément pour avoir les fameux décrets qu'on attribuait aux papes d'antan.

On peut voir dans un article du P. L. de Régnon (*Etudes 1866*, t. 11. p. 389) deux lettres de Nicolas 1er, écrites à trois ans d'intervalle, où des principes tout différents sont émis. Dans la première le pape prononce qu'un évêque "ne peut être condamné légitimement que par douze évêques et sur déposition de soixante-dix témoins." Dans la seconde (Migne P. L. t. 119. col. 808) il interpelle ainsi les évêques constitués en Gaule, auxquels elle est destinée : "Vous semble-t-il peu de chose de déposer vos frères dans l'épiscopat sans le

consentement du siège apostolique?" C'est qu'entre les deux missives Nicolas a pris connaissance des *Fausses Décrétales.*

Par tout ce que nous venons d'exposer la conduite d'Hincmar se trouve tout au moins excusée. Il est vrai que le grand évêque de Reims mit une certaine insistance à défendre, même contre le pape, les droits des métropolitains et des conciles provinciaux; mais il avait été désorienté par l'apparition de l'étrange collection, chère à Anastase le Bibliothécaire. Même après 866 il lui vint des doutes sur son authenticité, bien qu'il y ait fait appel, en 868, contre Charles-le-Chauve, en faveur des immunités de l'évêché de Laon, occupé par son neveu, *Hincmar le jeune* (1).

Quant au fait que Nicolas 1er s'est parfois appuyé sur les Fausses Décrétales dans son gouvernement de l'Occident (2), il n'infirme en rien son autorité dans l'affaire de *Photius.* Rappelons-nous

1—Ce qui contribua à l'affermir dans ses doutes, ce fut la querelle qui surgit entre lui et son neveu de Laon à propos d'un interdit qu'il s'était cru obligé d'annuler. Hincmar de Laon combattait son oncle à coup de *Fausses Décrétales.* Hincmar de Reims ne pouvant accorder celles-ci avec les décisions des Pères et des anciens Conciles n'avait qu'une ressource, affirmer l'interpolation des passages gênants. En fin de compte, il semble avoir rejeté les fameuses Décrétales pour s'en tenir simplement au Concile de Sardique. Ce qui nous autorise à cette conclusion c'est que Hincmar de Laon ayant été déposé au concile provincial de Douzy (871), les Pères, en annonçant cette nouvelle au pape Hadrien, se référèrent uniquement aux règles de Sardique. (*Cf* LABBE VIII, p. 1654). Jean VIII confirma le concile de Douzy. Hincmar de Laon eut les yeux crevés. Cette querelle entre les deux Hincmars servit sans doute de point de départ aux protestations, qui ne tardèrent pas à se produire contre les principes des Fausses Décrétales. Anastase avait rendu un bien mauvais service à l'Eglise.

2—A noter que c'est seulement en sa qualité de Patriarche d'Occident que le Pape réclamait le droit de juger les simples évêques et de reviser la sentence de leurs métropolitains. Sous ce rapport il mettait sur le même pied Rome et Constantinople en interprétant assez curieusement un canon de Chalcédoine. "Selon les règles de Chalcédoine, écrivait-il, il est ordonné que l'évêque ou clerc qui a querelle avec son métropolitain demande recours au primat de son diocèse ou au siège de la ville royale de Constantinople et qu'il soit jugé près de lui. Or il n'est aucun doute qu'on ne doive à plus forte raison observer pour Rome ce qu'on observe pour Constantinople" (Cf Migne P. L. t. 119, col. 893).

Mais rappelons que Constantinople s'était arrogé injustement le privilège d'évoquer à son tribunal toutes les causes des évêques d'Orient. D'après Sardique et les conciles précédents il n'était permis d'en appeler qu'à Rome, Les évêques, prêtres et clercs devaient être jugés dans les synodes provinciaux et patriarcaux. L'accusé n'était pas libre de choisir entre son primat et l'évêque de Constantinople. Mais parceque de fait le siège de la capitale byzantine avait plus ou moins imposé sa suprématie, en cette matière, à tout l'Orient, on peut dire que Constantinople exerçait des prérogatives que Rome n'avait pas. Anastase fut bien content de profiter des *Fausses Décrétales* pour rétablir sous ce rapport au moins l'égalité entre les deux grands sièges.

que, si elle introduit une modification dans la discipline ecclésiastique, la collection du pseudo-Isidore ne la change pas substantiellement, encore moins change-t-elle la constitution de l'Eglise, dont la suprématie du successeur de Pierre est la clef de voûte. Pour venir d'un pape trompé par des pièces inauthentiques, ces paroles adressées à Charles-le-Chauve ne perdent rien de leur valeur : *Privilegia, inquam, Petri arma sunt contra omnes impetus pravitatum, et munimenta atque documenta Domini sacerdotum, et omnium prorsus qui in sublimitate consistunt, imo cunctorum qui ab eisdem potestatibus diversis afficiuntur incommodis* (1) (Migne P. L. t. 119, col. 836). Du reste jusqu'à Léon IX les papes ne firent qu'un usage très restreint des Fausses Decrétales (Voir DE SMEDT. *Etudes*, juillet 1870). Mais quand un prélat franc, Brunon de Toul (Léon IX), vint s'asseoir sur le siège papal, il apporta naturellement les traditions des églises où l'autorité de la collection *pseudo-isidorienne* n'était pas contestée. Ainsi s'accréditèrent à Rome les *Fausses Décrétales*.

Le P. de Smedt ne voit là qu'un bienfait. Elles ne fondèrent pas, elles popularisèrent la suprême autorité du pape, et c'est grâce à cette erreur peut-être que Grégoire VII put accomplir la réforme urgente de l'Eglise, en l'arrachant aux griffes du pouvoir séculier.

(*A suivre*)

M. TAMISIER, S. J.

1—Ces lignes sont extraites d'une lettre que Nicolas écrivit à Charles-le-Chauve pour protester contre les obstacles que celui-ci mettait au voyage de Rothade à Rome. La missive papale, qui est un remarquable plaidoyer en faveur des privilèges du siège de Rome, contient ce passage significatif: "Comment, dit le Pontife à son impérial correspondant, pouvez-vous laisser amoindrir ces privilèges, dont vos pères se sont servis, et d'où ils ont tiré toute l'augmentation de leurs dignités et toute leur gloire?" Allusion à la couronne impériale qui n'est venue dans la famille carolingienne que par l'initiative de l'Evêque de Rome.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE PONT DE QUÉBEC [1]

(*Suite et fin*)

Il nous faut parler aujourd'hui, pour compléter notre étude sur le pont de Québec, de la construction des piliers ainsi que de l'érection et de la suspension de la travée centrale aux bras cantilevers.

Lorsqu'il s'agit d'un viaduc au-dessus d'une vallée, la construction de piliers en maçonnerie ne présente pas de difficultés particulières. Il n'en est pas de même de l'installation d'une masse de pierres et de béton sur le lit d'un fleuve, surtout d'un fleuve profond et rapide comme le Saint-Laurent.

Il faut, en effet, trouver des moyens qui permettent aux ouvriers d'avoir accès, à pieds secs, sur le fond de la rivière, et de creuser ce fond jusqu'au niveau du roc solide. La méthode employée est celle des *caissons*, ce qui constitue une application importante et ingénieuse de l'air comprimé.

L'installation d'un caisson sur le lit d'une rivière n'est rien autre chose que la répétition en grand de la modeste expérience de la *cloche à plongeur*, exécutée dans tous les cours de physique. Si l'on enfonce une cloche en verre dans l'eau d'un vase quelconque, on constate que l'air de la cloche empêche l'eau d'y pénétrer; il ne peut y avoir de l'eau et de l'air au même endroit de l'espace en même temps, et si la cloche est maintenue sur le fond du vase, celui-ci s'assèche complètement.

Les caissons employés pour la construction des piliers des ponts sont d'immenses boîtes à parois de bois très épaisses et très résistantes, ouvertes à la partie inférieure, séparées à l'intérieur en plusieurs parties par de nombreux compartiments, et que l'on enfonce

---

1. C'est par erreur et distraction qu'il a été dit, dans notre premier article, que la longueur de la travée centrale du pont de Québec était égale à 6 fois et demie la longueur de la bâtisse de l'Université Laval. Cette longueur est la distance qui sépare les deux piliers principaux. La travée centrale surpasse de 80 pieds *deux fois* la longueur de l'Université.

dans l'eau, au moyen de lourdes pierres, jusque sur le lit de la rivière. Pour cette opération, il faut que l'air du caisson puisse sortir par une ouverture pratiquée à la partie supérieure et que l'eau pénètre à l'intérieur jusqu'au même niveau que celui du fleuve. Si maintenant on ferme le caisson et qu'on projette à l'intérieur, au moyen de pompes de compression, un puissant jet d'air comprimé, toute l'eau du caisson sera chassée par un tuyau approprié, et il suffira, pour qu'il reste vide d'eau, de maintenir constamment l'air à une pression convenable. Dès lors, les ouvriers pourront s'introduire dans le caisson et, travaillant dans l'air comprimé, creuser à leur aise le lit du fleuve.

Pour pénétrer dans le caisson sans qu'il s'échappe de l'air comprimé, on a imaginé des espèces de cheminées divisées, par des planches mobiles, en de nombreuses sections dans lesquelles les ouvriers passent successivement jusqu'au fond du caisson.

A mesure que l'on creuse le lit de la rivière, le caisson s'enfonce, et l'on construit en même temps le pilier en maçonnerie sur sa paroi supérieure,de façon que le sommet du pilier soit toujours en dehors de l'eau. On poursuit cette opération du creusage jusqu'à ce qu'on ait trouvé un fond solide. Il ne reste plus qu'à remplir tous les compartiments du caisson d'une masse de béton, laquelle, une fois solidifiée, constitue la base du pilier.

Le pilier nord du pont de Québec s'appuie sur un fond de roc solide; pour le pilier sud, on a dû creuser plus de 75 à 80 pieds en dessous du lit du fleuve, et le fond qu'on a trouvé, réputé très solide, n'est pas le roc, mais un mélange de sable et de gravier que les Anglais appellent du *bardpan.*

Notons en passant que le travail des ouvriers dans l'air comprimé est très pénible et ne peut se prolonger longtemps. Le passage de l'air à la pression ordinaire dans l'air comprimé exige des précautions particulières; les ouvriers ressentent souvent des douleurs aiguës dans les oreilles, et, lors d'un changement trop brusque de pression, il y a danger d'hémorragies pulmonaires.

* * *

L'on prétend que, lorsqu'il s'est agi sérieusement pour la première

fois de construire un pont près de Québec, l'on a consulté à ce sujet le fameux ingénieur français Eiffel, l'auteur de la tour qui porte son nom; celui-ci aurait répondu que le projet était réalisable, mais que l'on rencontrerait de sérieuses difficultés dans la pose de la travée centrale, à cause de la profondeur du fleuve et de la rapidité du courant.

L'entreprise était, en effet, très délicate et exigeait, pour être menée à bonne fin, de minutieuses précautions.

La travée centrale, longue de 640 pieds et large de 88, à été construite, dans l'anse de Sillery, à trois milles de l'endroit où elle devait être posée, sur six piliers en béton qui la supportaient, deux au centre et deux à chacune des extrémités. Il fallait la placer ensuite sur des pontons flottants et la remorquer jusqu'au pont lui-même, pour la hisser finalement à 150 pieds de hauteur.

Les pontons ou chalands qui devaient soulever la travée de dessus ses piliers et la transporter à trois milles de distance étaient au nombre de six; on devait en placer trois, unis par des poutres de fer, à chaque extrémité. Pour arriver à ce résultat, on a appliqué le principe bien connu qui régit tous les corps immergés dans l'eau et les corps flottants, c'est-à-dire le principe d'Archimède.

L'on sait que tout corps plongé dans un liquide subit de la part de ce dernier une poussée égale au poids du liquide qu'il déplace; il en résulte que cette poussée est inférieure au poids de ce corps, si celui-ci est plus lourd, à volume égal, que le liquide dans lequel il est plongé, et le corps s'enfonce alors avec une force égale à la différence des poids en présence. D'autre part, si c'est le liquide qui est le plus lourd, à volume égal, le corps immergé subit une poussée supérieure à son poids; il s'élève dans le liquide, et il sort en partie de l'eau jusqu'à ce que la partie immergée déplace un volume d'eau dont le poids soit égal au sien.

C'est le cas de tous les navires et en général de tous les corps flottants. Un navire s'enfoncera donc dans l'eau d'autant plus profondément qu'il sera lui-même plus lourd et plus lourdement chargé. Si, dans ces conditions, on lui enlève une partie de sa charge, il va sortir quelque peu de l'eau avec une force irrésistible.

C'est cette force de poussée de l'eau que l'on emploie pour le sauvetage des épaves, pour le renflouement des navires naufragés

et la mise en cale-sèche. C'est aussi cette force que l'on a mise en œuvre pour installer la travée centrale du pont de Québec sur ses pontons flottants.

Ceux-ci, en effet, au moyen de portes que l'on pouvait ouvrir à leur intérieur, furent remplis d'eau et introduits sous la travée, trois à chaque extrémité. On les a vidés ensuite par le jeu de puissantes pompes; subitement délestés, la poussée de l'eau, égale au poids du liquide déplacé, fut suffisante pour soulever l'énorme masse de la travée centrale, et celle-ci, appuyée sur ses chalands, devenait tout simplement un corps flottant. Il ne restait plus qu'à la transporter jusqu'au site du pont.

L'opération fut exécutée, comme on le sait, le 17 septembre dernier, aux petites heures du jour, par un temps splendide et en présence d'une foule immense, spectacle d'une grandiose solennité dont le souvenir restera ineffaçable dans l'esprit de ceux qui en furent les témoins émus et charmés.

Le succès de l'entreprise ne pouvait être obtenu qu'au prix de précautions particulières.

Le départ s'effectua vers la fin de la marée montante et à l'époque des grandes marées, afin de profiter du maximum de niveau de l'eau. A cause de l'équilibre précaire de la travée, haute de 120 pieds au-dessus des échafauds par lesquels elle reposait sur les pontons, il fallait éviter toute secousse, toute ondulation de la mer capables de produire des oscillations dangereuses. Une mer calme et une atmosphère à peu près en repos étaient donc de rigueur; pour procéder avec toute la lenteur nécessaire, à cause de la vitesse du courant, on eut recours à deux équipes de remorqueurs tirant en sens inverses, la première déplaçant la travée vers le site du pont, l'autre jouant le rôle d'ancres mobiles et limitant de la sorte la vitesse du déplacement. Après un temps relativement court et à l'heure exigée pour utiliser le niveau calculé de l'eau, le cortège majestueux était rendu à destination, avec un plein succès, à quelques centaines de pieds du pont.

L'opération la plus délicate et la plus aléatoire, c'est-à-dire placer la travée exactement en ligne avec les cantilevers, l'y maintenir malgré le courant, et fixer solidement, aux quatre coins, les quatre lames d'acier qui devaient la soulever jusqu'au niveau du tablier

du pont, et cela très rapidement, avant que le niveau du fleuve ne se soit trop abaissé par suite du retrait du flot baissant, allait maintenant commencer.

On donna congé aux remorqueurs, on fixa aux quatre coins de la travée de puissants câbles d'acier, et la manœuvre d'approche fut effectuée par des treuils, que l'on voyait sur les deux extrémités du pont, et par des palans installés sur des constructions métalliques spéciales suspendues aux deux bras cantilevers. Le rôle de ces espèces de passerelles suspendues était donc purement temporaire, et elles ne devaient servir, avant que d'être supprimées complètement, que de support aux palans et aux câbles qui devaient placer la travée dans la position voulue pour l'ascension.

Sous la direction d'habiles ingénieurs et d'intrépides ouvriers, toutes ces difficiles et délicates opérations furent exécutées avec un rare bonheur, et, vers 9h. 30m. du matin, les quatre coins de la travée étaient solidement chevillés aux lames d'ascension, les pontons se détachaient d'eux-mêmes sous l'effort d'un rapide courant, et l'immense structure restait suspendue aux bras cantilevers.

Comme on peut en juger par ce que nous venons de dire, le succès de cette première partie des travaux du parachèvement du pont de Québec supposait le concours de plusieurs conditions favorables qu'il était presque téméraire d'espérer. Outre le beau temps, l'absence du vent et le calme de la mer, il fallait éviter à tout prix le moindre retard, soit dans le transport de la travée, soit surtout dans sa mise en position et dans le chevillage des lames d'ascension en temps voulu, ce qui exigeait un fonctionnement parfait de toutes les machines et une sûreté d'exécution vraiment remarquable.

On peut se demander ce qui serait arrivé si, par suite d'un défaut de coïncidence parfaite à l'un des angles de la travée, ou à cause de la difficulté de manier rapidement de lourdes pièces métalliques, on n'avait pu effectuer l'accrochage de l'une des lames d'ascension en temps voulu, et si, des lors, la travée était restée, par suite de l'abaissement du niveau de l'eau, suspendue par trois points seulement.... Il est mieux de ne pas essayer de deviner ce qui serait arrivé ! Les ingénieurs qui dirigeaient ces travaux ont dû vivre de terribles minutes d'angoisse !

***

Les journaux nous ont appris que la travée centrale du pont de Québec avait été soulevée au moyen de machines appelées *hydraulic jacks.* Appelons ces machines, en français, des *vérins* ou *crics* hydrauliques; ce sont tout simplement des *presses hydrauliques*, et voyons en peu de mots en quoi elles consistent.

Nous croyons qu'il est à peu près impossible de donner, sans figure schématique et sans vignette, une description claire et complète de ces machines; nous nous contenterons d'exposer le principe physique sur lequel elles reposent, en laissant de côté la plupart des détails de leur construction. Ce principe est celui de *l'égale transmission des pressions* dans les liquides, ou *principe de Pascal*, du nom du grand savant français qui l'a énoncé. Voici ce principe, qui est fondamental en hydrostatique :

Toute pression exercée sur une portion quelconque de la surface d'un liquide se transmet, avec la même intensité et dans tous les sens, à toute surface égale prise dans le liquide ou sur la paroi du vase qui le contient.

Il en résulte que toute portion plane, sur la paroi du vase, sera pressée *proportionnellement à sa surface.*

La presse hydraulique, imaginée par Pascal, est une application directe du principe que nous venons d'énoncer. Imaginons deux cylindres ou corps de pompe, de diamètres *très inégaux*, dans lesquels peuvent se mouvoir deux pistons. Les deux corps de pompe sont réunis par un tube, et le tout est entièrement plein d'eau. On conçoit facilement que toute pression exercée sur l'eau par le petit piston va se transmettre intégralement dans toute la masse liquide et sur le grand piston, et ce dernier sera poussé de dedans en dehors avec une force d'autant plus grande qu'il y aura plus de différence entre les diamètres des pistons. Si, par exemple, la surface du grand priston est 100 fois plus grande que celle du petit et qu'on abaisse ce dernier avec une force de 10 livres, le grand piston subira une pression de 1000 livres, et l'on arrive, de cette manière, à développer, avec une pression initiale très restreinte, une force de poussée extraordinaire.

L'organe essentiel des crics hydrauliques employés au pont de Québec était un cylindre d'acier très résistant, plein d'eau, et qui contenait un piston de plus de deux pieds de diamètre pou-

vant sortir à l'extérieur de la longueur de deux pieds: c'est le grand corps de pompe de la presse et c'est le mouvement d'ascension de ce piston qui devait, sous la poussée de l'eau, soulever la travée centrale. Le petit corps de pompe était installé sur le tablier du pont et communiquait avec le premier au moyen d'un petit tube métallique *de moins d'un pouce de diamètre.* Disons tout de suite qu'il y avait quatre crics hydrauliques, correspondant aux quatre angles de la travée à soulever, et que chacun de ces appareils était double, c'est-à-dire possédait deux pistons pouvant déployer une force de 1000 tonnes chacun. Lorsque les quatre presses fonctionnaient ensemble, on pouvait donc soulever un poids de 8000 tonnes.

Le jeu de ces puissants leviers est maintenant facile à comprendre. Sur le tablier du pont, on faisait mouvoir, au moyen de l'air comprimé, le petit piston de la presse. Celui-ci, par son mouvement de va-et-vient, aspirait l'eau d'un réservoir et la refoulait ensuite, par le petit tube métallique—en réalité il y en avait deux—dans le grand corps de pompe. A cause de la grande différence des diamètres des deux pistons, une force relativement faible pouvait soulever le grand piston, grâce au principe de Pascal, avec une énergie considérable.

Quant à la manière dont cette force a été utilisée, qu'il nous suffise de dire que le mouvement du piston ou plutôt des pistons était communiqué aux lames d'ascension par l'intermédiaire d'énormes chevilles d'acier implantées dans des ouvertures de douze pouces de diamètre disposées à une distance de 6 pieds les unes des autres. Quand les pistons étaient rendus au bout de leur course, et cela pour les quatre machines fonctionnant de concert, on suspendait momentanément la travée au moyen d'une deuxième série de chevilles, on abaissait les pistons, on fixait de nouveau les premières chevilles après avoir enlevé les autres, une nouvelle poussée des pistons soulevait la travée, et ainsi de suite, de deux pieds en deux pieds, jusqu'à ce qu'elle fût élevée au niveau du tablier du pont.

Ces opérations ont été exécutées avec une précision remarquable. Deux conditions de succès étaient absolument indispensables: une très grande lenteur et un synchronisme parfait dans le mouvement des quatre presses.

En effet, il fallait éviter tout choc, toute secousse qui aurait pu

être désastreuse, et, d'autre part, il était essentiel de soulever les quatre coins de la travée avec une égale vitesse et de la même longueur dans le même temps; s'il n'en avait été ainsi, un excès de traction en un point aurait produit une torsion dangereuse dans la structure métallique de la travée.

Aussi cette dernière a été montée, pour ainsi dire,pouce par pouce, ligne par ligne; il fallait 15 à 20 minutes et même plus pour chaque course de deux pieds des pistons. De même aussi, pour obtenir un ensemble parfait dans le mouvement ascensionnel des pistons, les ingénieurs préposés à chacune des machines se contrôlaient mutuellement par téléphone. Grâce à ces précautions et à bien d'autres sur lesquelles nous ne pouvons insister, cette merveilleuse opération de génie civil, presque sans exemple, croyons-nous, dans l'histoire des grandes constructions, à été couronnée d'un plein succès.

Une fois la travée rendue au niveau du tablier du pont, il fallait la fixer définitivement. Quelques-uns ont pensé qu'elle devait s'appuyer par ses deux extrémités sur les bras cantilevers et se demandaient avec inquiétude comment on allait l'introduire dans un espace plus court que sa longueur. Il suffit de dire, pour dissiper cette inquiétude, que la travée ne devait pas s'appuyer sur le tablier du pont, puisqu'elle était plus courte, d'une dizaine de pieds à chaque bout, que la distance en question, mais qu'elle était construite pour être suspendue par ses quatre coins.

Pour arriver à cette fin, on avait fixé, aux quatre angles supérieurs des bras cantilevers, une double série de treize lames d'acier terminées chacune par un œilleton de douze pouces de diamètre. Une double série analogue de douze lames était également fixée aux quatre angles de la travée. Lorsque celle-ci fut rendue à destination, les lames supérieures et inférieures s'étaient entrecroisées, les œilletons étaient en coïncidence parfaite, et, en y introduisant de puissantes chevilles, la travée était finalement et restera pour toujours suspendue par 104 lames d'acier.

Quant à la force motrice utilisée pour le fonctionnement des vérins hydrauliques, on prit comme point de départ l'énergie électrique des secteurs des rives nord et sud. Le courant, par la rotation de moteurs électriques actionnant des pompes de compression, fournissait l'air comprimé qui, amené par des tuyaux de fer aux

extrémités des arches du pont, mettait en mouvement les petits pistons des presses et, par suite, les grands pistons avec une force notablement multipliée.

Ajoutons que, par mesure de précaution, on avait installé des machines à vapeur pour suppléer l'énergie électrique, en cas d'accidents toujours possibles. Pour la même raison, on avait disposé près des pistons des presses de puissantes vis mues à la main par des ouvriers et qui auraient pu, à elles seules, soutenir la travée, si une fissure dans les cylindres eût fait subitement cesser la pression de l'eau.

Voilà les quelques remarques bien incomplètes que nous nous étions proposé de donner au sujet du pont de Québec. Cette question, pour être traitée comme elle le mérite, demanderait de longs développements et des détails techniques fort compliqués. Comme nous le disions au début de cette étude, nous n'avons voulu que signaler les principaux principes physiques que l'on a appliqués dans cette remarquable construction. Nous croyons en avoir dit assez pour faire au moins soupçonner les nombreuses difficultés que l'on a heureusement vaincues et faire apprécier tout le mérite qui revient aux ingénieurs, pour avoir mené à bonne fin une si colossale entreprise.

* * *

Avant de terminer cette étude, nous tenons à signaler un fait qui ne manque pas d'importance. Les directeurs de la compagnie du pont et les ingénieurs n'ont pas voulu entreprendre les derniers travaux de parachèvement du pont de Québec sans implorer le secours du ciel et les bénédictions divines. L'on sait que le pont et la travée centrale, avec la permission de S. E. le cardinal Bégin, ont été solennellement bénis par M. l'abbé Maguire, curé de Sillery. Ce dernier a bien voulu prendre place sur la travée centrale, lorsqu'on a effectué son transport jusqu'au site du pont. Nul doute que sa présence ne pouvait manquer de stimuler la foi et le courage des ouvriers dans leur difficile et périlleuse besogne.

Les directeurs de la compagnie du pont ont compris qu'il est toujours bon de se mettre, comme disait Lincoln, du *côté du bon*

Dieu. Le bon Dieu n'est pas l'ennemi de la science, puisque celle-ci n'est que l'étude et l'application des lois de la nature qu'il a lui-même posées avec infiniment de sagesse. L'acte solennel de la bénédiction du pont proclame bien haut que la Providence régit toute chose et que Dieu est le souverain maître de l'Univers.

HENRI SIMARD, Ptre.

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite*).

XXVI

L'ORACLE DE DELPHES

Paul était encore à Corinthe lorsque le proconsul de Chypre y arriva avec sa femme et sa fille. Ce fut pour lui une grande joie de les revoir. Mais Chryséis eut la douleur d'apprendre en y arrivant que son père était mort depuis quelques jours. Elle prit un grand deuil, avec sa fille, et vécut pendant plusieurs mois dans l'isolement. La vue du pays natal lui apportait cependant des consolations.

Ce deuil fut en même temps une occasion pour Chryséis et sa fille de réfléchir sérieusement sur les problèmes religieux qu'elles avaient tant de fois entendu débattre entre Sergius Paulus et son ami Paul. De plus en plus, elles étaient attirées vers la foi chrétienne. Mais dans cette chère ville de Corinthe, Chryséis se sentait encore plus attachée au culte d'Apollon par tous ses souvenirs d'enfance, et par les enseignements de son père. Cependant l'heure de sa conversion approchait, et elle se produisit de la façon extraordinaire que nous allons raconter.

Dans ses promenades au bord de la mer, Chryséis tournait souvent ses regards vers les sommets du Parnasse, et elle disait à son mari : "C'est là-haut, à Delphes, que je voudrais aller encore une fois. Toute ma vie, je me souviendrai d'y être allée quand j'étais

jeune fille, accompagnée de mon père qui était prêtre d'Apollon. Nulle part je n'ai vu pareille merveille. La nature y prodigue ses grandeurs et ses beautés; et l'art humain n'a réalisé nulle part en l'honneur d'Apollon un plus bel assemblage de temples, de portiques, de colonnes et de statues. Je voudrais y revoir le temple d'Apollon Pythien et consulter la Pythie. Je ne puis pas croire que ses oracles auxquels tant de peuples ont cru pendant tant de siècles ne soient que des supercheries sacerdotales. Mon père y croyait, il m'a appris à y croire; comment n'y croirais-je pas?

—Chère Chryséis, dit Sergius Paulus, rien ne vous détachera donc des dieux du paganisme?

—Je crois encore à Apollon et à Diane, mais j'ai renoncé à tous les autres. Diane symbolise pour moi les chastes beautés de la nuit. Elle les éclaire d'une pâle clarté, sans en révéler les mystères, et sans en souiller la pureté. Elle est la sœur d'Apollon, qui est la dieu du jour. Et puis, il me semble qu'il y a quelque ressemblance entre notre Apollon et votre Jésus qui est fils de Dieu, comme Apollon est fils de Jupiter, qui a été exilé pendant un temps sur terre, comme Apollon chassé de l'Olympe, qui a écrasé la tête du serpent, comme Apollon a tué le serpent Python.

—Il y a cette différence que l'histoire de Jésus est vraie, et que celle d'Apollon n'est qu'une fable; et si ces fables sont l'œuvre du démon, comme nous le croyons, il n'est pas étonnant qu'il ait imité dans ses inventions les réalités divines.

—Ecoutez, Sergius, allons ensemble à Delphes. C'est une ville admirable à voir, et j'y consulterai l'oracle. Je ne suis plus une enfant, et vous m'avez appris beaucoup de choses. S'il y a quelque supercherie dans la réponse que la Pythie me fera, je la découvrirai, et je cesserai de croire en Apollon.

—Quelle question avez-vous l'intention de poser à l'oracle?

—Je vous le dirai là-bas. Il faudra d'abord que ma question soit permise par le Conseil des Amphictyons, et je ne puis pas savoir quelles modifications ils m'imposeront peut-être?"

Sergius Paulus resta quelques instants sans répondre, et comme Paulina insistait sur la beauté du voyage à faire, Sergius y consentit.

Dès le lendemain matin, une felouque élégante, montée par six rameurs, vint les prendre au port de Lechæon, et ils traversèrent

la mer de Krissa. Le temps était radieux, et les rameurs se contentèrent de chanter; car une jolie brise du midi enflait les voiles; et après six heures de navigation ils débarquèrent dans la baie de Krissa (aujourd'hui Itéa.)

La nuit était venue quand ils arrivèrent à Delphes, après une ascension de trois heures à cheval. Ils étaient las, et furent heureux d'avoir une longue nuit de sommeil.

C'est au soleil du matin qu'il faut voir Delphes, et en admirer la merveilleuse structure et les pittoresques beautés. Ce n'est pas seulement un site incomparable pour un temple, mais la disposition et les proportions colossales de ses montagnes semblent former une demeure que le Créateur s'est bâtie lui-même sur terre, à l'origine des choses. Ses énormes rochers en granit rouge, ses escarpements taillés comme des murailles, ses ravins pleins d'ombre et de mystère, forment une architecture grandiose qui élève l'âme. Instinctivement, on y songe au divin, et on le cherche alternativement dans les profondeurs ténébreuses et sur les cimes éclatantes de lumière.

On dirait que les montagnes ont été soulevées, secouées, brisées, déchirées dans un grand cataclysme du chaos primitif, et soudainement immobilisées pour servir d'assises à toute une ville de temples. Leurs enfoncements et leurs angles ont des échos formidables, et semblent construits pour répéter les paroles d'un dieu. Ce n'est pas étonnant que les poètes et les artistes de la Grèce vinrent ici pendant des siècles chercher leurs inspirations, et qu'Apollon ait choisi ce lieu pour y rendre ses oracles. S'il y a un endroit sur terre où les pythies et les sybilles puissent pénétrer les mystères des dieux, et prévoir les choses à venir, n'est-ce pas ici?

Sergius partageait l'admiration de sa femme en contemplant toutes ces grandeurs et ces beautés de la nature delphinienne, et Paulina était dans l'enthousiasme.

" Voyez donc, disait-elle, cette belle fontaine Castalie qui jaillit comme un jet de lumière des flancs sombres du Parnasse, et dont le chant ravit la solitude. Voyez comme elle descend des sommets en brisant son cristal sur les cailloux, et comme elle précipite ses gouttes lumineuses jusque dans les profondeurs du Pleistos.

—Admirez maintenant, disait Chryséis, ce beau ciel bleu d'où le

soleil descend en souriant. Il était voilé de brouillard ce matin. Un vent léger s'est levé; il a balayé l'azur comme un parvis sacré, et maintenant la mosaïque céleste resplendit.

—Chère Chryséis, reprenait Sergius, il s'opère des métamorphoses de ce genre dans les âmes. Des nuages épais les enveloppent quelquefois et les empêchent de voir la vérité; mais un jour un grand vent inattendu se lève dans ces âmes. Il en dissipe les ombres et des grâces imméritées descendent sur elles comme les ondes de cette fontaine sur les rochers, et en lavent toutes les souillures.

—C'est peut être ici, Sergius, que mon âme recevra ce bienfait de lumière et de purification que vous désirez pour moi depuis si longtemps.

—Ce n'est pourtant pas l'oracle d'Apollon qui vous donnera la foi en Jésus-Christ.

—Je ne sais pas, mais je vous avoue que c'est là-dessus que je vais le consulter. Oui, je vais lui poser cette question: Jésus de Nazareth est-il Dieu?

—Ma chère amie, vous avez là une étrange idée. Comment vous est-elle venue à l'esprit? Ne vous ai-je pas dit bien des fois que c'est le démon qui parle par la bouche de la Pythie et qu'il est le père du mensonge?

—Oui, mais vous m'avez dit aussi que le démon sait beaucoup de choses, et qu'il dit quelquefois la vérité, soit parce qu'il a quelqu'intérêt à la dire, soit pour d'autres raisons que nous ne connaissons pas. Et votre ami Paul nous a raconté lui-même qu'il y a quelques mois, à Philippes, en Macédoine, une pythonisse le poursuivait sur le chemin et criait qu'il était le serviteur du Dieu très Haut.

—C'est vrai, et Luc raconte qu'a Capharnaûm les démons chassés par Jésus lui criaient : "Tu es le fils de Dieu !"

—Eh bien, si c'est le même démon qui inspire la Pythie de Delphes, il me dira peut être la vérité sur votre Jésus de Nazareth.

—Vous avez peut-être raison, et je me souviens maintenant d'avoir entendu raconter, à Rome, que l'empereur Auguste est venu un jour consulter l'oracle de Delphes, et lui a posé cette question : "Qui sera mon successeur"?—et que l'oracle lui a répondu : " Ce sera un enfant hébreu qui exercera son empire sur les dieux eux-mêmes."

—Vous voyez bien, mon ami, que l'oracle est très capable de répondre à ma question."

Sergius Paulus baissa la tête en souriant, et ils continuèrent leur promenade au milieu des merveilles de la ville des temples.

L'enthousiasme de Paulina allait croissant. Elle marchait en tête de ses parents, et remontait la voie sacrée, bordée des sanctuaires qui contenaient les trésors et les ex-voto de toutes les villes de la Grèce. Que de monuments, que de chefs-d'œuvre, appartenant aux styles les plus variés d'architecture, exprimant la reconnaissance des peuples envers Apollon! Ici c'étaient les figures de bronze offertes par les Arcadiens à la suite d'une expédition victorieuse d'Epaminondas; là c'était un portique orné de statues élevé par les Spartiates, après la victoire d'Aegos-Potamos. A côté c'était un monument attribué à Phidias, érigé par les Athéniens après la bataille de Marathon. Plus loin, un ex-voto d'Argos, formant deux grands hémicycles où se dressaient les superbes statues des héros Argiens. Suivaient les trésors de Sicyone, de Cnide, de Thèbes, de Corinthe, des Béotiens, des Thessaliens, et des ex-voto et des autels affectant toutes les formes, rectangulaires, circulaires, polygonales, et partout d'innombrables statues en marbre, en bronze, en granit. Il semblait que la voie sacrée circulait à travers un vaste musée de sculpture et d'architecture où vivaient dans le marbre tous les héros de la Grèce, tous les demi-dieux de la Fable, et tous les dieux de l'Olympe.

Et la voie montait toujours en serpentant jusqu'à ce qu'elle arrive au portique majestueux du temple d'Apollon, qui dominait tous les autres édifices, au centre de la colline, et qui ressemblait au Parthénon d'Athènes. "Ah! mon père, que c'est beau, disait Paulina. Si Apollon, chassé de l'Olympe n'y est jamais remonté, ce doit être parce qu'il a trouvé le séjour de Delphes plus beau !"

Plus haut dans la montagne c'était le Théâtre. Plus haut encore, au dessus même de la coupole du temple, c'était le Stade long d'environ six cents pieds.

"Quel abîme que ce ravin du Pleistos, disait Paulina. C'est là peut-être que vivait le serpent Python.

—Je ne sais plus, répondit Sergius; mas c'est possible, puisque le trépied de la Pythie est recouvert, dit-on, de la peau de ce ser-

pent. Si cette montagne sauvage que l'on nomme Kirphis, et qui est devant nous, n'était pas là, nous verrions d'ici, par dessus la mer, notre belle Corinthe, et Athènes et toute la Grèce ! Quel admirable point de vue nous aurions sous les yeux !

—Oui, dit Chryséis, mais n'est-ce pas assez pour charmer nos regards de voir à nos pieds cet incomparable assemblage de portiques, de frontons, d'hémicycles, de péristyles, de colonnades, de rotondes, de tours et de coupoles, avec leur peuple de statues ?

—C'est vraiment merveilleux", dit Sergius Paulus. Et ils redescendirent lentement la voie sacrée pour en admirer encore les sculptures, les ex-voto, et toutes les œuvres d'art.

Ils s'assirent au bord de la fontaine Castalie, et se désaltèrent à ses eaux limpides, en contemplant émerveillés la colossale muraille blanche des Phoedriades. De là ils descendirent jusqu'à la grande route qui forme corniche au bord du Pleistos, ils traversèrent sur un pont de marbre le torrent tumultueux formé par la fontaine Castalie, et ils allèrent visiter une autre série de temples échelonnés sur deux terrasses inférieures, au sud de la grande route qui conduit à Thèbes.

C'est là que Chryséis devait venir le lendemain commencer le pèlerinage exigé de tous ceux qui étaient admis à consulter l'oracle. Car ce n'était pas tous les jours que l'oracle se prêtait aux consultations, et le lendemain était le jour et la semaine fixés par les réglements. Déjà, Chryséis était allée seule soumettre sa question au Conseil des Amphictyons. Car son mari lui avait dit : "Je ne puis pas comme chrétien prendre part à cet acte de dévotion à Apollon".

L'accueil des Amphictyons avait d'abord été peu encourageant; mais lorsque Chryséis leur eut dit qu'elle était la femme du proconsul de Chypre, et la fille d'un prêtre d'Apollon à Corinthe; et surtout quand elle eut montré les pièces d'or qu'elle apportait au collège des prêtres d'Apollon, toutes les objections cessèrent, et sa demande fut accordée très volontiers. Chryséis était enchantée de son succès, et tout heureuse en même temps de voir son mari et sa fille pleins d'admiration pour la ville des temples. Elle était loin de prévoir la terrible aventure qui l'attendait.

Le lendemain, à l'heure convenue, elle se rendit avec sa fille sur

la terrasse inférieure des temples, et elle fit sa première station dans le temple d'Athéna Pronoea. Là se trouvait l'autel des holaucaustes, et Chryséis dut y faire immoler un agneau. De là elle remonta la rampe qui la conduisit à la fontaine Castalie, et elle s'y purifia. La Pythie venait elle-même de s'y purifier, et Chryséis se mit à sa suite pour se rendre au temple d'Apollon. D'autres pèlerins suivirent, et la procession défila lentement, gravissant la voie sacrée de terrasse en terrasse, et chantant l'hymne à Apollon. Enveloppée de longs voiles blancs, une branche de laurier à la main, et une feuille de laurier à la bouche, la Pythie pénétra seule dans les substructions du temple, pendant que le cortège se rangeait dans le parvis supérieur et sous le portique du vestibule.

Au fond du temple s'ouvrait dans le pavé l'antre prophétique dont on ne voyait pas la profondeur mystérieuse, et d'où montaient des vapeurs stupéfiantes. Au-dessus, on distinguait vaguement le trépied de la Pythie, posé sur un piédestal qui avait la forme de trois serpents entrelacés.

Chryséis et Paulina s'étaient placées aussi près que possible de l'ouverture de l'antre, et elles virent la Pythie monter du fond par un escalier circulaire très étroit, et prendre place sur le trépied. Les prêtres d'Apollon logés dans les profondeurs firent entendre des chants bizarres et monotones, et bientôt des nuages de vapeurs enveloppèrent la Pythie sur son trépied.

"J'ai peur, dit Paulina; ne pourrions-nous pas sortir d'ici?"

Chryséis était elle-même prise de terreur, et elle se disait: "Mon mari a raison, c'est le démon qui habite ici."

Tout à coup la Pythie fit entendre des gémissements et des lamentations; ses bras s'agitèrent; sa tête se dressa en secouant sa chevelure, et d'une voix forte elle prononça ces étranges paroles: "Mon règne achève. Le Dieu de Nazareth triomphe. Mais le grand serpent Python vit encore, et il luttera jusqu'à la fin!"

Elle dit, et poussant un grand cri elle se précipita du haut de son trépied dans les profondeurs de l'antre ténébreux. Le trépied lui-même se brisa comme un vase de verre. Tout le temple fut secoué violemment, et les colonnes chancelèrent comme des ramures au vent.

Chryséis et Paulina s'élancèrent au dehors en poussant des cris

déchirants, et quand elles furent sur la voie sacrée, elles virent d'énormes rochers se détacher des sommets et rouler avec fracas jusque sur les portiques du temple qui s'écroulèrent. La statue du dieu qui dominait le fronton tomba et sa tête roula jusqu'àu milieu des tombeaux qui bordaient la grande route.

Sergius Paulus qui n'était pas éloigné accourut sur la voie sacrée et reçut dans ses bras sa femme et sa fille, épouvantées mais sauves. Tout énervées et tremblantes, elles voulurent repartir immédiatement pour Corinthe; et elles répétèrent exactement à Sergius Paulus les paroles de la Pythie.

Celui-ci put à peine se rendre compte des désastres causés par le tremblement de terre. Le temple d'Apollon était détruit ; la Pythie et plusieurs prêtres étaient ensevelis sous les ruines. La plupart des autres sanctuaires étaient fort endommagés, et un grand nombre de statues avaient été renversées et brisées.

La course à cheval pour regagner la mer réconforta les deux femmes, et quand elles furent à bord de la felouque qui les ramenait à Corinthe, elles purent causer avec Sergius Paulus du terrible événement, dont elles devaient garder toujours le souvenir.

—"Sergius, dit Chryséis, à dater d'aujourd'hui ton Dieu sera le nôtre, et toi qui le sers depuis longtemps, tu le prieras de nous pardonner d'avoir tant différé de croire en lui.

—Oui, certes, et vous ne pouvez pas douter de son pardon, après la grâce qu'il vous a faite aujourd'hui. Paul m'avait bien dit que le démon était forcé de dire la vérité quand on le questionnait au nom de Jésus-Christ. Je n'ai aucun doute que tout ce que l'oracle vous a répondu est la vérité.

"Son règne achève, et le Christ triomphe. Mais le serpent Python, c'est-à-dire le démon, vit toujours, et il ne cessera jamais de lutter contre le royaume de Jésus-Christ. Les noms d'Apollon, de Zeus, de Vénus, et de Bacchus, sous lesquels il se faisait rendre un culte, vont tomber dans l'oubli; mais les passions et les forces que ces noms représentaient seront toujours à son service."

XXVII

PAUL À ÉPHÈSE.

Grâce à la protection de Gallion, frère de Sénèque et proconsul d'Achaïe, Paul avit prolongé son séjour à Corinthe, et il y avait

établi une église nombreuse. Mais il projetait d'aller à Jérusalem et de revenir ensuite à Ephèse, qu'il n'avait pas encore évangélisée.

Il quitta donc Corinthe, et ses amis Priscilla et Aquila l'accompagnèrent jusqu'à Ephèse. Il n'y passa que quelques jours, mais il promit d'y revenir. Et après un court séjour à Jérusalem, où il rencontra peu d'encouragement pour l'évangélisation des Gentils, il alla à Antioche où il fut accueilli avec une grande joie. On imagine aisément avec quel intérêt les chrétiens de cette ville entendirent les récits de ses prédications et de ses succès parmi les Gentils de l'Asie Mineure, de la Macédoine et de la Crèce. Il s'y attarda plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Puis il reprit la route d'Ephèse, en passant à travers la Gilicie, la Phrygie et la Galatie. C'est dans l'automne de l'an 55 qu'il arriva dans la ville que le culte de Diane avait rendue si célèbre.

A cette époque, Ephèse était une ville florissante, en relations commerciales avec tous les peuples des rivages méditerranéens, et avec les villes de l'intérieur des provinces romaines d'Asie. Mais sa principale attraction était le temple de Diane, septième merveille du monde. Il formait un vaste quadrilatère de 425 pieds de longueur, sur 220 pieds de largeur, entouré d'une double colonnade qui mesurait 60 pieds de hauteur. Une large frise, imitée du Parthénon, couronnait cette colossale rangée de colonnes au nombre de 127, et sur la pointe du fronton se dressait dans sa gaine étrange la statue vénérée de Diane.

Certes, elle était bien loin de ressembler à la Minerve qui couronnait le fronton du Parthénon, et nul n'aurait pu l'attribuer au génie de Phidias. Elle était plutôt de forme monstrueuse ; car tout le haut de son corps était un horrible assemblage de mamelles, et ses jambes étaient serrées dans une gaine qui se terminait en pointe. Combien différente était la Diane de l'art grec, l'élégante chasseresse, avec son croissant au front, son arc à la main, et son carquois sur l'épaule! Mais, en dépit de ses difformités, la Diane d'Ephèse était très populaire, et l'intérieur de son temple était l'un des plus riches du monde. Toutes les provinces de l'Asie avaient contribué à sa construction qui avait duré deux cents ans, et les nombreux étrangers qui venaient de toutes parts le visiter l'embellissaient et l'ornaient d'innombrables œuvres d'art en marbre, en bronze et en

or. C'est à l'ornementation intérieure que les grands artistes de l'antiquité avaient contribué, et l'on y admirait les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture signés des plus grands noms.

Quoique la grande déesse fût considérée comme une vierge, le culte que les Ephésiens lui rendaient était bien loin d'être pur; et les grandes fêtes qu'ils célébraient en son honneur dégénéraient en d'impudiques bacchanales. Mais les Ephésiens ne se contentaient pas de ce culte. Ils s'adonnaient à la magie, à la sorcellerie, aux évocations des morts et des démons.

Comment saint Paul allait-il transformer cette ville en un centre chrétien des plus florissants? Ce fut l'un de ses plus étonnants prodiges.

Il y passa plus de deux ans à prêcher le nouvel évangile, en toute liberté. La synagogue lui fut ouverte pendant trois mois, et le reste du temps il fut admis à continuer ses prédications dans l'école d'un Grec nommé Tyrannos, et sur les places publiques. Ses succès ne furent pas dus à sa prédication seulement, mais aussi à ses nombreux miracles. Les malades le recherchaient partout, et il les guérissait tantôt par un simple attouchement, tantôt par une invocation au nom de Jésus. On s'arrachait même les vêtements qu'il portait, et en les appliquant sur le corps des malades ceux-ci étaient guéris. Un grand nombre de possédés étaient aussi délivrés du démon, et pas un esprit malin ne résistait aux ordres de Paul parlant au nom de Jésus. Ses exorcismes faisaient sensation dans cette population livrée aux pratiques de la magie et du spiritisme.

Or, il y avait à Ephèse un grand-prêtre juif nommé Scéva, qui avait sept fils, et qui les employait à détruire par tous les moyens le prestige de l'apôtre. Ils s'imaginèrent qu'ils pourraient, eux aussi, se faire obéir par les démons, en les commandant comme Paul au nom de Jésus. Ils s'approchèrent donc d'un possédé qu'ils connaissaient, et qui fréquentait l'Agora; et ils lui dirent : "Je vous adjure et vous ordonne au nom de Jésus que Paul prêche, sortez de cet homme!" Mais l'esprit malin leur répondit : "Je connais Jésus et je sais qui est Paul, mais vous, qui êtes-vous?" Et le possédé pris de fureur, se jeta sur les exorcistes effrayés, leur arracha leurs vêtements et les roua de coups. Ils ne furent pas tentés après cela de renouveler l'expérience, et le public comprit qu'il n'était pas

donné à tout le monde de commander aux esprits malins, même en se servant du nom de Jésus, et que cette puissance de Paul n'appartenait pas au grand-prêtre, ni à ses fils.

Cet événement fit grand bruit parmi les prétendus magiciens, et les praticiens du merveilleux. Ils confessèrent leurs superstitions à Paul et à ses compagnons d'apostolat, et, pour réparer leurs fautes, ils apportèrent leurs livres de magie sur la place publique, et y mirent le feu. On calcula qu'on en avait brûlé pour une valeur de cinquante mille pièces d'argent.

Paul avait repris à Ephèse sa vie de travailleur dans la boutique d'Aquila, mais ses prédications lui laissaient peu de loisirs; et comme il refusait l'assistance de ses disciples, il vivait toujours très pauvrement, même au sein de cette ville opulente d'Ephèse.

C'est ainsi qu'il écrivait alors aux Corinthiens;

"A cette heure encore, nous souffrons la faim, la soif, la nudité. Nous n'avons ni feu, ni lieu, et nous nous fatiguons à travailler de nos propres mains.. Nous sommes les balayures du monde, le rebut des hommes." (1ère épitre, chap. IV,)

Mais dans sa 2ème épitre, écrite quelques mois après d'Ephèse ou de Macédoine, il disait :

"Notre homme extérieur dépérit, mais notre homme intérieur se renouvelle. Nous savons que si cette tente (notre corps) vient à être détruite, nous avons une maison qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle dans le ciel...."

Malgré son dénument et ses souffrances physiques, Paul était donc heureux dans ces jours passés à Ephèse, parce qu'il se rendait compte des progrès extraordinaires de l'œuvre apostolique. Il avait avec lui son bien-aimé Timothée, qui allait être le premier évêque d'Ephèse, et d'autres disciples qui répandaient la foi dans les grandes villes de Smyrne, de Pergame, de Colosses, de Sardes et d'Hiéropolis, de Thyatire et de Philadelphie. Quelles riches moissons couvraient déjà toutes les vallées, et tous les versants des montagnes de l'Ionie inclinées vers la grande mer ! Que d'églises surgissaient au souffle de l'Esprit Saint et réunissaient dans l'amour de Jésus les milliers d'âmes arrachées au joug des démons !

Mais d'autres champs appelaient le grand semeur de paroles. Le monde des Gentils ouvert devant lui était immense, et il n'avait

pas le droit de s'arrêter trop longtemps dans les villes mêmes où il avait reçu le meilleur accueil. Sa mission à Ephèse était remplie. La persécution qui le suivait partout devait venir; et cette fois ce fut un orfèvre qui fut l'adversaire de l'apôtre des Nations, et qui le força à quitter la ville.

Démétrius était son nom. Les questions de religion de l'intéressaient guère. Mais il fabriquait des statuettes d'argent sur le modèle de la grande statue de Diane, et des petits temples, copies du temple célèbre; et ces objets se vendaient aux étrangers avec un succès et des profits inouis. Démétrius employait dans cette industrie un grand nombre d'ouvriers qui en vivaient. Or, depuis que Paul prêchait l'Evangile, et enseignait que les dieux faits de main d'homme, en or, en argent ou en pierre, n'étaient que de vains simulacres, les dévots de la grande Artémis avaient bien diminué en nombre; et le commerce de Démétrius n'allait plus.

Il rassembla donc ses nombreux ouvriers, et il leur montra non seulement la ruine de l'industrie qui les faisait vivre, mais aussi le discrédit jeté sur le culte de la grande Déesse.

En un instant, la population ouvrière et industrielle se souleva. Elle parcourut les rues en criant : "Vive la grande Artémis d'Ephèse!" et elle se précipita vers la demeure de Paul pour le saisir. L'apôtre étant absent, les émeutiers arrêtèrent deux de ses disciples, Caius et Aristarque, et les entraînèrent au théâtre, lieu ordinaire des grandes assemblées. La foule devint énorme et tumultueuse. Comme dans toutes les émeutes, il y avait là une multitude de curieux qui ne savaient pas ce dont il s'agissait, mais qui criaient avec les autres : "Vive la grande Diane!"

Enfin le chancelier d'Ephèse qui en, était le premier magistrat, apparut sur le proscenium du théâtre et put se faire entendre de la multitude.

"Ephesiens, dit-il, qui ne sait que la ville d'Ephèse est la gardienne de la grande Artémis, et de sa statue tombée des cieux? Demeurez en paix, Ces hommes que vous avez arrêtés ne sont pas des blasphémateurs de votre Déesse. Si Démétrius et ses artisans ont quelque plainte à faire, il y a des tribunaux et des proconsuls devant lesquels ils doivent porter leurs réclamations. Mais rien ne justifie ce tumulte, et vous courez le danger d'être accusés de sédition—chose que Rome ne tolère pas."

Ce discours habile produisit son effet, et la foule se dispersa Mais Paul comprit que pour assurer la paix à l'Eglise d'Ephèse il ferait mieux de disparaître.

A.-B. ROUTHIER.

(*A suivre*)

PAGES ROMAINES

L'ENNEMI SÉCULAIRE

La déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Autriche a provoqué des manifestations enthousiastes dans toute l'Italie, heureuse de voir la Grande République Américaine s'associer à elle, pour l'aider à lutter contre celle qu'elle appelle son ennemi séculaire: la race allemande.

La haine *dei Tedeschi*, dans la Péninsule, n'est pas un de ces sentiments que font naître des événements passagers, et que des circonstances diverses dissipent bientôt. Depuis des siècles et des siècles, tout Italien vit, grandit, meurt avec une telle antipathie contre la race germanique qu'elle semble faire partie intégrante de son patriotisme.

En fait, cet état d'âme est une conséquence des rapports que les empereurs du S. Empire eurent toujours avec l'Italie, dont rarement ils franchirent les frontières sans y porter plus ou moins la désolation.

En plus, le peuple, qui avait été le maître du monde, ne put jamais s'habituer à voir l'un de ces Germains que leurs empereurs avaient domptés venir ceindre chez lui la couronne impériale. Et que de villes furent le théâtre de ces cérémonies qui semblaient une insulte aux gloires du passé : Pavie, Milan, Rome surtout, pour ne citer que quelques noms.

L'empire romano-franc carolingien avait eu déjà de nombreuses difficultés à imposer ses lois; quand il fut remplacé par l'empire germano-romain, elles se multiplièrent tellement que les empereurs de race germanique furent toujours regardés comme les ennemis nés des descendants des Latins.

Les fils des vieux Romains vivaient-ils dans la résignation d'avoir perdu la souveraineté du monde, les empereurs germains descendaient chez eux pour leur faire sentir la grandeur de leur puissance; étaient-ils en révolte contre la paternelle autorité du Chef de l'Eglise, ils venaient les contraindre à l'obéissance.

Arnoul, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, petit-fils de Louis I, le Germanique, descendit en Italie, en 893, y vainquit le roi Guy que le pape Etienne VI avait couronné, et dans Pavie se fit donner à lui-même la couronne d'Italie. Revenu, en 895, il s'avança jusqu'à Rome où l'avait rappelé le pape Formose pour réprimer la faction de Lambert qui lui était hostile; il prit Rome que ses soldats saccagèrent, et Formose lui donna la couronne impériale en retour de son intervention.

Othon I, de la dynastie saxonne, vint en Italie, y défit le roi Bérenger qui détenait Adélaïde, veuve de Lothaire, roi d'Italie, et fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne, assiégée dans la forteresse de Canossa. Il prit Pavie et délivra

Adélaïde qu'il épousa en 951. Rappelé, dix ans plus tard, par le pape Jean XII que tourmentaient Bérenger et son fils Adalbert, Othon défit les deux princes qu'il chassa d'Italie, rendit au Pontife le patrimoine que lui avaient donné Pépin et Charlemagne et fut par lui couronné empereur le 13 février 962. Jean XII fut ainsi le premier pape qui donna la diadème impérial à un Allemand.

Malheureusement le pape désavoua presque aussitôt l'acte solennel qu'il venait d'accomplir, en recevant le prince Adalbert dans l'enceinte de Rome. Ce volte-face ramena Othon, l'année suivante, en 963, et maître de la ville d'où Jean XII avait pris la fuite, après avoir fait jurer aux Romains de ne plus procéder désormais à l'élection d'un pape sans l'autorisation de l'empereur, il fit dégrader le pontife fugitif élire à sa place l'antipape Léon VIII et déclara réuni pour jamais le royaume d'Italie à l'empire d'Allemagne. Les Romains se soumirent au despotisme germanique, tant que Othon fut au milieu d'eux, mais une fois délivrés de sa présence, ils chassèrent Léon VIII et rappelèrent Jean XII, en 964.

Ce pontife mourut la même année et, tenant pour nuls des serments imposés par la crainte, les Romains élurent Benoît V, sans la permission de l'empereur.

Irrité de voir ses ordres méconnus, Othon reprit une troisième fois le chemin de Rome dont il s'empara par la famine, fit Benoît V prisonnier, le conduisit en Allemagne, le rélégua à Hambourg, où le malheureux Pontife mourut en 965.

Jean XIII, qui lui succéda, s'étant aliéné par son attitude hautaine la noblesse romaine, dut s'enfuir à Capoue, à la suite d'une révolte fomentée par le préfet de Rome. Othon avait là une trop belle occasion d'humilier les Romains pour ne pas intervenir, et il revint encore une fois vers Rome pour y réinstaller Jean XIII que les Romains épouvantés à la nouvelle de l'arrivée d'Othon rappelèrent eux-mêmes. Néanmoins l'empereur ne crut pas devoir laisser impuni l'exil du pape, et douze des principaux habitants de la ville payèrent de leur tête l'émeute qui avait renversé le gouvernement pontifical. Othon réjouit le retour de Jean XIII par la restitution de Ravenne et autres villes reprises à Bérenger. Le pape exprima sa gratitude à son impérial défenseur, en couronnant son fils Othon II, le jour de Noël, 967.

Celui-ci, pendant son règne, retourna en Italie en 981, remit Benoît VII sur le trône pontifical. Profitant des embarras d'Othon occupé en diverses guerres, Romains, Italiens, s'étant soulevés, avaient constitué leurs villes en cités libres; à Rome, Benoît VI, emprisonné au château S. Ange, y avait été étranglé, après un an, 3 mois, 11 jours de pontificat, et l'antipape Boniface VII lui avait été substitué. Othon II, redevenu libre, vint donc rétablir le pouvoir de Benoît VII, successeur de l'infortuné Benoît VI. Il prit Naples, Salerne, Tarente, puis, après divers échecs, vint mourir à Rome, à l;âge de 28 ans. Ensevelis sous le portique de l'ancienne église de S. Pierre, ses restes mortels furent transportés dans les grottes de la basilique vaticané lors de son élévation; l'urne de porphyre qui les contenait est devenue aujourd'hui le baptistère de l'église actuelle.

Othon III, fils et successeur d'Othon II, fit élire, après le pontificat de Jean XV, son parent Bruno, qui prit le nom de Grégoire V. C'est le premier pape allemand; élu le 30 mai 996, à l'âge de 24 ans. Il couronna dès le lendemain, en la fête de la Pentecôte, Othon III du diadème impérial, et le déclara protecteur de l'Eglise. Puis, en un concile tenu en la présence de l'empereur, il aurait dit ou décrété que seuls les Allemands auraient le droit d'élire le roi des Romains qui, couronné par le Pape, porterait ensuite le titre d'empereur et d'Auguste. Il n'en fallut pas davantagé pour provoquer une émeute dans Rome, dès que l'empereur fut retourné en Germanie. Crescenzio Numentano, consul de Rome, dirigea la révolte, et en 997, Grégoire V dut s'enfuir à Pavie, tandis que l'antipape Jean XVII était intronisé sur les bords du Tibre. A la tête d'une armée, Othon III vint ramener à Rome son parent, en 998, faisant périr Crescenzio et ses conjurés, et mutiler l'antipape qui succomba peu après.

A 27 ans, Grégoire V était mort. Au premier pape allemand succéda le premier pape français, en la personne de Sylvestre II, ancien précepteur de l'empereur Othon III qui usa de toute son influence pour le faire élire. Othon III était à peine retourné en Allemagne, en 1001, que la haine des Romains contre la race germanique les porta à se soulever encore, parce que Rome avait des gouvernants allemands. Othon revint, mais presque sans suite, croyant que sa seule présence en imposerait. Cruellement déçu, il fut assiégé dans son palais d'où il fut délivré par Ugo, marquis de Toscane, et Henri, duc de Bavière, qui trompant le peuple par des pourparlers permirent à l'empereur et au pape de prendre la fuite.

Résolu de venger les injures que lui avaient été faites, Othon III retourna à la tête d'une armée et punit largement les insolences romaines, mais il mourut bientôt à Paterno, le 17 janvier 1002, empoisonné par la veuve de Crescenzio.

Henri II, le boiteux, cousin et successeur d'Othon III, appelé à son tour par Benoît VIII, que l'antipape Grégoire avait forcé à fuir, s'achemina vers Rome pour y venger les droits méconnus du S. Siège. Benoît VIII le couronna dans S. Pierre, le 14 février 1014, ainsi que sa femme, sainte Cunégonde. Annulant le décret d'Othon qui portait atteinte à la libre élection du pape, il se contenta d'exiger que sa consécration n'eût lieu qu'en présence des ambassadeurs impériaux, et cela pour empêcher que les Romains ne soulevassent quelque tumulte. Ce fut en cette circonstance qu'il invita Benoît VIII à faire chanter le *Credo* dans Rome où l'on se contentait jusqu'alors de le réciter.

En 1019, le Pape retourna en Allemagne pour demander des secours contre les Grecs qui s'étaient emparés de certaines parties du patrimoine de S. Pierre. Reçu à Bamberg par Henri II, il repassa les Alpes avec l'empereur et le rejoignit au Mont Cassin quand, après avoir défait les Grecs, celui-ci vint enrichir de ses générosités le monastère bénédictin. Il mourut saintement le 15 juillet 1024; son successeur, Conrad II, le Salique, devait venir à son tour rappeler les Romains au respect du successeur du Prince des apôtres.

En dehors de son premier voyage en Italie qui, en 1026, avait pour but de recevoir la couronne des mains de Jean XX, à Milan ou à Côme et d'être, en 1027,—26 mars jour de Pâques,—couronné à Rome empereur d'Occident, Conrad en entreprit un second en 1037 pour pacifier l'Italie, et rétablit sur le trône pontifical Benoît IX, déposé par les Romains, 1038.

Henri III, successeur de Conrad, voulant mettre un terme au schisme qui désolait Rome, fit réunir un concile à Sutri, en sa présence; Grégoire VI y renonça au souverain pontificat. Henri y fit élire Clément II, son chancelier, saxon d'origine, et après fait couronnér le pape dans S. Pierce, le jour de Noël, 1046, y avait reçu lui-même la couronne, ainsi que sa femme Agnès d'Aquitaine, en la même solennité. Il repartit pour l'Allemagne, emmenant avec lui le pape démissionnaire pour empêcher les Romains d'essayer de le remettre sur le trône d'où il était descendu.

Clément II n'ayant vécu que neuf mois et sept jours, le clergé et le peuple romains envoyèrent des ambassadeurs à Henri III pour qu'il indiquât celui qu'ils devaient élire. Il désigna le bavarois Pappone qui prit le nom de Damase II : 23 jours après son élection, il était mort. L'empereur fit élire son parent Bruno de Lorraine, évêque de Toul, qui ne regardant le choix de l'empereur que comme une simple recommandation, vint à Rome demander au clergé et au peuple de procéder en toute liberté à l'élection. Elle lui fut favorable, et il devint S. Léon IX. Sous son règne les Allemands n'eurent pas à intervenir en Italie. Mort en 1054, l'empereur désigna aux suffrages des Romains, son parent Gebeard d'Inspruck, évêque d'Eichstett, qui se rendit à Rome où il fut élu sous le nom de Victor II.

En fait, l'élection romaine n'était que l'enregistrement du choix impérial, et l'on devine la révolte intime des âmes des électeurs dans cette abdication périodique de leur liberté. A la mort d'Etienne X, les Romains, dit l'histoire, firent demander à Henri IV la permission de nommer pape Gérard de Bourgogne,

évêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II. Or, à cette date, 1058, Henri IV, n'ayant que huit ans, règnait sous la tutelle de sa mère, Agnès d'Aquitaine, disputée par les oncles de l'enfant, les ducs de Saxe et de Bavière, ce qui mettait le choix du pontife romain au pouvoir de toutes les intrigues allemandes.

A la mort de Nicolas II, 22 juillet 1061, Henri IV n'avait que onze ans; les Romains, se reprenant, procédèrent à l'élection d'Alexandre II, en pleine liberté et sans attendre le placet impérial.

Agnès d'Aquitaine et son jeune fils, sous l'impulsion des conseillers allemands refusant de reconnaître un pape élu en dehors de leur influence, imposèrent l'antipape Honorius II qui, suivi des troupes germaniques que lui donna la cour impériale, se porta vers Rome pour s'y introniser par la force. Vaincu par les Romains, Honorius II et ses Allemands durent battre en retraite, et, dans un concile tenu à Mantoue en 1067, Alexandre II le dégrada publiquement.

Quelques années plus tard commençait la fameuse lutte entre Rome et l'Empire, dans laquelle celui-ci devait expier ses insolentes prétentions par une humiliation sans précédent.

En 1073, Grégoire VII, élu pape, se contentait d'annoncer son élection à Henri IV; ce fut la dernière fois que les pontifes romains firent cette démarche. Inutile de rappeler ici la fameuse question des Investitures qui fut la grande querelle entre Grégoire VII et Henri IV, les factions Guelfes (papalins) et Gibelins (impériaux). Irrité de se trouver en présence d'un pape qui défendait avec une indomptable énergie les droits de l'Eglise, Henri IV essaya de faire empoisonner Grégoire VII, tandis qu'il célébrait la messe à S. Marie Majeure. En 1076, Henri fut excommunié ; le 13 mai 1077, les électeurs de l'empire nommèrent le duc Rodolphe roi de Germanie, et Grégoire VII envoya à l'élu une couronne avec l'épigraphe : *Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodulpha.* La comtesse Mathilde prit les armes pour la défense des droits de l'Eglise. A Canossa, Henri IV s'humilia.

Une nouvelle rébellion suivit bientôt, une seconde excommunication lui répondit, et en défi, Henri opposa à Grégoire VII l'antipape Clément III, puis il vint assiéger Rome en 1081, 1082, d'où Robert Guiscard vint le chasser. Gréroire VII mourut à Salerne le 25 mai 1085.

Henri V, fils d'Henri IV, ne se montra pas moins impie que son père à l'égard du Pontife romain.

Pascal II ayant, dans le concile de Guastalla, 22 octobre 1106, et dans celui de Bénévent, 1108, condamné les investitures impériales, Henri V, réunissant un synode, y condamna à son tour les condamnations pontificales,puis, se faisant précéder de ses ambassadeurs escortés par une armée, il se rendit en Italie à l'éffet de demander au Pape de le couronner, comme l'avaient été ses prédécesseurs. Pascal II ayant refusé d'accéder à ses désirs avant qu'il ne renonçât publiquement aux investitures ecclésiastiques, Henri le fit enlever, en pleine basilique S. Pierre, avec de nombreux cardinaux, évêques et prêtres, et le fit conduire prisonnier dans le chateau de Tribico, sur le mont Soracte, sans que nul évêque allemand, à la seule exception de Conrad, archevêque de Salisbourg, protestât contre un tel attentat. Prenant, en cette circonstance, le parti du pape, les Romains massacrèrent grand nombre d'Allemands, mais, vaincus par les forces supérieures de l'armée impériale, ils durent subir les violences de l'ennemi.

Après 50 jours de captivité, Pascal II, ému du triste sort de ses compagnons d'infortune, fit une sorte de compromis avec l'empereur au sujet des investitures. Henri ramena à Rome le pape, qui le couronna le 13 avril 1112. Redevenu libre, Pascal, à la demande des évêques, revoqua les concessions qu'il avait faites et excommunia l'empereur.

Dans sa haine, Henri V, qui dans le cours de son règne opposa trois antipapes à Pascal II, un antipape à son successeur Gélase II, un dernier antipape à Honorius II,redescendit en Italie, dès que ses affaires le lui permirent, pour s'emparer

des domaines laissés au S. Siège par la comtesse Mathilde. Entrant dans Rome en vainqueur, il en chassa Pascal II, qui mourut peu après (1118). L'insolence des Allemands força son successeur Gélase II à se refugier en France, où il mourut à Cluny, le 29 janvier 1119. Pour punir la France d'avoir donné asile aux papes, pendant ses démelés avec eux, Henri lui déclara la guerre.

Le règne de Frédéric Barberousse qui succéda à Lothaire II fut loin d'amoindrir les vieilles animosités entre Romains et Allemands.

Lors du couronnement de cet empereur par Adrien IV, dans la basilique S. Pierre, le 18 juin 1155, des rixes sanglantes entre les habitants de Rome et les soldats allemands en attristèrent les fêtes.

Toujours vaincus, jamais domptés, les peuples d'Italie refusant de reconnaître la domination brutale des Allemands, Fréderic revint chez eux en 1158, et força certaines villes à lui prêter serment. Délivrées de sa présence, elles se révoltèrent encore; Frédéric assiégea Milan, déclarant confisqués tous les biens des Milanais, et leurs personnes, esclaves. Alexandre III, contre lequel l'empereur devait susciter quatre antipapes, obligé de quitter Rome, se réfugia à Anagni, d'où il excommunia Frédéric. Heureux de profiter de l'occasion, les Milanais se révoltèrent, battirent les impériaux à Lodi, mais bientôt la fortune des armes leur étant contraire, Frédéric vint de nouveau assiéger leur ville qu'il prit par la famine, en fit raser les maisons, moins les églises, et semer du sel sur les ruines; en même temps, Bologne, qui avait résisté, fut démantelée, et Gênes effrayée se soumit, tandis que Alexandre III se réfugia en France. Retourné à Rome, Alexandre III s'y vit aussitôt assiégé par Frédéric, 1166, qui l'obligea à s'enfuir à Bénévent. Il fallut que la peste vînt décimer l'armée allemande pour que Rome en fût délivrée.

Quelques années plus tard, 1172 ou 1173, deux armées allemandes firent irruption en Italie: l'une sous les ordres de Christian, archevêque de Mayence, saccagea beaucoup de villes appartenant au domaine de S. Pierre; l'autre, conduite par Frédéric, vint mettre le siège devant Alexandrie construite en 1168, par les villes lombardes alliées contre la domination germanique, et qui lui avaient donné le nom d'Alexandre III. Bien que les impériaux l'appelassent ironiquement *la cité de paille*, ils ne parvinrent point à s'en emparer. Ce fut dans cette guerre qui se prolongea longtemps que les Milanais détruisirent la cavalerie allemande, le 29 mai 1176, le doge de Venise Ziani, la flotte impériale, et fit prisonnier Othon, fils de l'empereur. Enfermé lui-même dans Pavie, Frédéric n'eut plus d'autres ressources que celle de négocier la paix. Les ambassadeurs allèrent la solliciter auprès du pape Alexandre III, à Anagni. La ratification solennelle s'en fit à Venise le 24 juillet 1177, devant les portes de la basilique S. Marc, où Frédéric, versant des larmes hypocrites, baisa les pieds du Pontife. En 1185, à Vérone, Urbain III lui reprocha d'avoir manqué à sa parole, en retenant encore le patrimoine de la comtesse Mathilde, qu'il avait promis de restituer, et en ayant volé les biens des évêchés, des monastères dont il avait chassé les religieux, sous prétexte de les réformer.

Son fils Henri VI fut la terreur des Siciliens.

Othon IV, après avoir juré, lors de son couronnement par Innocent III, en 1204, de conserver et de défendre les droits du S. Siège, se hâta de les violer, en s'emparant de Viterbe, d'Orvieto, d'une partie des Pouilles, si bien que le pape le déposa après l'avoir excommunié.

La bataille de Bouvines, en 1213, le punit de son parjure.

Couronné à Rome par Honorius III, le 22 novembre 1220, Frédéric II fit tous les serments prêtés par ses prédécesseurs, et à leur exemple, les viola tous.

Bien qu'il eût épousé Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, ce qui semblait devoir l'inviter à réaliser le vœu qu'il avait fait d'entreprendre une croisade, Frédéric II s'établit à Naples, d'où il entreprit de s'emparer des villes d'Italie. Mis en demeure par Grégoire IX de tenir sa promesse, il s'y

refusa et fut excommunié. La vengeance impériale suscita contre le pape la faction des Frangipani, et Grégoire dut se réfugier à Pérouse.

Finalement, Frédéric II partit de Brindisi pour la croisade, se couronna lui-même dans Jérusalem, où il ne fit que trahir les intérêts de la chrétienté.

Pour le punir, Grégoire IX fit alliance avec les Milanais pour lui enlever le royaume de Naples,mais Frédéric, retour de Palestine, défit cette armée.

En 1237, en une nouvelle expédition en Italie, une nouvelle violation des droits de l'Eglise lui valut une autre excommunication. Frédéric y répondit en chassant tous les moines des Siciles et défendit à ses sujets de conserver le moindre rapport avec le pape. C'était une excommunication impériale.

Dans le but d'ajouter encore la sanction de l'Eglise aux censures portées par lui, Grégoire IX convoqua un concile à Rome, en 1240; mais Frédéric, son fils Henri, aidés des Pisans, donnèrent la chasse sur mer aux cardinaux, évêques, abbés qui s'y rendaient et les noyèrent impitoyablement. Grégoire IX en mourut de douleur en 1241.

Après le pontificat de 17 jours de Célestin IV, un interrègne de 18 mois, Innocent IV, ami de l'empereur, fut élu, et une paix jurée le 31 mars 1244 entre le pontife et Frédéric semblait promettre la fin des calamités. L'espoir s'évanouit bientôt devant la mauvaise foi germanique, si bien que, dès l'année suivante, 1245, Innocent IV dut se réfugier en France où il convoqua le concile de Lyon; Frédéric y fut encore une fois excommunié.

Conrad IV, son fils, héritier de ses perversités, le fut également de ses excommunications pour s'être emparé lui aussi des possessions de l'Eglise.

En 1328, Louis V, profitant du séjour des papes à Avignon, vint à Rome pour y faire élire l'antipape Nicolas V et se faire couronner par lui dans S. Pierre. Là il promulgua un décret déclarant que les empereurs n'avaient plus besoin désormais de la confirmation pontificale.

Trois papes l'excommunièrent successivement; Jean XXII, Benoît XII, et Clément VI, celui-ci dans la cérémonie du Jeudi Saint, l'an 1346.

Qui ne sait que, lorsque, pour contre-balancer la prépondérance allemande qui menaçait l'équilibre européen, les Français, les Anglais, les Vénitiens, les Suisses, les Milanais, contractèrent avec le pape la ligue sainte signée à Cognac, Charles V déclara immédiatement la guerre à Clément VII, et qu'il en résulta le fameux sac de Rome qui, pendant deux mois, fut livrée au pillage par une armée de bandits allemands, presque tous luthériens, qui se réunirent ensuite dans l'une des chapelles du Vatican où, revêtus des insignes cardinalices pillés ça et là, déposèrent sacrilègement Clément VII et lui donnèrent Luther pour successeur. Pendant ce temps, Clément VII enfermé dans le château S. Ange, où il resta 7 mois, était si jalousement emprisonné qu'une femme, mue de compassion, lui ayant fait parvenir un peu de laitue, fut pendue pour cet acte de charité. 400,000 écus d'or payèrent une capitulation qui lui imposa bien d'autres conditions fort dures; encore, ne retrouvant pas sa liberté, dut-il se déguiser en marchand pour aller dans Orvieto chercher un refuge contre l'insolence et la barbarie des Allemands. Lors de sa paix avec Charles V, Clément VII le couronna empereur; ce fut le dernier pape qui posa le diadème impérial sur une tête allemande.

En 1706, sous Clément XI,les *Tedeschi* vinrent dévaster les provinces de Bologne et de Ferrare.

On connaît l'attitude de Joseph II à l'égard de l'Eglise, et qui a été enregistrée par l'histoire sous le nom de joséphisme.

Dans sa bonté, Pie VI entreprit le voyage de Vienne pour ramener l'empereur à de meilleurs sentiments; il obtint beaucoup de promesses, et l'avenir lui persuada que l'âme germanique ne se croit jamais tenue de les observer.

Le 14 juin 1800, ce fut Marengo, le 9 février 1801, ce fut la paix de Lunéville; le 6 août 1806, par une circulaire secrète, François II abdiqua la couronne germanique, déclarant éteinte la dignité d'empereur de l'Empire romain. Ainsi

finit-elle après 1006 ans d'existence, depuis le jour où S. Léon III, en 800, avait couronné Charlemagne. L'empire d'Autriche naquit. Le nom changeait, l'âme restait la même; aussi le XIXe siècle vit-il les soulèvements périodiques des provinces italiennes que le Congrès de Vienne,—1815,— avait remises sous le joug des *Tedescbi*, jusqu'à ce qu'elles fusses libérées. Leur complète délivrance a été le motif qui a poussé l'Italie à se mettre à côté de l'Entente.

Aussi, quand au lendemain de la récente invasion allemande, les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Autriche, son intervention a été fêtée avec enthousiasme, car l'ennemi séculaire avait un adversaire de plus.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Culture latine et teutonne. par Alp.. GAGNON.—Cette brochure, comme son titre l'indique, établit la supériorité de la civilisation latine sur la civilisation teutonne. C'est donc une bonne brochure. L'auteur rappelle à grands traits l'histoire de ces deux civilisations, il nous les montre se développant l'une à côté de l'autre depuis les temps de l'Empire romain jusqu'à nos jours. Chez les latins fleurissent les arts et les sciences, apparaissent en tout genre des monuments incomparables, les mœurs se polissent; chez les teutons, la barbarie paraît immortelle, malgré les progrès des dernières années dans les sciences appliquées et dans l'industrie. Les deux civilisations, toujours rivales, entrent enfin dans une lutte gigantesque, qui est la grande guerre. L'enjeu de la bataille, M. Gagnon nous le fait très clairement voir, ce n'est pas seulement une conquête matérielle, ce n'est pas seulement une conquête territoriale, c'est la civilisation latine, et c'est la civilisation chrétienne qui s'y incarne. La brochure de M. Gagnon est à lire. Il importe que nous sachions bien ce que vaut notre culture et ce que vaut la culture allemande, que nous sachions bien ce que nous défendons et ce que nous combattons. Les faits apportés par M. Gagnon sont probants; le parallèle qu'il établit est lumineux. De plus, ce qui ne gâte rien, le style de M. Gagnon est sobre, élégant, clair et précis, et donc bien français ; l'auteur est lui-même un exemple vivant de la belle culture latine.—C.L.

Almanack de la Langue française. (1)—On a déjà dit tant de bien de cet almanach qu'il est difficile de rien ajouter à sa louange. Et pourtant, on ne peut le laisser paraître sans répéter, avec tous ceux qui l'ont apprécié, qu'il est digne de ses devanciers (comme si cette fidèlité à l'idéal n'était pas de rigueur dans pareille œuvre). Ajoutons à ce compliment presque banal, l'éloge de l'heureux choix des sujets qui y sont traités, tous du terroir, bien entendu,celui des auteurs distingués qui ont signé, et le charme qui se dégage de la lecture de ces pages imprégnées du plus pur patriotisme. Il y a en outre dans ce recueil, de dimensions pourtant assez modestes, une mine de renseignements utiles pour les personnes de toute catégorie, les historiens, les ménagères, les amateurs de légendes, les pédagogues et les chasseurs. Avis à tous ces Messieurs et Dames de se procurer au plus tôt ce précieux almanach, dont la collection formera plus tard un arsenal aussi commode que redoutable contre les assauts de l'anglicisation. L.

Almanacb Rolland, 1918 (2). Cet almanach est digne de ses prédécesseurs. La collection vaut qu'on la conserve à cause des matières d'un intérêt général et des renseignements utiles qu'elle contient. f. A.

1—Se vend 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, $10 le cent, $75 le mille, plus les frais de port (22 sous la douzaine).

2—En vente chez tous les libraires. Prix, 15 sous, franco, 20 sous.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII FEVRIER 1918 No 2

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE D'OCCIDENT

I. De Léon III à Grégoire VII (*Suite*)

Cependant la dynastie carolingienne marchait rapidement vers sa ruine. Elle y était menée par les mêmes causes qui avaient détruit la dynastie mérovingienne, querelles de famille, guerres fratricides ou parricides, détestable coutume, en vertu de laquelle le père réglait de son vivant le partage de ses domaines entre ses fils; ce qui déchaînait fatalement des conflits entre les héritiers, et mettait l'anarchie dans tout l'Empire (1). A la mort de Lothaire (28 septembre 855), ses trois fils, Louis II (couronné empereur), Lothaire II et Charles de Provence entrèrent chacun en possession de la part d'héritage que leur père leur avait assignée; mais Charles étant mort (863), ses deux frères se partagèrent son domaine. Il y avait cependant encore quatre monarques carolingiens : Louis-le-Germanique, dominant sur les contrées à l'est du Rhin, Charles-le-Chauve régnant sur l'ouest, Louis II en Italie, Lothaire II en Provence et dans le sud de l'ancien royaume de Bourgogne. Chacun d'eux

1—"Ce n'est pas sans quelque peine que les successeurs du grand carolingien voyaient son héritage s'en aller en morceaux. Réunis en congrès à Mersen au printemps de 851, les trois fils de Louis-le-Débonnaire avaient réaffirmé l'unité de l'Empire. Dans l'espoir de la maintenir ils avaient déclaré "que les sujets d'un roi, s'ils étaient victimes d'une grave injustice, pourraient réclamer l'intercession d'un autre roi; mais ce fut simplement une cause de nouveaux troubles. Plusieurs grands du royaume de Charles-le-Chauve s'adressèrent ainsi à Louis-le-Germanique, lequel en profita pour envahir les états de son frère, tandis que Charles était occupé à combattre les Normands." (Lav. et Ramb. I. p. 392). Que voulez-vous? On ne pouvait allier l'intérêt privé et familial avec les intérêts généraux d'un Empire.

n'avait qu'un souci, garantir à ses enfants la succession paternelle et même l'accroître, si possible, aux dépens du voisin (1).

En 870 "il est évident que l'unité de la monarchie carolingienne ne pourra être restaurée: les différents royaumes sont trop distincts pour que, même réunis sous un chef, ils puissent abdiquer leur individualité et former de nouveau un Etat unique (2)". (Lav. et Ramb. I p. 393).

En 885 pourtant, par suite de combats heureux et de la mort de ses rivaux, Charles-le-Gros réunissait sous son sceptre toutes les parties de l'ancien empire de Charlemagne. Mais sa lâcheté dans la lutte contre les Normands et sa préoccupation d'assurer son héritage au bâtard Bernard causaient sa perte. A la diète de Tibur (nov. 887), il était déposé et le démembrement de l'Empire consommé.

Arnulf, duc de Carinthie, qui avait donné le signal de la révolte, "eut l'ancien royaume de Louis-le-Germanique. Les Francs occidentaux choisirent pour roi le comte Eudes, fils de Robert-le-Fort, que finit par reconnaître Rainulf, comte de Poitiers, le principal seigneur d'Aquitaine. Louis l'Aveugle, fils de Boso (beau-père de Charles-le-Chauve), se trouva roi de Bourgogne cisjurane ou Provence (janvier 890); Rodolphe, chef de la famille rivale des Welfs,

---

1—C'est ainsi que par la convention de Maestricht (août 870) Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve se subdivisèrent l'héritage de Lothaire II (mort en 869), que leur neveu, Louis II, successeur légitime du défunt, était impuissant à défendre, absorbé qu'il était par les affaires d'Italie.

2—"En 395 (date de la mort de Théodose) il y avait en Occident un grand Empire où les nationalités étaient confondues comme les individus. Il y avait l'unité. En 800 il y avait en Occident un grand Empire où les nationalités, groupées dans les cadres géographiques renouvelés par l'invasion, commençaient à se connaître; mais un chef unique, appuyé sur l'Eglise et sur une hiérarchie bien surveillée, commandait; il y avait donc une unité d'une autre espèce, mais il y avait encore une unité. En 843 (date où les trois fils de Louis-le-Débonnaire, successeur de Charlemagne, Lothaire, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve se partagèrent la succession de leur père), il y a trois royaumes qui vont se diviser et se subdiviser. Les princes carolingiens ne s'entendirent pas mieux pour l'administration commune de l'Empire, quand ils en possédèrent chacun un tiers, qu'ils ne l'avaient fait auparavant. L'aristocratie laïque gagna beaucoup à ces luttes entre frères; les rois ayant un besoin pressant les payaient en droits, en terres. Les Caroglinies s'affaiblissaient ainsi d'année en année, se dépouillaient de leur autorité, se ruinaient matériellement et moralement, tout comme les Mérovingiens. Loin de pouvoir prendre en main le gouvernement général de l'Empire, chacun d'eux n'était même plus le maître chez lui et passait son temps à y combattre des rebelles." (Lavisse et Rambaud I pp. 387, 389).

également alliée à celle des Carolingiens, se fit reconnaître roi de la Bourgogne transjurane (Franche-Comté et Suisse occidentale), avec Saint-Maurice pour capitale. Bérenger de Frioul et Gui de Spolète se disputèrent la couronne d'Italie. Le second se fit couronner empereur le 21 février 891." (Lav. et Ramb. I p. 424).

C'est au partage de 887 qu'il faut faire remonter l'origine des grands états européens, fondés sur les ruines de l'Empire de Charlemagne, de cet Empire qu'on peut sans doute dénommer Empire des Francs, mais non empire français ou empire allemand, au sens que nous donnons aujourd'hui à ces deux derniers qualificatifs (1).

Au milieu de ces dissensions intestines entre princes carolingiens que devenait la Papauté? Elle en profitait pour s'affranchir de toute dépendance, et devenir l'incontestable distributrice de la couronne impériale. Dès l'année 847 Léon IV se faisait consacrer avant tout assentiment impérial, ce qui ne l'empêchait pas de couronner Louis II empereur en 855.

Malheureusement le défaut d'union entre les héritiers de Charle-

---

1—Jusqu'en 887 il n'y avait eu qu'une France orientale, sise à l'est du Rhin, et une France occidentale, située à l'ouest du même fleuve. Sur le vieux sol gaulois Eudes 1er sera continué par Robert 1er, Hugues-le-Grand, Hugues Capet. En face des milliers de seigneurs féodaux, qui se seront partagé le royaume, et dont quelques uns (tels que les ducs de Normandie, de Bretagne, de Champagne, de Bourgogne, etc...) ne seront pas moins puissants que le duc de l'Ile de France, le roi capétien fera bien pauvre figure. A un moment, quand les Plantagenets d'Outre-Manche lui auront pris les plus beaux fiefs de son territoire, sa couronne sera gravement compromise. Malgre tout il durera, soit par la guerre, soit par la diplomatie, soit par les alliances, et aussi secondé par la Providence, qui aime les Francs, et qui ne veut pas permettre qu'ils soient absorbés par la puissance anglaise; il sortira victorieux du conflit avec l'étranger, il matera ses rivaux de l'intérieur, il deviendra le plus grand propriétaire de son royaume, il fera l'unité parmi ses sujets; enfin il créera ce royaume de France, qu'on aimera à proclamer le royaume des lys, le plus beau après celui du Ciel, et qui deviendra, au 17ème siècle, le plus puissant de la terre.

En Allemagne on n'arrivera jamais à une unification aussi complète qu'en France; l'esprit particulariste et féodal y sera indéracinable. La dignité impériale, dont ses souverains seront devenus héritiers, loin d'y favoriser l'unité, ne fera qu'y propager la division.

Cependant les maisons de Saxe, de Franconie, de Souabe, succédant à celle d'Arnulf, y réprimeront avec succès les brigandages des féodaux. Avec les grands Hohenstaufen, Barberousse et Frédéric II, les beaux jours de Charlemagne sembleront revenus. Mais leurs scandaleux empiètements sur le domaine ecclésiastique causeront leur ruine. Dans la querelle du sacerdoce et de l'Empire, c'est l'Empire qui sera le vaincu. Durant cette longue période de l'interrègne, qui suivra la chute de Frédéric II, une certaine anarchie mitigée, fruit des rivalités incessantes entre les princes, s'établira en terre germanique et y restera plus ou moins endémique.

magne avait d'autres effets beaucoup moins désirables: il livrait presque sans défense l'Empire aux incursions des ennemis extérieurs, Normands, Danois, Slaves, Arabes. L'Italie avait sa large part du fléau. Comme aux cinquième et sixième siècles le pape restait sa seule Providence.

Monté sur le siège apostolique, juste une année après que les Sarrasins étaient venus outrager l'apôtre Pierre jusque dans sa basilique, Léon IV se montrait digne de son vaillant prédécesseur, Léon-le-Grand, devant qui Attila avait reculé. "Il était né romain, dit Voltaire. Le courage des premiers âges de la République revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monuments de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle (1)".

Il employait toute son énergie et toutes ses ressources à prévenir le retour des pirates. Non content de fortifier la Ville éternelle (2) et plusieurs autres cités, il soulevait contre eux les seigneurs italiens et francs. Ce prédécesseur d'Urbain II avait presque les accents d'un Pierre l'Ermite. "Déposez toute crainte, écrivait-il à ceux qu'il poussait à la croisade, combattez avec courage contre les ennemis de la foi et les adversaires de toute religion. Le Tout-puissant sait que, si quelqu'un de vous meurt, c'est pour la vérité de la foi, pour le salut de la patrie et la défense du christianisme. C'est pourquoi il lui décernera la récompense céleste."

Toutefois ni les efforts de Léon IV, ni ceux de l'empereur Louis II, qui, en 866, ordonna la levée en masse des Alpes au Vulturne, ne mirent un terme aux ravages des disciples du prophète mecquois. Délogés de leur château-fort de Bari en 871, ceux-ci ne tardèrent pas à revenir dans les riches cités maritimes de la Campanie, y étant appelés par les habitants de cette province pour résister aux Francs. "Les neuf cents moines du Vulturne furent égorgés, le célèbre couvent Cassin brûlé. En 875 on ne put ni moissonner, ni ensemencer la campagne romaine. En 880 les envahisseurs s'établissaient sur les bords du Garigliano et de là ravageaient toute la région centrale de l'Italie. Les Sarrasins, dit le chroniqueur Benoît du Mont So-

1—*Essai sur les mœurs*, chap. 28.

2—On sait que pour mettre Saint-Pierre à l'abri, il entoura de murs le faubourg du Vatican, d'où lui est resté le nom de *cité Léonine*.

racte, régnèrent pendant trente ans dans l'Empire romain; le pays fut réduit en désert. En 889, chassés du midi, ils se fixaient plus au nord, à Fraxinetum sur le golfe de Saint-Tropez, poste dangereux, d'où leurs bandes pouvaient s'élancer soit dans le bassin du Rhône, où les traces de leurs établissements et colonies sont aujourd'hui encore nombreuses, soit dans le bassin du Pô. Les passages des Alpes étaient à eux; ils interceptaient les communications entre la France et l'Italie, et, au Xe siècle, y arrêtaient les marchands et les pèlerins (1)."

Au milieu de tant de désastres le pape se rappelle qu'il est le distributeur du diadème impérial; il s'en sert comme d'une amorce pour amener des auxiliaires en Italie. Jean VIII l'offre successivement à Charles-le-Chauve, à Charles-le-Gros, à Louis-le-Bègue. Dans le même but Jean X le donne à Bérenger de Frioul. Malheureusement chaque nouvelle attribution de la couronne enviée est l'occasion de jalousies implacables et de conflits entre princes, qui déchaînent de nouveaux malheurs sur la pauvre Italie et la chrétienté entière (2). N'est-ce pas Bérenger de Frioul qui appelle les Hongrois dans la Péninsule (924) pour se venger de Rodolphe de Bourgogne, qu'une coalition de seigneurs lui oppose comme candidat au titre d'empereur? Sa trahison ne l'empêche pas d'être assassiné la même année à Vienne. Rodolphe l'ayant remplacé dans le rang suprême est renversé trois ans après. Avant eux Lambert de Spolète et Louis de Provence avaient eu un sort non moins triste et un règne non moins éphémère. "Ainsi cette dignité impériale si recherchée semblait être pour tous ceux qui y atteignaient une cause de ruine et de mort." De plus, elle était devenue insignifiante. Du moment qu'aucun prince ne pouvait s'imposer à ses collègues, le titre impérial n'ajoutait rien à son influence; ce n'était qu'un hochet vide de sens.

1—Lavisse et Rambaud (I pp. 420 et 534). "A tous ces maux s'ajoutèrent les invasions hongroises; des villes entières furent ruinées; en 924, des habitants de Pavie 200 seulement survivent; la Toscane est pillée; Rome même est attaquée. Ce n'est que vers 942, après plusieurs combats aux environs de la Ville, que les Hongrois disparaissent enfin du centre de l'Italie."

2—Parceque Charles-le-Chauve leur a été préféré, son frère Louis-le-Germanique et son neveu Louis-le-Jeune envahissent ses états, tandis que lui-même est occupé à batailler contre les Normands.

Mais c'était un hochet brillant et convoité. Rien d'étonnant que les ambitions aient cherché a accaparer la puissance qui en disposait. De là cette lamentable décadence de la Papauté qui se prolongea pendant un long siècle, pendant ce *siècle de fer*, qui aurait certainement mené l'institution du Christ à la ruine, si celle-ci n'était protégée par l'immortelle promesse : "Ayez confiance; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Nous ne faisons pas difficulté de reconnaître que le pouvoir et les privilèges temporels dont il était investi sont pour beaucoup dans cette humiliation du siège apostolique. Assurément si, au 10ème siècle, la succession de l'ex-batelier Galiléen n'avait pas eu plus de prestige extérieur et d'avantages mondains qu'elle en avait sous Néron et Domitien, on ne se serait pas livré d'aussi furieux assauts pour s'en emparer; les barons romains n'auraient pas rivalisé avec cette rage à qui l'obtiendrait pour son fils, son protégé ou sa créature. On n'aurait pas vu un Jean XI sur la chaire de saint Pierre, et une Marozia, femme d'une vertu plus que douteuse, dominer en son nom la sainte Eglise de Dieu; on n'aurait pas eu le scandale d'un enfant de seize ans proclamé pape, et son père, le trop fameux Albéric, dictateur de Rome pendant vingt ans. L'histoire n'aurait pas enregistré la condamnation posthume de Formose, non plus que les outrages prodigués à son cadavre déterré pour ce jugement lugubre et jeté ensuite dans le Tibre, uniquement parceque de son vivant il s'était rangé du parti germanique contre la maison de Spolète.

A cause de pareils méfaits allons-nous déclarer une bévue et un malheur la fondation du pouvoir temporel des Papes? Allons-nous pour cela justifier l'acte de brigandage qui les en a dépouillés? Point du tout. Nous nous contentons de recueillir la leçon qui s'échappe de tels événements, et qui nous dit avec une singulière éloquence que la hache du bourreau est pour l'Eglise un ennemi cent fois moins dangereux que l'esprit mondain. De cet ennemi, du reste, Jésus-Christ devait triompher comme de tous les autres; après l'avoir laissé bien exercer ses ravages, pour mieux démontrer sa malfaisance, et mieux nous mettre en garde contre lui, il devait à son heure en débarrasser son Epouse aimée par l'énergie d'un Grégoire VII et de ses successeurs immédiats.

Il est vrai, comme le note Bayet (1), on juge trop les papes et les personnages romains de cette époque "d'après les invectives de Luitprand, l'évêque de Crémone, qui, partisan de l'intervention allemande, est intéressé à les présenter sous un jour défavorable." De cette série de papes éphémères et plus ou moins asservis, qui passèrent sur le trône apostolique (il en passa huit de 896 à 904) durant les soixante premières années du 10e siècle, quelques uns émergent avec honneur. Tel Jean X qui forme et dirige la ligue, grâce à laquelle les Sarrazins sont obligés d'évacuer le sud de l'Italie. "Plus tard brouillé avec Albéric, il eut encore l'habileté de triompher, et Albéric succomba au moment où il venait d'appeler les Hongrois dans l'Italie centrale." Albéric lui-même eut sans doute le grand tort de s'arroger exclusivement l'administration temporelle de Rome et de l'état pontifical; mais par ailleurs il fut vraiment un homme de gouvernement, et la nouvelle république aristocratique qu'il avait fondée n'eut pas à se plaindre de son principat. "Il ne serait même pas juste de croire qu'il ait systématiquement travaillé à l'affaiblissement de l'Eglise : loin de là, il est en rapports avec le grand réformateur du monachisme au Xe siècle, Odo de Cluny; il lui confie le soin de restaurer la discipline dans les couvents de Rome et des environs."

Malgré tout, la Papauté restait en servitude et Rome soumise à l'autorité d'un maître tout-à-fait disproportionné avec son glorieux destin. Non certes, la Ville, dont la majesté avait paru trop grande à un Constantin et à un Théodose pour qu'ils y établissent leur séjour, n'était pas pour devenir le fief d'un baron de la Romagne. Le monde chrétien gémissait de la situation déshonorante faite à son chef et à sa Capitale. De tous ses vœux il appelait le nouveau Charlemagne, qui délivrerait l'un et l'autre.

Or, à cette époque, Otto 1er, le Saxon (2), était en train d'organiser l'Allemagne. "Sa haute taille, ses yeux étincelants, sa figure imposante et colorée, sa longue barbe, l'air d'autorité qui s'accusait jusque dans ses gestes, tout en lui frappait les contemporains et impo-

---

1—Dans *l'Hist. générale* de Lavisse et Rambaud, I pp. 536, 537.

2—Arnulf, le véritable fondateur du royaume de Germanie, (en tant que distinct du royaume de France), était mort en 899. Sa succession avait été recueillie par son fils âgé de six ans, Louis l'Enfant, sous le règne duquel l'Allemagne était tombée dans une complète anarchie, et ensuite par Conrad de Franconie

sait le respect." Il avait triomphé de ces puissantes familles ducales, toujours avides d'indépendance, toujours prêtes à la révolte, qui avaient grandi au commencement du Xe siècle...

Par une grande victoire remportée sur les rives du Lech, à Augsbourg (le 10 août 955), il avait mis fin aux invasions hongroises; la même année, il avait battu les Slaves sur les bords de la Rechnitz et organisé des marches nouvelles pour tenir en bride ces nouveaux barbares. Comme Charlemagne, menant de front l'œuvre de conquête et l'œuvre des conversions, en même temps que des marches, il avait fondé des évêchés. Par lui Hambourg était devenu la métropole de la Danie sismarine (Jutland avec trois diocèses pour suffragants), Magdebourg, la capitale religieuse des pays conquis sur les Slaves dans la région de l'Elbe et de l'Oder (1). Le bruit de tant de succès avait pénétré jusqu'en Italie que l'anarchie continuait à désoler. D'instinct on se tourne vers le glorieux Saxon et on implore de lui l'ordre et la sécurité.

Ce n'est pas seulement Adélaïde, la veuve de Lothaire, désireuse d'échapper à un mariage abhorré, ce sont les Romains, ce sont les Lombards, c'est le triste pape Jean XII lui-même qui l'invitent en lui promettant la couronne impériale.

Le souverain saxon ne résiste pas à ce vœu général. Il descend en Italie, il se fait sacrer roi de la péninsule à Pavie, et le 31 janvier 962, il entre solennellement dans Rome, après avoir juré au pape de respecter sa personne et ses droits. Le 2 février suivant il était couronné empereur Auguste et successeur de Charlemagne. Un privilège, en date du 13 février 962, conforme en partie au privilège de Louis-le-Débonnaire de 817, régla les rapports du pape et de l'empereur. "L'authenticité de ce document, souvent discutée, a été

---

qui était mort en 918, sans être parvenu à affirmer son autorité. Avec ces deux derniers princes avait disparu la royauté carolingienne. Elle avait été remplacée par la maison de Saxe, qui devait régner en Allemagne de 919 à 1024. Son premier représentant avait été Henri 1er (919-936); le second était cet Otto 1er dont nous parlons (936-973). "Ainsi les Saxons triomphaient des Francs; mais les nouveaux rois, descendants de Widukind (Witikind), l'adversaire obstiné de Charlemagne, allaient recueillir tout l'héritage des traditions carolingiennes; ils devaient, à leur tour, en accepter jusqu'aux illusions, et placer sur leur tête la couronne impériale" (Lavisse et Ramb. I p. 526).

1—*Cf.* Lavisse et Rambaud. I pp. 530-532. En 967, au synode de Ravenne, tenu par Otto et Jean XIII, une bulle pontificale fera de Magdebourg une métropole, placée sur le même rang que Constantinople.

récemment bien établie. Otto confirmait les donations, qui avaient attribué à saint Pierre et à son vicaire Rome et le duché de Rome, une partie de la Sabine, de la Toscane, l'ancien exarchat de Ravenne, dans le midi certaines parties de la Campanie, avec restitution éventuelle de divers territoires de ces régions, comme Naples, Gaète, Fundi, et de la Sicile, *s'il en devenait maître avec l'aide de Dieu.* Il lui attribuait les revenus que la Toscane et le duché de Spolète payaient autrefois aux rois lombards. Par contre les papes élus ne pouvaient être consacrés qu'après avoir juré fidélité à l'empereur en présence des *missi* impériaux." (LAVISSE ET RAMBAUD I. p. 541). C'était la répétition de ce qu'avaient fait Pépin et Charlemagne. Par cet acte le Très Saint Empire Romain se trouvait transféré à la dynastie allemande (1); il devenait *le très saint empire romain germanique;* la papauté en retour devenait vassale de l'empire.

Mais à peine Otto est-il parti que Jean XII, se repentant de sa complaisance, lui suscite des ennemis de toute part. Il négocie avec le Basileus byzantin, il pousse les Hongrois à envahir l'Allemagne. Le souverain saxon revient à Rome, y entre de force cette fois, fait déposer le fils d'Albéric par un synode tenu à Saint-Pierre; il élève à sa place un laïque romain de noble naissance, qui prend le nom de Léon VIII. Nouveau soulèvement des Romains et répression sanglante. Mais dès que l'empereur allemand n'est plus là, Jean XII, qui "s'était caché comme une bête sauvage dans les forêts et les montagnes," rentre dans sa capitale et en chasse Léon VIII (février 964);il meurt trois mois après. Les Romains, ne voulant toujours pas du pontife impérial, choisissent contre lui Benoît V. "Il fallut un nouveau siège, de nouvelles luttes, un nouveau synode pour imposer Léon VIII (2)". En regagnant la Germanie Otto emmenait prisonniers l'ex-roi Bérenger et l'ex-pape Benoît V; "il laissait derrière lui des haines ardentes." A la mort de Léon VIII toutefois (965) les Romains, terrifiés par la répression de l'année pré-

---

1—Quand, à propos du sacre de Charlemagne, Bellarmin parle du transfert de l'Empire romain aux Francs (*de translatione imperii romani ad Francos*); il n'est pas tout-à-fait exact; car, nous l'avons démontré, c'était plutôt un nouvel Empire qui était créé pour Charlemagne ; l'empire carolingien différait par bien des traits essentiels de l'ancien Empire. Mais à propos du couronnement d'Otto 1er il serait très juste de parler du transfert de l'empire carolingien à la dynastie saxonne.

2—LAVISSE ET RAMBAUD I, 542.

cédente, n'osent pas s'opposer directement à l'élection de Jean XIII, le candidat impérial. Mais Pierre, préfet de la Ville, d'accord avec la noblesse et le peuple, ne tarde pas à ourdir une nouvelle conspiration, qui coïncide avec une agitation dangereuse de la part des partisans d'Adalbert, fils de Bérenger, dans le sud de l'Italie. "Cette fois encore Otto rentre à Rome ; douze chefs des régions ou capitaines du peuple ont la tête tranchée ou les yeux crevés; le préfet de la Ville est suspendu par les cheveux à la statue équestre de Marc-Aurèle, qui se dresse encore aujourd'hui sur la place du Capitole; puis on le promène sur un âne à travers les rues au milieu des huées ; enfin ou l'exile en Germanie". Voilà par quels moyens on parvenait à maintenir un pape dans la Ville éternelle à la fin de l'an de grâce 966 (1).

Avant de quitter l'Italie (en 972) et aller mourir en Allemagne l'année suivante, Otto avait installé sur le siège apostolique Benoît VI, originaire de Germanie. Mais une fois son protecteur décédé, le nouveau Pontife avait été massacré par *Crescentius*, chef d'une des principales familles de Rome. Boniface VII lui avait succédé (974). A partir de cette année 974 jusqu'en 1012 ce n'est plus qu'une lutte, où chaque faction a ses alternatives de succès et de revers, entre les Crescentius et les empereurs allemands, Otto II et Otto III. C'est à qui des deux partis élira, déposera, excommuniera le Pasteur suprême du troupeau de Jésus-Christ.

Boniface VII s'est enfui à Constantinople on ne sait trop pour quel motif, et Otto II accouru à Rome lui a donné pour successeur

---

1—A propos de la main-mise d'Otto 1er sur la Ville éternelle et le Saint Siège un chroniqueur du temps, Benoît du Soracte, nous a laissé cette plainte éloquente: "Malheur à toi, Rome, que tant de peuples ont opprimée et foulée aux pieds ! Maintenant le roi saxon t'a saisie, tes fils sont tombés sous le glaive, ta force a été réduite à rien. Ton or et ton argent ils l'emportent dans leurs bourses." Ce sera l'éternelle histoire. Attirés par l'or, l'argent, la beauté et les richesses du pays, les empereurs germaniques ne cesseront d'avoir l'œil sur l'Italie. L'Italie à son tour, lasse de ses divisions, prise du rêve de l'ancienne unité de l'Empire, se tournera vers le Teuton. Mais à peine celui-ci sera-t-il arrivé, à peine avec l'ordre aura-t-il affermi sa domination que les turbulentes cités de la péninsule soupireront après la libération; elles se révolteront dès que le César germanique ne sera plus là pour les menacer de son épée.. Celui-ci reviendra, ce sera de nouveau l'asservissement pour quelque temps, de nouveau la rebellion—de nouveau des pillages, des incendies, des massacres. — Puis, tandis que l'empereur sera occupé à s'aliéner ainsi l'Italie, à y créer des haines inexpiables, les princes germaniques profiteront de son absence pour s'assurer l'indépendance et affaiblir toujours davantage le pouvoir impérial.

Jean XIV. Mais à la mort du second Otto, survenue en 984, l'exilé est rentré dans la Ville éternelle. Il enferme son rival dans le château Saint-Ange, le torture par la faim et le met à mort. Crescentius, le fils de celui qui a fomenté la rebellion de 974, devient maître de Rome, se débarrasse de Boniface VII, ménage les susceptibilités de l'Allemagne, s'entend d'abord assez bien avec le nouveau pape, Jean XV, mais finit par se brouiller avec lui et l'exiler. A l'appel du pontife fugitif Otto III est descendu de la Germanie. De Ravenne il fait revêtir de la pourpre pontificale un Allemand, son cousin et chapelain, Bruno, lequel prend le nom de Grégoire V et donne à son royal protecteur la couronne impériale (21 mai 996). "Les deux Allemands, empereur et pape, triomphent, jugent, s'enivrent de leur gloire. Rome s'incline devant eux. Bientôt la situation change: à la fin de mai 996, l'empereur retourne en Germanie; au mois de septembre, Rome se soulève et expulse Grégoire V; puis, tandis que celui-ci invoque Otto, Crescentius se rapproche de Byzance et au pape allemand oppose un pape grec, le Calabrais Jean Philagathos. Philagothos avait dû sa fortune à Théophano (femme d'Otto II), qui l'avait fait évêque de Plaisance. Tout récemment il avait été chargé d'aller à Constantinople demander pour Otto III la main d'une princesse grecque; mais, au retour, il se laisse gagner par Crescentius et devient pape sous le nom de Jean XVI." Les Romains ne s'embarrassent point de le défendre contre Otto III reparu devant Rome en février 998; "il est arrêté tandis qu'il fuit à travers la campagne; on lui coupe le nez, la langue, les oreilles, on lui crève les yeux (1);" on le dépose dans un concile tenu au Latran, on le jette en prison. Crescentius est décapité, son cadavre pendu à une potence. Douze chefs des régions de la ville subissent la même peine.

Avec le court pontificat du savant Sylvestre II (999-1003), ami et protégé du mystique (2) et rêveur Otto III, le Saint Siège regagne

1—Lavisse et Ramb. I. pp. 552, 553.

2—Une des formes de son mysticisme consiste à ressusciter le vieux décor et les vieilles formules de l'Empire romain, "en imitant ce qui se passe à Byzance." Il écrit une constitution où il établit que l'empereur aura deux couronnes: l'une, de fer, rappelle que Pompée, César, Auguste, Trajan ont soumis le monde; une autre, d'or et de gemmes, porte cette ambitieuse légende : *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.* "Rome, tête du monde, tient les rênes du gouvernement du globe". Cortèges, triomphes, tout est soigneusement déterminé. "Quand l'empereur veut monter au Capitole, il doit d'abord revêtir des vêtements blancs au vestiaire de Jules César, puis, entouré de musiciens, il gravit le Capitole doré,

un peu de lustre. Il y a paix à Rome, concorde entre l'Eglise et l'Empire; il y a conquêtes à l'extérieur; "les limites du monde chrétien sont reculées vers l'est. La Pologne, la Hongrie se convertissent au catholicisme." Sylvestre veut réformer l'épiscopat et rendre à la papauté son prestige avec son autorité. Mais la mort d'Otto III, survenue un an avant la sienne, ruine ses projets. Jean XVIII, son successeur, retombe sous la dépendance des Crescentius.

En l'an 1012 la famille rivale des comtes de Tusculum l'emporte. "Un de ses membres devient pape sous le nom de Benoît VIII, tandis que son frère gouverne Rome avec le titre de sénateur des Romains," ménageant d'ailleurs l'Allemagne et se donnant pour le lieutenant de l'empereur. La cité de saint Pierre n'est plus qu'un fief de Tusculum. A la mort de Benoît VIII, le sénateur trouve plus simple, au lieu de faire un pape, de revêtir lui-même les insignes de l'autorité suprême dans l'Eglise de Dieu. Il se fait élire pape sous le nom de Jean XIX. Benoît IX, qui lui succède, est, lui aussi, un Tusculum, et c'est encore un membre de la même famille qui gouverne la Ville en son nom. "Rome se transforme en une caverne de brigands, où l'on pille, où l'on assassine. Benoît IX, chassé par une révolution municipale qu'ont suscitée les capitaines ou chefs des régions, s'est fait réintégrer par Conrad II (1038). Après de nouveaux troubles l'anarchie est telle qu'un moment vint où Rome eut trois papes, Benoît IX, Sylvestre III, Grégoire VI, et que le clergé romain, pour rétablir l'ordre, fit appel à Henri III (1046). La démarche était dangereuse. Henri III fit payer cher son intervention; il confisqua la papauté. Dans le synode de Sutri (déc. 1046) il fit déposer les trois papes. Puis, arrivé à Rome, il se fit céder le droit d'élection et désigna un allemand, Ludger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II. Le jour de Noël, Clément II

---

tandis qu'on l'acclame en langue hébraïque, en grec et en latin. Là, tous les assistants doivent le saluer trois fois en s'inclinant jusqu'au sol.... L'empereur résidera à Rome sur l'Aventin, entouré d'une cour nombreuse de fonctionnaires aux noms tantôt romains, tantôt byzantins, qu'un historien allemand de l'Empire ne peut se défendre de comparer à une mascarade..." (Lavisse et Ramb. I, p. 555) Enfantillage, dira-t-on sans doute, mais enfantillage qui démontre quelle fascination la grande figure de la Rome antique exerçait encore sur les meilleurs cerveaux cinq cents ans après la déchéance de Romulus Augustule.

fut consacré pape et Henri III fut couronné empereur (1). " (Lav. et Ramb. I. p. 566).

Telles étaient les vicissituides de ce mystérieux pouvoir que Jésus de Nazareth avait fondé mille ans auparavant dans un coin de la Galilée, lorsqu'il avait dit à un ignorant batelier du lac de Tibériade: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise". A peine cette Eglise a-t-elle été bâtie sur les cadavres de ses héroïques enfants, morts pour en affirmer l'entière indépendance, que les princes temporels s'acharnent à en devenir les maîtres. Les uns après les autres les Basileus de Constantinople, les rois goths et lombards, les princes carolingiens, les barons de la Ville ou des contreforts des Apemins, les empereurs germaniques, s'efforcent de la soumettre à leur bon plaisir. Ainsi voudront faire dans la suite les Philippe-le-Bel, les Henri IV, les Frédéric II, les Henri VIII, les Louis XIV, les Napoléon, les Bismarck.

Mais les martyrs n'ont point, au prix de leur sang, sauvé l'institution de Jésus des entreprises meurtrières des Césars païens pour en faire la propriété d'un roi, d'un empereur ou d'un peuple particulier, quel que puisse être le mérite de ce roi, de cet empereur et de ce peuple. L'Eglise étant le royaume où doivent s'assembler les fils de Dieu des quatre points cardinaux, abstrait nécessairement des nationalités. En se nationalisant, en devenant un bien dynastique ou seigneurial, elle cesse d'être l'Eglise du Christ. Il est désirable que son chef possède un territoire, où il soit maître absolu, parcequ'ainsi est mieux assurée sa liberté de souverain spirituel. Mais ce territoire est le patrimoine de la chrétienté; et la chrétienté entière est intéressée à ce qu'aucun potentat terrestre ne l'accapare.

La question romaine ne date pas de 1870; dès le 5ème siècle elle fut posée dans toute sa troublante acuité. Les maux que nous avons redoutés pour l'Eglise de l'usurpation piémontaise étaient précisément ceux dont voulaient la préserver les papes d'autrefois, en luttant avec tant de vigueur contre les influences indues des exarques de Ravenne, des barons féodaux et des empereurs germaniques. Si au 10ème siècle l'Eglise et la Papauté arrivèrent à une si

1—Pierre Damien, un de plus ardents partisans de la réforme ecclésiastique; a écrit : "L'empereur Henri fut nommé patrice des Romains, qui lui reconnurent dans les élections le droit de toujours ordonner le pape."

profonde déchéance, c'est présisément parceque ses chefs furent des vaincus dans une pareille lutte. Dieu permit un tel malheur sans doute pour nous montrer combien importe à la prospérité et à la vie de son Eglise l'indépendance de son vicaire. En cet âge de fer que fut le siècle dont nous nous occupons, la foi n'était pas éteinte; les saints mêmes ne manquaient pas. C'était l'époque où saint Odon fondait le monastère de Cluny et où saint Maïeul, saint Odilon, saint Hugues embaumaient l'Occident du parfum de leurs vertus et propageaient un peu partout l'austérité de la vie monastique.

Mais tant que le chef de la hiérarchie restait sous l'hégémonie de quelque Albéric, de quelque Crescentius ou d'un Otto et d'un Henri II, la simonie, l'incontinence, et cent autres désordres ne pouvaient que continuer à déshonorer l'Eglise et désoler ses fidèles; c'était heureux certes que la vie chrétienne bouillonnât encore dans les vertes oasis des couvents. Mais tout autour ce n'en était pas moins le désert avec sa morne aridité.

En d'autres termes, et pour employer une nouvelle comparaison, il fallait faire remonter cette vie jusqu'à la tête, pour que de là elle refluât dans tous les membres, et que le corps entier recouvrât sa féconde virilité.

M. Tamisier, S. J.

(*A suivre*)

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite*).

XXVIII

LA PASSION DE PAUL À JÉRUSALEM.

Le judaïsme était toujours puissant à Jérusalem, et Paul savait quelles persécutions l'y attendaient quand il y retourna au printemps de l'an 59. Mais il voulait revoir encore la Ville Sainte, qui malgré ses crimes lui était toujours chère. Il voulait revoir le tom-

beau d'Etienne, et surtout celui de son divin Maître. Ah ! que de souvenirs lui rappelleraient ces lieux vénérés et sacrés! Que de douces larmes il répandrait sur ces tombes, dont l'une était vide, sans doute, mais qui avait contenu le Dieu de l'univers pendant trois jours !

Il avait bien le pressentiment que ses nombreux ennemis se soulèveraient contre lui, et formeraient des complots contre sa vie. Mais si le sacerdoce et le peuple de Jérusalem le lapidaient comme Etienne, ou le crucifiaient comme Jésus, de quoi pourrait-il se plaindre? Endurer les souffrances de la Passion, et mourir sur une croix comme son divin Maître, ne serait-ce pas finir glorieusement sa vie?

En quittant Milet pour Jérusalem, Paul dit adieu à ses chères ouailles avec un attendrissement extraordinaire :

"Vous savez, leur dit-il, que je vous ai prêché la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ, au milieu des épreuves et des larmes, et que bien des fois déjà on a voulu m'ôter la vie. Et maintenant je m'en vais à Jérusalem où nos ennemis sont puissants. Je sais que des chaînes et des tribulations m'y attendent. Mais je ne redoute rien de la persécution; il faut que j'achève ma course et que je remplisse mon ministère....

"Hélas, je sais que désormais vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé. Souvenez-vous de moi, quand les loups rapaces s'introduiront parmi vous, qui êtes mon troupeau bien-aimé. Souvenez-vous bien des vérités que je vous ai enseignées, quand des hommes pervers viendront vous prêcher des doctrines de mensonge, et s'efforceront de vous entraîner à leur suite."

En entendant ces touchants adieux, tous ses disciples avaient fondu en larmes; ils s'étaient jetés à son cou, ils l'avaient embrassé, ils l'avaient conjuré de ne pas aller à Jérusalem; mais il s'était arraché à leurs étreintes, et ils l'avaient reconduit jusqu'au vaisseau en pleurant.

A toutes les étapes de son voyage, à Cos, à Rhodes, à Patare, à Tyr, à Ptolémaïs, à Césarée, des scènes semblables s'étaient renouvelées. Dans cette dernière ville, un prophète nommé Agabus avait pris la ceinture de Paul, et s'en étant lié les pieds et les mains il avait dit : "L'homme à qui appartient cette ceinture sera ainsi

lié par les Juifs à Jérusalem, et livré aux mains des Gentils." Et tous ceux qui accompagnaient l'apôtre l'avaient alors supplié avec larmes de ne pas monter à Jérusalem. Mais Paul avait répondu: "Ne pleurez pas ainsi, vous me brisez le cœur. Pour le nom du Seigneur Jésus, je suis prêt à être lié et à mourir dans Jérusalem."

Tous les frères de Jérusalem lui firent un cordial accueil; et ils lui conseillèrent de faire le vœu de Naziréat pour convaincre les Juifs qu'il n'était pas un contempteur de la Loi. Il y consentit, mais la prophétie d'Agabus ne tarda guère à s'accomplir.

Les Juifs d'Asie, l'ayant aperçu dans le temple, soulevèrent parmi le peuple une émeute violente. Il se saisirent de lui, le traînèrent hors du temple, et s'apprêtaient à le tuer, lorsque le tribun romain, Lysias, accourut avec des soldats et l'arracha de leurs mains. Mais la foule immense criait : "Tuez-le, tuez-le!"

Paul demanda au tribun la permission d'adresser la parole à cette tourbe hurlante. Et quand elle l'entendit parler la langue hébraïque, elle s'apaisa et l'écouta.

"Mes frères et mes pères, leur dit-il très habilement, je suis Juif, né à Tarse, élevé en cette ville de Jérusalem, aux pieds de Gamaliel. J'ai été comme vous un ardent zélateur de la Loi, et c'est moi qui ai persécuté jusqu'à la mort ceux qui suivent la voie du Christ."

Après un pareil exorde on l'écouta volontiers, et il raconta le miraculeux appel de Jésus de Nazareth sur le chemin de Damas, Mais quand il en vint à parler de sa mission auprès des Gentils, les clameurs des Juifs recommencèrent : "Tuez-le, débarrassez la terre d'un tel être !"

Alors le tribun le fit entrer dans la forteresse, et ordonna qu'on le frappât de verges. Les exécuteurs l'avaient déjà lié avec des courroies lorsqu'il leur dit énergiquement : "Vous n'avez pas le droit de flageller un citoyen romain."

Le tribun eut peur, et contremanda la flagellation. Le lendemain il délivra Paul de ses chaînes, et il l'amena devant le Sanhédrin afin que ce grand conseil fît valoir ses griefs contre l'accusé. Paul protesta immédiatement de son innocence : "Mes frères, jusqu'à ce jour, je me suis conduit devant Dieu avec toute la droiture d'une bonne conscience."

A ces mots, sur l'ordre du grand-prêtre Ananie, un satellite le

frappa sur la bouche. —Paul se redressa et protesta : "Un tel outrage est contraire à la Loi. A ton tour Dieu te frappera, muraille blanchie."

Cette sanglante injure était bien méritée, et nous sommes bien tentés d'applaudir. Mais quand on lui reprocha de maudire le grand-prêtre, Paul s'excusa en disant : "J'ignorais que ce fût le grand-prêtre; et il trouva alors un moyen fort habile de diviser le Sanhédrin: "Je suis Pharisien, fils de Pharisien. C'est parce que je crois à la résurrection des morts que l'on me poursuit."

Le tribun mit fin au tumulte en commandant aux soldats d'enlever Paul, et de le reconduire dans la forteresse Antonia. Le lendemain, les disciples découvrirent un complot contre la vie de Paul. Quarante Juifs s'étaient ligués entre eux, et s'étaient engagés à s'emparer de l'apôtre quand on le conduirait devant le Sanhédrin et le tuer. Un neveu de Paul, fils de sa sœur domiciliée à Jérusalem, en informa le tribun, et dès la nuit suivante Claude Lysias fit monter Paul à cheval et l'envoya au gouverneur Félix, à Césarée, avec une escorte de soixante-dix cavaliers et de deux cents lanciers. Et voilà comment Jésus de Nazareth continuait de protéger son apôtre et de l'inspirer.

Devant les grands de Jérusalem il parlait avec l'autorité d'un prophète, et ceux qui le rencontrèrent pendant la nuit sur la route de Césarée avec sa nombreuse escorte le prirent sans doute pour le gouverneur Félix en personne, ou pour un officier supérieur des armées romaines.

Et maintenant, nous allons voir ces deux hommes en face, Paul et Félix.

XXIX

Paul et Félix en présence

Félix n'est pas un inconnu pour le lecteur. Il sait quel ambitieux sans scrupule il est, et comment il est arrivé au poste de gouverneur de la Judée, en remplacement de Cumanus, grâce aux intrigues de son frère Pallas. Nous avons raconté plus haut l'histoire de son mariage, et fait connaître sa femme Drusilla, sœur de Bérénice et d'A-

grippa II. Elle avait encore plus d'ambition que son mari, et pas moins d'intelligence et d'habileté.

Paul connaissait-il ce couple de scélérats? Nous ne le croyons pas. Il ignorait donc quel juge allait juger sa cause. Il ignorait sa cause elle-même, car il ne savait pas quelle accusation était portée contre lui par les Juifs de Jérusalem.

Au jour fixé pour le procès, le grand-prêtre Ananie et son avocat Tertullus descendirent de Jérusalem à Césarée pour formuler et soutenir l'accusation. Tertullus multiplia les phrases d'avocat et les flatteries au juge, et, lui montrant Paul dans un geste indigné, il dit à Félix:

"C'est une peste, un homme qui excite des troubles parmi les Juifs dans le monde entier, un chef de la secte des Nazaréens."

Paul n'eut pas de peine à démontrer que ce n'était pas lui qui troublait l'ordre, et qui ameutait les foules. Quant à sa religion, il servait le Dieu de ses pères, selon la voie que Tertullus venait d'appeler une secte. Mais en cela il n'avait commis aucun crime, à moins qu'on ne lui fît un crime d'avoir soutenu la doctrine de la résurrection des corps.

Félix connaissait très bien cette doctrine qui troublait un peu sa conscience, et il n'aimait pas qu'on lui en parlât. Il ajourna donc l'audience sans en entendre davantage.

Mais Paul avait dit qu'il était venu à Jérusalem faire des aumônes à sa nation et lui apporter des offrandes. Ce fut la parole qui intéressa le plus le gouverneur. Il en tira la conclusion que Paul pouvait prélever pour sa rançon de fortes sommes, que ses nombreux disciples lui paieraient volontiers. Il avait appris qu'il était d'usage pour les néophytes riches de vendre leurs biens et d'en donner le prix aux apôtres. Il lui parut évident que c'était une aubaine inappréciable pour lui d'avoir ainsi en son pouvoir comme prisonnier celui qu'il considérait comme le chef de la nouvelle religion. Il connaissait par lui-même le prix énorme que les esclaves, devenus riches, payaient à leurs maîtres pour leur affranchissement. Quelle belle rançon ne paieraient-ils pas, ces innombrables disciples du Christ, pour la liberté de leur grand apôtre !

Voilà les pensées qui vinrent à l'esprit de Félix, et il les communiqua à sa femme, qui fut toute joyeuse, et qui lui dit: "Paul est un

prisonnier précieux, et nous en tirerons certainement beaucoup d'argent; car si ses amis ne veulent pas payer pour sa libération, ses ennemis paieront pour sa condamnation."

Quelques jours après, Félix et Drusilla firent venir Paul devant eux, et se mirent à causer très aimablement avec lui.

"Parlez-nous donc un peu, lui dit Drusilla, de ce Jésus de Nazareth, qui est mort il y a déjà longtemps, et dont le nom fait aujourd'hui tant de bruit dans le monde. L'avez-vous connu?

—Non, Madame, je suis né, et j'ai fait mes études à Tarse en Cilicie. Quand je suis venu les compléter à Jérusalem, il y avait plusieurs années que Jésus de Nazareth était mort.

—Et ses apôtres vous ont dit alors qu'il était ressuscité?

—Oui, mais je crus que c'était une supercherie, et je pris le parti des Pharisiens avec acharnement et violence.

—Pourquoi y mettiez-vous cette violence?

—La violence est dans mon caractère; et je m'y abandonnais, parce que je croyais de bonne foi que les disciples de Jésus troublaient l'ordre public. En même temps je m'indignais de leur succès, et j'étais d'avis qu'il fallait recourir à la violence pour mettre fin à leur propagande.

—Comment donc vous ont-ils converti?

—Ce ne sont pas eux qui m'ont converti. C'est Jésus-Christ lui-même qui m'a conquis, comme j'essayais de conquérir les autres —par la violence," ajouta Paul en souriant.

—Par la violence! Mais de quelle violence un homme mort était-il capable?

—Voilà le prodige, et le mystère," répondit Paul. Et il raconta, aussi brièvement qu'il put, le miracle de sa conversion.

—Et, depuis lors, ce fantôme qui vous est apparu à Damas continue de vous hanter, et vous lui êtes dévoué comme un esclave?

—Ce n'est pas un fantôme, c'est un être vivant, un Dieu ressuscité. Et aujourd'hui je ne suis pas seulement son esclave; je reconnais en lui mon Seigneur et mon Dieu. Je l'aime de toutes mes forces, je l'adore, et je lui donnerai ma vie quand il la voudra.

—Mais que prétendez-vous faire pour lui?

—Je ne puis rien faire tant que je serai votre prisonnier. Mais dès que je serai libre, je reprendrai ma mission.

—En quoi consiste votre mission?

—Vous seriez bien étonnés si vous pouviez vous en rendre compte, et constater par vous-mêmes les conquêtes extraordinaires que je fais.

—Par la violence?

—Oh! non, je ne fais plus violence à personne. C'est moi qui souffre violence. Je vais de ville en ville, de province en province, tantôt seul, tantôt avec quelques disciples. Dans les synagogues, et sur les places publiques, je prêche la religion du Christ et les foules me suivent.

—Que leur dites-vous?

—Je leur raconte mon histoire, et celle de Jésus-Christ. Partout je rencontre des contradicteurs, surtout parmi les Juifs, et je réponds à tous leurs sophismes et à leurs mensonges. Mais partout aussi je rencontre des hommes de bonne volonté, surtout chez les Gentils, qui cherchent la vérité et qui croient à ma parole.

—Et le nombre des chrétiens se multiplie?

—Oui, dans des proportions étonnantes.

"Evidemment cela n'est pas dû à ma prédication, mais à la puissance du Dieu que je prêche. Alors les prêtres Juifs et les Scribes s'irritent contre moi. Ils m'accusent de vouloir détruire la Loi de Moïse et la puissance romaine. Ils me font mettre en prison; ils me font battre de verges; ils me font lapider; ils me chassent du temple et des synagogues. Je ne résiste pas, et je change de pays pour continuer ailleurs. Rien n'enchaîne la parole de Dieu, et d'autres milliers accourent autour de moi, je veux dire, autour du Dieu que je prêche.

"Aux peuples que je ne puis pas aller visiter j'écris des épîtres, et les chrétientés se multiplient. Je mets à leurs têtes des chefs, évêques et prêtres, qui continuent de leur prêcher l'Evangile. Eux aussi sont persécutés, battus de verges, emprisonnés, mais rien ne les fait taire; et la vérité se propage dans tout l'empire romain, malgré les Juifs et malgré les Romains.

—J'imagine que vous prélevez des impôts comme font les gouvernements réguliers?

—Non, mais ceux qui sont riches donnent à ceux qui sont pauvres, afin que nous puissions vivre tous ensemble comme des frères.

—On m'a assuré que vous-même avez recueilli de grandes sommes d'argent à Antioche, à Damas et ailleurs, et que vous en avez distribué aux fidèles de Jérusalem.

—C'est vrai, quoique les chiffres aient été exagérés.

—Mais si vos nombreux disciples vous sont si dévoués, à vous qui êtes leur chef, pourquoi ne rachètent-ils pas votre liberté?

—C'est aux pauvres qu'ils viennent en aide. Moi, je n'ai besoin de rien.

—Pourtant, vous voulez être libre?

—Oh ! oui ; mais quand le Seigneur jugera que ma liberté est nécessaire à son Eglise, il saura bien me la rendre.

—Vous ne comptez pas pour cela sur la bienveillance du gouverneur?

—Je compte sur sa droiture et sur sa justice.

—Est-il vrai, dit Agrippa, en se penchant vers l'apôtre, que votre Jésus a prédit la ruine de Jérusalem et du Temple?

—Oui, les apôtres qui l'ont entendu faire cette prédiction m'ont raconté la chose. Un soir qu'il sortait avec eux de Jérusalem, et qu'il avait quitté le Temple pour n'y plus revenir, il s'assit au bord du chemin, sur le versant du mont des Oliviers. Il se prit soudainement à pleurer, et il leur dit :

"Voyez ces gigantesques constructions (il indiquait de la main les hautes murailles de la Cité Sainte et les superbes portiques du Temple). De tout cela il ne restera pas pierre sur pierre.

"Quelques disciples s'approchèrent plus près de lui et lui demandèrent; "Quand tout cela arrivera-t-il, Maître?" Jésus répondit: "Lorsque vous verrez Jérusalem investie par des armées, et l'abomination de la désolation dans le lieu saint, sachez que sa destruction est proche."

—Et croyez-vous, Paul, que cela arrivera?

—Certainement, puisque c'est un Dieu qui l'a prédit. La date seule est incertaine.

—Mais par quelles armées peut-elle être investie?

—Je n'en connais pas d'autres que les armées romaines.

—En voudriez-vous à Rome de détruire Jérusalem?

—J'en serais affligé, comme Juif, mais je comprends que cette ville célèbre qu'on appelait la Sainte est condamnée à périr par Dieu

lui-même, parce qu'elle est aujourd'hui la ville déicide. Le règne de Jésus-Christ sur les âmes va déplacer le centre du monde religieux,

—Comme Juif, est-ce que vous avez la haine de Rome?

—Non. Les relations des nations entre elles ne sont pas de mon ressort. Les Juifs ont des griefs contre Rome; mais je ne m'en préoccupe pas. Ma mission est de conquérir des âmes et non des provinces.

"Rome a la puissance, la souveraineté, et je me soumets à son autorité. Je demande qu'on me laisse libre de prêcher Jésus-Christ. C'est la seule liberté que je réclame, et dans toutes les villes où je vais remplir ma mission, ce ne sont pas les Romains qui me font la guerre, ce sont les Juifs. C'est même l'autorité romaine qui me protège contre les persécuteurs. A Corinthe, c'est le proconsul Gallion, frère de Sénèque, qui m'a défendu contre les Juifs.

"L'autre jour à Jérusalem, ils avaient comploté de me faire mourir; et c'est le tribun romain qui m'a arraché de leurs mains.

—Tout ce que vous nous avez dit est bien intéressant, dit Félix; et nous causerons encore avec vous un autre jour."

Sur un signal donné, un centurion entra.

"Centurion, vous me répondez de cet homme. Ne le tenez pas en prison. Laissez-le aller et venir, et parler à qui il voudra. Mais qu'il soit gardé à vue, et qu'il puisse être remis entre mes mains quand je le demanderai."

Paul sortit suivi par le centurion. Agrippa le suivit aussi, et quand Paul fut entré dans la chambre qui lui était assignée, le centurion le laissa seul avec Agrippa qui lui demanda s'il connaissait bien le proconsul de Chypre.

"Il est un frère pour moi, répondit Paul. C'est un des premiers et des plus fidèles disciples de Jésus-Christ.

—L'avez-vous rencontré récemment à Corinthe?

—Oui, et ça été pour moi une grande consolation d'y voir enfin son épouse et sa fille bien-aimée embrasser la foi chrétienne. Ce sont des femmes incomparables.

—Savez-vous que Paulina est la femme que j'aime le plus au monde?

—On me l'a dit, et cela ne m'étonne pas. Elles a toutes les qualités, tous les charmes et toutes les vertus.

—Connaissez-vous quelque chose de ses sentiments à mon égard?

—Je sais qu'elle s'intéresse à votre sort; car elle m'a demandé de prier pour vous. Son bonheur serait de vous voir chrétien.

—Hélas ! un pareil changement est impossible.

—Pourquoi impossible?

—Parce qu'il y a inimitié entre la religion du Christ et la dynatis des Hérodes.

—Toutes les inimitiés se fondent au contact de Jésus-Christ. J'ai été moi-même son ennemi déclaré, et maintenant je suis prêt à donner ma vie pour son amour. Que dis-je? je souffrirais mille morts pour soutenir sa foi.

—Songez, Paul, que j'aspire au trône de Judée, et que ni les Césars, ni le Sanhédrin ne voudraient jamais permettre à un disciple de Jésus-Christ de monter sur le trône de Jérusalem.

—C'est possible. Mais alors il faudrait renoncer au trône.

—Ou bien, il faudrait que Paulina renonçât à sa religion nouvelle.

—C'est ce qu'elle ne fera jamais.

—Elle sacrifierait plutôt son amour?

—Je le crois. Et vous, sacrifieriez-vous le trône à votre amour, vous qui voulez qu'elle vous sacrifie son Dieu?" Agrippa baissa la tête, et s'en alla sans rien répondre.

Grâce à la liberté relative que le gouverneur lui laissait, Paul continuait à prêcher, mais sans publicité. On lui permettait de recevoir tous ceux qui venaient l'interroger, de la Galilée, de la Samarie et de la Judée. Les Juifs de Jérusalem venaient surtout le consulter sur les questions controversées par les judaïsants.

Aux disciples qui étaient trop éloignés il écrivait des lettres, et malheureusement cette correspondance est perdue. Quand ses amis se préoccupaient de ce qu'il allait devenir, il leur répondait : "Vous vous inquiétez vainement ; je suis entre les mains du Seigneur, et je deviendrai ce qu'il voudra. Je sais la mission que j'ai à remplir, et j'ai pleine confiance que je la remplirai. Quand serai-je libre de quitter Césarée? Je n'en sais rien; mais soyez sûrs qu'il y a quelque part un navire qui me transportera à Rome. J'ai annoncé ma visite aux Romains. Il faut que j'aille réconforter l'immense multitude de chrétiens que Néron persécutera bientôt."

Plusieurs fois Félix et Drusilla reprirent leur entretien avec l'in-

téressant prisonnier, qui de son côté essaya vainement de convertir les deux époux à la foi chrétienne.

Un jour, ils lui parlèrent de religion, et Félix avoua qu'il ne croyait qu'aux oracles et à la magie. Paul tenta d'amener la conversation sur la morale de Jésus. Mais Félix l'interrompit et lui dit : "Il y a deux sujets sur lesquels je n'aime pas que vous me parliez: la résurrection des morts à laquelle je ne croirai jamais, et la justice dont je suis las d'entendre parler au Prétoire."

Un autre jour, Drusilla lui dit : "Ne nous parlez jamais de la morale de votre Jésus: elle est trop sévère. La vie serait pire que la mort s'il fallait pratiquer la chasteté, la tempérance et la mortification des sens."

Souvent ils lui proposèrent dans des termes voilés et habiles de lui donner la liberté si ses amis voulaient bien leur payer une rançon raisonnable. Et comme Paul ne leur donnait sur ce point aucune espérance, Félix lui faisait parfois des menaces de le livrer aux Juifs, qui n'hésiteraient pas à payer le plus haut prix. L'indigne procurateur allait se décider à prendre ce dernier parti lorsqu'une sédition éclata à Césarée. Pour rétablir l'ordre, Félix lança ses légionnaires contre les Juifs, en tua un grand nombre, et pilla les maisons les plus riches. Il fut alors dénoncé à Rome. Les accusations des Samaritains étaient graves. Félix y était qualifié comme un assassin et un pillard. Il reçut l'ordre immédiat de venir se justifier devant César; et Festus fut nommé pour le remplacer.

XXX

Agrippa à Paulina

Avant de quitter Césarée, Agrippa songea à faire une course en Chypre. La traversée était facile, et durait à peine douze heures avec un vent favorable. Mais sa mère s'y opposa avec violence. "Cette passion pour la folle amoureuse du Crucifié a duré assez longtemps. Il faut que cela finisse", lui dit sa mère avec autorité.

"A ton âge, tu devrais comprendre qu'un mariage avec Paulina serait un obstacle infranchissable à ton avènement au trône. Il y a dans l'Idumée et ailleurs, en Orient, des princesses riches et belles

dont les familles seraient au contraire d'un grand secours à la réalisation de tes légitimes ambitions. Laisse-moi choisir pour toi la future reine de Jérusalem". Agrippa réclama le droit de faire lui-même ce choix; mais il dut plier devant l'accès de colère qu'il provoqua. D'ailleurs, il fallait se préparer à partir pour Rome sans différer. Agrippa se borna donc à écrire à Paulina la lettre qu'on va lire :

"Très chère amie,

"Il est donc vrai ce proverbe oriental : "Qui sème l'amour moissonne des larmes." Je suis au désespoir. Le projet que je vous ai annoncé d'aller vous voir en Chypre est irréalisable. Non seulement ma mère s'y oppose avec son autorité implacable, mais mon père a reçu l'ordre impératif de retourner à Rome pour se justifier des accusations que les Samaritains ont portées contre lui; et nous partons sans retard.

"C'était bien assez qu'un bras de mer nous séparât; toute la mer avec ses orages et ses tempêtes va maintenant mugir entre nous. Quand vous reverrai-je jamais, ô Paulina? Ne viendrez-vous pas à Rome quelque jour? J'en suis venu à désirer, pardonnez-moi, que votre père y soit rappelé comme le mien.

"Hélas ! ma bien-aimée, il y a entre nous un abîme plus infranchissable que l'océan, c'est ma mère ! J'ai fait deux rèves, qui me semblent parfaitement réalisables: un rève d'amour et un rève d'ambition. Mon rève de grandeur c'est le trône de Jérusalem; et mon rève d'amour c'est vous, ô ma Paulina.

"Sont-ils donc incompatibles? Je dis non; mais ma mère répond: "Oui, Il faut choisir entre les deux". Et, pour elle, il n'y a pas d'hésitation possible. Le choix du trône s'impose, et si j'y renonçais elle me maudirait. Quand je lui parle d'une vie de bonheur avec l'amour elle bondit d'indignation. Elle me regarde comme un être faible et sans caractère, indigne du sang des Hérodes qui coule dans mes veines. Et quand j'ose lui parler de Jésus de Nazareth, elle entre dans une exaltation de Furie antique, ou de Pythonisse inspirée. "Souviens-toi, me dit-elle alors, qu'entre le royaume des Hérodes et le prétendu royaume de ce Jésus il y a haine et vengeance implacables. Mon aïeul a poursuivi Jésus enfant, et a bien cru l'avoir

tué dans le massacre des Innocents. Mon oncle Antipas a fait décapiter son Précurseur, Jean Baptiste. Mon père a fait mourir Jacques, son apôtre, premier évêque de Jérusalem. Il a condamné à mort Pierre, le chef de son Eglise, et il devait le faire exécuter. Mais il est mort mystérieusement lui-même par quelque maléfice diabolique des chrétiens. Paul dont nous tenions la vie entre nos mains, et que nous allions livrer aux Juifs, vient de nous échapper. Ne voyez-vous pas qu'il y a guerre implacable entre la dynastie des Hérodes et les disciples et continuateurs du Nazaréen? Il faut pourtant que nous remportions la victoire définitive. Comment pouvez-vous croire un instant que les Juifs et nous-mêmes permettions au futur roi de Jérusalem d'épouser une chrétienne?...

"L'exaltation de ma mère était telle que je crus sage de ne rien répondre, et de renoncer à visiter l'île enchanteresse qui doit être un paradis, puisque l'ange Paulina l'habite. Mais rien ne séparera mon cœur du vôtre, ô ma douce Paulina. Mon amour grandira avec les obstacles et les souffrances. Ma vie m'appartient, et c'est à faire votre bonheur que je veux la consacrer. C'est pour la poser sur votre tête adorée que j'aspire à la couronne. Des jours meilleurs viendront, et puisqu'il y a guerre entre votre Jésus et les Hérodes, et que les Hérodes veulent nous séparer, votre Jésus voudra nous unir.

"Dans les temps où nous vivons les proconsulats ne durent jamais bien des années; et avant longtemps, j'espère, votre père sera rappelé à Rome. C'est là que nous nous retrouverons pour réaliser un jour mon rêve de bonheur. Si vous le voulez, j'en serai le maître de celui-là, tandis que mon rêve de grandeur dépend des événements et des combinaisons politiques dont je ne suis pas le maître. Puisse-t-il venir bientôt le jour de notre réunion ! J'ai toujours aimé beaucoup la mer; mais je la déteste depuis qu'elle nous sépare; et que puis-je aimer autre chose sur la terre quand je ne vous trouve nulle part? L'univers m'apparaît comme un désert avec une seule oasis qui m'est fermée, l'île de Chypre. Pourquoi le malheur semble-t-il s'attacher à mes pas? Est-ce qu'il faut croire à la fatalité? ou bien est-ce que je dois payer pour les fautes de ma famille?

"O Paulina! que je suis malheureux de penser que peut-être je vais vous faire partager ma fatale destinée! Moi je vous aimerai toujours; mais si vous rencontrez le bonheur loin de mon chemin,

suivez-le et oubliez-moi. Ne vaut-il pas mieux que je sois seul à pleurer sur mon sort! Et dire que c'est ma mère qui me fait souffrir ainsi, et qui détruira peut-être à jamais l'édifice de mon bonheur ! Que deviendrai-je si vous ne venez pas bientôt me rejoindre à Rome? Je connais la belle villa qui appartient à votre père sur l'Aventin. J'irai promener mes ennuis sous les cyprès qui l'ombragent, et sur la terrasse qui domine le Tibre. Ce sera ma consolation en attendant le jour où quelque navire d'Orient remontera le fleuve ayant à son bord le proconsul de Chypre. Je ferais des vœux à Neptune si je croyais en lui.

"Je baise vos mains.

"AGRIPPA"

XXXI

Devant Festus et le Roi Agrippa II

A peine Festus, le nouveau gouverneur, était-il arrivé à Jérusalem que les Juifs renouvelèrent auprès de lui leurs accusations contre Paul, et le supplièrent de leur livrer ce grand criminel, captif depuis deux ans à Césarée.

Festus leur répondit : "Dans quelques jours je serai à Césarée. C'est là que je jugerai la cause. Que les principaux d'entre vous y viennent avec moi pour soutenir leur accusation."

Quelques jours après, en effet, Festus donna audience aux accusateurs; mais ils ne purent produire aucune preuve contre l'accusé. Voyant l'acharnement de ses ennemis, Paul coupa court au procès. Après avoir affirmé énergiquement son innocence, il prononça cette parole décisive : "J'en appelle à César."

Ce recours suprême ne pouvait lui être refusé, et Festus mit fin à toute procédure ultérieure devant lui, en disant : "Tu en as appelé à César; tu iras à César."

Le gouverneur n'avait pas encore trouvé le navire qui devait transporter son prisonnier en Italie, lorsque le roi Agrippa et sa sœur Bérénice qui vivait avec lui arrivèrent à Césarée. Paul n'était plus un inconnu, et son nom faisait déjà du bruit dans le monde. Les deux illustres visiteurs furent curieux de le connaître et de l'enten-

dre. Festus leur raconta que la haine des Juifs contre Paul avait pris son origine dans des querelles religieuses au sujet d'un nommé Jésus, mort il y a quelques années, et dont Paul affirmait la résurrection.

"Les Juifs, ajouta-t-il, considèrent cela comme un crime et demandent sa mort. Après les avoir entendus, j'ai trouvé que cet homme n'a rien fait qui mérite la mort. Je l'aurais probablement acquitté; mais il en a appelé à César, et j'ai résolu de l'envoyer à Rome. Mais puisque vous désirez l'entendre, ô roi, je le ferai comparaître devant vous dès demain."

Le lendemain, en effet, Agrippa et Bérénice firent leur entrée solennelle dans la salle d'audience avec une pompe vraiment royale, escortés de licteurs et de gardes, qui se rangèrent derrière les fauteuils dorés qu'ils occupaient. Le roi avait revêtu sa toge de pourpre, et la reine portait une robe de soie écarlate, brocardée d'or et ornée de pierreries éclatantes. Tous deux avaient au front le cercle d'or qui représentait la couronne.

Festus ouvrit la séance en faisant entrer Paul enchaîné, conduit par un soldat qui tenait le bout de la chaîne. Puis il exposa en quelques mots l'accusation.

Agrippa et Bérénice regardaient le prisonnier et se disaient : "Comment se fait-il que ce petit homme qui n'a l'air de rien ait déjà soulevé tout l'Orient, en prêchant une religion invraisemblable, fondée par ce juif Jésus qui fut traité comme un criminel par le Sanhédrin, et crucifié par le gouverneur romain Pilatus?"

Le roi l'invita à prendre la parole, et Paul, étendant sa main chargée de fers, dit: "Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant toi de toutes les choses dont les Juifs m'accusent, parce que tu es au fait de toutes leurs coutumes et des questions qui existent parmi eux.."

Après ce début, Paul déclare que la vie qu'il a menée à Jérusalem depuis sa jeunesse est connue de tous les Juifs; qu'il appartenait à la secte la plus exacte de la religion, celle des Pharisiens, et que son seul crime est de croire à la résurrection des morts. S'il prêche Jésus de Nazareth, c'est parce qu'il en a reçu la mission dans une vision céleste à Damas.

Mais le récit de l'apôtre paraissait incroyable, et Festus lui dit: "Tu déraisonnes, Paul, ton grand savoir te fait perdre l'esprit.

—Non, excellent Festus, je ne suis point hors de sens; les paroles que je viens de dire sont paroles de vérité et de raison".

Il en appela au roi qui connaît mieux que le gouverneur toute l'histoire des Juifs. "Le roi est instruit de ces choses, dit-il, et c'est pourquoi je lui en parle librement." Et se tournant vers le roi : "Roi Agrippa, crois-tu aux prophéties? Oui, je le sais, tu y crois."

Sans répondre à cette question, Agrippa dit en souriant : "Tu vas bientôt me persuader de me faire chrétien.

—Plaise à Dieu, repartit Paul, que toi-même et tous ceux qui m'écoutent vous deveniez tels que je suis, hormis ces liens."

Et il montra ses chaînes, en souriant aussi.

Le roi se leva. Et il dit à Festus après l'audience : " S'il n'en avait appelé à César, cet homme eût pu être relâché."

Dès le lendemain, Paul fut remis aux mains du centurion Julius, qui fut chargé de le conduire à Rome.

(*A suivre*)

A.-B. ROUTHIER

"CHEMIN FAISANT"

par ERNEST BILODEAU

Chemin faisant : livre aimable, spirituel. Les chapitres y sont nombreux, courts, détachés, on veut pourtant les lire tous tout de suite, ils ont un petit goût charmant de revenez-y. "Les maisons ressemblent toujours à leur propriétaire," a dit quelqu'un que l'auteur connaît bien: la plume tient toujours un peu de l'écrivain, traduirai-je, pour ne point répéter Buffon, à propos du style, qui est l'homme, croyait-il après et avant beaucoup d'autres...

Si j'essayais de montrer ce qu'il y a dans cet ouvrage, il faudrait bien le réciter en entier. Comment voulez-vous trouver un lien logique en ce qu'on rencontre *chemin faisant*? Pour le voir, il faut tout

simplement passer. Les choses s'y tiennent parce que ça vient après, c'est tout.

Mais non, je fais erreur. Il y a toujours, *chemin faisant*, une unité profonde qui relie les êtres, et par des liens étroits, ceux de l'existence et de la vie qu'ils tiennent du même fond; les choses et les hommes, les esprits et les cœurs, l'art et la nature, ne surgissent point ensemble et ne se dressent point sur un terrain continu, sans avoir une âme commune, comme qui dirait un certain visage de famille. Et il en est ainsi des productions du *Canadien errant*, même quand il écrit *chemin faisant*: voyages, chroniques, billets, et tendres, forts, joyeux, justes, graves, légers, laissent-ils saisir toujours le même bon cœur qui les enfante, et le même idéal d'un esprit vif et clair qui projette de la bonne lumière sur tout ce qu'il observe.

Je ne soutiendrai pas que *Chemin faisant* soit d'un philosophe, si l'on entend par là le grave magister énonçant d'une voix sépulcrale ou transcrivant d'une plume impassible ses *Atqui* et ses *Ergo*. Mais de cette philosophie facile et vivante, vraie pourtant, qui d'un œil mobile sait plonger dans les yeux des choses, y lire le mirage des âmes, la vérité qui étincelle et la flamme qui rayonne, il y en a dans *Chemin faisanr*. L'auteur a le secret de saisir comme à la volée, dans le regard instantané d'une figure et dans la teinte légère d'un horizon qui fuit,q uelque rayon plus rutilant dont il suit le fil d'or pour rejoindre aussi, du moins par la pensée, le foyer qui sous la matière ou derrière quelque nuage, demeure encore voilé. De cette philosophie heureuse vous en trouvez à toutes les pages. C'est du plus facile, du plus charmant; cela vous rend meilleur sans vous le dire, et l'on ne s'en doute qu'à la fin, comme un élixir de joie et d'attendrissement, goutte à goutte, vous pénètre l'organisme moral, le réchauffe, le fortifie; les fibres s'en assouplissent, les ressorts en ont plus de vigueur, l'esprit s'affine, le cœur se magnifie; graduellement l'on sent croître sa réceptivité du bien penser et bien vouloir. Tout cela, encore un coup, se fait sans pose ni pâmoison.

* * *

Ne serait-ce au fil de la plume, que de laisser tomber l'une de ces pensées de foi profonde, naïve, spontanée, qui vous arrive tout

comme ça sans s'annoncer, sans demander grâce, tout à fait chez elle et bien à l'aise en public, et qui ne souffre point qu'on lui dispute sa place au grand jour, parce que, tout ingénue, elle sait d'instinct que ses titres lui sont indiscutables, n'est-ce point réelle e-vivifiante philosophie? Puis, ce patriotisme sans humeur, avenant, ouvert, et ferme comme des aulnaies, qui saluent bien au vent qui passe, mais que rien ne saurait déraciner, ni des tempêtes qui tordent, ni des vagues qui montent. Encore, n'est-ce point philosophie douce et sage que d'aimer les paysages et les champs, comme le *quelqu'un* qu'ils sont? L'amour du Lac, surtout, puisque vous savez, il n'y a qu'un lac au monde, le lac Saint-Jean, n'en doutez point, comment, je vous prie, y pourrait-il avoir un autre vrai lac que celui où l'auteur a connu ses premiers beaux jours, et que *chemin faisant*, il revient *quantes* fois bonjourer? Ces tendresses pour les petits, ces pitiés pour les malades, ces naïvetés pour les braves gens, ces clous bien rivés... aux autres, si tout cela n'est pas du vrai et qui remue le meilleur dans l'homme, pour l'améliorer encore, qu'est-ce? et parce qu'il y a ici un calembourg quelque peu parasite, une boutade qui vous déconcerte, ou un trait de plume désopilant, et si de temps en temps l'on vous conduit très innocemment au pays du tendre, n'est-ce point ainsi que la pensée s'incarne dans la vie pratique, sans formule, sans contrainte, au hasard d'une sagesse immanente qui dissimule sa trame pour ne point effaroucher?

* * *

Je serai, certes, bien embarrassé de vous indiquer, même sur cent, lequel de ces petits croquis est le plus observé ou le mieux serti. J'ai lu, parmi les chroniquettes *Un drame*, tout comme on lit "Le loup et l'agneau" pour l'attendrissement, mais la morale y est honnête cette fois, et enfin *la tricherie retourne à son maître*, comme nous faisions voir en nos contes d'enfants. "La Grippe", c'est de l'André Theuriet, pour l'invention. "Le violon enchanté" nous décrit une danse de sorciers, à l'Ile-aux-Couleuvres, où ça saute *une beauté* mieux qu'à Saint-Jean Port-Joli, et ces *Wendigos* vous mettent du froid au dos comme jamais n'en a sûrement éprouvé le héros que vous savez des *Anciens Canadiens*.

Les descriptions locales de *Chemin faisant* vous jettent sur les lieux, littéralement. Du volume entier nul coup de pinceau peut-être n'est plus achevé que celui qui décrit le mont Rundel aux Rocheuses, ce mont "qui n'est pas une montagne mais un geste", cette vague de métal liquide, figée brusquement et conservant l'allure de vaste mouvement roulant qui l'animait.. J'omets le tableau de la rivière Bow, coulant dans une gorge profonde. N'allons pas oublier toutefois comment le vieux Québec est décrit, on le sent, *con amore*, et sous divers aspects, la vie de ses rues, les mœurs *chasseresses de la gent* étudiante, etc. Nous avons eu peu, au Canada, de plumes de voyageurs aussi alertes, et qui aient laissé tomber avec plus de précision ce qui se reflète de nature, vue dans un petit œil cligné. Il y a de ces pages qui sont une vraie pellicule cinématographique, "Magic city", par exemple. D'autres ont été plus minutieux ou plus abondants, plus riches ou plus émouvants, plus réfléchis ou plus artistes, rare l'écrivain parmi les nôtres qui nous amène aussi prestigieusement avec lui *chemin faisant.*

Il y a enfin les *billets du soir* déjà parus au *Devoir*. Ils ont été courus la plupart. On les retrouve comme si on ne les avait point lus; que ce soit quelque figurine comme *Pierre L'Ermite*, ou *Albert de Mun*, un crayon comme *Arthur Buies* ou *Jeune homme*, une satire fine comme *Western Spirit* et *Politesse Yankee*, une "bonne lecture" comme *La Passagère*, une fantaisie comme *Przemyslkoff ou Przemsylberg*, un billet doux tel que *Auprès de ma blonde*, qui va vous édifier, croyez-m'en, ou enfin cette aquarelle, *Le vieux salon*, ou bien un pastel ému et vivant, bien qu'il peigne un mort, comme *Le Bon Pasteur* (Mgr Langevin), et les autres.

* * *

Chemin faisant est donc un produit gracieux et vivant de notre terroir; ce sont des *vues*, exactes et brillantes, de plus d'une saillie de la vie canadienne.

Faisons, en terminant, à M. Ernest Bilodeau, un vœu qui trahisse la sincérité et l'estime tout ensemble. Puisque la facilité est un talent précieux à condition qu'on s'en serve le moins possible, souhaitons à l'auteur de ne plus tant écrire chemin faisant, mais d'écrire

aussi au foyer; et à sa plume de s'exercer à plus de sobriété et à plus d'austérité dans le choix de son vocabulaire, à son œil de se poser comme à demeure sur quelque objet, à son esprit de concevoir quelque nouvelle bien charpentée, où toutes ses ressources s'engageraient à la construction d'un petit chef-d'œuvre, genre Daudet, et pourquoi pas? Quand on a tout le talent voulu, et qu'il n'y manque que de s'y mettre.. Maintenant que l'auteur a son foyer au milieu des petits *Lavigueur* d'Ontario, pourquoi ne nous écrirait-il point le roman de leur belle épopée nationale, et leur ascension au temple de la victoire française?

LECTOR AMICUS.

FIGURES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS S. LAURENT, I. O.

LA FAMILLE GOSSELIN (*Suite et fin*)

Le cadet des deux François,qu'on appelait, parait-il, "Franciscot" pour le distinguer de son frère, fut comme ses frères, Michel et Gabriel, un paroissien de S. Pierre. Baptisé en 1664, il épousa en 1688 M.-Charlotte Côté, et mourut en 1745, à l'âge de 81 ans (1).

Il acheta de François Noël, le 16 mars 1687, une terre sise dans le fief "du Mesnu". La carte de Villeneuve ne le mentionne pas, mais celle de Découagne, en 1709, donne son nom. Père de dix enfants, il mena la vie paisible du cultivateur canadien. Il n'a plus, je crois, de descendants directs à S. Pierre. A part ces maigres détails, je ne connais rien autre chose.

Jean, septième fils de Gabriel I, né en 1666, épousa en premières noces Jeanne Tardif. Je n'ai pu trouver le lieu et le millésime de son mariage, dont l'acte est probablement noyé dans le registre d'un missionnaire ambulant. De ce premier mariage, il n'eut qu'une fille, à laquelle on donna le prénom de sa mère, et qui épousa, en 1713, à Québec, Pierre Mons de Beauport.

1.—Mgr Amédée Gosselin.

Devenue veuf, il se remaria, en 1694, avec Marie Cadieu, veuve de Jean Langlois. Ce mariage l'éloigna de l'île d'Orleans, et orienta autrement sa vie. Son domicile, jusque là, est incertain et m'est parfaitement inconnu. Il semble même n'avoir eu que des quasi-domiciles. Il est né et il est mort insulaire, mais non pas sur sa même île. Sa famille, si le *post hoc, ergo propter hoc* n'était pas un sophisme, en fit une espèce de Robinson Crusoé, car après son mariage il alla planter sa tente à l'Ile-aux-Grues. Il est naturel de s'y plaire si l'on y est né, mais l'Ile-aux-Grues de cette lointaine époque devait être fort ennuyeuse. Il est cependant un autre insulaire de l'île d'Orléans, François Baillargeon, père de l'ancien archevêque de Québec, qui fut plus héroïque, puisqu'il vécut un certain temps sur la minuscule Ile-au-Canot, en face de l'Ile-aux-Grues. C'est dans cette dernière île que sont nés les enfants de Jean Gosselin, tous baptisés au Cap Saint-Ignace, dont le curé était le desservant de cette petite paroisse. C'est là aussi que sont nés les cinq enfants issus du mariage de son fils aîné, Jean-Baptiste, avec Marie Lemieux. Le père et le fils dorment côte à côte dans le cimetière du Cap, car le fils a été inhumé le 13 mars 1733, et le père, le 20 avril de la même année.

Une preuve que Jean Gosselin était bien un habitant de l'Ile-aux-Grues, c'est qu'il est ainsi désigné dans son contrat de mariage par le notaire Chambalon. J'incline à croire que cette branche n'a plus de descendants directs. S'il y en a, il leur sera facile de se raccrocher au premier ancêtre.

Jusque là, seul l'élément masculin était représenté dans la famille de Gabriel Gosselin. La Providence s'obstinait à ajourner la venue d'une fille, et quand la petite Geneviève arriva, elle trouva sept frères installés au foyer domestique. Elle se vengea sans violer le droit chrétien—en les éclipsant tous.—Je pourrais presque dire qu'elle a été l'unique fille de cette nombreuse famille, car Françoise, née en 1670, est décédée en 1674.

Née à S. Pierre, le 11 septembre 1667, Geneviève ne put être baptisée que le 25 du même mois. Comme je l'ai déjà écrit, la famille Gosselin, à cette époque lointaine, faisait sa religion à Québec. De là des retards inévitables. Elle eut pour parrain François de Monnery, lieutenant d'une compagnie du régiment de Carignan,

et pour marraine Madame Eléonore de Grandmaison, épouse du sieur de la Tesserie.

Elle n'était encore qu'une fillette de quinze ans lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec, en février 1682. En ce temps-là, les jeunes filles, à peine adolescentes, se mariaient ou se consacraient à Dieu. Aujourd'hui elles sortent de leur famille plus âgées, plus conscientes généralement, mais non toujours plus expérimentées. En tout cas, bien que ce ne soit pas mon affaire, quinze ans me parait un peu trop juvénile en pareille matière. La Providence le pensa peut-être, puisqu'elle ramena la postulante dans sa famille en novembre de la même année. Elle reprit donc sa place au foyer, confiante que l'avenir dénouerait la question de sa dot, cause unique de sa sortie. Son père, plus riche de terres que d'argent, ne pouvait la payer en entier. Alors, en pareil cas, pourquoi ne pas abaisser une barrière qui n'est certainement pas sacro-sainte? Qu'on exige un trousseau, *transeat*. Mais que la dot soit une condition *sine qua non*, une règle invariable, *dura lex*, suis-je tenté de dire. On risque ainsi de fermer la porte aux meilleures recrues, on les empêche de suivre la voie des conseils évangéliques. Le don total de soi-même, il me semble, est un capital équivalent au moins à une dot en argent, qui ostracise les plébéiennes sans profit pour des castes qui n'existent pas chez notre peuple. Nos congrégations canadiennes l'ont compris dès le début, et bien qu'elles se soient multipliées presque à l'infini, elles regorgent de novices. Je crois d'ailleurs que nos maisons nées sous le régime français se sont canadianisées même sous ce rapport.

L'attente fut longue, car la future supérieure de l'Hopital Général ne put réintégrer le monastère qu'en 1688. Elle fut de nouveau agréée, lorsque les 3000 livres de dot eussent été garanties. Cette faveur elle la dut à ses frères qui, en cette circonstance, se firent honneur. Le 1er février 1688, Michel, François-Amable, Gabriel et Franciscot signent une obligation "promettant à leur sœur Geneviève, leur père Gabriel acceptant pour elle, de payer chacun trente livres, pour contribuer de faire entrer leur dite sœur dans le monastère de l'Hôtel-Dieu pour y être religieuse."

Le huit mai, Ignace, établi à S. Laurent, promet la même somme. Comme Gabriel Gosselin avait déjà donné 600 livres pour la dot

de sa fille Geneviève, il est stipulé, dans l'obligation du 1er février 1688, qu'il retiendra ce montant sur la part due à Geneviève par la succession.

Le même jour il fonde un "constitut" de 200 livres de rente, ainsi rédigé par le notaire Génaple: "Constitution de 200 livres de rente par Gabriel Gosselin et honnête femme, Louise Guillot, à l'Hôtel-Dieu de Québec au capital de 2600 livres."

Evidemment, les relations de la famille Gosselin avec l'Hôtel-Dieu n'avaient pas été refroidies par la sortie de Geneviève.

Gabriel Gosselin était sûrement un passionné de fondations, car le 30 mars 1692, il fonde quatre messes à la cathédrale aux intentions de sa famille.

Libre enfin de suivre l'appel de Dieu, Geneviève ne s'attarda pas plus longtemps au milieu des siens. Peu après, elle descendait une dernière fois le plateau du village Beaulieu, et traversait à l'Hôtel-Dieu. Du monastère, on voit très bien—même à l'œil nu—le Bout de l'île d'Orléans, qui depuis qu'il est érigé en paroisse, a Sainte-Pétronille pour titulaire. Si elle a parfois succombé à la tentation de jeter un coup d'œil sur la maison paternelle, je le conçois sans étonnement. Cette curiosité si naturelle me plait même plus qu'une indifférence qui ressemble à un manque de cœur. On semble avoir tenu compte des six mois de noviciat faits en 1682, car elle fut admise à la profession en 1689. La cérémonie fut présidée par l'abbé de Maizerets, du Séminaire de Québec, assisté des abbés Boulard et DuBos. A partir de ce jour Geneviève Gosselin ne fut plus connue que sous le nom de Mère Sainte Madeleine.

Sa carrière démontre que la communauté n'eut pas fait une mauvaise transaction en l'admettant sans dot. Elle semble, plus que ses frères, avoir hérité du savoir-faire de son père. Quand Mgr de Saint-Vallier, en 1693, transforma en Hopital Général le monastère des Récollets dont il avait fait l'acquisition, elle fut l'une des fondatrices choisies par le conseil, pour organiser l'hôpital à l'image de l'Hôtel-Dieu, et en devint plus tard la supérieure. Après y avoir vécu vingt-deux ans, elle revint à la maison-mère en 1735, où elle est décédée en 1739, après avoir exercé successivement les charges les plus importantes.

Pour compléter la dizaine d'enfants nés du premier mariage de

Gabriel Gosselin, il ne me reste plus qu'à mentionner Hyacinthe. Quand fut-il baptisé? Je l'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'il épousa Marie Hallé. Où et quand? Je ne saurais le dire. Il est permis de présumer qu'il a passé sa vie sur l'île d'Orléans: car, en 1716, son fils Gabriel épousa, à la Ste-Famille, Marie-Anne Renaud. Cette pénurie de détails contraste avec ce que l'on sait de plusieurs de ses frères, et donne lieu de croire qu'il n'a pas dû porter ombrage à ses contemporains.

La seconde famille de Gabriel Gosselin ne compta que deux enfants : Pierre et Louis.

Pierre, né en 1679, épousa à Rimouski, en 1701, M.-Madeleine Garinet, et devint le père d'une dizaine d'enfants; il est probablement le fondateur des familles Gosselin de cette région.

Louis, né en 1680, suivit son père à Québec. C'est là que ce négociant a vécu et est mort. Les Annales du Petit Séminaire mentionnent le fait qu'il commença son cours classique. "Louis Gosselin, y lisons-nous, âgé de 14 ans, est entré le 31 décembre 1694; il en est sorti le 31 décembre 1697, incommodé pour sa santé (1)". Je veux bien le croire, mais la mort de son père, en juillet de la même année, a pu aussi influencer sa sortie du Séminaire. Ignorant son passage dans cette maison d'éducation, sa signature dans les registres de Charlesbourg m'étonne. Souple et élégante même, elle dénote une main sûre et exercée, Ce dernier fils de Gabriel épousa en 1711, Jeanne-Marguerite Duroy, dont le père possédait—au pied de la côte Duroy qui porte son nom—une ferme sur laquelle il passait une partie de l'année au moins. Naturellement, sa femme visitait fréquemment ses parents; et c'est ce qui explique la sépulture, dans l'ancien cimetière de Charlesbourg, le 6 juin 1724, d'un bébé de Louis Gosselin, baptisé sous le prénom de Louis-Jean. La Providence ne lui marchanda pas les enfants, mais la moitié de la dizaine dont il hérita mourut en bas age. Heureusement, ces deuils ne comptent guère.

Le 31 mai 1727, sa femme lui donna un nouvel héritier, qui fut le dernier, et l'auteur inconscient de la mort de sa mère. Le 25 juin suivant, celle-ci était inhumée dans la cathédrale de Québec, à l'âge de 35 ans.

1.—Mgr Amédée Gosselin.

Malgré les raisons qui militaient en faveur d'un mariage hâtif, il était veuf depuis vingt et un ans lorsqu'il se remaria en 1748. Seulement, en épousant Elizabeth Rasset, alors âgée de 53 ans, il fit, je suppose, un mariage de raison. Je suis fier de ne pas être obligé de le classer dans la catégorie trop nombreuse des vieux fous qui convolent et ne veulent convoler qu'avec une jeune fille.

Le fils de Gabriel et de Louise Guillot est décédé en 1756, âgé par conséquent de 76 ans. Sa sortie du Séminaire pour cause de santé, comme je l'ai rappelé plus haut, ne l'a pas empêché de mourir septuagénaire, et lui a été une compensation appréciable.

Lorsqu'il est mort, en 1756, le Canada français était à la veille de devenir colonie anglaise, et la famille Gosselin en avait fait sa patrie adoptive depuis un siècle. Elle croit donc avoir le droit de conserver son caractère national, et de parler sa langue maternelle sans en demander l'autorisation aux puisances de la terre, et encore moins à cet élément pour lequel le Canada n'est qu'un comptoir commercial.

Nota.—Nous terminons ici, bien à regret, cette intéressante monographie de la famille Gosselin, dont plusieurs représentants ont figuré avec tant d'honneur dans l'histoire du Canada sous la domination française. La suite, non moins honorable de ces chroniques familiales, verra le jour prochainement dans une autre publication, où la trame en sera plus continue, et offrira par conséquent plus d'attrait pour le lecteur. Avant de dire adieu au vénérable et distingué annaliste qui a fait revivre sous nos yeux, avec tant de fidélité, les gestes de ces fondateurs de la "noble nation franco-canadienne", nous sommes heureux de lui exprimer, avec le sentiment de notre admiration, celui de notre reconnaissance pour sa précieuse collaboration.—La Rédaction.

D. Gosselin Ptre.

LE "COMMENTAIRE FRANÇAIS LITTÉRAL DE LA SOMME THÉOLOGIQUE"

Le T. R. P. Thomas Pègues, O.P. continue avec succès la publication de son "Commentaire français littéral de la Somme Théologique," dont la *Nouvelle-France* a déjà entretenu ses lecteurs, (1) Nous n'avons pas à redire ici le caractère particulier de cet ou-

1—Cf. avril 1909, avril 1912, et sept. 1914.

vrage et sa portée générale; nous voulons cependant, en présentant le neuvième volume de la série, ajouter nos félicitations à celles que l'auteur a déjà reçues, le remercier des services qu'il rend aux théologiens et à tous ceux qui désirent se familiariser avec la Somme de saint Thomas, et souhaiter à son Commentaire la plus large diffusion.

Dans l'avant-propos de ce 1Xe volume, l'auteur rappelle opportunément " qu'en nous proposant saint Thomas comme Maître, les Souverains Pontifes, et plus spécialement Pie X, veulent que nous allions à lui comme au Maître qui domine toutes les écoles, et qui est au sens le plus parfait le Docteur de tous, *Doctor communis*." Il salue avec joie l'apparition du décret *Doctoris Angelici*, (1) sur l'étude ou l'enseignement de la Somme théologique, et en souligne les principaux passages. Pie X, en effet, y ordonne comme le dit le R. Père, de la façon la plus expresse, que quiconque enseigne au nom de l'Eglise doit désormais se conformer dans son enseignement aux principes et aux grandes thèses de la doctrine philosophique de saint Thomas; il veut que la " Somme Théologique " redevienne plus excellemment que jamais l'unique source de l'enseignement officie de la théologie sacrée; il proclame enfin que si jamais le Saint-Siège a loué ou recommandé la doctrine d'un autre auteur, on ne doit l'entendre que dans la mesure où cette doctrine est conforme aux principes de saint Thomas, ou du moins ne leur est pas contraire. Et ce document si précieux est un encouragement à nul autre pareil au docte commentateur, qui déjà faisait avec tant de zèle l'œuvre que nous louons présentement.

Ce IXe volume embrasse les importants traités *de la Loi* et *de la Grâce* qui s'étendent de la question 90e à la question 114e, et forment la première section de la Seconde partie (Prima-Secundæ). Le traité de la loi comprend dix-neuf questions où saint Thomas étudie, avec sa maîtrise ordinaire, d'abord la nature, les espèces, et les effets de la loi en général, puis ce qui est particulier à la loi divine et à la loi humaine.

La lecture de ces pages nous a reposé de tant d'élucubrations dont certains journaux et revues nous accablent depuis trois ou quatre ans. Nous en a-t-on donné de ces phrases sonores et creuses,

1—*Ibid.* 29 juin 1914, publié dans les *Acta Apost. Sedis*, le 6 juillet 1914.

de ces tirades enflammées sur la liberté, la civilisation, la démocratie, de ces déclarations grandiloquentes qui cachaient souvent les pires tyrannies et les injustices les plus criantes! Quel contraste entre les discours et les articles de nos modernes réformateurs, et les articles si simples, mais si pleins, si précis, si lumineux de l'Angélique Docteur! Nos hommes publics et nos écrivains auraient grand profit à lire et à méditer ces pages si fortes, et présentées de façon si attrayante par le R. P. Pègues. Ainsi, l'article premier de la question 90e leur fera bien voir que la loi est "essentiellement le fruit d'un acte de la raison", et que la volonté du prince ne peut avoir force de loi que "si elle est réglée par la raison; sans cela, en effet, et si elle était purement arbitraire, la volonté du prince ou du pouvoir qui commande serait chose inique, mais non une loi." L'article suivant fera comprendre que la fin propre de la loi, et ce qui justifie ses prescriptions, c'est "le bien commun de ceux pour qui elle est faite."

Au sujet de la délicate et complexe question de la souveraineté ou du pouvoir de gouverner dans la société civile, le R. P. Pègues, après avoir donné le texte même de la Somme (art. 3, p. 14): *Le pouvoir de faire la loi appartient ou à la multitude tout entière ou à la personne publique qui a soin de la multitude*", ajoute en commentaire les paroles suivantes:

> Nous voyons donc que, pour le saint Docteur, c'est d'une double manière ou sous une double forme générale que peut exister parmi les hommes la souveraineté. Sous une première forme, elle a pour sujet la multitude elle-même qui doit être régie; sous une autre forme, elle peut résider en une personne publique (ou aussi en plusieurs, mais qui ne sont pas la multitude), gérant l'office et prenant soin de toute la multitude. On remarquera que l'une et l'autre de ces deux formes est donnée par saint Thomas comme également légitime en soi. Par le fait même se trouve écartée l'erreur démocratique moderne, qui veut faire de la multitude seule le sujet légitime de l'autorité souveraine; en telle sorte que nul parmi les hommes ne participera à cette autorité qu'en vertu d'une commission ou d'une délégation de la multitude, commission ou délégation que la multitude peut toujours modifier ou révoquer à son gré. Ceci est faux; car s'il est vrai que cette forme de souveraineté peut exister parmi les hommes, à côté d'elle, et s'en distinguant essentiellement, peut exister cette autre forme où la multitude n'aura que la raison de sujet, toute la raison de souverain existant en un seul...

Les lecteurs un peu au courant savent sans doute que d'autres commentateurs, et non des moindres, interprètent la pensée de saint

Thomas de façon différente, d'après un autre texte de la Somme(1). et en s'appuyant sur la parole de Léon XIII (encyclique *Diuturnum :* "Par ce choix (l'élection) on désigne le prince, on ne lui confère pas le droit de commander, on ne délègue pas la souveraineté mais on détermine qui devra l'exercer." Nous ne voulons pas discuter présentement les deux interprétations, mais il fallait, croyons-nous, signaler la seconde, dont on parle pas le R. P. Pègues dans son commentaire littéral.

Les articles 1 et 2 de la question 91e, et les questions 93e et 94e tout entières, où saint Thomas traite au long de la loi éternelle et de la loi naturelle, seraient d'un secours précieux, même en notre pays, à bon nombre de publicistes, de législateurs et de juges qui osent affirmer que le droit naturel ne compte pas s'il n'est consigné dans un texte positif bien formel, et que la loi civile est la source de tous les droits. On devrait également lire avec soin les art. 1 et 3 de la question 95e. Le bref commentaire qu'ajoute le P. Pègues à l'art. 3 mérite d'être cité en partie: *C'est donc à trois conditions essentielles que se ramènent toutes les qualités que doit avoir la loi humaine pour être une vraie loi: ne jamais être en désaccord avec la loi divine, ou avec la loi naturelle, et concourir au bien de ceux pour qui elle est faite.* De même les réflexions qui suivent l'art. 4e de la question 96e, sur l'obligation de la loi humaine dans le for de la conscience, méritent que nous les transcrivions ici:

> C'est en lettres d'or qu'il faudrait inscrire la doctrine (que saint Thomas vient d'exposer). La société moderne souffre d'un double mal au sujet de la loi: le mal du fétichisme et le mal du scepticisme. Le premier consiste à adorer la loi humaine, et à s'y soumettre en tout aveuglément, comme si elle était le seul dieu. L'autre consiste à ne lui accorder d'autre valeur que celle que lui donne la force brutale de la police ou du gendarme. La vérité est que toute loi humaine juste a pour commander l'autorité même de Dieu, et que toute loi injuste est, de soi, sans aucune autorité: que si elle est injuste comme contraire au droit divin, il faut plutôt accepter la mort que de s'y soumettre; et si elle est injuste comme contraire au bien humain, on pourra être tenu de la subir, en raison de l'impossibilité matérielle ou morale de s'y soustraire, mais non de lui obéir en raison d'elle-même...

Voilà quelques exemples entre cent qui montrent le prix de cet ouvrage.

1—A la question 105, art. 7e, il dit en parlant de la démocratie: *id est, potestate populi, in quantum ex popularibus possunt eligi principes, et ad populum pertinet electio principum* (Pègues, p. 400).

Quiconque veut suivre l'admirable conduite de la Providence dans les choses humaines lira avec intérêt les questions 98e et suivantes sur la loi mosaïque, ses préceptes moraux, cérémoniaux et judiciaires, leur durée et leurs raisons d'être. Il y a là toute une mine que le docte commentateur fait valoir avec son habituelle maîtrise.

Enfin le saint Docteur et son fidèle interprête nous montrent dans les questions 105e, 106e et 107e, la loi évangélique en elle-même, dans ses rapports avec la loi ancienne, et dans les préceptes qu'elle renferme: on y peut trouver la solution de toutes les difficultés qui se rattachent à la nature et au caractère de notre loi de perfection.

Avec la question 109e commence le traité de la Grâce, si important, si profond, si complet, si parfaitement élaboré qu'on ne saurait rien y ajouter ou corriger. Et il nous faut dire tout de suite combien nous avons apprécié la façon lumineuse dont le R. P. Pègues a rendu en général la pensée du Maître. Nous avons cependant remarqué avec étonnement que, dans la question de la grâce efficace et suffisante, le Rév. Père n'a pas même fait mention de l'école cajétano-thomiste qui tient le milieu entre celle de Bannez, qu'il donne simplement sous le nom d'école thomiste, et celle de Molina qu'il expose brièvement. Il nous avertit, il est vrai, en deux ou trois endroits, qu'il laissera de côté "intentionnellement toute la partie polémique et historique" ou qu'il n'y touchera "qu'en passant", mais il nous semble que l'opinion mitoyenne dont nous parlons méritait au moins d'être signalée, si on ne jugeait pas à propos de noter la faveur grandissante dont elle jouit aujourd'hui.

La question 110e, sur l'essence de la grâce, et la question 113e, sur la justification, acquièrent une importance spéciale en notre pays du fait qu'il s'y trouve des chrétiens de foi différente: on sait en effet que la doctrine protestante diffère totalement de la doctrine catholique sur la question de la grâce et de la justification; il est dès lors de primordiale importance que tous ceux qui peuvent être exposés à discuter religion avec les hérétiques de ce pays soient parfaitement au courant de la pensée catholique en ces matières. Qu'ils aillent donc à saint Thomas, et qu'ils se procurent le R. P. Pègues; ils y trouveront toute la moëlle de la doctrine de l'Eglise.

On sait d'ailleurs que "le Concile de Trente a fait au Docteur angélique l'insigne honneur de lui emprunter les termes mêmes dont il s'est servi pour définir la doctrine catholique contre l'envahissement des erreurs protestantes" (p. 576 de ce IXe volume).

Nous avions songé à noter d'autres pages vraiment remarquables, comme, par exemple, celles de l'art. 3 de la question 117, qui sont un des plus beaux commentaires qui aient été faits du Sermon sur la montagne, les réflexions sur le prix de la grâce (p. 712 du Commentaire), les raisons du partage des biens et des maux de cette vie (p. 748), mais nous en avons assez dit pour faire connaître l'œuvre et sa valeur. Ajoutons, en terminant, que nous avons fort goûté les résumés que l'auteur nous offre à la fin de chaque article, l'indication du lien qui rattache les articles entre eux, et les commentaires personnels qu'il ajoute quelquefois. Le style convient à une œuvre de ce genre: il est sobre, simple, concis, d'une clarté et d'une précision irréprochables.

Puisse l'auteur mener à bonne fin une si louable et si méritoire entreprise.

C. GAGNON, Ptre.

PAGES ROMAINES

ROME ET LA PRISE DE JÉRUSALEM.—PADOUE ET LES BOMBES ALLEMANDES

Le 16 décembre, 3e dimanche de l'Avent, l'Eglise mettait sur les lèvres de tous ses prêtres la prophétie d'Isaïe: *In die illa cantabitur canticum istud in terra Judæ: Urbs fortitudinis nostræ Sion Salvator, ponetur in eo murus et antemurale. Aperite portas et ingrediatur gens justa, custodiens veritatem.* (Cap. 26, v. 9), et Rome fêtait l'entrée des nations justes dans la ville de Dieu. Depuis la prise de Jérusalem par les héros de la première croisade, le 15 juillet 1099, 818 ans s'étaient écoulés. La nouvelle du succès de Godefroy de Bouillon arriva tout juste assez à temps à Rome pour réjouir les derniers instants du B. Urbain II qui, retiré dans la forteresse Pierleoni, au théâtre Marcellus, mourut en murmurant le *Lauda Jerusalem Dominum.* Le glas du Pontife des Croisades s'interrompait pour permettre aux cloches de célébrer en joyeuses volées la délivrance du tombeau du Christ, et le triomphe de la Croix sur le Croissant.

Plus tard, la double victoire de Belgrade par Jean Hunyade, assisté de S. Jean de Capistran, 14 et 22 juillet 1456, sur Mahomet II, réjouit tellement Calixte III que, de tous les clochers de Rome partirent des invitations joyeuses à fêter le grand événement. Sur l'ordre du pape, des feux de joie illuminèrent la ville, des processions en parcoururent les rues; dans les églises, sur les places publiques,

les plus grands orateurs célébrèrent le succès des armes chrétiennes, et, pour en consacrer le souvenir, Calixte III institua la fête de la Transfiguration qu'il fixa au 6 août, jour où la nouvelle de la défaite des Turcs était arrivée à Rome.

Quand Marc-Antoine Colonna, général de l'Eglise, eut gagné la fameuse bataille de Lépante, S. Pie V institua la fête du Rosaire, en ex-voto perpétuel de cette célèbre journée, et Rome ménagea un triomphe, digne de ceux de ses vieux empereurs, au vainqueur du combat naval, quand il revint chez elle. Ce ne fut pas par l'une des portes qu'il entra dans la ville, mais par une brèche spécialement faite pour la circonstance. Là, sur les ruines des murailles démolies, le Sénat, le peuple romain l'accueillirent avec un enthousiasme que nul récit ne peut décrire, et le conduisirent au sommet du Capitole où, dans l'église de Sainte-Marie d'Aracœli, il offrit à la Vierge une colonne rostrale d'argent.

Innocent XI fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, lors de la délivrance de Vienne assiégée par Kara-Moustapha, 12 septembre 1683; le glorieux vainqueur Jean Sobieski reçut en témoignage de gratitude le *stocco* et le *berettone* des mains pontificales; la fête du S. Nom de Marie fut instituée pour garder la mémoire de la protection divine accordée aux armes chrétiennes en cette occasion. De même l'extension de la fête du Rosaire à toute la chrétienté fut le souvenir reconnaissant de Clément XI à la Vierge, à la suite de la victoire de Peterwaradin, remportée sur les Turcs en 1716, par le prince Eugène de Savoie.

Dès que l'ambassadeur d'Angleterre eut, au nom de son gouvernement, informé officiellement le S. Siège de la prise de Jérusalem par l'armée anglaise assistée de contingents français et italiens, le Cardinal Vicaire, au nom de Pape, en communiqua la joyeuse nouvelle aux Romains, les invitant à faire de la journée du 16 décembre un jour de gratitude envers Dieu qui, au milieu du cataclysme qui bouleverse le monde, le consolait par la délivrance du joug infidèle de la Ville arrosée de son précieux sang. L'invitation pontificale donnait rendez-vous aux fidèles de Rome en la Basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. Nulle église n'avait des droits plus incontestables pour recueillir et garder ensuite les échos du *Te Deum* qui devait porter au ciel les mercis de la capitale du monde chrétien

Sainte Hélène la fit construire pour servir de reliquaire aux grandes reliques de la Passion qu'elle avait rapportées de Jérusalem. Des vaisseaux chargés de la terre que le Christ avait détrempée de ses sueurs, de ses larmes, de son sang, avaient transporté à Rome un peu du sol de la Rédemption. Sainte Hélène en forma le terre-plein d'une chapelle où il est encore jalousement gardé. Pour honorer de si riches souvenirs, Constantin donna à la basilique élevée par sa mère quatre chandeliers d'argent du poids de 80 livres qui devaient brûler continuellement devant la sainte Croix, plus cinquante lampes du même métal faites en forme de phares et quantité d'autres dons.

Saint Grégoire érigea cette basilique en titre cardinalice presbytéral, titre qui fut pendant longtemps réservé dans la suite aux cardinaux espagnols.

Ce fut donc auprès des autels de ce vieux sanctuaire que, pendant toute la journée du troisième dimanche de l'Avent, vint s'agenouiller le peuple romain et y vénérer la plus insigne relique du monde, la croix du Rédempteur,—(c'est-à-dire, le plus grand morceau qui en existe,—) exposée solennellement sur un trône de pourpre à l'adoration de tous les rachetés du Christ.

Dès le matin, une messe de communion générale célébrée par le cardinal Lega, Préfet de la Signature de Justice, réunit nombre de fidèles. A 10 heures, la messe pontificale fut chantée par le P. abbé des Cisterciens de la Congrégation de Lombardie, qui habitent le monastère contigu à la basilique depuis que Pie IV les y installa, en 1560. A 4 heures, la procession d'actions de grâces se déroula dans l'enceinte, sous le portique, sur la place de l'église, au milieu d'une foule immense oppressée par tous les souvenirs qu'éveillait le chant du *Lætatus sum* qui fit palpiter de joie tant de générations juives se rendant autrefois à Jérusalem, qui fut l'hymne de guerre des Croisés allant à la conquête de la Ville sainte,

et qui, aujourd'hui, faisait respirer les âmes, à la pensée que, désormais, les chrétiens n'auraient plus à demander aux ennemis de leur foi la permission d'aller prier là où le Christ pria. Et quand, revenu sur le seuil de la Basilique, le cardinal Pompili, Vicaire de Sa Sainteté, qui portait le S. Sacrement, eut tracé un large et triple signe de croix sur la foule agenouillée, ce fut, comme d'un bond joyeux, que le *Te Deum* sortit de toutes les âmes, tandis que le soleil, penché à l'horizon derrière S.-Jean de Latran, mettait l'or de ces derniers rayons sur ceux de l'ostensoir.

En cette scène de joie, de gratitude, de bénédictions, de lumière, l'histoire faisait défiler le cortège des plus glorieux souvenirs de la Basilique de Sainte-Croix de Jérusalem: Sainte Hélène qui la construisit, Constantin qui la dota, S. Sylvestre qui lui donna la consécration, Valentinien II et Honorius qui l'enrichirent; Sixte III qui y réunit en concile une assemblée d'évêques; S. Symmaque qui, escorté d'une multitude d'hommes et de femmes en pleurs, alors qu'il se rendait à la congrégation épiscopale qui se tenait dans la Basilique, pour s'y justifier des crimes dont il était accusé, eut la tristesse de voir les témoins de sa vertu assaillis et lapidés par ses ennemis ; S. Grégoire, Benoît VII qui construisit le monastère contigu à l'église pour qu'elle eût une garde de moines (975); Léon IX qui la confia aux Bénédictins du Mont-Cassin (1050); Alexandre II qui leur substitua les chanoines réguliers de S.-Frediano de Lucques (1062), tant les familles religieuses se disputaient le privilège de prier sous les voûtes vénérées d'un tel sanctuaire ; Lucien II, Eugène III qui en réparèrent les injures faites par le temps ; Innocent II qui, pieds nus, vint du Latran, suivi de tout le peuple romain, implorer du ciel la victoire des armées chrétiennes sur les Sarrasins ; Urbain V qui reprit les réparations de ses prédécesseurs ; les Chartreux qui sanctifièrent de leurs austérités ces murs que devaient habiter les Cisterciens, et toute la suite des cardinaux, titulaires de cette basilique, dont Ubaldo, évêque de Sabine, par le ciborium qu'il construisit, Gonzalez Mendoza, par le plafond qu'il fit refaire, Alphonse Litta, archevêque de Milan, le cardinal Albert Maximilien II, archiduc d'Autriche, par la restauration de la chapelle de sainte Hélène, se montrèrent les insignes bienfaiteurs, et dont la générosité ne devait être surpassée que par celle de Benoît XIV.

Mais ce n'est pas seulement en la vieille Basilique de Sainte-Croix de Jérusalem que Rome avait fêté la délivrance de la Ville Sainte. Sur l'ordre de Benoît XV, l'angelus de midi avait été précédé pendant une demi-heure des joyeux carillons des cloches des 400 clochers de la cité pontificale, chantant ainsi à leur manière le *Lauda Jerusalem*.

De la place de Venise, à l'église de S.-Onofrio, sur le Janicule, le cortège de plus de 200 écoles, chacune précédée des 2 drapeaux de Rome et d'Italie, défila de 11 heures à 2 heures de l'après-midi aux sons de la musique municipale. Le ministre de l'Instruction publique marchait à sa tête; derrière lui était portée la grande couronne de laurier qui, au nom de toute la jeunesse romaine, allait être déposée sur la tombe de celui qui par *La Jérusalem délivrée* dota la langue italienne de son plus beau poème épique. Quand, après avoir tant rêvé de ceindre la couronne de poète au sommet du Capitole. Torquato Tasso mourait à S.-Onofrio en 1595, au moment où Clément VIII allait lui ménager le triomphe ambitionné, pouvait-il espérer que, 322 ans après, la couronne que la mort avait écartée de sa tête serait déposée sur ses cendres par tout ce qui, dans Rome, souriait à la vie, fêtant ainsi la délivrance de Jérusalem par la glorification du souvenir de celui qui l'avait chantée? (1)

1—Le Cardinal Bevilacqua fit mettre sur sa tombe l'inscription suivante:
Torquati Tassi Poetæ, beu, quantum in boc uno nomine celebritatis ac laudum, ossa buc transtulit, bic condidit Bonifatius Cardinalis Bevilacqua, ne qui volitat vivus per ora virum ejus reliqua parum splendido loco colerentur, quærerentur.

Suivant le vœu émis par le conseil municipal de Rome, deux jours auparavant, dès 9 heures du matin de cette même journée du 16 décembre, une couronne était déposée devant le buste du vainqueur de Lépante qui, dans la salle des Capitaines au Capitole, porte l'inscription suivante: M. Antonio Columnœ—Civi Clarissimo — Triumphali —Debitum virtuti — Prœmium — Utile posteritati — Exemplum — Grata Patria — Posuit—. Des discours furent prononcés, célébrant les antiques gloires des armes chrétiennes sur les Musulmans et leur récent triomphe sous les murs de Jérusalem.

Ainsi qu'il fut raconté plus haut, des fêtes liturgiques consacrèrent l'anniversaire des victoires chrétiennes sur le Croissant, mais ce qui n'a pas été dit, et ce que l'on ignore généralement, c'est que la prise de Jérusalem par les Croisés, en 1099, donna lieu à la création d'une fête spéciale qui en consacrait le souvenir La reprise du tombeau du Christ par les Musulmans, la prolongation de leur domination sur la Terre Sainte la firent disparaître. La nouvelle délivrance la fera-t-elle revivre?....

La bibliothèque Angelica de Rome conserve un sacramentaire de la fin du XIIe siècle qui appartint à une église de Jérusalem desservie par les Augustins. Ce codex, de 213 pages ornées de belles miniatures sur fond d'or, (catalogué aujourd'hui sous le N. 477,) porte, à la date du 15 juillet, et écrit en caractères rouges selon le mode employé pour les jours solennels: *Festivitas Hierusalem, quando capta fuit a Christianis.* La messe de cette fête de souvenir se trouve à la page 159, immédiatement après celle de la dédicace d'une église, et ne contient de particulier que l'oraison suivante: *Omnipotens Deus, qui in virtute tua mirabili Hierusalem civitatem tuam de manu paganorum eruisti et christianis reddidisti, adesto quæsumus nobis propitius et concede, ut qui hanc sollemnitatem annua recolimus devotione, ad supernae Hierusalem gaudia pervenire mereamur. Per Christum.*

"Dieu Tout-Puissant, dont la force incomparable a arraché Jérusalem des mains des païens pour la rendre aux chrétiens, sois-nous propice, nous t'en prions, et accorde-nous qu'en célébrant, chaque année, avec dévotion cette solennité, nous méritions de parvenir aux joies de la céleste Jérusalem."

A la prise de Jérusalem par les Croisés se rattachent également les trois supplications particulières qui sont encore récitées le Samedi Saint:

Ut patriarcham nostrum et omnem gregem sibi commissum in sancta Religione conservare digneris, te rogamus audi nos.

Ut regibus et principibus nostris pacem et veram concordiam atque victoriam donare digneris.

Ut gentem paganorum comprimere digneris. (1)

* * *

On était encore sous l'émotion des joies du grand événement de Palestine, quand les derniers jours de l'année 1917 furent attristés par la nouvelle des quatre barbares attentats commis par les aéroplanes ennemis, coup sur coup, sur Trévise, Bassano, Catelfranco, et surtout sur Padoue, si riche en souvenirs et en monuments artistiques. En ces différentes villes, les victimes furent nombreuses; en la dernière, la dévastation y causa d'irréparables ravages. La coupole de l'église *del Carmine* fut dévorée par l'incendie; le plafond de la petite

---

Admonuit Virtutis amor, admonuit, adversus patriæ Alumnum, adversus Parentum amicum pietas. Vixit an. LI, nat. Magno Florentis. Sec. bono anno MDXLIV.

En 1857, Pie IX fit faire un somptueux mausolée au Tasse dont la statue fut sculptée par de Fabris. C'est dans le monastère contigu à l'église que le 25 avril 1595, Le Tasse mourut.

1—Note de la *Civiltà Cattolica* du 5 janvier.

église de *San Valentino* s'écroula sous l'action des bombes explosives; le fronton de la cathédrale subit le même sort; les belles portes de bronze de la Basilique de S. Antoine qui, en 1898, remplacèrent les anciennes portes en bois, furent endommagées par l'explosion des projectiles, non moins que le socle de la statue équestre de Gattamelata fondue par Donatello en 1453, et dont la ruine eut été certaine, en cette occasion, si la prévoyance des Beaux Arts italiens ne l'eût pas enlevée de Padoue depuis le début des hostilités. L'église des *Eremitani*, du XIIIe siècle, fut atteinte, non moins que tant d'autres monuments. Mais si grands que fussent les dégâts qui détruisaient un patrimoine d'art incomparable auquel avaient travaillé Le Titien, et les plus grands peintres de l'école vénitienne, ceux dont fut victime la Basilique de S. Antoine de Padoue excitèrent le plus la colère des habitants qui, dans la matinée qui suivit le bombardement, ne cessèrent de faire au sanctuaire du Patron de la ville des pèlerinages d'indignation. Les colonnes de marbre de la façade étaient renversées, les vitraux de l'église jonchaient le sol en mille pièces, les fresques du Titien et de Campagnola étaient crevassées, et tant d'autres merveilles se ressentaient de la violence des explosions.

Padoue fut un point de mire pour les Barbares de tous les siècles. En 409, Alaric, roi des Goths, la saccagea et l'incendia; ses habitants épouvantés se réfugièrent alors dans les îles voisines, et surtout dans celle de Rialto; ce fut le commencement de Venise.

En 455, Attila, roi des Huns, la brûla une seconde fois; il s'en suivit une nouvelle émigration vers Rialto. Revenus vers leurs demeures ruinées, les malheureux habitants de Padoue en relevaient à peine les édifices que, de nouveau menacés par Odoacre, ils lui envoyèrent des députés pour lui faire acte de soumission, afin d'éviter une troisième dévastation, 476. Totila assiégea et détruisit Padoue en 550; dix-huit ans plus tard, fidèles à l'empereur d'Orient, les Padouans résistèrent à l'invasion des Lombards, et Agilulphe, leur roi, ne pouvant s'emparer de la ville, l'incendia en 601, puis, se repentant de son acte barbare, il concéda la vie et la liberté aux habitants, à la condition qu'ils accepteraient la domination lombarde. Obligés de subir ce joug, les Padouans quittèrent leurs foyers à moitié ruinés, et pendant près de deux siècles Padoue resta presque déserte. Finalement Charlemagne, ayant détruit le royaume lombard, prit cette ville en pitié, la rebâtit, la repeupla et la fortifia. En 902, une invasion hongroise provoqua une autre émigration vers les îles de Venise. Chaque fois que le péril était écarté, les habitants, pris de la nostalgie de leur cité qui, d'après Virgile, dans son Enéide, eût été fondée par le prince troyen Antenor, dont le mausolée, (élevé au moyen-âge), orne l'une des rues de la ville, revenaient vers elle.

Aux rares et courtes époques où ils n'avaient pas à craindre les ennemis du dehors, les Padouans divisés en factions guelfe et gibeline se livraient entre eux à de telles luttes que, chacun mettant le feu à la maison de son adversaire, il en résultait de continuels désastres, dont le plus grand fut l'incendie de 1174 qui détruisit la plus grande partie de la ville.

Dans le siècle suivant, Padoue eut beaucoup à souffrir de la tyrannie d'Ezzelin, surnommé le féroce, et dont les cruautés surpassèrent tout ce que l'imagination peut rêver. Le pape Alexandre IV publia une croisade contre lui, après l'avoir fait excommunier, à Venise, par son légat, en 1256. En ces terribles circonstances, Padoue fut délivrée par les Croisés, le 19 juin de la même année, mais, pour se venger de son échec, Ezzelin fit périr onze mille Padouans enrôlés dans les rangs de sa propre armée.

Soumise à la république de Venise en 1405, elle en suivit désormais les destinées. Le tremblement de terre du 17 août 1756 accumula chez elle de nombreuses ruines.

Toutefois, une histoire si pleine de calamités devait conserver dans ses annales

les plus glorieux souvenirs: ceux des hommes illustres qui naquirent ou vinrent vivre à Padoue, ceux de sa grande université.

Parmi les hommes célèbres auxquels Padoue donna naissance, il faut citer Tite-Live dont le latin était accusé de *patavinité*, le poète Volusius, le consul Lucius Pedanius, le grammairien Ascanius Pedanius, le centurion Lucius Cassius, le tribun militaire Boriscus, et dans la suite, quantité de peintres, de médecins, de docteurs en droit, d'hommes de lettres.

Padoue, que se plurent à habiter Arcadius, Honorius, Gratien, Valentinien, Théodose, dont le code renferme diverses lois promulguées en cette ville, acquit une célébrité plus grande encore par la renommée de son université. Certains auteurs en font remonter l'origine à Charlemagne, et en cela, ils se trompent, puisque Frédéric II, en 1222, concéda à la ville de Padoue la faculté d'ouvrir une école privilégiée, ce qui ne laisse aucun doute sur la non existence de l'université. Fondée en 1260, celle-ci fut approuvée l'année suivante par le pape Urbain IV. Plus tard, Clément VI, Eugène IV en accrurent les privilèges; la construction des locaux qu'elle occupa dans la suite, commencée en 1493, fut terminée en 1552; les architectes Sansovino et Palladio en dressèrent les plans. Dès 1594, l'Université posséda un grand amphithéâtre anatomique dont l'inauguration fut faite par le professeur Girolamo Fabrizio d'Acquapendente. Bientôt après, un second amphithéâtre consacré à la physique expérimentale, un musée d'histoire naturelle, un jardin botanique qui, fait par les ordres du gouvernement vénitien sur les desseins de Riccio de Padoue, fut le premier jardin de ce genre créé en Europe pour l'instruction; des écoles d'astronomie et d'art vétérinaire vinrent accroître l'importance de l'Université.

Pour en faciliter les études, nombre de fondations y furent établies. Le collège de Tournay fut l'œuvre de la générosité du cardinal Gini Malpighi; le cardinal Amulio y créa le collège de son nom, en faveur de douze nobles enfants vénitiens auxquels il assigna, en plus, 60 ducats annuels pour leur entretien. Un séminaire où enseignèrent des maîtres en langues latine, grecque, hébraïque, syriaque, chaldéenne, arabe, et dont les livres étaient publiés par une imprimerie spécialement créée à cet effet, fut établi par les soins du cardinal Grégoire Barbarigo (1664). Chaque époque donna un nouveau bienfaiteur à cette Université dont, parmi tant de maîtres illustres, Galilée, Pétrarque occupèrent les chaires, et qui eut la gloire de compter S. François de Sales parmi les disciples qui vinrent chez elle s'y livrer aux plus sérieuses études.

Ces simples souvenirs, consacrés à Padoue par le talent des peintres, des sculpteurs, des architectes de renom dans tous les siècles, menacés tout à coup par le vandalisme allemand, éveillèrent dans toutes les âmes, aux dernières heures de l'année 1917, une indignation que partagea toute l'Italie et à laquelle s'associa la protestation de Benoît XV, quand, dès les premiers jours de janvier, recevant la noblesse romaine, il flétrit devant elle les attentats qui n'avaient d'autre but que de porter la mort en des villes ouvertes et d'y détruire le patrimoine séculaire de la Religion et des Beaux-Arts.

DON PAOLO AGOSTO.

Le Directeur-propriétaire . . . . . . Le chan. L. LINDSAY

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII MARS 1918 No 3

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE D'OCCIDENT

II—Grégoire VII

Pour arriver à une réforme sérieuse de l'Eglise, à cette réforme objet des vœux et des soupirs de la chrétienté, une condition préalable et indispensable était d'affranchir les élections papales de la double tyrannie impériale et féodale. Où est l'homme qui va se charger de ce travail d'Hercule?

Depuis plus de cent ans l'Epouse du Christ ne fait que changer de chaînes: où est le héros qui va la libérer? Ses oppresseurs l'ont défigurée et rendue méconnaissable: où est le sauveur "à la stature du fléau," qui va lui rendre sa divine beauté? Grâce au ciel, il existe, il se prépare à sa mission rédemptrice dans le silence et la régularité d'un monastère. Il se nomme Hildebrand. Citoyen de Rome, il a été témoin de la façon honteuse dont on y trafique du souverain pontificat, et il est venu s'enfermer à Cluny, où il s'efforce par ses prières et ses pénitences de hâter l'heure de la délivrance. Léon IX, en route pour la Ville Eternelle, le rencontre à Worms ou à Besançon. Léon IX, comme ses prédécesseurs immédiats, n'est qu'une créature du César germanique; il appartient même par sa naissance à la famille impériale; mais il n'est pas insensible à la décadence de la Papauté. Une voix intérieure lui indique sans doute dans le moine clunisien, que la Providence a mis sur sa route, le réformateur attendu. Il l'emmène avec lui et en fait son conseiller intime. Les effets de cette décision se font promptement sentir.

A peine arrivé à Rome Léon IX convoque le clergé et les principaux représentants du peuple; il leur déclare qu'il ne restera pape

que s'ils approuvent son élection. C'est le premier pas vers l'affranchissement. Ayant ainsi régularisé son élévation au siège apostolique, le Pontife reçoit la consécration, le 12 février 1049; il se met ensuite à parcourir l'Europe pour y répandre l'esprit de réforme qu'Hildebrand lui a insufflé.

Il tient des conciles à Pavie, à Reims, à Mayence. Mais à Reims il rencontre une opposition sérieuse de la part de certains prélats, qui provoquent en leur faveur l'intervention du roi Henri 1er. Léon IX les excommunie, et fait lire devant l'assemblée conciliaire des textes canoniques, établissant la suprématie du Saint-Siège dans toute l'Eglise (1).

En Allemagne il se trouve en face d'une hostilité encore plus prononcée. Même par une voie détournée il n'ose pas s'attaquer à l'acceptation des dignités ecclésiastiques de la main du prince seul.

D'ailleurs, tant que la Papauté elle-même n'est pas émancipée de l'autorité séculière, que peuvent valoir ses attaques et ses protestations?

Les succès des plus grands génies et même des plus grands saints, en quelque domaine de l'activité humaine qu'ils s'agitent, sont conditionnés par les circonstances. Hildebrand est à l'affût de l'incident qui lui permettra d'appliquer son plan de réforme. A la mort de Léon IX (avril 1054) il a été paralysé par la double menace d'Henri III et des factions féodales. Il est allé lui-même demander à l'empereur un nouveau pape. Mais Henri III meurt prématurément, le 5 oct. 1056, et son protégé, Victor II, le suit dans la tombe dès le mois de juillet de l'année 1057.

L'empereur défunt laisse pour héritier un enfant de six ans, sous la tutelle de l'impératrice Agnès. Le nouveau pouvoir est aux prises avec les plus sérieux embarras politiques. A l'est, à l'ouest, au centre de l'Allemagne et dans les différentes parties de l'Italie, les grands seigneurs féodaux s'indignent d'être soumis au gouvernement d'une femme; ils réclament leur ancienne liberté...ils complotent de déposer leur roi et avec lui d'abattre la prépondérance de la maison franconienne.

Hildebrand comprend que l'heure décisive a sonné et que la circonstance, dont il avait besoin pour l'exécution de son grand dessein

---

1—HÉFÉLÉ. *Hist. des conciles*, VI, p. 299 *et seqq.*

est née. Comme successeur à Victor II il se hâte de faire nommer par les Romains, non un Allemand, mais un Lorrain, Frédéric, abbé du Mont Cassin, qui sera Etienne IX. Le nouvel élu était frère de ce Gottfried le Barbu, ancien duc de Lorraine, lequel, dépossédé de son domaine par Henri III pour châtiment de sa révolte, avait épousé Béatrice, veuve du puissant Boniface (assassiné en 1052), marquis de Toscane et comte de Mantoue, de Modène et de Reggio. Dans cette parenté le Saint Siège trouvait un appui très appréciable en deça des Alpes. On sait de quel secours lui sera la grande comtesse Mathilde, fille de Béatrice.

Le moine réformateur, on le voit, n'est pas un faux mystique: il ne se croise pas les bras en attendant un secours providentiel: il sait qu'il ne sera aidé par le ciel qu'autant qu'il s'aidera lui-même; il ne néglige aucun moyen humain de succès.

La vigueur n'étouffe pas chez lui la prudence. Le voilà justement qui se rend en Allemagne dans le but de prévenir les colères du pouvoir impérial et d'obtenir la confirmation pour Etienne IX. Mais celui-ci disparaît après huit mois de pontificat. Hildebrand n'est pas de retour à Rome. L'aubaine est bonne pour le comte de Tusculum; il en profite pour imposer à main armée un pape de son choix, Benoît X, qui est déposé peu après et remplacé par Nicolas II dans un concile tenu à Sienne (1058) sous la double protection d'Agnès et du duc de Toscane, que l'habile diplomatie du moine est parvenue à réconcilier pour la circonstance. Toutefois Hildebrand a compris quel danger constitue pour son œuvre la cupidité des barons féodaux. Contre eux il dresse les Normands, que nous trouvons dès le mois de février de l'année 1059 occupés à combattre les partisans de Benoît X. "Au mois de juin, Nicolas II se rend dans le sud de l'Italie; il tient un concile à Melfi, accorde à Robert Guiscard, avec le titre de duc de Calabre, la Pouille et éventuellement la Sicile; en retour, Robert jure d'être l'allié fidèle de l'Eglise romaine (1);" il s'engage même à payer tribut et promet d'aider Nicolas II ainsi que ses successeurs, "à garder avec sécurité et honnuer la chaire apostolique, les terres de saint Pierre et le principat."

1—Lavisse et Rambaud II, p. 74.

Ce n'est pas par vaine ostentation que Hildebrand sollicitait ainsi l'alliance des Normands (1). Il prévoyait le besoin urgent qu'il allait avoir de leur rude épée. Un concile tenu au Latran dès le mois d'avril (1059), et dont il avait naturellement été l'âme, venait en effet de rompre en visière avec les oppresseurs de la Papauté et de changer radicalement le mode des élections pontificales. Il avait décrété que, advenant la mort du Pontife de l'Eglise romaine, le choix du successeur serait confié aux cardinaux-évêques et aux cardinaux-clercs (2); le reste du clergé avec le peuple serait ensuite

1—Ceux qu'on appela des Normands étaient des Scandinaves venus en conquérants de la Norvège ou du Danemark sur les côtes occidentales de la France. Au commencement du 10e siècle ils forcèrent, à la pointe de l'épée, le roi Carolingien, Charles-le-Simple, à leur céder des terres sur les bords de la Seine, dans le diocèse de Rouen. Ils devinrent pratiquement les maîtres de la Neustrie, tout en gardant un certain lien de vasselage à l'égard du monarque français. Leur chef Rollon, qui les avait guidés dans cette incursion victorieuse, mourut vers 931. Vingt ans auparavant il s'était converti au christianisme; il avait été imité par la plupart de ses hommes. Mais les nouveaux venus avaient l'humeur voyageuse. On sait qu'un jour, à la suite d'un certain Guillaume, ils passèrent le détroit et s'avisèrent de conquérir la Grande-Bretagne.

Une autre fois,en 1016, quarante des leurs revenaient de Terre Sainte et,passant par Salerne, ils avaient aidé le duc de Guaimar à repousser les Sarrasins. On les récompensa; de retour chez eux ils racontent à leurs compatriotes les richesses du pays, les belles et profitables aventures qu'on y peut trouver au milieu des luttes des Byzantins, des Lombards, des Arabes; bientôt l'Italie méridionale se remplit de Normands, qui viennent chercher fortune. Ces mercenaires sont prêts à servir qui les paie, sauf les Arabes, et comme ils se battent bien, c'est à qui les engagera. Vers 1040, les trois fils de Tancrède de Hauteville, Guillaume Bras-de-Fer, Drogo et Humfroi, soulèvent la Pouille, battent les Grecs et, en 1043, à Melfi, se partagent le pays. Guillaume Bras-de-Fer prend le titre de "comte des Normands de la Pouille". Vainqueurs de Léon IX, qui a voulu les chasser d'Italie, ils lui ont arraché sa bénédiction; en 1059, ils sont devenus les alliés et les vassaux de la papauté. Leur chef est maintenant Robert Guiscard ou l'Avisé, le jeune fils de Tancrède de Hauteville; vers 1047, il est venu rejoindre ses aînés; en 1057, il est devenu comte de Pouille. Il a pour auxiliaire le dernier des fils de Tancrède, Roger, qui, vers cette époque, arrive à son tour, prendre sa part de la conquête." (Lav. et Ramb. II p. 98-99).

2—Toutes les églises avaient eu leurs clercs-cardinaux et il en était encore ainsi, au 11e siècle, dans un certain nombre de villes. A Rome, ils étaient attachés aux sept titres ou églises, qui correspondaient à la division fort ancienne de la ville en sept régions ecclésiastiques. Aux cardinaux-prêtres et aux cardinaux-diacres s'ajoutèrent ensuite sept cardinaux-évêques: c'étaient ceux de la campagne romaine (d'où leur nom de suburbicaires) qui, d'après un synode romain de 769, devaient chaque semaine officier à tour de rôle dans l'église de Latran. Déjà, ce clergé privilégié avait une importance spéciale, puisque ce même synode avait cherché à établir que le pape devait toujours être choisi dans son sein. Le nombre des cardinaux a souvent varié au moyen-âge; au 12e siècle, il se composa de 7 cardinaux-évêques, 28 cardinaux-prêtres, 18 cardinaux-diacres. Le décret de 1059 leur avait confié en quelque sorte les destinées de la papauté...

appelé à donner son consentement à la nouvelle élection. On sauvegardait, il est vrai, l'honneur et le respect dûs au roi Henri, ainsi qu'à ceux de ses successeurs qui auront obtenu personnellement ce droit du siège apostolique; mais le droit de désignation était remplacé par celui de confirmation; encore tout cela était-il exprimé en termes vagues, et l'élection était affirmée valide en dehors de toute intervention royale ou impériale. Les Pères du concile sanctionnaient ainsi leur décision: "Anathème éternel et excommunication au téméraire qui ne tiendra pas compte de notre décret et qui essaiera dans sa présomption de subjuguer et de troubler l'Eglise romaine!... Que dans cette vie et dans la vie future il éprouve la colère de Dieu tout-puissant et la fureur des apôtres Pierre et Paul dont il aura voulu perdre l'Eglise! Que sa maison soit déserte, que ses enfants deviennent orphelins, sa femme veuve, qu'ils soient bannis, lui et ses fils, obligés de mendier leur pain, chassés de leurs demeures! Que l'usurier s'abatte sur ses biens, que le fruit de ses labeurs soit pillé, que toute la terre combatte contre lui, que tous les éléments lui soient hostiles!"

Le langage était aussi solennel que nouveau, et le coup hardi. Il entra au cœur des barons romains et des impérialistes germaniques une rage violente, qui ne devait pas tarder d'éclater. En attendant Nicolas II notifiait à tout l'Occident les décrets du Concile de Latran, lequel n'avait pas borné sa sollicitude à libérer le siège apostolique de l'intrusion séculière, mais s'était aussi occupé de la réforme des élections et mesures épiscopales... Des légats étaient chargés d'en presser l'exécution; ils tenaient des synodes à cet effet. Mais la résistance commençait. Le vice était trop paisiblement installé dans le sanctuaire et depuis trop longtemps, pour qu'il s'en laissât déloger à l'amiable.

L'Eglise de Milan fit une opposition ouverte à Pierre Damien, dont la vie fut mise en danger; on y objecta que l'Eglise d'Ambroise ne pouvait être soumise aux lois romaines, et on ne souffrirait pas

---

Pierre Damien les appelle les *sénateurs spirituels de l'Eglise universelle*." (Lavisse et Ramb. II pp. 82, 83). Cependant ce n'est qu'au 16e siècle que le titre de cardinal fut exclusivement réservé à l'église romaine par une constitution de Pie V parue en 1567.

qu'une Église, qui avait été toujours libre, fût soumise à une autre (1). En Allemagne ce fut pire. L'alliance du pape avec les Normands y avait suscité une indignation violente. Le cardinal qui y avait été envoyé dut en revenir sans avoir pénétré auprès du souverain. Grands et évêques de la cour tinrent un synode et cassèrent les décrets de Nicolas II, dont le nom fut rayé du canon de la Messe.

En pleine Rome le parti féodal traitait avec le pouvoir impérial, par haine de la Papauté que dominait Hildebrand. A la disparition de Nicolas II (27 juillet 1061) il députe des représentants à Henri IV pour lui rappeler qu'il est patrice et qu'il ait à choisir le futur chef de l'Eglise. Evêques et prêtres de Lombardie, mécontents des décrets de réforme, lui font parvenir une requête semblable.

Conformément à ces vœux la régente Agnès ordonne la réunion d'un concile à Bâle, où le jeune roi son fils recevrait les insignes de patrice et un nouveau pape serait proclamé. Mais Hildebrand l'a prévenue, et par ses soins, le 30 septembre 1061, les cardinaux romains ont élu, sans demander l'approbation impériale, Anselme, évêque de Lucques (Alexandre II). Un mois plus tard, à Bâle, Cadalus, évêque de Parme, prélat aux mœurs déréglées, est déclaré pape sous le nom d'Honorius II. Il veut rentrer à Rome. Après une lutte sanglante il en est chassé par le duc de Toscane; il échoue de même dans une seconde tentative, grâce à l'intervention des Normands. Cependant Hanno, évêque de Cologne, a pris la tutelle de Henri IV. C'est un ami des réformes romaines; grâce à lui l'Empire se met d'accord avec les conciles d'Augsbourg (1062) et de Mantoue (1063), qui ont déposé Honorius II et reconnu Alexandre II.

De 1049 à 1073 Hildebrand avait gouverné l'Eglise sous le nom d'autrui; de 1073 à 1085 il la gouverne en personne. Chose étrange, il ne fut pas élu suivant les règles qu'il avait établies en 1059. Dès le lendemain de la mort d'Alexandre II le peuple réuni dans le Latran l'avait acclamé et demandé pour évêque; il fut intronisé, malgré sa résistance, à l'église de Saint-Pierre-ès-liens. Suivant Roquain il n'aurait pas demandé à Henri IV de confirmer son élection; il se

———

1—*Petr. Dam. apud Baronium, anno 1059, no 45.*

serait contenté de l'en instruire (1). Le jeune roi, dont l'autorité était menacée par la révolte des Saxons, ne tenait pas à se brouiller avec Rome; il fit contre mauvaise fortune bon cœur. Après un semblant d'enquête il envoya l'évêque de Verceil assister en son nom au sacre de Grégoire VII. C'est la dernière fois qu'allait s'appliquer le droit de confirmation accordé aux empereurs.

On a dépeint Grégoire VII comme un de ces grands ambitieux, avides de domination, que rien ne satisfait hors de la soumission de l'*orbis terrarum* à leurs idées et à leur bon plaisir. Certes oui, l'ancien moine de Cluny eut une ambition, l'ambition de rendre à l'Epouse du Christ sa dignité primitive et de faire remonter la Papauté au rang qui lui convenait, c'est-à-dire au premier dans la hiérarchie essentielle des choses. Il n'en existe pas de plus noble. Dans une lettre à l'abbé de Cluny, datée de janvier 1075, il a révélé lui-même les sentiments qui remplissaient son cœur: c'est une douleur profonde et une tristesse universelle à la vue de l'avilissement où se trouve réduite l'Eglise de Dieu.

Deux grandes plaies, entre autres, la souillent et déshonorent, la simonie et le mariage des clercs. Partout les évêques reçoivent de la main des princes non seulement le bénéfice temporel, nécessaire à leur subsistance, mais aussi l'investiture ecclésiastique par la crosse et l'anneau; partout la loi du célibat est oublié, et les ministres des autels sont dévorés par les soucis de famille.

Pour rémédier à des maux si universellement répandus Grégoire sait bien qu'il ne lui suffit pas de s'adresser au clergé, de tenir des conciles soit à Rome, soit ailleurs, de promulguer des canons, d'envoyer des légats avec pleine autorité de déposer les prélats rebelles et d'en créer de nouveaux à leur place. Pour délivrer l'esclave il importe d'affaiblir l'emprise du maître qui la tient enchaînée. Voilà pourquoi, ayant résolu d'affranchir l'Eglise, Grégoire VII devait fatalement venir en conflit avec les rois et les princes. Voilà pourquoi l'humiliation de ceux-ci était la condition indispensable de la réforme ecclésiastique.

On sait la lutte mémorable qu'il engagea avec la royauté germanique, la plus dangereuse de toutes, à cause du titre impérial qu'elle

1—L'historien interprète ainsi le récit de l'annaliste Lambert. ROCQUAIN. *La théocratie.* Liv. I, p. 45.

réclamait, de ses droits sur l'Italie, de son espèce de suzeraineté temporelle sur Rome et de ses privilèges relatifs à l'élection des papes. En Allemagne d'ailleurs sévissait dans une mesure particulièrement alarmante le fléau de la simonie. Grégoire, après s'être affranchi lui-même de la tutelle allemande, écrit à Henri IV, lui envoie des légats pour reprocher la tyrannie qu'il fait peser sur l'Eglise et l'appui qu'il accorde aux évêques de son royaume, qui se rébellent contre l'intervention de la Papauté dans le gouvernement de leurs églises. Il lui propose la réunion d'un grand concile, qui mettra fin à tant de désordres.

Henri IV ne sait que temporiser et payer le pape de vagues promesses. Mettant à profit la situation critique que fait au roi le soulèvement de la Saxe et de la Thuringe, confiant par ailleurs dans la double protection des Normands et de la grande comtesse Mathilde, Grégoire assemble un synode à Rome; il en sort armé d'un décret décisif pour la solution de la question des investitures. Ce décret, sanctionné et promulgué en février 1075, se lisait ainsi: "Si quelqu'un désormais reçoit de la main de quelque personne laïque un évêché ou une abbaye, qu'il ne soit pas considéré comme évêque, et qu'en outre la grâce de saint Pierre et l'entrée de l'église lui soient interdites. Si un empereur, un roi, un duc, un marquis, un comte, une puissance ou une personne laïque, a la présomption de donner l'investiture des évêchés ou de quelque dignité ecclésiastique, qu'il se sache frappé d'excommunication."

Malheureusement, trois mois plus tard, Henri IV remportait une éclatante victoire sur les Saxons. A la faveur de ce succès le parti pro-allemand en Italie relevait la tête. A Milan, à Rome même, le clergé mécontent des réformes grégoriennes n'aurait pas vu d'un mauvais œil l'accession au trône pontifical de *Cadalus*. "Fort de ces circonstances, Henri envoie en Italie le comte Eberhard de Nellenburg négocier avec les ennemis du pape; il cherche, mais en vain, à détacher de lui les Normands; pour affirmer son droit d'investiture, il nomme un nouvel évêque à Milan; il accorde à des clercs allemands les évêchés de Spolète et de Termo, qui appartiennent à la province ecclésiastique de Rome. A ces attaques Grégoire répond, le 8 décembre: il reproche au roi de démentir par ses actes des protestations de soumission sans cesse renouvelées; il lui rappelle avec quel esprit

de conciliation il s'est prêté à toutes les négociations; mais il le somme de cesser ses relations avec ceux que le Saint-Siège a excommuniés, de respecter la liberté de l'Eglise et les décisions du synode romain du mois de février. Cependant il se déclare prêt encore à traiter (1)".

Les envoyés chargés d'une pareille missive n'étaient pas encore arrivés à la cour allemande qu'à Rome, en pleine église de Sainte-Marie Majeure, tandis qu'il célébrait les divins mystères, Grégoire était assailli par une troupe armée que commandait le baron Cencio, enlevé tout sanglant, et jeté en prison. Il avait été promptement délivré par le peuple. Toutefois, encouragé par cette explosion de haine au cœur de la cité papale, Henri IV réunit un concile à Worms, où l'on déclare Grégoire indigne du souverain pontificat. Le roi, en annonçant cette nouvelle à son ennemi, qu'il traite de faux moine, lui laisse entendre que c'est le juste châtiment des tentatives qu'il a faites pour lui enlever la couronne et la vie à lui, consacré roi, et qui, suivant la tradition des pères, ne peut être jugé que par Dieu seul et n'être déposé pour aucun autre crime, sinon qu'il abandonne la foi. Il ajoute: "Frappé d'anathème, condamné par le jugement de nos évêques et par le nôtre, descends, quitte la place que tu as usurpée. Que le siège de saint Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche point à couvrir la violence sous le manteau de la religion et qui enseigne la saine doctrine de saint Pierre. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques: descends, descends!" A ces invectives Grégoire répond en s'armant de ses foudres spirituelles; il lance contre son insulteur royal et ses adhérents l'excommunication majeure; il le déclare déchu de la dignité royale.

La terrible sentence est libellée en termes vraiment impressionnants. "Bienheureux Pierre, s'écrie Grégoire, écoute, je t'en prie, ton serviteur que tu as nourri dès l'enfance, que tu as délivré jusqu'à ce jour de la main des méchants dont ma fidélité pour toi m'a attiré la haine....Comme ton représentant j'ai reçu de Dieu le pouvoir de lier et délier dans le ciel et sur la terre. Plein de cette conviction, pour l'honneur et la défense de ton Eglise, au nom du Dieu tout-puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par ton pouvoir et

1—Lavisse et Ramb. II pp. 90, 91.

ton autorité (1), je nie au roi Henri, qui s'est insurgé avec un orgueil inouï contre ton Église, le gouvernement de l'Allemagne et de l'Italie; je délie tous les chrétiens du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté ou qu'ils lui prêteront; je défends que personne ne le serve comme on sert un roi."

Pour faire fi d'un tel arrêt il aurait fallu avoir pour soi les princes allemands. Or les plus puissants d'entre eux, Rodolphe de Souabe, Berthold de Carinthie, Welf de Bavière étaient de nouveau soulevés contre Henri; ils ne voulurent rien entendre tant qu'il n'aurait pas reçu l'absolution du Pape. Suivant les instructions de celui-ci un important concile devait se tenir à Augsbourg, le 22 février 1077, sous la présidence même de Grégoire, où il serait décidé du sort du royal excommunié. Henri veut prévenir le coup à tout prix. Un des derniers jours de décembre de l'année 1076 il quitte Spire, qu'on lui a assignée comme retraite provisoire, il franchit les Alpes par le Col du Mont Cenis et arrive à Pavie. Autour de lui il a évêques et barons lombards, qui ne demandent qu'à le seconder dans sa vengeance contre Grégoire. Mais le monarque teuton ne se soucie pas d'engager une lutte armée, dont l'issue lui paraît plus qu'incertaine. C'est la réconciliation avec le Vicaire du Christ qu'il lui faut. Le pape n'est pas à Rome; il est chez la comtesse Mathilde, à Canossa. Le royal fugitif s'y rend à l'improviste. Surpris, Grégoire refuse de le recevoir.

Le spectacle de ce puissant souverain arrêté sous les murs d'un château féodal, pendant trois jours, du 25 au 27 janvier, mal vêtu, les pieds dans la neige, à jeûn, attendant que l'Evêque des évêques voulût bien se laisser fléchir, est une de ces grandes scènes historiques que les siècles ne réussiront pas à effacer de la mémoire des

1—De telles paroles justifient la remarque suivante de Rocquain:" Grégoire ne doutait pas qu'un pape élu selon les lois de l'Eglise ne participât à la sainteté de l'apôtre dont il était le représentant... Il se croyait en communication avec lui et inspiré par lui. Il lui parle, il l'adjure, il le prend à témoin des épreuves qu'il subit pour son service. C'est en son nom qu'il punit. Il va jusqu'à croire que saint Pierre le dirigea dès sa jeunesse, et il déclare qu'en entrant dans les ordres il a obéi à l'impulsion de l'apôtre, non à la sienne. Devenu pape il s'identifie de telle sorte avec le saint dont il tient la place, qu'il ne doute pas de l'effet de sa parole quand il menace les ennemis de l'Eglise d'infortunes particulières que, dès cette vie, ils auront à souffrir, et, s'il est vrai que, dans un moment d'exaltation, il n'ait pas craint de prédire la mort d'Henri IV, c'est dans cette foi à l'assistance secrète et constante de l'apôtre qu'il convient de chercher la cause de cette apparente témérité." F. ROCQUAIN. (*La Papauté au Moyen-âge*).

hommes. Aux yeux de nos libres penseurs elle reste l'illustration la plus frappante du danger pour la société civile de l'esprit clérical, de cet esprit qui n'est jamais content du droit commun, qui rêve sans cesse privilèges, empiètements, suprématie, effondrement de ses rivaux. Il n'est pas un de nos hommes d'état modernes, qui ne pâlisse sous le reproche qu'il pourrait bien, lui aussi, aller quelque jour à Canossa. Canossa! c'est le vocable fatidique qu'on répète aux oreilles de quiconque s'aviserait de mettre en doute la vérité du célèbre mot d'ordre: *le cléricalisme, voilà l'ennemi.* Canossa ce n'est pas encore le *bucher* ni l'*in pace* de l'Inquisition; mais c'en est le prélude. Evidemment nous n'avons pas à chercher ce qu'il y a de réel dans ce spectre, inventé par besoin de polémique, pour ameuter le peuple contre l'Eglise. Mais si la vérité ici était en question, nous demanderions par qui le despote teuton fut forcé de venir à Canossa. N'y vint-il pas de lui-même et dans son propre intérêt? S'il n'avait voulu à aucun prix s'humilier devant la puissance cléricale, il n'avait qu'à rester à Spire, ou bien à la tête d'une armée qu'il lui était possible de recruter, venir assiéger la forteresse de la comtesse Mathilde, au lieu de se présenter devant son enceinte en suppliant. Dans l'un et l'autre cas, dira-t-on, il risquait d'être dépossédé pour toujours de sa couronne et de son trône.

Mais était-ce la faute à Grégoire VII, si l'excommunication majeure lancée par lui produisait de si redoutables effets? Etait-ce sa faute si la religion du Crucifié avait tellement imprégné la société d'alors que, même après un siècle comme le dixième, aucun monarque ne pouvait garder quelque ombre d'autorité sans se plier à ses lois et aux ordres de son chef? La faute n'en était-elle pas exclusivement à cet humble Nazarethain qui, s'avisant d'envoyer quelques anciens bateliers prêcher sa doctrine, leur avait dit: *Allez, enseignez toutes les nations. Quiconque vous écoute m'écoute. Celui qui croira sera sauvé, celui qui refusera de croire sera condamné*? Voilà les paroles qui, à mille ans de distance, accablaient Henri IV le germanique, l'amenaient à Canossa, et l'y retenaient, trois jours durant, hors de l'enceinte d'un château-fort, les pieds glacés, souffrant de la faim, mais encore davantage de se voir refuser la bénédiction et le pardon qu'il était venu implorer au prix de tant d'humiliations et de fatigues.

Maintenant, que la célèbre pénitence de Canossa fût une magni-

fique revanche de la Papauté sur les pouvoirs temporels qui l'avaient si longtemps tenue en esclavage, nous ne le nions pas; qu'elle répondît aux principes, qui orientaient l'action de Grégoire VII, nous ne le nions pas davantage. Oui, l'ancien moine clunisien réclamait pour le Vicaire de Jésus et le successeur de Pierre le droit de déposer les empereurs impies, tout comme les évêques prévaricateurs; oui, encore mieux que Léon III, il était convaincu que l'empire idéal, figuré par l'Empire romain, était la sainte Église catholique, dont il était le chef: oui, son rêve était d'unifier le monde chrétien sous sa houlette et de garder la haute main sur royaumes, duchés, empires, aussi bien que sur paroisses, diocèses, archevêchés, patriarcats (1).

Il dut avoir une satisfaction intense, en cette fin de janvier de l'année 1077, lorsqu'il se vit, lui, le représentant de l'apôtre Pierre, debout sur cette hauteur montagneuse de l'Italie septentrionale, dans toute sa majesté de roi et de pontife, ayant à ses pieds le maître le plus puissant de la terre, humblement prosterné dans la neige, tremblant sous l'effet de la foudre qui était allée ébranler son trône et le menacer personnellement de l'éternelle malédiction de Dieu; puis, derrière le malheureux excommunié, les princes, les évêques, les peuples, pris de la même terreur, attendant anxieusement que l'arrêt final de pardon ou de déchéance sortît des lèvres pontificales, prêts à l'exécuter jusqu'à la dernière syllabe, quelque inexorable qu'il dût être. Non, Grégoire n'aurait pu imaginer un tableau plus symbolique de l'organisation de notre petit univers, telle qu'il la concevait.

M. Tamisier, S. J.

(*A suivre*)

1—Sous la loi nouvelle il n'a jamais existé de théocratie au sens de l'Ancien Testament; il n'existe qu'une théocratie spirituelle, dont le pape est le chef visible et dont Rome est la capitale.

Les véritables sujets du pape ce sont les âmes immortelles; c'est sur elles que s'exerce sa juridiction directe; mais parceque les âmes sont empêtrées dans la matière, parceque ces composés d'esprit et de matière, que sont les hommes, se trouvent englobés dans les sociétés et qu'à ces sociétés il faut nécessairement pour armature des dirigeants, des fonctionnaires, des lois...etc., le pape a une juridiction indirecte sur tout l'organisme social des puissances temporelles. Un légiste minutieux pourrait sans doute arriver à démontrer que les papes ont parfois empiété sur les droits de l'autorité civile; mais ces empiètements, s'ils ont existé, n'ont eu aucun inconvénient ni pour l'Etat, ni pour les sujets; tandis que les empiètements de l'autorité civile dans le domaine spirituel ont toujours été désastreux; ils ont toujours amené la submersion de l'esprit chrétien par l'esprit mondain et naturaliste.

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite*).

XXXII

MIRABILES ELATIONES MARIS !
MIRABILIS IN ALTIS DOMINUS ! (Ps. 92)

En ce temps-là, les naufrages étaient fréquents sur la mer Tyrrhénéenne. Les voyages étaient nombreux, et les navires à voiles et à rames, les seuls connus alors, étaient trop faibles pour résister aux tempêtes de la mer.

Deux fois déjà, l'apôtre avait failli périr dans les flots, et il se demandait s'il ne serait pas exposé à un troisième naufrage dans la traversée qu'il allait faire de Césarée à Rome. Le centurion Julius de la cohorte d'Auguste, chargé de la conduite de Paul, le fit embarquer sur un navire d'Adramytte, qui n'allait pas en Italie, mais qui, dans ses escales à différents ports de la côte d'Asie, rencontrerait probablement quelque vaisseau en route pour l'Italie. Ces prévisions du centurion étaient bien fondées, et il trouva à Myre, en Lycie, un vaisseau d'Alexandrie qui faisait voile pour Néapolis. Il s'y embarqua avec son prisonnier.

Les premiers jours de la navigation furent d'un calme et d'une lenteur qui désespéraient les mariniers. Parfois pendant la nuit tout s'endormait dans un silence de temple abandonné. La mer était douce comme un parvis d'onyx et nul souffle de vent n'en ridait la surface. Les voiles alanguies et immobiles pendaient le long des mâts, et les rameurs assis sur leurs bancs dormaient la tête appuyée sur leurs bras croisés au-dessus des rames immobiles. Sur le pont attiédi, après le coucher du soleil, les passagers gisaient, sommeillant ou rêvant. Seul Paul veillait les yeux fixés sur les étoiles, qui luisaient comme des clous d'argent dans l'immense tente violette du ciel.

"Quel beau temple!" disait-il aux voyageurs lassés, "et qu'il est grand le Dieu qui l'a bâti!" Et il leur racontait des épisodes de ses missions, et des villes qu'il avait converties à Jésus-Christ. De temps en temps, des souffles intérieurs soulevaient de grandes vagues douces qui berçaient le navire comme une mère berce son enfant. "Plus que les vagues puissantes de la mer," disait Paul avec le poète-roi, "Jéhova est magnifique dans les hauteurs célestes."

Mais une nuit, un fort vent violent s'éleva du nord, et après plusieurs jours de navigation difficile, ils abordèrent en Crête à un endroit nommé Bons-Ports. Paul conseilla d'y passer l'hiver; car la mauvaise saison était venue et la navigation devenait périlleuse. Il n'y avait guère d'espo:r d'arriver en Italie. Mais le maître du navire et le pilote ne furent pas de cet avis, et ils reprirent la mer.

La tempête se déchaîna bientôt, selon le pronostic de Paul, et le bateau fut ballotté, secoué, emporté dans toutes les directions.

" Le vieil Eole est fâché, disaient les mar:ns, et il a déchaîné contre nous ses terribles enfants, les Aquilons et les Autans."

Il fallut abattre les voiles, hâler les rames à bord et se laisser entraîner à la dérive.

Le centurion, qui lisait l'*Enéïde*, s'approcha de Paul et lui dit: "Nous entrons dans les parages où les malheureux Troyens furent décimés par la plus terrible des tempêtes. Virgile en fait une description très poétique et trop vraie, et je crains que nous n'en fassions l'expérience. Le poète nous montre que Neptune s'aperçut trop tard que son royaume était profondément troublé; et quand il intervint pour calmer la mer, une grande partie des compagnons d'Enée étaient ensevelis dans les flots.

"Certes, le vieux dieu du trident aurait dû être plus vigilant. Il est vrai qu'à cette saison de l'année, il est très occupé sur toutes les mers du monde.

—Je vois, dit Paul, que vous ne croyez plus à cette fabuleuse divinité de la mer.

—Oh! non, dit le centurion.

—Le Dieu que je prêche, reprit Paul, est plus puissant.

—Il faudra nous le montrer si la tempête augmente.

—Je le prierai certainement pour tous," dit Paul.

Bientôt la tourmente grandit encore, plus rageuse et plus profonde.

C'était une lutte de souffles et de vagues, et la mer si belle dans les calmes ondulations des jours précédents était devenue un horrible chaos. Un invisible fossoyeur y creusait d'innombrables tombes. Le faible navire, ballotté sans pitié, obéissait à toutes les forces contraires de l'ouragan, dans les obscures profondeurs de la nuit. Pour alléger le navire on dut sacrifier la cargaison, mais ce ne fut pas assez ; on coupa les mâts et les agrès qu'on jeta à la mer.

"Voyez, disait Paul aux marins, à quel point nous sommes les jouets de la nature, et comme elle aurait bientôt fait de nous anéantir si la main de Dieu ne nous soutenait pas contre elles."

Mais sa parole se perdait dans les mugissements de l'Aquilon. La mer se dérobait sous la faible carène et la voûte céleste, devenue lugubre, s'abaissait comme un plafond qui s'effondre. Tout s'effondrait aussi dans les cœurs des passagers; pas une étoile à l'horizon, pas une lueur, pas un reflet; des éclairs fendaient les nues, si effrayants qu'on fermait les yeux pour ne pas les voir, et des roulements de tonnerre jetaient l'épouvante jusqu'au fond des âmes.

Pour empêcher la carène de s'ouvrir on l'avait encerclée avec des câbles. Personne ne parlait plus, la terreur était générale. Sans force ni courage, muets de stupeur, plus désemparés que le vaisseau lui-même, écrasés sous la force et la cruauté des éléments, les passagers gisaient sur le pont comme des machines brisées. Il y avait treize jours que la tempête durait, et la mort paraissait inévitable. Quand le quatorzième jour commença plusieurs passagers qui croyaient encore à Neptune le suppliaient en vain de calmer la tempête. Heureusement, Paul avait à son service une force nouvelle, encore inconnue, et qui pouvait maîtriser à la fois et les flots de la mer et les âmes. Au milieu de tous ces malheureux dont la perte était imminente, Paul se leva soudain et leur dit: "Ecoutez-moi, et prenez courage. Aucun de vous ne périra. Cette nuit même, un ange du Dieu à qui j'appartiens et que je sers m'est apparu et m'a dit: Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi; nous allons échouer sur une île, et nous serons tous sauvés."

Tous ces désespérés le crurent, et firent tout ce qu'il leur demanda. Il prit le commandement du navire. Il dénonça aux officiers le projet que quelques matelots avaient formé de mettre la chaloupe à l'eau pour s'enfuir et il l'a fit jeter à la mer. Puis, il dit à tous:

"Je vous le répète, aucun de vous ne périra; mais il ne faut pas vous faire mourir de faim, il faut manger; et il se mit à manger lui-même."

Malgré toute l'horreur de la situation, tous reprirent courage et mangèrent avec l'apôtre. Quand le jour se leva, une petite île était devant eux à l'horizon. Emporté par le vent, le navire alla s'enliser dans un banc de sable, où la vague commença à le démolir. Il y avait deux cent soixante-seize passagers à bord. Les uns à la nage, les autres sur des épaves, tous arrivèrent sains et saufs au rivage. L'île se nommait Mélita (Malte) et les naufragés y furent très bien traités par les insulaires. Ils y passèrent l'hiver. La mission que Paul allait remplir à Rome il l'a commença donc à Malte. Souvent il allait, en compagnie du centurion ou de quelque soldat de sa suite, faire de longues courses dans les montagnes où sur les promontoires de l'île, dans les petits villages de pêcheurs disséminés sur la côte, et comme le souvenir de Jésus était toujours présent à son esprit, il en parlait sans cesse. Il racontait les merveilles de sa vie à ces populations payennes et il leur apprenait à connaître le vrai Dieu.

Le gouverneur de la ville se nommait Publius et son père était gravement malade. Paul entra chez lui, lui imposa les mains et le guérit. Un grand nombre d'autres malades lui furent alors amenés, et il guérissait à la fois les corps et les âmes.

XXXIII

DE MÉLITA À ROME

Dès cette époque lointaine, comme dans les temps modernes, les vaisseaux en bois portaient à leur avant, sous le beaupré, une sculpture plus ou moins artistique représentant un personnage historique ou religieux, humain ou divin, qui les désignait et leur conférait un nom. Celui que le centurion trouva à Mélita portait l'enseigne de Castor et Pollux dont les images étaient aussi gravées sur les monnaies romaines. Il venait d'Alexandrie et il avait passé l'hiver à Mélita. Après de courtes escales à Syracuse et à Rhegium,

il vint jeter l'ancre dans le port de Putéoli, (aujourd'hui Pozzuoli, ou Pouzzoles). Paul fut bien étonné d'y trouver des chrétiens, qui à force d'instances le retinrent pendant sept jours avec ses compagnons de voyage.

Qui avait déjà converti cette population? L'histoire n'en raconte rien d'authentique. Mais selon la tradition, ce serait saint Pierre, qui aurait abordé au même endroit en venant à Rome vers l'an 42, après qu'il eût échappé à la persécution d'Hérode-Agrippa.

Que de récits intéressants dut faire à ces premiers chrétiens le grand apôtre des nations, pendant les sept jours qu'il passa avec eux! Et quelle joie ils eurent d'apprendre avec quelle rapidité se répandait dans le monde civilisé la connaissance du nouveau culte! Lorsque Paul prit congé de ses nouveaux amis, ses prédications s'étaient propagées dans la grande ville de Néapolis, et le nombre des néophytes avait décuplé.

Le centurion connaissait très bien le chemin à suivre pour aller de Pozzuoli à Rome, et c'est à Capua que les voyageurs allèrent rejoindre la Via Appia. Deux jours après ils avaient atteint Terracine à 70 milles de Rome. Le troisième jour ils traversèrent les marais Pontius dans un long bateau plat remorqué par une mule; et vers le soir ils abordèrent au forum d'Appius, formé d'un marché, d'une hôtellerie et de quelques maisons. Ils y passèrent la nuit.

Une agréable surprise les y attendait. La plupart de ceux que Paul avait salués nommément dans son épître aux Romains étaient venus l'y rencontrer. Paul les embrassa tous comme ses enfants; il s'assit avec eux à la table qu'ils avaient préparée pour le recevoir, et il leur raconta toutes les péripéties de son voyage, et toutes les merveilles de la propagation évangélique.

Le lendemain matin les voyageurs reprirent leur route en suivant toujours la Via Appia. Le centurion à cheval marchait en tête avec quelques légionnaires et les autres soldats fermaient la marche. Quarante milles les séparaient encore de Rome.

Il faisait une belle journée de la fin de mars, et sur les bords de la route les violettes s'épanouissaient dans l'herbe verte. Tous semblaient heureux, et cheminaient par groupes, causant en marchant. Les Juifs venus de Rome interrogeaient tantôt Paul de Tarse, tantôt

Luc, ou les légionnaires, et chacun racontait les péripéties de leur aventureux voyage.

"Oh! disaient les légionnaires, nous avons failli périr bien des fois, et si nous ne sommes pas tous au fond de la mer, c'est bien parce que cet homme extraordinaire nous a sauvés."

Chacun faisait son récit de quelque incident du voyage. Aux Trois-Tavernes les voyageurs firent une nouvelle station; et ils y trouvèrent un nouveau groupe de chrétiens, venus de Rome au devant de Paul. Bientôt ils entrèrent dans cette partie de la voie qui est bordée de tombeaux. Les monuments funéraires, les pyramides de marbre, les tours, les rotondes et surtout les inscriptions les arrêtèrent souvent, et ralentirent leur marche. Non loin des *tumuli* des Horaces et des Curiaces, sur les dalles de marbre d'un tombeau qui n'avait pas encore vieilli, ils lurent les noms de deux femmes restées célèbres à Rome, Terentia, épouse de Cicéron, et Tullia, sa fille. Arrivés au mausolée de Cæcilia Metella, ils firent halte. Paul monta sur le parapet supérieur de la tour à créneaux et il eut alors sous les yeux pour la première fois le magnifique panorama de la ville des Césars.

"La nature fait de belles choses, dit-il au centurion, mais les hommes aussi en font de très belles"; et il se laissa gagner par l'admiration. "Et pourquoi le génie de l'homme, façonné selon l'idéal divin, ne ferait-il pas des œuvres admirables?"

Paul regarda longtemps. Que d'édifices majestueux couronnaient les sept collines et formaient par leur réunion des montagnes d'architecture grecque et romaine! Quels portiques! Quelles colonnades superposées! Que de palais, que d'arcs de triomphe! Que de théâtres et de thermes! Paul se faisait nommer les monuments les plus élevés, qu'il indiquait de la main; mais il contempla surtout celui qui dominait tous les autres et qui était le temple de Jupiter au sommet du Capitole. Son dôme de marbre et d'or qui scintillait aux feux du soleil, lui rappela la coupole du Saint des Saints du temple de Jérusalem. Tout à coup, Paul inclina la tête sur sa poitrine et se prit à pleurer.

Luc s'approcha et lui dit: "Paul, pourquoi pleurez-vous?"

Paul répondit: "Regarde ce temple splendide qui domine Rome. C'est le polythéisme fait monument, et l'autre merveille que nous

avons quittée pour toujours peut-être, c'est le Judaisme pétrifié dans le temple de Jérusalem. Tous deux paraissent également indestructibles. Et cependant, de l'un comme de l'autre il ne restera pas pierre sur pierre.

"Les derniers jours de Jérusalem approchent, et tous les crimes qu'elle a commis et qu'elle n'a pas voulu laver dans les larmes du repentir, elle les expiera dans le sang et dans le feu. "Le jour de la terrible expiation est presqu'arrivé pour elle. Or il en sera de même du temple Capitolin quand Rome aura, comme Jérusalem, tué Jésus de Nazareth dans ses apôtres et dans ses saints. De même que les soldats de Rome auront rasé Jérusalem, les Barbares du Nord viendront et détruiront la Rome païenne!..."

Quand Paul sortit du tombeau de Cæcilia Metella, les voyageurs reprirent leur marche, et bientôt ils passèrent devant le tombeau des Scipions et sous la porte *Capena*.

O Romains, qui vous abandonniez tout récemment à des joies délirantes, quand vous receviez dans vos murs le monstre à face humaine que l'histoire a nommé Caligula! ô vous, qui avez alors immolé plus de cent soixante mille victimes en actions de grâces pour cet inappréciable présent des dieux! ô Romains, quel accueil allez-vous donc faire à cet homme qui vous apporte la vérité et la liberté? Est-il donc vrai que vous allez le loger en prison?

Quel aurait été votre étonnement quand vous l'avez rencontré aux portes du grand cirque, si quelqu'un vous avait dit: "C'est le plus grand des citoyens romains qui fait son entrée dans la capitale du monde civilisé. Humble et pauvre d'apparence, il y arrive comme le plus vulgaire des voyageurs, pâle, fatigué du voyage et de la mer. Qu'y vient-il faire? Du commerce? Le trafic des produits d'Orient? Cherche-t-il des richesses ou des plaisirs? Oh! des plaisirs, cette grande ville en est remplie. Elle est la grande prostituée vers laquelle accourent toutes les nations de la terre.

Y possède-t-il des relations? Appartient-il à quelque grande famille? Possède-t-il plusieurs millions de sesterces pour acheter quelque charge publique, et arriver à quelque proconsulat dans les provinces lointaines de l'immense empire? Non, ni les richesses, ni les honneurs, ni les plaisirs ne l'attirent. Dormez en paix, ambitieux et courtisans, assoiffés de popularité, et poursuivez vos rêves de grandeur et de gloire.

Il ne vous fera pas concurrence celui qui entre à pied, couvert de sueur et de poussière, dans cette Voie Triomphale, qu'ont parcourue avant lui, avec toute la pompe et la majesté des dieux, les grands hommes de guerre, les conquérants et les Césars. Non, rien ne le tente de ce qui attire et absorbe toutes vos facultés. Et cependant, son ambition est plus haute que la vôtre, car elle domine même votre intelligence. Déjà il a parcouru une grande partie du vaste empire romain, et partout il a laissé des traces de son passage. Partout, il a fait des conquêtes que vous ne soupçonnez pas, car ce sont des millions d'âmes qu'il a conquises à la foi de Jésus-Christ.

Vous ne connaissez en ce monde que les forces matérielles. Lui connaît la force morale, et il la possède; et il la met au service de Jésus de Nazareth. Et avec cette force que vous ignorez, il renversera tout : autels des dieux et trônes des Césars, institutions séculaires et décrets du sénat, puissance militaire, culte des faux dieux, temples et palais. Tout croulera au souffle de l'esprit nouveau que cet homme apporte, et tout sera renouvelé et rajeuni. Ce sera sa Rome, à lui, qui deviendra la Ville Eternelle. Mais en attendant que les jours de ce grand triomphe se lèvent sur le monde, Paul n'est qu'un pauvre prisonnier; et c'est au *Castrum Prætorianum* que le centurion le fait conduire.

Il semble tout d'abord que Paul commit une erreur en faisant cet appel à César; car il aurait pu être relâché par Festus, comme l'a déclaré le roi Agrippa. Mais, au contraire, sans qu'il ait songé peut-être à se montrer habile, son appel avait été un acte de grande habileté. Car s'il avait été relâché les Juifs auraient sûrement exécuté le complot qu'ils avaient formé de le faire mourir. En allant devant César non seulement il échappaot à leurs atteintes, mais il allait à Rome, qu'il se proposait de visiter depuis quelques années; et il y était transporté aux frais de l'Etat. Une fois devant le tribunal de César, Paul n'avait plus qu'à attendre que ses accusateurs de Judée et leurs témoins se présentassent à Rome, pour soutenir leurs accusations. Cette attente se prolongea deux ans; et dans l'intervalle, Paul ne fut soumis qu'à une demi-captivité. Cette liberté relative lui permettait de remplir sa mission, et d'opérer de nombreuses conversions. Il eut d'abord des relations avec les Juifs du Ghetto; mais il n'oublia pas que sa mission spéciale était de convertir les Gentils.

Cette œuvre était déjà commencée, et l'Eglise Romaine était fondée, puisqu'il avait écrit son épître aux Romains trois ans auparavant, alors qu'il était encore à Corinthe. En terminant cette épître, il énumérait les personnes qu'il connaissait déjà, et auxquelles il envoyait des salutations.

Suivant la ligne de conduite qu'il s'était tracée, Paul commença par faire connaître sa mission aux Juifs. Dans une réunion convoquée par lui-même il leur déclara qu'il n'avait jamais combattu ni les Juifs qui étaient ses frères, ni leurs institutions. Ses frères de Judée l'en avaient accusé, mais à tort; sa croyance dans l'avènement accompli du Messie avait été la seule cause de son arrestation. Les Juifs répondirent sans se compromettre, et demandèrent une autre réunion plus nombreuse.

Cette seconde assemblée eut lieu quelques jours après. Elle dura tout un jour et fut très orageuse. Pendant des heures, Paul exposa sa doctrine, c'est-à-dire la doctrine du Christ. Pendant des heures il discuta très fortement avec ses nombreux contradicteurs. A la fin, il s'indigna, comme son Maître dans ses dernières prédications au temple de Jérusalem, et il les flagella avec une éloquence véhémente. Il leur appliqua les reproches du prophète Isaïe, "qu'ils ne voyaient pas et qu'ils n'entendaient pas, parce qu'ils ne voulaient ni voir ni entendre." Et il leur annonça que le salut qui leur était offert, et dont ils ne voulaient pas, serait désormais porté aux Gentils, et reçu et accepté par eux.

Un petit nombre s'attachèrent à lui, mais le plus grand nombre repoussèrent son enseignement. Dès lors, Paul se retourna tout à fait vers les Gentils, suivant la mission qu'il avait reçue.

XXXIV

CIVIS ROMANUS SUM

Plusieurs fois, dans ses courses à travers le monde, Paul avait dû prononcer ces paroles pour se protéger contre les Juifs. Etrange situation nationale; Paul, qui était Juif, était partout poursuivi,

persécuté, menacé de mort par ses compatriotes. Mais alors il invoquait son titre de citoyen romain, et ce titre seul faisait trembler ses ennemis.

A Philippes, nous avons vu les magistrats s'humilier devant lui, et venir eux-mêmes lui ouvrir les portes de la prison dès qu'ils apprirent qu'il était citoyen romain.

A Jérusalem, le tribun Lysias avait donné l'ordre de le flageller; mais il avait révoqué cet ordre, dès que Paul lui eut dit: "Il ne vous est pas permis de flageller un citoyen romain qui n'a été condamné par aucun tribunal."

Et maintenant, Paul était dans Rome, la capitale du monde civilisé, la grande ville qu'il pouvait appeler sa ville, puisqu'il y avait le droit de cité. Il n'y était pas renfermé dans les murs d'une prison, comme à Philippes et à Jérusalem, et la garde du soldat prétorien lui laissait assez de liberté pour y habiter une maison louée par lui-même.

Quel fut alors son genre de vie? A quelles œuvres consacra-t-il ses journées? L'histoire, hélas! n'en dit presque rien; et saint Luc se contente d'écrire les lignes suivantes:

"Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée. Il recevait tous ceux qui venaient le visiter, prêchant le royaume de Dieu, et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ, en toute liberté et sans empêchement."

Dans quel quartier de la grande ville vécut-il? Plusieurs écrivains sont d'opinion qu'il aurait habité une maison au coin des rues qu'on nomme aujourd'hui St-Barthélémi *dei Vaccinari* et Strengari, dans le Ghetto. Mais cela paraît fort douteux; les Juifs avaient très mal reçu ses premières prédications, et Paul leur reprochant sévèrement la dureté de leur cœur s'était tourné vers les Gentils auxquels il était spécialement envoyé. Il n'y avait donc aucune attraction pour lui dans le quartier des Juifs, qui était d'ailleurs trop éloigné du Camp Prétorien, sous la garde duquel il était placé.

La tradition catholique à Rome a toujours cru qu'il habita ce qui est aujourd'hui la crypte de l'église de *Santa Maria in Via Lata* (Sainte-Marie du Corso). C'était encore un peu loin du Camp Prétorien, mais c'était bien au centre de la partie la plus populeuse de la ville, l'endroit où circulait la foule, et où Paul pouvait entrer

le plus facilement en relation avec les Romains de toutes les classes. Il parait donc raisonnable d'accepter cette tradition. Les chrétiens étaient déjà nombreux à Rome. Qui donc y avait fondé l'Eglise de Jésus-Christ? De nombreux témoignages ont établi la tradition constante que ce fut Pierre, qui vint à Rome, pendant que Paul évangélisait une partie de l'Asie Mineure. Mais Pierre s'était dévoué plus spécialement aux circoncis tandis que Paul était l'apôtre des incirconcis.

En terminant son épître aux Romains, Paul avait dit: "Saluez Prisca (ou Priscilla) et Aquila; et saluez aussi l'*Eglise qui est dans leur maison*... Saluez ceux de la *maison d'Aristobule*... Saluez ceux de la *maison de Narcisse* qui sont dans le Seigneur... Saluez Asyncrite etc., etc., *et les frères qui sont avec eux.* Saluez Philologue etc., etc., et *tous les saints qui sont avec eux. Toutes les Eglises du Christ* vous saluent."

Dans toutes ces salutations Paul désignait évidemment autant de groupes chrétiens dont les maisons contenaient des chapelles, où étaient érigées en églises. Et il y en avait d'autres. Il y avait celle de Clément, dont on a retrouvé l'oratoire sous la crypte de l'église de saint Clément à Rome. Il y avait la maison du sénateur Pudens, où saint Pierre résida, célébra les saints mystères, et consacra Lin et Clet, qui furent ses successeurs. Il y en avait d'autres encore, dont l'histoire ne nous a pas fait connaître les noms, et qui n'étaient pas connues du public romain. Car le grand nombre des chrétiens dans la ville des Césars ne fut connu qu'au jour où la persécution commença, sous Néron, alors que Tacite annonce qu'il y en avait une grande multitude, *ingens multitudo.*

Dès que Paul eut pris son logement dans la *Via Lata*, il n'est pas douteux qu'il en transforma une grande partie en église, qu'il y célébra les saints mystères, et qu'il en fit le lieu principal de ses prédications. Bien souvent, sans doute, il alla prêcher aussi dans l'église érigée par Priscilla et Aquila dans leur maison du mont Aventin, dont il reste encore des vestiges; et dans celle du sénateur Pudens, qui s'élevait à l'endroit où l'église de sainte Pudentienne attire aujourd'hui tous les pèlerins de Rome. C'est là que Pierre avait prêché avant lui, et opéré de nombreuses conversions. L'édit de Claude contre les Juifs l'avait contraint à quitter Rome et à retourner en Orient.

Mais Paul se rappelait les prédictions de Jésus de Nazareth, et il avait le pressentiment qu'un jour Pierre se retrouverait à Rome avec lui, et que tous les deux ils verseraient leur sang comme leur Maître, pour cimenter les murs de l'Eglise bâtie sur Pierre.

Le champ d'action qui venait de s'ouvrir devant lui était immense. Rome était le centre de ce vaste monde des Gentils qu'il avait la mission d'évangéliser. Rome était la grande voie ouverte à toutes les nations de la terre; mais il n'oubliait pas les nombreuses églises qu'il avait déjà fondées chez les peuples d'Orient. Il restait en communication constante avec elles, et ne pouvant plus leur parler de vive voix, il leur écrivait. C'est de Rome que sont datées ses admirables lettres aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Hébreux, aux Colossiens, à Philémon, à Tite de Crête. C'est à Rome qu'il projetait d'aller visiter les Gaules et l'Espagne, dès qu'il aurait recouvré la liberté. Sa maison était sans doute très fréquentée, et il avait auprès de lui pour l'assister dans le saint ministère Luc, le médecin bien-aimé auquel il faisait écrire les *Actes des Apôtres*, Timothée qui écrivit avec lui l'*épître aux Philippiens*, Tychique, qui fut le porteur des épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens, Dimas qui l'abandonna plus tard, Tite qui alla en Dalmatie et en Crête, Crescent, qui fut envoyé en Galatie, et d'autres encore.

Il avait en outre des relations très utiles dans le monde, parmi ceux qu'il convertissait à la foi. Sa lettre aux Philippiens se termine ainsi: "Les frères qui sont avec moi vous saluent. Tous les saints vous saluent, et principalement ceux de la maison de César."

Cette salutation spéciale des chrétiens de la maison de César a son importance. Paul ne les nomme pas, par prudence, et pour ne pas les exposer aux délations. Mais il sait bien que les chrétiens d'Orient seront heureux d'apprendre que le christianisme a pénétré jusqu'à l'intérieur du palais des Césars, et s'y développe sous la direction de l'apôtre.

De la *Via Lata* Paul pouvait se rendre au mont Palatin en quelques minutes de marche; et non seulement il y rencontrait des amis dévoués; mais il y visitait fréquemment les officiers du prétoire pour demander qu'on lui fît son procès, et pour les informer qu'il se tenait toujours à la disposition de la garde prétorienne logée au palais même. Le Camp Prétorien, composé de plusieurs cohortes de troupes choi-

sies, était situé au nord-est de Rome, entre la *Via Nomentana* et les Thermes de Dioclétien. C'était ce corps de troupes qui nommait généralement les empereurs, et l'une de ces cohortes formait la garde impériale et habitait le palais.

Les visites fréquentes de Paul au Prétoire, et au Camp Prétorien, ses relatioms avec les officiers, surtout avec ceux de la garde, logés au palais, ses prédications au nombreux chrétiens dissémines un peu partout, l'avaient fait connaître dans toutes les classes de la société romaine. On savait qu'il était Juif, mais que les Juifs le persécutaient, ce qui lui assurait la sympathie des Romains. Car les Juifs étaient considérés comme des ennemis plus ou moins déguisés de Rome. On savait qu'il était venu de Jérusalem pour y subir un procès, en appel devant le tribunal de César; mais on savait aussi qu'il n'était accusé d'aucun crime, et que c'était seulement à cause de ses opinions religieuses que ses compatriotes le persécutaient. On le disait savant, éloquent, versé dans les lettres hébraïques, grecques et latines; et l'on affirmait qu'il avait converti à la religion qu'il professait un grand nombre de villes de la Palestine, de l'Asie-Mineure, de la Macédoine et de la Grèce. On racontait enfin qu'il accomplissait des prodiges bien plus grands que ceux de Simon le Magicien, surnommé *la Grande Vertu de Dieu.*

Parmi ceux que Paul convertit dans le palais impérial le Martyrologe mentionne Torpès, grand officier de l'empereur, et son échanson Evellius.

Comment Sénèque qui connut certainement le grand apôtre et qui l'entendit sans doute parler de Jésus-Christ ne fut-il pas converti? Nous ne le savons pas. Mais nous savons très bien quels sont les obstacles qui empêchent ordinairement la conversion des savants et des hommes de lettres. Tantôt c'est l'orgueil, et tantôt ce sont les amours illégitimes. Et puis, Néron, l'élève de Sénèque et Burrhus, ce monstre qu'ils avaient eux-mêmes formé ne leur laissa ni la liberté, ni le temps nécessaires pour embrasser la vie chrétienne. Burrhus fut empoisonné en 64, par ordre de l'empereur; et Sénèque s'empoisonna lui-même sur un ordre semblable. Gallion, son frère, proconsul à Corinthe, se perça lui-même de son épée quand il fut disgracié.

Et pendant que ces hommes disparaissaient dans l'ombre d'une

mort sans gloire, Paul continuait sa mission dans la calme sérénité d'une foi inébranlable, et dans la douce satisfaction du devoir accompli. Il voyait les âmes venir à lui de toutes les directions et de toutes les contrées, poussées par l'Esprit, et trouvant dans les œuvres de la foi chrétienne la paix de la conscience et l'espérance d'un bonheur sans fin dans un monde meilleur.

Pour lui-même, il ne cherchait ni les honneurs ni la gloire; et cependant le jour venait où tous ces grands hommes, qu'il coudoyait sur son chemin si modeste et si laborieux, seraient oubliés, pendant que des milliers de voix chanteraient sa gloire dans le monde entier.

XXXV

LE PROCÈS DE SAINT PAUL

Au printemps de l'an 63, il y avait près de deux ans que saint Paul était soumis à la détention plus ou moins gênante d'un prévenu, suivant la loi romaine. Comme on l'a vu, il jouissait d'une liberté plus ou moins large; mais il ne pouvait pas sortir de Rome, et cela nuisait à son prestige d'être sous le coup d'accusations dont le public ignorait la nature. Plusieurs fois il avait demandé au préteur qu'on lui fît son procès; mais l'affaire référée à un *Conseil de Justice* était toujours ajournée, à la demande même des accusateurs de Jérusalem, qui, satisfaits d'être débarrassés de l'apôtre, ne demandaient pas mieux que de prolonger la litispendance. Elle aurait pu durer longtemps encore, si un autre procès d'un personnage éminent n'était pas venu se joindre au sien d'une façon qui lui parut providentielle.

Un jour, il vit entrer dans sa maison le proconsul de Chypre, Sergius Paulus, l'un de ses premiers disciples, et son ami le plus dévoué. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et s'embrassèrent avec effusion.

"O Sergius Paulus, quelle est ma joie de vous revoir! Mais qu'est-ce qui vous amène à Rome?

—A peu près les mêmes raisons qui vous y ont amené vous-même.

—Vous êtes dénoncé et accusé par les Juifs?

—Oui; et je viens me défendre. Vous vous souvenez de votre mission dans l'île de Chypre, et comment vous m'avez converti à la foi chrétienne. Non seulement, je n'en ai jamais fait un secret, mais j'ai affirmé publiquement ma foi, et je l'ai même prêchée dans des assemblées publiques. Les Juifs cypriotes m'ont alors dénoncé à Rome, et m'ont accusé d'appartenir à une secte ennemie de l'espèce humaine, fondée par un nommé Jésus, et propagée par ses disciples dont le plus dangereux est Paul de Tarse.

—Ah ! seigneur proconsul, c'est bien cela. Et le vrai coupable c'est moi.

—Pendant quelques années les accusations portées contre moi ne sont pas sorties du domaine des controverses religieuses, et les autorités judiciaires de Rome n'en ont pas été émues. De simples lettres écrites au Préteur et au Sénat par moi-même ont suffi à me disculper.

"Mais alors les prêtres juifs, auxquels des membres du Sanhédrin de Jérusalem sont venus se joindre, ont eu recours aux grands moyens qu'ils ont employés contre Jésus lui-même et contre tous ses disciples: ils m'ont accusé de haute trahison. Je suis un ennemi de Rome!

—Ah ! oui, c'est là le grand moyen. C'est avec ce mensonge qu'ils ont effrayé Pilatus, et qu'ils ont triomphé de ses résistances. Et c'est la même accusation qu'ils ont portée contre moi dans toutes mes missions pour m'aliéner les autorités romaines, qui m'ont généralement rendu meilleure justice.

" Mais, dites-moi, Chryséis et Paulina sont-elles avec vous?

—Oui.

—Et sont-elles restées fidèles?

—Elles sont fermes dans la foi.

—Dieu soit béni! Et votre procès sera-t-il bientôt fait?

—Je l'espère. Le Préteur m'a promis de faire prompte justice, et mon ami Pline, qui s'est chargé de me défendre, va presser la procédure.

—Vous êtes bien heureux. Il y a près de deux ans que je suis en instance auprès du Préteur, sans pouvoir réussir à me faire entendre.

—Aucun avocat ne s'occupe de votre affaire?

—Oh! non. Qui voulez-vous qui s'intéresse à moi?

—Mais, mon cher Paul, c'est moi qui vais m'intéresser à votre cause, et c'est Pline qui va la défendre. Nos causes sont identiques. Pline les fera fixer au même jour. Les mêmes témoins pourront être entendus, et le même jugement devra être rendu dans l'une et dans l'autre.

—Cher ami, c'est Dieu qui vous envoie à mon secours."

Sergius avait des relations nombreuses et puissantes dans Rome, et surtout dans le Sénat. Pline, surnommé l'Ancien, n'avait alors que 41 ans, et pratiquait encore au barreau. C'est plus tard qu'il entreprit d'écrire l'Histoire de Rome. Il était l'ami du proconsul de Chypre, et il lui accorda volontiers l'appui de ses connaissances légales et de son éloquente parole.

Les deux causes furent fixées au même jour, et consolidées, comme on dirait aujourd'hui dans le langage de la procédure. Ce fut au huitième jour des *dies fasti* que le procès eut lieu dans la basilique Julia.

Cet édifice bâti par Jules César, qui lui avait donné son nom, occupait l'emplacement des *Anciennes Tavernes*, *Veteres tabernæ*, sur le côté du Forum touchant au mont Palatin. C'était une splendide basilique dont le portique à double rangée de colonnes bordait la *Voie sacrée*. Un escalier de marbre composé de sept marches y conduisait. A l'intérieur, une vaste salle d'audience, entourée de deux galeries superposées, soutenues par des piliers de marbre, se terminait par une estrade au fond de la nef principale ou tribune élevée où siégeaient les préteurs et les sénateurs qui formaient le tribunal. Six colonnes corinthiennes et une balustrade séparaient les magistrats du public, et sur le coin droit du *podium* se dressait la statue de la Justice.

On faisait chaque année une liste nombreuse des personnes qualifiées à exercer la judicature, et le préteur tirait au sort les juges chargés d'entendre les différentes causes inscrites au rôle. On les choisissait parmi les sénateurs, les chevaliers, les tribuns du Trésor, et les centurions. Leur nombre variait mais était régulièrement impair. L'accusé avait droit de récuser un certain nombre de juges, comme il peut dans notre procédure criminelle récuser les jurés.

Le tribunal, une fois composé, les juges étaient assermentés devant le Préteur, qui ne jugeait pas lui-même, mais qui recueillait les scrutins après la preuve et les plaidoiries entendues, et qui prononçait

le verdict de la majorité. Le Conseil (*consilium*) formé pour juger le proconsul de Chypre et Paul était composé de quatorze sénateurs et de sept chevaliers.

Les annales judiciaires de cette époque rapportent de fréquents scandales, non seulement des subornations de témoins, mais des corruptions de juges. Il n'y eut rien de semblable dans ce procès de Sergius Paulus et de Paul. La grande réputation de Pline et son autorité assurèrent la conduite régulière de la cause, et l'empêchèrent de dégénérer en controverse religieuse.

La persécution des chrétiens qui allait devenir si terrible quelques années plus tard n'était pas encore commencée à cette époque du règne de Néron, et il ne suffisait pas qu'un homme s'avouât chrétien pour mériter la mort. Les accusateurs juifs de Jérusalem essayèrent donc en vain de convaincre le tribunal que la nouvelle religion qu'on nommait chrétienne était nécessairement ennemie de Rome. Ils savaient très bien que ni Sergius Paulus, ni Paul, n'hésiteraient à confesser leur foi, et qu'ils seraient dès lors condamnés, si le tribunal en venait à croire que les chrétiens étaient des rebelles. Mais Pline voyait très bien le jeu des Juifs, et il n'était pas seulement un habile avocat, il avait l'esprit large, et l'amour de la liberté dans toutes les questions de religion. Il savait combien de divinités de la Grèce et même de l'Egypte avaient leurs temples ouverts dans Rome. Quelle que fût donc la nouvelle religion de Sergius Paulus, peu lui importait, et peu importait à la patrie romaine pourvu que Sergius fût un loyal et fidèle sujet romain.

De leur côté, les Juifs pensèrent qu'en identifiant le plus possible la cause de Sergius Paulus avec celle de Paul ils réussiraient à soulever contre le proconsul tous les griefs qu'ils invoquaient contre l'apôtre des Gentils. Est-ce que Paul n'était pas un séditieux, un agitateur, qui troublait la paix publique? Est-ce qu'il n'avait pas été dénoncé comme tel par ses compatriotes, traduit devant les tribunaux, emprisonné, flagellé et même lapidé, dans toutes les villes qu'il avait prétendu convertir à sa religion? Et Sergius Paulus, n'était-il pas l'un de ses premiers néophytes, et l'un des chefs de cette secte turbulente et factieuse qui menaçait la tranquillité romaine?

La question ainsi posée, il parut aux juges que le meilleur témoi-

gnage à entendre dans cette cause était celui de Paul lui-même, parce que personne n'était mieux renseigné que lui sur les commencements de cette religion nouvelle qui se répandait dans le monde, et dont il était un des chefs.

L'interrogatoire dura longtemps, et les accusateurs juifs obtinrent facilement de la bouche de Paul le récit des troubles, des agitations populaires, et des émeutes, qui avaient eu lieu à la suite de ses prédications à Jérusalem et ailleurs. Mais Paul démontra non moins facilement qu'il n'avait jamais été l'auteur mais la victime de ces émeutes.

"Je n'ai prêché ma religion qu'à ceux qui ont bien voulu m'entendre, et je n'ai gêné la liberté de personne. Tout homme est libre de ne pas croire à ma parole; mais c'est pour m'enlever la liberté de parole que les Juifs ont agité le peuple, et m'ont mis en prison, sans forme de procès, et sans avoir la sanction des autorités romaines.

"Oui, j'ai été plusieurs fois emprisonné, flagellé, et lapidé. A Lystres, on m'a laissé pour mort sous un monceau de pierres! Et cependant, je suis citoyen romain, fils de citoyen romain; et je n'ai jamais commis la moindre offense contre les lois ou les autorités de Rome. Voilà le respect qu'ont mes accusateurs juifs pour le titre de citoyen romain! Les ennemis de Rome, ce sont eux.

—Oui, dit le *Judex quæstionis*: Mais vous-même n'êtes-vous pas Juif?

—Oui, mais je suis en même temps un loyal sujet de Rome; et la soumission aux autorités romaines est une des doctrines que je prêche à mes disciples, et que mes disciples prêchent à tous nos coreligionnaires. Ceux qui nous accusent, et qui nous poursuivent ne peuvent pas en dire autant. Ils sont pour la plupart impatients du joug de Rome. Ils prétendent s'en affranchir, et le jour vient où les légions romaines auront à lutter contre eux. Mais ce n'est pas dans les rangs de ces rebelles que vous trouverez les chrétiens.

—Quel est donc votre crime à leurs yeux, demanda Pline?

—Je vais vous le dire. Ils savent très bien que je ne suis pas un ennemi de César, et que je ne méprise pas les lois romaines. La loi qui les inquiète, et qu'ils prétendent défendre contre moi, c'est la Loi de Moïse, qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils comprennent mal. La Loi de Moïse était fondée sur la promesse d'un Messie,

ou d'un Rédempteur. Or cette promesse est accomplie. Le Messie est venu, mais ils n'ont pas voulu le reconnaître, et ils en attendent un autre. Non seulement ils ne l'ont pas reconnu; mais ils l'ont fait mourir sur une croix.

—Comment s'appelait-il? demanda le *Judex quæstionis :*

—Il se nommait Jésus de Nazareth.

—Mais sa mort a dû mettre fin à toute prétention de sa part d'être le Messie? Et je présume que personne ne croit plus à sa Messianité depuis qu'il est mort.

—C'est évidemment ce qui serait arrivé s'il n'était pas réssuscité. Mais ce qui prouve vraiment sa Messianité et sa divinité, c'est qu'il avait prédit sa résurrection, et qu'il est vraiment ressuscité.

—Quelles preuves en avez-vous personnellement? L'avez-vous connu vivant? L'avez-vous vu mort? Et l'avez-vous revu après sa résurrection?

—Je ne l'ai pas connu avant sa mort. Je ne l'ai pas vu mourir sur la croix. Mais un grand nombre de témoins qui l'avaient vu mourir l'ont revu ressuscité, et ont assisté à son ascension au ciel.

—Et vous avez cru sans hésiter à leur témoignage?

—Oh! non. J'ai été tout d'abord au nombre de ceux qui ont refusé de croire, et qui sont aujourd'hui mes persécuteurs. J'ai moi-même persécuté avec eux ceux qui croyaient. Mais, un jour que je m'en allais de Jérusalem à Damas, chargé par le Sanhédrin de faire arrêter et emprisonner tous ceux qui appartenaient à la croyance nouvelle, je fus soudainement renversé sur le chemin par une force mystérieuse qui me rendit aveugle. En même temps, j'entendis une voix qui me parut venir du ciel, et qui me dit: "Saul, Saul (c'est le nom que je portais alors) pourquoi me persécutes-tu? —Qui êtes-vous, répondis-je à cette voix?—Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes, me dit-elle."

"Depuis lors, la même voix m'a parlé bien des fois; et c'est de Jésus lui-même que j'ai reçu tous les enseignements qu'il a donnés à ses disciples pendant qu'il vivait avec eux. C'est de lui également que j'ai reçu la mission de prêcher son Evangile dans le monde entier, et principalement parmi les nations que les Juifs appellent les Gentils. Et c'est là mon crime aux yeux des Juifs, de répandre partout la croyance que ce Jésus qu'ils ont crucifié est ressuscité des morts, et vivant à jamais."

—Je comprends très bien, dit le *Judex quæstionis*, qu'ils ne vous croient pas; car ce que vous racontez est difficile à croire; mais ce n'est pas une raison pour vous maltraiter. Ils devraient se contenter de sourire et de vous laisser dire. J'imagine qu'ils sont peu nombreux ceux qui ajoutent foi à votre histoire étrange?

—Si je pouvais vous dire le nombre de ceux qui croient à mon Dieu crucifié et ressuscité, vous seriez bien étonné. Ils se comptent par milliers dans toutes les villes que nous avons évangélisées, en Asie-Mineure, en Macédoine et en Grèce.

—C'est bien extraordinaire. Et tous ces disciples de votre Dieu crucifié restent soumis aux lois et aux autorités de Rome?

—Parfaitement."

L'interrogatoire de Paul était fini; mais la poursuite fit entendre d'autres témoins, pour établir que les chrétiens étaient des ennemis de Rome. Pline leur demanda des faits, et des noms. Ils ne purent en fournir aucun. Au contraire, ils furent obligés de reconnaître que les chrétiens qu'ils connaissaient étaient les plus honnêtes gens du monde, et que les fonctionnaires publics qui étaient devenus chrétiens étaient les plus fidèles serviteurs de l'Etat.

L'avocat des Juifs accusateurs, tous pharisiens, prétendit que la foi chrétienne de sa nature même était ennemie de la religion romaine et que les chrétiens étaient ainsi formés dans l'inimitié de Rome. Demandez-leur, dit-il à Pline de sacrifier à Jupiter dans son temple du Capitole, symbole de la puissance romaine, et vous verrez quelle résistance ils vous opposeront. Mais Pline lui répondit: "Et vous, qui appartenez à la Loi de Moïse, que feriez-vous si l'on vous commandait de sacrifier à Jupiter?" L'avocat juif ne trouva rien à répondre. Et Pline continua:

"A Rome, la religion est libre, et doit l'être. Un grand nombre de dieux, et même la déesse Isis ont leurs temples ouverts parmi nous, et les adorateurs d'Isis ne sont pas réputés pour cela de mauvais citoyens, ni des ennemis de Rome. Sénateurs et chevaliers, vous n'avez pas à juger des croyances religieuses de mes clients, mais de leur conduite et de leurs actions comme citoyens. Et si vous désirez savoir ce que Paul, qui est un chef chrétien, enseigne à ses disciples sur leurs devoirs envers l'Etat, écoutez ce qu'il écrivait aux Romains pendant qu'il était à Corinthe il y a cinq ans: "Que

tout homme soit soumis aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par lui. C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi..."

Après cette éloquente plaidoirie de Pline, le Préteur distribua aux juges les bulletins qui contenaient les marques de leurs suffrages. Ils se retirèrent alors dans la chambre du Conseil; le Préteur recueillit leurs suffrages, et prononça le jugement. Il était selon la formule d'acquittement : *non videtur fecisse*, et couvrait les deux accusés, le proconsul et l'apôtre.

"JOURNAL D'UN CONVERTI" (1)

Il y a un indicible tourment suivi d'un indicible bonheur à pénétrer les pages de ce *Journal* intime d'un converti, même après s'y être aventuré sans enthousiasme, prévenu en défaveur plutôt, malgré de sympathiques recommandations: histoire de quelques termes un peu hardis qui auront fixé l'œil en découpant les pages, et d'un semblant d'incohérence dont on a à l'avance comme l'impression irréfléchie...

Depuis les immortelles et incomparables *Confessions* du plus illustre des convertis, aussi bien elles ont été nombreuses les âmes revenues à Dieu qui ont senti le besoin d'écrire le drame ou le poème de leur retour à la lumière et à l'amour. Les strophes du *Miserere* y alternent comme de juste avec celles du *Te Deum* et du *Magnificat*, mais l'inspiration et la ciselure en sont, on le conçoit, de mérite assez inégal. Maintes fois, néanmoins, tel chant de l'âme, qui n'a à l'ordinaire de vérité et de justesse qu'en autant qu'elle ne se le chante qu'à elle-même ou à qui en sait quelque chose, par un concours de pieuses indiscrétions ou de sollicitations pressantes, a été livré au grand public, et il est arrivé parfois que d'autres âmes y ont saisi

1—Pierre Van Der Meer de Walcheren, *Journal d'un Converti*, traduit du hollandais par l'auteur, Préface de Léon Bloy, chez Georges Crès & Cie, Paris, collection in-16, 3 fr. 50.

les vibrations latentes de leur propre cœur, ou en tout cas y ont trouvé lieu d'admirer les incrustables profondeurs d'une providentielle miséricorde.

Le *Journal* de Pierre Van der Meer de Walcheren occupera un rang d'honneur parmi les documents que nous fournit la psychologie contemporaine des convertis (1). L'auteur, je pense, serait justement froissé qu'on vînt trop assimiler son ouvrage aux treize livres du *Divus Aurelius Augustinus.* S'il y a parfois dans le *Journal* des accents peut-être plus farouches et des tourmentes intimes plus convulsionnées, l'admirable génie d'Hippone révèle sans doute une âme plus large et un esprit qui plane plus haut encore, même aux jours des ténèbres. Au reste, à la différence du fils de Monique, il s'agit ici du drame de l'esprit exclusivement, puisque le cœur est fixé et retenu par des liens que la grâce n'aura qu'à confirmer pour qu'ils soient sanctifiants et infrangibles. Voilà peut-être ce qui enlève un élément de saisissement à cette récente confession. Mais c'est un éloge tout de même glorieux et qui honore suffisamment le modeste converti hollandais que de se ressouvenir, en le lisant, d'Augustin dans sa course tourmentée, affolée, vers le bonheur vrai, vers Dieu.

Notre siècle, qui offre par tant de côtés les spectacles les plus navrants et les plus déprimants que les âges modernes aient pu connaître, sous un ciel souvent nuageux et malgré les vents morbides qui dessèchent le monde, réserve pourtant encore à notre admiration et à notre attendrissement celui de l'épanouissement des âmes à la vérité, de leur irradiation dans la lumière religieuse et de leur étincellement sous la rosée des émotions de la repentance et de la divine charité. Cela à lui seul rachète beaucoup de ses horreurs. Quand on voit le mystère de ces épanouissements intimes, laborieux et féconds, s'accomplir pourtant au sein et quelquefois sous la poussée même des événements mondiaux dont nous parlent stoïquement les gazettes, et qu'à bon droit l'on pourrait juger destructeurs de tout idéal et extincteurs de cet infini qui tourmente les âmes droites, on y reconnaît un témoignage nouveau d'une Providence qui ourdit quand même dans le brouhaha de notre âge de sublimes trames

1—*Psychologie de la conversion*, R. P. Th. MAINAGE, O.P., chez Beauchesne, Paris, 1915, in-12, 440 pages, 3 fr. 50.

de miséricorde et de tendresse. Ernest Psichari, Charles Péguy, Joseph Lotte, Paul Claudel, *Jean Thorel,* Théodore de la Rive, Joannès Joergensen, constituent véritablement ce *miracle de l'espérance* qu'accomplit la grâce comme sous nos yeux et qui fait avec de vieilles âmes des âmes fraîches,...avec des âmes usées des âmes d'enfants, et des âmes neuves avec des âmes qui ont déjà servi (1). Ces noms et toutes les familles d'âmes qu'ils symbolisent nous autorisent vraiment à jeter le cri d'espoir virgilien:

Jam nova progenies cœlo dimittitur alto (2)

* * *

Par son originalité et son accent sincère le livre de Pierre Van der Meer constituera l'une des plus prenantes éditions de la librairie Crès, déjà si justement notée; il retient l'attention, il provoque une tendre sympathie, puis une très profonde et très vive charité. On peut ne point goûter tous les détails—quelles âmes sont pareilles?—on en confesse nécessairement l'ascension merveilleuse et les élans vigoureux.

A l'abord, le genre journal déconcerte. Un auteur qui brûle les étapes nous rend la jouissance plus facile, quoique moins vraie parce que moins profonde. Le drame aux trois unités classiques garde son charme plus académique. Mais le vécu a moins d'unité factice. C'est un sous-courant qui mène dans le même sens les vagues houleuses.

Et une fois entré dans l'intime de cette âme en voie de conversion, on éprouve les divers mouvements qui l'agitent, l'exaltent, la bouleversent par l'écroulement successif des idoles doctrinales adorées pendant quelque temps quoique d'un culte sans chaleur, et on devine le charme pervers du scepticisme qui la séduit et la soufflette tout ensemble, on ressent ces poignantes angoisses d'une pensée sans point d'appui. On touche ainsi le réalisme de cette psychologie de tempête et d'accalmie qui précède la pleine lumière; attaché,

---

1—Jean Thorel, cf. *Etudes*, 20 déc. 1916, p. 766.
2—*Epilogue* IV, V, 7.

l'esprit par l'intérêt du combat, le cœur par la compassion du lutteur, comme au drame on ne veut plus quitter un théâtre si palpitant que le dénouement ne nous en soit livré.

Ce qui donne, à la vérité, un caractère très vécu à ces pages, dépourvues de ces synthèses simplistes et de ces attitudes de commande qui sont des procédés coutumiers à certains ouvrages de pseudo-introspection, c'est l'accent continu de sincérité et le naturel des confidences, qui sont, il est vrai, d'un lettré et d'un analyste, dont le manuscrit primitif sans doute a été revu avant sa publication, mais qui a gardé tout de même l'impromptu et le jaillissement du jour au jour.

Le journal s'ouvre le 6 novembre 1907 pour se clore le 28 juin 1911,—et c'est dans ce cycle que se déroule le mystère de cette âme qui s'arrache, et avec elle-même celle d'une épouse et celle d'un enfant, des tenailles de l'incroyance. Il s'agit donc d'un artiste hollandais, lettré, poète, musicien, critique, d'une parfaite culture, et qui tient de sa mère, évadée bientôt des étroitesses du protestantisme, une inquiétude spirituelle qui l'empêche de s'endormir satisfait entre les murs d'une chambre sans horizon. Il a épousé une baptisée qui a même fait sa première communion, mais à qui le mauvais siècle où nous vivons eut tôt fait de ravir ce sublime héritage. Lui et elle sont donc sans foi, mais non sans idéal. Par le cœur surtout chez elle, chez lui par l'esprit plutôt, comme il sied, mais dans une harmonieuse et mutuelle suppléance, ils reprennent inconsciemment d'abord et sous l'attirance d'une grâce lointaine les sentiers qui ramènent aux clairs sommets. La route s'accomplira sans vents violents à l'extérieur et sans passions du dehors, mais au milieu de quelles agonies intimes, et le cœur battu par quelles contradictions, qu'une sensibilité extrême rend aiguës et qu'un sens profond de réflexion provoque de toutes parts...

* * *

En résumé, le besoin secret d'une Providence aimante au milieu des chocs du mal, le spectacle, renversant toujours pour une victime du doute, de ces croyants convaincus, sincères et heureux, heureux vraiment, malgré ce qu'on juge les entraves du dogme, et leur liberté qu'on croit tenue au maillot par la morale, les intuitions de l'art

chrétien, puis les mystérieuses profondeurs de la liturgie, voilà bien, tout cela remué par des lectures précieuses, des réflexions constantes, et la persuasion robuste d'un grand croyant, les étreintes graduées dont la grâce se sert pour saisir et garder ces âmes prédestinées.

Une fois de plus, il appert que si l'argument a ses prises sur l'incroyant, il ne les a qu'à condition de s'incarner dans une tendresse et dans un sentiment qui retient le cœur avant que de monter à l'esprit.

S'il en était besoin, pour recommander l'ouvrage aux curieux ou aux défiants, l'on pourrait ajouter qu'il est écrit dans une langue fortement imagée, parfois même singulièrement audacieuse. A titre de pages moins sombres, il faut lire la description du gourmand, le tableau brossé de certaines mœurs britanniques *intra parietes*, le portrait obligato de la dame touriste américaine, prise sur le vif, celui encore du petit vieillard allemand avec son *contentement animal* et *son néant qui fait peur*, la peinture de l'intellectuel raté et d'autres. En fait de jugements théoriques, signalons l'exposé en raccourci du socialisme, une impression sur Loisy, une réaction en forme de l'art Renaissance, du naturalisme moderne, et le reste. On pourrait estimer que Dom Guéranger est trop prestement jugé pour l'un de ses ouvrages, mais on ne reprochera point la mise au pilori très justifiée, quoique un peu colère, de l'auteur très connu et presque oublié de l'*Aiglon*.

Mais non, on voudra saisir plutôt dans l'ouvrage le drame d'une âme *naturaliter christiana*, selon le mot attribué à Tertullien, qui cherche son Dieu et en éprouve les mystérieux aiguillons. A cela seul, c'est assez poignant; et de l'avoir trouvé enfin, c'est d'une joie assez douce pour le lecteur croyant, et d'une leçon assez forte pour un autre...

LECTOR.

— ——

NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE QUÉBEC (1)

L'Intérieur de Notre-Dame des Victoires

Plus riche et ornementé que son extérieur, l'intérieur de Notre-Dame des Victoires n'offre pourtant rien de bien admirable au point de vue architectural. Cette seule nef rectangulaire sans abside proprement dite, couverte d'une voûte surbaissée, éclairée de deux côtés seulement, de la droite et de l'arrière, avec son escalier conduisant à la tribune de l'orgue assez étendue, n'a pas de lignes bien imposantes ni même bien agréables à voir. La chapelle Sainte-Geneviève, qui s'ouvre sur sa gauche à peu près au milieu, lui donne un peu plus de perspective, ajoute si l'on peut dire à son attrait mystique, mais sans beaucoup ajouter à ses grâces artistiques.

Ce qui donne son cachet à Notre-Dame des Victoires—car elle en a un vraiment bien marqué—ce qui en fait le charme, c'est son air ancien, sa lumière assombrie, sa simplicité et son intimité; l'atmosphère de pieux chez-soi qu'on respire devant son autel. Rien qu'en y entrant, même sans rien savoir de son histoire, on a l'impression de la piété dont l'action de la grâce divine et la dévotion des fidèles l'ont remplie depuis des siècles.

Les personnes agenouillées en prière, — il y en a toujours — les faisceaux de cierges qui brûlent, les ex-voto, l'autel imposant, les vieux tableaux de valeur, le mobilier un peu plus riche qui témoigne de la piété des générations passées, tout dit au visiteur qui pénètre dans la vieille petite église de la basse-ville, qu'il entre dans un lieu vénérable, dans une église depuis longtemps sanctifiée.

* * *

L'atmosphère de Notre-Dame des Victoires a quelque ressemblance avec celle de la vieille Notre-Dame de Fourvières, qui garde encore elle aussi son cachet et son attrait puissant, même à côté de la superbe et riche basilique dont l'éclat et la splendeur n'ont ni la prétention ni le pouvoir de l'éclipser.

1—Sous ce titre apparaîtra bientôt une notice historique sur l'antique sanctuaire de la Basse-Ville de Québec. Grâce à la bienveillance de l'auteur de cette intéressante étude, nous avons la bonne fortune d'en offrir en primeur aux lecteurs de la *Nouvelle-France* un des plus jolis chapitres. Réd.

Comme à Fourvières aussi, on trouve à Notre-Dame des Victoires de Québec, non-pas, il est vrai, autour de la statue de la Vierge, mais à l'entrée de sa chapelle, les humbles mais si touchantes suppliques de ses clients, les persévérants placets adressés à la bonne Reine, pour obtenir sa protection pour tous les besoins, pour toutes les douleurs.

Oh ! ces petits papiers de toute forme et même informes, couverts de toutes les écritures, quelque fois à peine lisibles, qui sont le cri de toutes les misères humaines vers la compassion toute puissante de Notre-Dame des Victoires, comme ils sont touchants dans leur belle simplicité ! Il paraît que certains touristes, en recherche d'esprit, ont cru bon de s'en moquer. S'ils avaient seulement pris la peine de les lire, sans s'envelopper l'esprit et le cœur de préjugés, s'ils avaient seulement laissé sourdre en leur âme le sentiment humain du poète payen: "Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger", ils eussent bientôt senti les larmes jaillir à leurs paupières et leur gorge se serrer d'un sanglot.

Je connais un pèlerin de Notre-Dame des Victoires qui ne visite jamais son sanctuaire sans s'arrêter longuement devant ce tableau des supplications pour les lire. Je suppose qu'il le fait pour s'unir aux prières qui y sont exprimées. Il dit qu'il s'y arrête aussi comme à la limite où se touchent et se compénétrent deux infinis : l'infini de la misère humaine qui est surtout la misère du péché et de ses suites, et l'infini de la puissance et de la miséricorde divines, dont Marie est la dispensatrice. En face de ces supplications, le pèlerin qui refléchit un peu n'est pas seulement au seuil d'une modeste église, il est au seuil de deux mondes, dont son regard embrasse les deux perspectives: vers l'extérieur, toutes les douleurs, toutes les misères à l'infini de l'univers et de l'humanité; à l'intérieur toutes les joies, toutes les réhabilitations, toutes les consolations, jusqu'à la possession de l'amour et de la beauté infinis.

Après avoir médité là quelques instants, notre pèlerin sent la source des bonnes larmes s'ouvrir dans son âme: larmes de l'humanité qui compatit à la misère de ses frères, larmes de l'homme pécheur qui commence ou achève de retrouver Dieu.

La gravure représentant l'intérieur de Notre-Dame des Victoires, que le lecteur trouvera dans ce petit volume, nous dispense de lui

en décrire tous les détails. Les fresques qui couvrent les murs de la voûte, que l'on vient de nettoyer, n'ont peut-être pas un bien grand mérite artistique; elles donnent cependant à l'église un cachet plus religieux et une lumière plus agréable. Les stations du chemin de la croix, en bronze, sont non seulement une œuvre de prix, mais aussi une œuvre de valeur. L'autel, avec son retable à tourelles et son tombeau de style plus ancien, est assez majestueux et occupe bien le petit sanctuaire moins profond que large. Les statues restent dans la bonne note ordinaire, mais ne la dépassent pas.

Ce qu'il y a de plus précieux dans l'église, au point de vue artistique, ce sont les tableaux anciens, dont l'un de Rubens et trois autres de peintres renommés.

Le nouvel orgue, que l'on vient d'installer et d'inaugurer, sera un ornement pour Notre-Dame des Victoires; il contribuera surtout à la beauté et à la piété des offices liturgiques et des autres exercices de dévotion.

Mais ce qui mérite plus qu'une mention spéciale lorsqu'on décrit le sanctuaire de la basse-ville, c'est la chapelle attenante de Sainte-Geneviève.

Sans parler ici du culte particulier rendu à Sainte Geneviève dans l'église Notre-Dame des Victoires, dont il sera fait plus ample mentions dans un autre chapitre, disons que la modeste chapelle dédiée ici à la céleste patronne de Paris n'est pas seulement remarquable par son ancienneté — elle date de la même année que l'église— mais aussi par ses tableaux, son modeste autel ancien, et surtout par le cachet qu'elle donne à toute l'église, dont elle brise heureusement la symétrie trop rectangulaire et élargit la perspective. Cette chapelle constitue un refuge plus retiré, mieux à l'abri des regards et du mouvement de l'église, qui invite au repos et au recueillement. Il fait bon s'y retirer pour prier et méditer en paix, d'autant qu'on y a vue, non seulement sur l'autel de Sainte-Geneviève, mais aussi sur celui de Notre-Dame et du tabernacle.

* * *

Dans cette chapelle et dans toute la petite église, parce qu'elles sont l'une et l'autres anciennes, simples, de style rappelant leur origine aux premiers temps de la colonie française, il y a comme une atmosphère spirituelle des jours anciens qui pénètre l'âme et l'at-

tendrit, et qui ajoute à cette atmosphère spirituelle particulière, qui remplit les églises habituellement fréquentées de la foule des fidèles. On dit que ces églises sont plus "pieuses", et l'expression est parfaitement exacte.

Si la seule vue extérieure de la petite église, perdue dans les magasins et les vieilles maisons de la basse-ville, parle déjà éloquemment aux passants, son intérieur vieillot et propre, étroit et comme concentré, invite avec une persuasion plus forte encore au recueillement, à la piété, à la confiance. L'intérieur de cette petite église parle à l'intérieur de l'âme beaucoup plus qu'aux yeux. A la fréquenter à ses heures de recueillement et d'audiences privées, comme à ses heures de nombreuse affluence et d'audiences solennelles, on comprend la confiance familière, intime, attendrie, la confiance sans borne ni hésitation, qui se traduit dans ces modestes et pauvres suppliques affichées au tableau de l'arrière, où la misère, la douleur et même le péché parlent le langage des supplications humiliées de l'Evangile, que Jésus a toujours écoutées et que sa Mère doit toujours entendre.

Rien d'étonnant que Notre-Dame des Victoires de Québec, comme sa grande homonyme de Paris, qui n'est pas beaucoup plus vieille qu'elle, puisque la première pierre en fut posée par Louis XIII, en 1629, attire les âmes pieuses, les âmes éprouvées, et voit sans cesse des suppliants s'agenouiller devant son autel.

Plus encore que par les chers souvenirs qu'elle évoque, cette église est chère aux catholiques canadiens par les grâces spirituelles et temporelles que la très sainte Mère de Dieu n'a pas cessé d'y accorder à ses dévots clients.

* * *

PAGES ROMAINES

Carême à rome: Prédicateurs apostoliques, Prédicateurs de la ville, Stations.

Les Stations de l'Avent et du Carême, à la cour pontificale, ne réunissant qu'un nombre fort restreint d'auditeurs, les usages protocolaires de ces assemblées sont fort peu connus en dehors de ceux qui en font partie.

Créée par Paul IV, en 1555, cette institution, regardée tout d'abord comme une injure faite au Sacré Collège, fut dans le principe fort mal accueillie; plus tard, les opinions changeant, on regarda comme un honneur de pouvoir assister à des sermons que le pape, dissimulé derrière les grilles d'un tambour, (*bussola*), écoutait lui-même religieusement.

La salle du consistoire, d'autres salles, actuellement la salle du trône au Vatican, ont été tour à tour le lieu réservé à ces augustes réunions. Placée sous le baldaquin du trône pontifical enlevé pour la circonstance, la chaire a devant elle, rangés parallèlement aux murs, et se faisant vis-à-vis, les bancs où viennent s'asseoir les cardinaux et, derrière eux, les évêques, les prélats et ceux que la coutume autorise à assister à la prédication apostolique qui, pendant l'avent, se fait tous les mercredis, et pendant le carême, tous les vendredis, à l'exception du Vendredi Saint, la réunion de la grande semaine étant fixée au Mardi Saint, en raison des longues cérémonies des derniers jours. Toutefois, si le premier vendredi de mars le carême n'est pas commencé, le sermon a lieu quand même; si le dernier vendredi de ce même mois est après Pâques, le sermon se donne également.

Quand, pour honorer quelques prêtres étrangers élevés en dignité, le Maître de Chambre les admet à l'audition du discours apostolique, ils restent debout entre la porte et la portière qui la dissimule. Tout retardataire, fût-il cardinal, ne pénètre plus dans la salle dès que le discours a été commencé. Un *bussolante* est constitué gardien de la porte, un autre reste debout a gauche de la chaire, le capucin laïque qui accompagne le prédicateur restant à droite dans la même attitude.

Ce fut Benoît XIV, qui, par la bulle du 2 mars 1743, *Inclytum fratrum minorum*, donna à l'ordre des Capucins le monopole des prédications apostoliques, car, disait le Pontife : *Abundat cappucinorum religio illustribus concionatoribus, et melius in ore cappucini quam cujuscumque alterius sonant veritates quœ, in pulpito, Papae, cardinalibus, et prœlatis annuntiari debent.*

Nommé par billet du Majordome, le prédicateur apostolique fait partie de la famille pontificale; aux cérémonies officielles, il prend rang parmi les procureurs d'ordre, il a l'usage de la voiture, reçoit chaque année la médaille d'argent frappée à l'occasion de la S. Pierre, et, chaque mois, 45 écus à titre d'honoraires; le couvent des capucins de Rome est sa résidence habituelle.

Avant que les stations de l'avent et du carême fussent établies par Paul IV, il y eut des prédicateurs apostoliques à la cour pontificale. En 1422, Martin V avait donné ce titre au frère mineur Antonio da Massa qui fut nonce apostolique à Constantinople, général de son ordre, puis évêque de Massa et Populonia. Clément VII choisit le frère mineur Francesco Ripanti, qui profita de son ascendant sur ce pape pour obtenir de lui la réforme de son ordre. Devenu capucin, en 1534, il fut élu général de cette famille franciscaine et mourut saintement en 1549.

Plein de vénération pour la compagnie de Jésus, S. Pie V lui donna le privilège des prédications apostoliques, et les PP. Benedetto Palmi, Emmanuele Sà, Alphonse Salmeron, ce dernier, compagnon de S. Ignace, et théologien de Paul III, au concile de Trente, Francesco Toledo, furent successivement nommés par lui. Toledo, pendant plus de 20 ans, occupa la chaire apostolique sous six papes consécutifs. Envoyé dans les Flandres par Grégoire XIII, il persuada à Baïus, professeur à l'Université de Louvain, de rétracter ses fameuses propositions. Ce fut le 1er jésuite qui fît partie du S. Collège, Clément VIII l'ayant créé cardinal du titre de Sta Maria in Traspontina.

Sous Clément VIII, le dominicain Brandi, le capucin Anselmo Marzati, le carme Pietro della Madonna della Pegno, espagnol, furent successivement prédicateurs apostoliques. Ce dernier, confesseur de Léon XI, l'assista à son lit de mort. Le célèbre capucin Girolamo da Narni leur succéda, et l'influence qu'il exerçait sur Grégoire XV ne contribua pas peu à lui faire fonder la congrégation *de Propaganda Fide*. Sous Urbain VIII, le dominicain Nicolas Riccardi, maître des Sacrés Palais, mort en 1639, exerça la charge de prédicateur apostolique. En 1643 son successeur, le jésuite Luigi Albrizio, se vit retirer la noble fonction qui lui avait été confiée, pour avoir émis certaines propositions qui paraissaient n'avoir été énoncées que pour appuyer les prétentions du duc de Parme. Albrizio n'est pas le seul qui subît la mauvaise fortune d'un congé prématuré dont une pension mensuelle de 6 écus était la compensation ordinaire. Le Père Paolo Oliva, de Gênes, fut le prédicateur d'Innocent X, d'Alexandre VII, de Clément IX, de Clément X. En 1688, Innocent XI confia au dominicain Tommaso Ferrari la double mission d'être Maître du S. Palais et prédicateur apostolique: *Romam evocatus ab Innocentio XI*, lit-on à son sujet, *Magister S. Palatii, et concionator palatii apostolici, anno 1688, constitutus fuit... ut Pontificem et purpuratos patres suis concionibus mirifica Spiritus S. unctione perfusis per quadragesimalis temporis curriculum admirationem rapuerit.* En 1695, Innocent XII le créa cardinal. Le jésuite Paolo Segneri lui succéda en 1692. Francesco Casini d'Arezzo eut un tel succès que le S. Collège députa deux de ses membres pour remercier le Pape de lui avoir donné un tel prédicateur. Clément XI le créa cardinal en 1713, en l'invitant à donner encore une station quadragésimale pour la plus grande satisfaction de la cour pontificale. Innocent XIII, en 1721, choisit le P. Bonaventura Barberini da Ferrara, capucin, qui devint ensuite général de son ordre. Il s'imposa tellement à l'estime du S. Collège, que, bien qu'il ne fût pas cardinal, il eut 9 suffrages au conclave qui suivit la mort de Clément XIII, et qui élut Benoît XIV. Le nouveau pape se hâta de récompenser les 22 ans de prédications apostoliques du P. Bonaventura, en le nommant archevêque de Ferrare. Michel Angelo Franceschi da Reggio, Francesco Maria da Bergamo, lui succédèrent dans la charge de prédicateur apostolique qui, désormais, ne fut confiée qu'à des capucins. En 1819, Ludovico Macara de Frascati commença ce ministère particulièrement honorable et le continua après son élévation au cardinalat par Léon XII, le 13 mars 1823.

Plus d'une fois la maladie imprévue du prédicateur apostolique détermina les papes à leur donner des remplaçants, en dehors de l'ordre des capucins. En 1794, la chose étant arrivée, Pie VI demanda à Mgr Cristiani, son sacriste, de prendre la parole à la place de celui qu'une subite infirmité empêchait de monter en chaire; mais soit émotion, soit tout autre motif, Mgr Cristiani se déclara au dernier moment pris d'une soudaine indisposition. Pie VI ne jugeant pas à propos de priver sa cour des bienfaits de la parole de Dieu, envoya immédiatement chercher en voiture le P. Luigi Costaguti, augustin, qui prêchait dans l'église de son ordre, et qui remplaça avec succès, ce jour-là, et la semaine suivante, Mgr Cristiani qui prit finalement possession de la chaire la 3e semaine.

Grégoire XVI agit différemment le 27 mars 1846, quand, son exorde terminé,

le prédicateur déclara qu'un malaise subit l'empêchait de continuer; le pape lui permettant de se retirer l'engagea à prendre grand soin de sa santé, et congédia l'assemblée sur ce conseil que chacun promit de mettre en pratique.

Clément VIII, qui avait coutume de faire prêcher en sa présence les meilleurs prédicateurs de Rome,—ce qui lui permettait de les entendre tous et de récompenser les plus fameux par des pensions ou par des promotions à l'épiscopat,—Clément VIII, après la prédication des vendredis de carême, descendait à la Basilique Vaticane, suivi du S. Collège, pour y vénérer la tombe du Prince des Apôtres. Cet usage fut bientôt abandonné, et depuis fort longtemps, la prédication achevée, chacun se retire en silence et regagne son logis, tandis que le pape quitte sa *bussola* d'où il a entendu la parole de Dieu, assisté de son Majordome, de son Maître de chambre, ou, à leur défaut, de son aumônier et de l'un de ses camériers secrets.

En dehors de ces personnages, rarement les papes admirent quelqu'un en leur société dans l'intimité du tambour grillé, pendant les discours de la station. A peine cite-t-on l'exemple de Jacques III, roi catholique d'Angleterre, invité par Benoît XIV, celui de Gabriel Chiabrera, célèbre poète de Savone, mort en 1637, auquel Urbain VIII voulut faire cet honneur.

En dehors du prédicateur apostolique, les autres prédicateurs qui, chaque année, sont invités à évangéliser le peuple romain, dans les différentes églises de Rome, ne restent nullement étrangers à la vigilance pontificale. Ils remplissent la mission dont s'acquittaient avec tant de soin et d'éloquence les papes, quand, l'administration de l'Eglise étant moins vaste, ils pouvaient se consacrer plus facilement à l'enseignement chrétien des fidèles de leur ville. Les grands papes prédicateurs furent S. Léon I, S. Grégoire I, dans les premiers siècles; plus tard, on vit apparaître Adrien I, Innocent III, Clément IV. Alexandre III prêcha à Venise en présence de l'empereur Frédéric I; Jean XXII, Benoît XII firent plusieurs homélies dans l'église d'Avignon. Avant de monter sur le siège pontifical Jules III prêcha souvent; tout jeûne encore, il parla avec éloquence devant les Pères du Ve concile de Latran; plus tard, il se fit entendre dans la chaire chrétienne le dimanche de la Passion, en présence du pape Adrien VI. Sixte V fut un orateur populaire; Benoît XIII, pendant son cardinalat et son pontificat, exerça souvent la ministère de la parole; Benoît XIV inaugura la visite pastorale de sa ville de Rome, en allant faire le catéchisme aux petits enfants de S. Jean de Latran. En ces derniers temps, Pie IX se plaisait à parler fréquemment à son peuple du haut de la chaire des églises de Rome; pendant la première année de son pontificat, Pie X, chaque dimanche, réunissait dans la cour S. Damase, une ou plusieurs paroisses de Rome, et là, debout sur une estrade, il faisait, dans le langage de son incomparable cœur, une homélie sur l'évangile du jour.

Députés à porter la parole, au nom du pape, les prédicateurs du carême sont reçus chaque année par lui le jeudi de carnaval.

L'audience pontificale est précédée de la cérémonie de la prestation du serment, ou mieux de la profession de foi.

C'est d'abord devant le Vice-gérant de Rome que les curés des paroisses et les prédicateurs sont introduits; tandis qu'ils sont tous réunis dans l'anti-chambre d'honneur, le prédicateur de S. Jean de Latran, à genoux, entouré de tous les autres prédicateurs dans la même attitude, prononce la formule de la profession de foi dont chaque phrase est redite par l'assistance. La sanction de ce serment se fait dans le baisement du crucifix, tandis que, la main sur le livre des évangiles, chacun repète ces mots : *Sic me Deus adjuvet*. Ce premier acte achevé, une première audience commence; seuls y participent le Vice-gérant, le secrétaire du Vicariat, les curés de la ville. Le pape, revêtu de la mosette et de l'étole pastorale, assis sur son trône, les accueille un à un. A la deuxième

audience sont invités tous les prédicateurs, et c'est alors que le pape leur adresse le discours qui est comme le mandat de leur mission et qui leur enseigne la manière dont ils doivent la remplir. Actuellement, les *Acta S. Sedis* publient annuellement les paroles que le pape prononce à l'occasion de la réception des prédicateurs, et l'univers entier peut en prendre connaissance; autrefois, seul le *Diario di Roma* en conservait les expressions, et fort peu de personnes pouvaient profiter des puissants enseignements de tels discours. A peine quelquefois la parole pontificale, favorisée par les circonstances, retentit au delà des limites de l'enceinte de Rome. Telle fut celle de Clément XI, en 1720, exhortant vivement les prédicateurs à bannir de leurs discours tout ce qui s'éloignerait de la simplicité apostolique. Telle fut celle encore de Pie VII, en 1803, invitant les orateurs sacrés à s'élever avec force contre le libertinage qui, à cette époque, avait pris dans Rome d'étranges proportions, et contre les profanateurs des églises que les idées revolutionnaires alors en vogue avaient scandaleusement multipliées. Telle fut également la parole de Pie IX qui traçait aux prédicateurs du carême des programmes d'une si vigoureuse énergie. Pie X imita, sur ce point, comme sur tant d'autres, les exemples de Pie IX; Benoît XV les continue religieusement.

***

Autrefois, le carême à Rome avait des cérémonies journalières et particulières dont il ne reste plus que quelques vestiges. C'étaient les stations ou réunions des fidèles dans les églises désignées par les papes. Le nombre de ces églises varia suivant la dévotion spéciale des pontifes romains. S. Grégoire le fixa définitivement, et par une bulle, plus tard, Boniface VIII confirma toutes les indulgences qui, sous une forme quelconque, avaient été octroyées par ses prédécesseurs à cette occasion.

Chaque jour du carême, le pape se rendait en forme privée à une église plus ou moins voisine de celle qui avait été désignée comme station, d'où, la plupart du temps pieds nus, il s'acheminait vers le lieu fixé. Les *mappulari* faisaient partie de son cortège, portant les linges destinés à lui essuyer les pieds à l'entrée de l'église. Reçu par le cardinal titulaire, ou par le cardinal diacre, il revêtait alors les vêtements pontificaux, célébrait la messe pendant laquelle il prononçait ordinairement une homélie. La communion achevée, le sous-diacre régionnaire ou un autre ministre se tournait vers le peuple et lui désignait l'église choisie pour la station du lendemain, par la formule suivante : *Crastina die veniente statio erit in Ecclesia Sancti N...* à laquelle les assistants répondaient : *Deo gratias.* Puis un acolyte imbibait un peu de coton dans l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel et le présentant au Pape, il lui disait : *Jube domine benedicere.* Le Pontife bénissait et baisait le coton, tandis que l'acolyte lui chantait : *Hodie fuit statio ad sanctum N... qui salutat &c.* Le Pape répondait: *Deo gratias,* et remettait le coton à l'un de ses familiers. Ces morceaux de coton religieusement conservés étaient destinés à former l'oreiller sur lequel reposerait la tête du pontife dans son cercueil.

D'autres différents usages s'introduisirent dans la suite. A la station du samedi qui précède le 3e dimanche de l'avent, le pape déposait une pièce d'or dans la bouche de celui qui lui chantait l'antienne; le 4e dimanche de carême, à la station de Ste-Croix de Jérusalem, le pape bénissait la rose d'or ; le lundi de Pâques, à la station de S. Pierre au Vatican, le pontife faisait cadeau de ses gants à l'évêque de *Selva Candida*, et celui-ci avait ce jour-là l'honneur réservé aux princes de lui tenir l'étrier, quand, au sortir de la messe, il allait retourner au palais apostolique; à la station du samedi *in Albis*, à S. Jean de Latran, se faisait la distribution des *Agnus Dei.*

En 1450, Nicolas V remit en honneur les stations que les malheurs des temps

avaient laissé tomber en désuétude. Plus tard, Sixte V voulut reprendre l'œuvre de Nicolas, mais ces retours aux vieux usages ne les fit jamais revivre complètement, et si aujourd'hui, les églises des stations présentent à la dévotion des fidèles les nombreuses reliques des saints qu'elles gardent jalousement, elles n'entendent plus dans leur enceinte la voix des pontifes, celle des cardinaux, ceux-ci ne s'y rendant que pour y faire leurs dévotions personnelles et privées, et les fidèles, hélas peu nombreux, n'y viennent que pour y gagner rapidement ces indulgences qui, autrefois, excitaient tant la dévotion de tous.

DOM PAULO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

La Bannière de Marie Immaculée.—Ce périodique annuel, qui se publie au bénéfice de l'œuvre du Juvenat des Oblats de Marie Immaculée, contient, comme ses prédécesseurs, une série fort intéressante, instructive et édifiante d'articles, inspirés la plupart par l'esprit apostolique de ses rédacteurs. Pour des relations de missions qui redisent en termes touchants la vaillance et la générosité des hérauts de la bonne nouvelle, les Oblats n'ont pas besoin de nous transporter en Afrique ni dans l'Extrême Orient. Plus près de nous, bien qu'encore assez loin parfois dans notre patrie canadienne, il y a des ouvriers du divin Maître qui les uns étendent le royaume du Christ, les autres travaillent à maintenir dans la foi et les vertus morales les descendants des indigènes amenés jadis au bercail par les héroïques missionnaires des anciens jours. L'apostolat, si consolant déjà et si plein d'espérances réconfortantes, du Père Turquetil chez les Esquimaux, celui des Pères qui prêchent l'évangile aux sauvages du Keewatin, et de regions plus rapprochées de nous, ont dicté d'admirables pages dont l'Esprit Saint se servira, espérons-le, pour susciter mainte vocation chez les âmes d'élite. Des vocations, voilà bien ce qu'il faut pour compléter et agrandir toujours les cadres de la phalange apostolique. L'appel de ces conscrits du Roi des âmes retentît presque à chaque page, ou plutôt à chaque ondulation de cette *Bannière* de la Reine des apôtres. Cette note dominante, cette suave et forte invitation à marcher sur les traces de Jésus, on la découvre dans les narrations des ouvriers évangéliques, dans le *Petit Catéchisme sur la Vocation.* comme dans le récit des origines de la vocation de ce vénérable Oblat recemment appelé à sa couronne qui, par son savoir profond et varié mis au service des étudiants en théologie, par sa vie exemplaire et le rayonnement salutaire de ses vertus sacerdotales et religieuses, exerça sur maintes générations de futurs missionnaires la plus heureuse influence.—L.

Une paroisse de langue française aux Etats-Unis. Saint-Mathieu de Central Falls. Simple monographie par l'abbé J.-A. D'AMOURS.—Il faut posséder et lire cette monographie. Elle contient une foule de choses intéressantes, très intéressantes. Elle nous fait voir en particulier comment une paroisse de langue française peut, aux Etats-Unis, naître, se développer, fleurir; comment nos frères de là-bas font vivre la paroisse et comment la paroisse les fait vivre... La paroisse de Saint-Mathieu est en quelque sorte une paroisse typique; son histoire, histoire d'un grand nombre d'autres de la république voisine, nous offre à la fois un intérêt tout particulier et un intérêt général: cela, d'autant plus que l'auteur,

ayant en bon théologien l'habitude de traiter toutes questions par leurs principes, ne s'est guère départi de sa méthode. A travers son style, précis et fort, nous apparaissent, splendides, le vrai et le beau historiques, comme nous ont apparu souvent le vrai et le beau d'ordre philosophique. De toute façon, la brochure de M. l'abbé D'Amours mérite un bon accueil, une heureuse fortune.

C. L.

Etat financier des Corporations Scolaires pour l'année finissant le 30 juin 1916. Voici une publication nouvelle qui n'aura pas pour le commun des lecteurs l'attrait d'un régal littéraire. En revanche, le compilateur laborieux et intelligent qui a recueilli, classifié et publié, en tableaux d'une clarté lumineuse, les chiffres de la comptabilité de nos corporations scolaires, aura rendu à la cause de l'enseignement primaire un service inappréciable. Deux tableaux qui occupent chacun environ la moitié du volume et dont l'un expose les *Taxes* et le *Bilan*, et l'autre, les *Recettes* et *Payements* des susdites corporations, fourniront à tous les intéressés, et, en particulier, aux Commissions scolaires, des renseignements d'une haute utilité, moyennant lesquels pourront s'établir entre elles et leurs voisines des comparaisons fertiles en bons résultats. Aujourd'hui surtout que les Congrès de Commissaires d'école ont éclairé davantage, sur l'importance et la dignité de leur rôle, ces mandataires des pères de famille aux comices de l'instruction populaire, ils seront plus en état de constater ce que vaut l'éducation, et plus zélés pour faire agréer aux contribuables les sacrifices d'argent que réclame le bon fonctionnement de cet organisme essentiel de la société.

L.

Les Fiançailles et le Mariage. Leur célébration canonique. Par le Rév. Père JEAN DUVIC, *O.M.I.* (1) C'est de la deuxième édition de cet opuscule que nous voulons dire un mot. Cette deuxième édition a été publiée depuis l'apparition du nouveau code canonique. Elle se présente donc "entièrement refondue et mise en accord avec les dispositions du nouveau *Codex juris canonici*, "avec indication des changements introduits dans les empêchements de mariage." Elle est bien à jour.

La première édition, connue et estimée de tous les ecclésiastiques, a rendu de très grands services. La deuxième aura la même destinée, puisqu'elle possède les mêmes qualités: ordre, clarté, sûreté d'enseignement. Avons-nous bien compris? Il nous a paru que le code canonique opère un changement dans la manière de compter les empêchements multiples de consanguinité et d'affinité. Par l'effet d'un oubli, sans doute, oubli qui n'a d'ailleurs rien de grave, cette modification n'est pas signalée dans l'opuscule du Rév. P. Duvic. Ne serait-ce pas le seul défaut de cet excellent travail?

C. L.

1.—Prix (franco de port): l'unité, 40 sous; 6 exemplaires, $2.25; la douzaine, $4.00. S'adresser au R. P. F.-X. Marcotte O.M.I., Scolasticat Saint-Joseph, avenue des Oblats, Ottawa.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

Les Souveniers de Tranchées d'un Poilu, par Marc LECLERC. Paris, Georges Crès & Cie, 1917, 56 pages.—C'est une plaquette de poésies rustiques saines, écrites dans la langue paysanne de l'auteur, avec toutes les aberrations du parler populaire. C'est rude, c'est plein, c'est doux, c'est substantiel: ça vous a toute la saveur d'un bon morceau de terre de France. C'est un poète véritable, et des plus sincèrement inspirés, qui a écrit : *La Relève, Resurrexit! Quand sonneront nos Cloches? Territoriaux*. Tout serait à citer, si l'on voulait donner quelques-unes des meilleures strophes du recueil. Voilà de la vraie poésie régionaliste. M. Marc Leclerc a d'ailleurs souvent attiré l'attention du public et des connaisseurs. C'est en 1916 que la Société des gens de Lettres lui accordait le prix Jean Revel, destiné au meilleur ouvrage régionaliste. Espérons que ce Poilu sera là pour chanter la victoire.C. R.

Sans nouvelles, drame maritime en un acte en prose, par Charles LE GOFFIC et André DUMAS. Paris, Georges Crès & Cie, 1917, 40 pages.—La scène se passe sur un vaisseau, en mer, avant la bataille de la Marne. On n'a plus de nouvelles; les communications par télégraphie sans fils sont interrompues; et vous assistez à l'angoisse tous les jours renouvelée de quelques Français qui retournent d'Amérique en France. On sait la retraite, les désastres, les défaites, le gouvernement rendu à Bordeaux, puis plus rien, "un silence, un trou noir, une nuit de huit jours." L'un des passagers, le savant Schupner, qui voyage pour établir sa thèse sur l'*Avenir des races humaines*, qui ne voit dans la guerre qu'un accident nécessaire de "la lutte des races supérieures contre les moins aptes à s'organiser", n'est qu'un boche naturalisé qui a épousé une française; par son flegme ironique, et par ses phrases d'inspiration allemande, il exaspère sa femme et les autres passagers... Après des heures d'attente et d'angoisse, la tour Eiffel envoie enfin la dépêche réconfortante : la victoire de la Marne ! Au moment où on l'affiche sur le pont, un sous-marin allemand torpille le vaisseau français. Le rideau tombe sur la scène mouvementée du sauvetage... Le commandant dit le mot héroïque de la situation : "Nous pouvons mourir, puisque la France vit."

Toute cette pièce, courte, rapide, est palpitante de patriotisme et de générosité. Le style en est ferme et de bon goût. Elle résume avec force un état d'âme qui est bien celui de la France de 1914, de la France appliquée avec enthousiasme à son grand sacrifice.—C. R.

Un Américain d'aujourd'hui. Scènes de la vie publique et privée aux Etats-Unis, par BRAND WHITLOCK. Traduit de l'anglais par Mme Henry Carton de Wiart, Paris, chez Berger-Levrault, in-12, 352 pages. 1917.—Ce livre est fait de souvenirs, d'impressions, d'observations judicieuses, graves ou plaisantes. C'est la vie américaine qui passe abondante, et un peu tumultueuse dans ces pages. Celui qui les écrivit, M. Brand Whitlock, est ministre des Etats-Unis à Bruxelles, ou plutôt auprès du gouvernement belge, en exil au Havre. C'est Mme Carton de Wiart, femme du ministre de la Justice de Belgique qui l'a traduit. Elle l'a traduit pendant les heures sombres de sa captivité à Berlin, au commencement de la guerre. La traduction est alerte, et laisse au livre son caratère de spontanéité pittoresque, satirique, parfois émue. On y suit l'auteur au cours de sa carrière de journaliste, d'avocat, d'archiviste du gouvernement de l'Illinois et de maire de Toledo; et l'on voit en lui et autour de lui la vie américaine. Et c'est toujours distrayant, et amusant, et instructif de voir passer dans un livre ou sur la rue la vie américaine.—C. R.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII — AVRIL 1918 — No 4

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE D'OCCIDENT

II—Grégoire VII

(*Suite et fin*)

On s'est demandé où Grégoire VII avait trouvé cette conception grandiose.On a voulu l'attribuer à son tempérament de Romain. Le triomphateur d'Henri IV possédait en effet dans un degré éminent les qualités héréditaires de sa race: l'esprit positif et juridique, le sens du gouvernement, la vraie notion de l'autorité. Il était un de ceux, à qui s'appliquait avec le plus de vérité le fameux vers virgilien:

Tu regere imperio populos, Romane, memento

On a dit justement qu'il y avait en lui de l'empereur et du César. Eh! sans doute, ces dons naturels ont eu leur part dans les succès du Pontife.

Dieu ne mène pas le monde à coups de miracles, mais par des causes secondes. Il a monté de toutes pièces le drame qu'est l'histoire de l'humanité, mais il a pour interprètes des acteurs en chair et en os comme nous; il se contente de les adapter au rôle qu'ils ont à jouer, comme il leur assigne le moment où ils doivent paraître sur la scène.

Grégoire VII, ayant été élu pour rendre à la Papauté sa légitime maîtrise sur les fils d'Adam, ne pouvait manquer de ce qui fait les meneurs d'hommes. On se l'est figuré aussi fouillant les actes de ses prédécesseurs, les décisions des conciles, les fausses decrétales,

la pseudo-donation de Constantin (1), et en extrayant ce fameux *dictatus papæ*, qui lui servait de *vade-mecum* et qui est bien le formulaire le plus audacieux qu'on connaisse de l'autocratie cléricale, laconique, mais tranchant comme la lame d'une épée.

Là encore il y a du vrai. Hildebrand n'avait pas la sotte présomption de nos révolutionnaires. Bien qu'il ait fait une importante et heureuse révolution, il ne datait pas l'histoire de son passage sur notre planète; il se rattachait comme un simple anneau à la grande et solide chaîne apostolique.

Si nous trouvons dans ses lettres des phrases comme celles-ci : "Dieu n'a pas dit: je suis la coutume, mais je suis la vérité...L'Église romaine a le droit de châtier ou d'absoudre qui elle veut et où elle veut;" ce n'est pas certes qu'il méprisât la tradition, c'est seulement qu'il remontait à son origine, à la source de tout pouvoir et de toute autorité. Il savait que l'Église romaine, continuatrice du Christ, dépositaire de ses ordres et des moyens de salut qu'il nous avait apportés, était la véritable gardienne des droits du Créateur sur ses créatures. Comme le chef de cette Eglise, il était le représentant de l'absolutisme divin; il n'avait aucun mortel au dessus de lui; il pouvait juger tout le monde et n'être jugé par personne. Sa juridiction n'était limitée par aucune constitution civile. A lui, aussi bien qu'à l'apôtre Pierre, s'adressaient ces paroles: *Pais mes agneaux, pais mes brebis: tout ce que tu lieras ou délieras sur la terre sera lié ou délié au ciel.* Parceque dans l'immense troupeau il y avait des groupements particuliers d'agneaux et de brebis avec des bergers s'intitulant rois, princes, comtes, barons; parceque ceux-ci, grâce à leur élévation, étaient capables de se transformer facilement en loups, devaient-ils être soustraits à la surveillance du Pasteur suprême? N'oublions pas que l'Occident au 11e siècle s'appelait la chrétienté et que dans la chrétienté l'unique souverain c'est le pape, dont César, en tant que chrétien, n'est pas moins le sujet que le plus humble artisan, Grégoire VII réclamait le privilège de déposer les empereurs, mais les empereurs *impies*, ceux qui abusaient de leur puissance temporelle pour nuire à la religion, c'est-à-dire pour méconnaître les droits de Dieu, pour contrecarrer l'action

1—Il n'est guère douteux que Grégoire VII n'ait cru, comme le reste de ses contemporains, à l'authenticité de ces deux derniers documents.

salutaire de son Eglise, pour mener les peuples à leur perte. C'était seulement pour arrêter leurs ravages dans le domaine spirituel qu'il les dépossédait de leur domaine temporel. De tels actes la justification avait été écrite en toutes lettres dans l'Evangile avant de l'avoir été dans les canons des conciles et les décrétales des papes (1).

Elle y était également écrite, l'hégémonie transcendante que Grégoire réclamait pour l'Apôtre, dont il n'était que l'humble et éphémère représentant. Non, une telle hégémonie ne dérivait ni de la condescendance de Constantin, ni de celle de Charlemagne, qui l'auraient en quelque sorte reconnue au Vicaire du Christ, l'un en se retirant de l'Occident, l'autre en acceptant de lui la couronne impériale; elle ne dérivait pas non plus (du moins pas exclusivement) des coutumes féodales de l'époque; elle découlait de la nature même de la Papauté telle que constituée par le Sauveur en personne. Concevoir la société humaine avec l'Apôtre au sommet, avec l'empereur immédiatement au dessous comme son premier lieutenant, avec les rois et seigneurs comme ses censiers (2) et ses auxiliaires; avec les peuples comme ses ouailles, dont il restait le suprême Pasteur chargé de les nourrir de force morale et de vérité, en même temps que de les protéger contre les caprices des princes temporels, c'était simplement la concevoir selon l'idée chrétienne, c'était simplement faire passer l'Evangile dans l'organisme social. Si c'était là de l'impérialisme, pour employer le mot en vogue de nos jours, c'était plus et

1—C'était avant tout pour promouvoir le règne de la justice et de la pureté chrétienne que ce dominateur commandait avec tant d'énergie. Le langage qu'il tient aux évêques de France, par exemple, en les engageant à réprimer le scandale que donne leur roi est celui d'un nouveau Jean-Baptiste. "Alors même, leur écrit-il, qu'il y aurait pour vous danger de mort, vous devriez parler et agir en évêques; sinon je vous croirai complices de ce roi prévaricateur, et je vous frapperai. Quant à Philippe, avertissez-le que, s'il ne revient à d'autres dispositions, nous jetterons l'interdit sur son royaume, et que, dans le cas où le châtiment le laisserait insensible, nous prendrons des mesures pour le priver de sa couronne." (*Epist. II, 5*).

2—Nombre de princes offrent spontanément leurs domaines, pour les recevoir ensuite du Pape à titre de fiefs. La grande comtesse Mathilde fait hommage de tous ses alleux à Grégoire VII. En 1204 Pedro II d'Aragon fait de son royaume un fief apostolique. Font de même Johanista, prince des Bulgares, Sancho 1er, roi de Portugal. En 1213 Jean sans Terre s'engage à payer un tribut de 1,000 livres et fait hommage au pape de sa couronne. Voir la liste des Etats censiers dans Dufourcq (*L'Avenir du Christianisme* VI, p. 220 en note). Il est entendu que les Etats obtiendront la protection de l'Apôtre, mais à condition qu'ils lui paient le cens.

mieux que de l'impérialisme pontifical, c'était de l'impérialisme divin; car il avait pour auteur le Thaumaturge galiléen qui, du haut d'une colline de la Judée, s'était avisé un jour d'envoyer en son nom les quelques anciens bateliers, qu'il avait réunis autour de sa personne, avec ce mot d'ordre: "Allez, dispersez-vous à travers le monde, enseignez toutes les nations, rassemblez-les sous votre houlette, gouvernez-les suivant les lois que je vous ai données, guidez-les vers le but que je vous ai montré." Il n'était pas d'impérialisme plus légitime, et j'ajoute qu'il n'en était pas de plus bienfaisant.

Car enfin, en s'attribuant le pouvoir de régenter les princes et souverains, de les déposer au besoin, que faisaient les papes sinon prendre parti pour le peuple contre ses tyrans? Ils rappelaient solennellement aux rois leurs devoirs à l'égard de leurs sujets; ils affirmaient que le peuple a des droits sacrés et inviolables; droit à la sécurité, droit à la justice, droit à la paix, droit à être secondé par ses souverains dans l'acquisition des biens temporels et dans la poursuite de sa fin éternelle.

Les princes trouveront singulièrement gênante cette haute magistrature internationale, chargée de refréner leurs ambitions, leurs convoitises, voire leurs amours coupables. Pour s'en affranchir ils inventeront la théorie de la royauté de droit divin; ils voudront nationaliser jusqu'à la religion de leurs peuples. Après eux viendront nos révolutionnaires libres-penseurs qui travailleront à en détruire les derniers vestiges en déchristianisant et sécularisant tous les services de l'Etat. En face de la souveraineté paternelle du Chef de l'Eglise ils érigeront fièrement la souveraineté du suffrage universel, c'est-à-dire de la duperie universelle. Ce que les peuples y gagneront, nous ne le savons que trop; ils tomberont sous le joug de quelques centaines de tyrans, tous plus particularistes, plus mesquins et plus sectaires les uns que les autres.

* * *

Mais reprenons le fil des événements. Grégoire s'est laissé gagner par les promesses que lui a réitérées Henri de se réconcilier avec évêques et princes allemands et d'ouvrir au pape un libre accès en Germanie; il a admis le royal pénitent dans l'intérieur du château

de Canossa; il a célébré la messe en sa présence, il a déposé l'hostie consacrée sur ses lèvres et levé l'excommunication qui pesait sur lui.

Henri IV ne regrette ni son voyage ni son humiliation; en définitive il a obtenu ce qu'il était venu chercher en Italie, l'absolution papale, qui va lui permettre de restaurer son autorité en Allemagne. Mais les adversaires de Grégoire sont moins satisfaits; ils supportent impatiemment le triomphe de l'ancien moine clunisien et ne sont pas loin de voir une simple lâcheté dans l'acte du roi. Pour ne pas se les aliéner, Henri doit se rétracter au moins à demi et se montrer disposé à reprendre la lutte. C'est alors qu'au mois de mars (1077), à l'assemblée de Forckheim, les partisans du pape choisissent un anti-roi, Rodolphe de Souabe. Mais le nouveau souverain n'était guère que l'élu des Souabes et des Saxons. Henri, à peine reparu en Germanie, y retrouva des adhérents chez la plupart des autres peuples. Vite, à la tête d'une armée de 12,000 hommes, il fut à même, dès le mois de mai de cette même année 1077, de proclamer la condamnation de l'anti-roi et de ses principaux partisans, ainsi que la confiscation de leurs biens.

Après d'assez longues hésitations Grégoire avait enfin pris parti pour Rodolphe, à la suite d'un succès militaire de celui-ci à Melrichstad, et dans un synode tenu au mois de mars de 1080, prononcé de nouveau la déchéance d'Henri. Selon une méthode qui lui était chère, c'est aux apôtres Pierre et Paul qu'il avait confié l'exécution de sa sentence: "Agissez maintenant, s'était-il écrié en s'adressant à eux, de telle sorte que le monde comprenne que, si vous pouvez dans le ciel lier et délier, vous pouvez sur la terre enlever ou concéder aux hommes, selon leurs mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marches, les comtés, les terres(1)".

1—Il continuait ainsi: "Souvent vous avez enlevé aux pervers et aux indignes les patriarcats, les primaties, les archevêchés, les évêchés, pour les donner à des hommes vraiment religieux. Si vous jugez des choses spirituelles, quelle puissance ne devez-vous pas avoir sur les séculières! Si vous jugez les anges, qui sont les maîtres des princes superbes, que ne pouvez-vous faire de ces princes, leurs esclaves? Sachent aujourd'hui les rois et les puissants du siècle combien vous êtes grands, quelle est votre autorité! Qu'ils craignent de faire peu de cas de l'économie, de l'organisation de l'Eglise. Accomplissez si rapidement votre jugement sur Henri qu'aux yeux de tous il paraisse tomber non par hasard, mais par votre pouvoir." (Traduction Delarc. *Grégoire VII*, t. III p. 491).

Malheureusement, avant la fin même de 1080, Rodolphe mourait des blessures reçues dans un combat, livré non loin des rives des bords de l'Elster; son successeur, Hermann de Luxembourg, nommé à l'instigation de Welf, par les Saxons et les Souabes, était réduit à l'inaction; Henri IV, maître de la situation, en profitait pour rendre avec intérêt les coups qu'il se plaignait d'avoir reçus de Grégoire. "Au mois de mai 1081 il se présentait devant les murs de Rome; il échouait, mais revenait en 1082, et comme il ne pouvait emporter la ville d'assaut, il occupait Tivoli. Il y installait son anti-pape Clément III (Guibert, l'ex-archevêque de Ravenne, nommé aux fêtes de Pâques, 1080, par des évêques réunis à Bamberg). En juin 1083, il s'emparait de la cité Léonine;" enfin, en 1084, il entrait à Rome, s'y faisait couronner empereur par Clément III consacré lui-même Pontife suprême dans la basilique du Latran.

Bloqué dans le château St-Ange, Grégoire envoie un appel pressant au Normand Robert Guiscard, avec lequel il s'est réconcilié quatre ans auparavant. Celui-ci, autant pour sauver son propre pouvoir que celui du pape, arrive à la tête de 30,000 fantassins et de 6,000 cavaliers sous les murs de Rome; au bout de quatre jours, il entre dans la ville, dont les portes lui ont été ouvertes par des espions. Par malheur l'armée du potentat normand était fort mal composée; elle comprenait jusqu'à des hordes sarrasines. "Livrée à cette soldatesque la cité papale subit toutes les horreurs des massacres, des viols, des incendies... des milliers de Romains furent vendus comme esclaves (1)."

Le 25 mai 1085 Grégoire VII mourait à Salerne, où il avait suivi Robert Guiscard son libérateur (2), après avoir accordé l'absolution à ses ennemis, sauf à Henri, à Guibert et à leurs principaux partisans. On connaît ses dernières paroles: "J'ai toujours aimé la loi de Dieu, j'ai toujours haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs en exil." Or la plus grande des iniquités, celle qui ouvrait la voie à toutes les autres, c'était, aux yeux de Grégoire VII, l'asservissement de l'Eglise aux princes temporels. A l'œuvre émancipatrice l'ex-moine Hildebrand

1—Lavisse et Rambaud II p. 103.

2—Robert était lui-même mort à Corfou au mois de septembre 1034, dans une expédition en Orient pour rétablir le Basileus grec Michel VII, au fils duquel il avait marié sa fille.

avait tout sacrifié, son repos personnel et momentanément la paix publique. En s'efforçant de donner un successeur à Rodolphe il n'ignorait pas (puisqu'il l'écrivait à *Altmann de Passau*) qu'il prolongeait une lutte et multipliait des troubles dont évêques et fidèles étaient fatigués; mais, ajoutait-il, "il est plus noble de combattre longtemps pour la liberté de la sainte Eglise que de se courber sous une misérable et diabolique servitude (1)."

Mais Grégoire ne bornait pas son ambition à délivrer l'Eglise de la servitude séculière; après l'avoir libérée, il voulait l'élever à son rang, en faire la suzeraine des rois, aussi bien que des peuples. Il a détrôné Henri IV parce qu'il est l'oppresseur; d'accord avec de nombreux princes et évêques allemands, il lui a donné un remplaçant; mais écoutez à quoi devra s'engager celui-ci sous la foi du serment, s'il veut continuer à bénéficier de la protection du Vicaire de Jésus-Christ: "A partir de ce moment, et à tout jamais, je serai de bonne foi, fidèle au Bienheureux Pierre apôtre et à son Vicaire, le pape Grégoire, actuellement vivant; tout ce que le pape me prescrira

1—Exilé dans une petite ville du sud de l'Italie, alors qu'il était sur le point d'aller rendre compte de son administration au Juge Suprême, Grégoire ne se dissimulait pas que les quatre expéditions d'Henri IV en Italie et l'incendie de Rome par les Normands pouvaient être attribués à sa vigoureuse attitude en face du despote germanique. Pourtant il ne regrettait rien. Dans une dernière Encyclique, qu'il confiait à quatre légats pour les différentes parties du monde et qu'on peut considérer comme son testament, il s'écriait: "Quoi! Par toute la terre il est permis aux femmes les plus pauvres d'avoir, selon la loi du pays et de leur plein consentement, un époux légitime, et la Sainte Eglise, qui est l'épouse de Dieu et notre mère, ne pourrait, d'après la détestable prétention des impies et leurs coutumes condamnables, s'unir légalement et de son plein gré à son divin époux! Nous ne devons pas accepter que les fils de la Sainte Eglise aient pour pères des hérétiques, des adultères, des usurpateurs et que leur naissance soit entachée de bâtardise... A moi aussi, quoique indigne, quoique pécheur, a été adressée cette parole du prophète: *Va sur la montagne* (Isaïe, LVII, 7), et cette autre parole: *Pousse des cris, ne te lasse pas* (Isaïe, LVIII, 1). Aussi, de gré ou de force, que je le veuille ou que je ne le veuille pas, laissant là toute honte, toute affection ou toute crainte, j'évangélise, je crie, je crie sans cesse, et je vous annonce que la religion chrétienne, que la vraie foi, qui fut enseignée à nos pères par le fils de Dieu descendu du ciel, aujourd'hui transformée *en une détestable pratique séculière*, est, hélas! presque réduite à rien, est devenue, à la suite des modifications qu'on lui a fait subir, la risée du démon, des Juifs, des Sarrasins et des païens...Dieu m'en est témoin, mon désir le plus ardent et le but de tous mes efforts a été que la Sainte Eglise, l'épouse de Dieu, notre maîtresse et notre mère, recouvrât son ancienne splendeur et restât *libre, chaste, catholique*. Un but si élevé déplaisait à l'antique ennemi; aussi, pour l'entraver, a-t-il mis en œuvre toutes les forces dont il peut disposer. Le mal qu'il nous a fait et qu'il a fait au siège apostolique dépasse tout ce qu'il a pu faire depuis Constantin-le-Grand." (DELARC. *Grégoire VII*, t. III, p. 617, 619).

en se servant de cette formule: en *vertu de la véritable obéissance,* je l'accomplirai fidèlement, comme il convient à un chrétien. Au sujet de l'administration des églises, au sujet des terres et du cens que l'empereur Constantin et l'empereur Charles ont donnés à saint Pierre, de même au sujet de toutes les églises ou possessions offertes ou concédées, à une époque quelconque, au siège apostolique, par des hommes ou des femmes et qui sont ou seront en ma puissance, je m'entendrai avec le pape, de façon à éviter tout danger de parjure et de perdition de mon âme. Avec le secours du Christ, je ren, drai à Dieu et à saint Pierre les honneurs et les services qui leusont dûs. Dès qu'il me sera donné d'être en la présence du paper je mettrai mes mains dans les siennes *pour être son féal et celui de saint Pierre*" (1).

N'exagérons rien pourtant. Si le pape s'efforçait de réduire à une sorte de vassalité les souverains temporels et tout d'abord l'empereur (qui y était tenu en vertu de l'origine de l'Empire (2) et de sa consécration comme second chef de la chrétienté), il ne leur niait pas une légitime indépendance dans l'ordre civil. Il s'arrogeait le droit de leur retirer un glaive, dont ils abusaient contre les enfants de Dieu, mais ce n'était pas pour briser ce glaive; c'était pour le transmettre à un autre prince, qui en ferait un meilleur usage. Il n'avait pas totalement oublié la parole de son maître: *Rendez à César ce qui est à César.*

Dans une société féodalement hierarchisée, où il n'était question que de vassaux et seigneurs, Grégoire VII ne pouvait pas ne pas élever la papauté au dessus des royautés, parcequ'elle a pouvoir dans le ciel et sur les âmes, alors que celles-ci n'ont pouvoir que sur la terre et sur le corps. S'ensuit-il qu'il rêvât de transformer la

1—Delarc, III, p. 549, 550. Grégoire agit bien en suzerain de ce féal, quand il envoie à Rodolphe de Souabe des injonctions comme celle-ci: "Empêchez ces prélats criminels de célébrer les saints mystères, et, s'il le faut, usez même de la force. Que si l'on prétend que vous excédez vos attributions, répondez que vous agissez pour le salut des peuples et par ordre du Saint Siège."

Grégoire VII commandait aux rois à peu près comme aux évêques. Il écrivait au roi de Danemark: "Administrez votre royaume selon Dieu, et montrez à ceux qui vous doivent obéissance que vous êtes vous-même soumis à la justice." Il donnait la couronne au fils du roi de Russie venu à Rome et lui faisait jurer fidélité à l'Apôtre (*Epist. II, 74*).

2 Rappelons que selon l'opinion généralement reçue, l'empereur tenait l'Empire en fief du Saint-Siège.

chrétienté en une monarchie absolue universelle avec le successeur de saint Pierre pour unique souverain dans tous les domaines de l'activité humaine.?. Non. Il semble même qu'il lui soit venu plus d'un doute sur les avantages de cette prééminence politique, qui lui occasionnait tant de tracas. A en juger même par plus d'un passage de ses lettres et bulles, il se serait volontiers contenté d'une union intime entre l'Empire et le Sacerdoce, de cette union qui aurait assuré avec la prospérité de l'Empire la liberté de l'Eglise, avec la tranquillité des corps le salut des âmes, avec les droits du clergé ceux de l'État, et par dessus le marché aurait laissé au pape plus de liberté pour l'accomplissement de sa mission spirituelle. En tous les cas c'est l'idée qui survivra aux grands papes du Moyen-Age, alors qu'aura disparu ce qu'il y eut d'excessif dans leurs théories d'hégémonie mondiale et dans leur conduite à l'égard des principautés terrestres. Cette idée est conforme à la hiérarchie nécessaire des êtres. Elle traduit la vraie et intangible doctrine sur les rapports entre les deux glaives et les deux pouvoirs, qui se partagent le gouvernement des hommes.

M. Tamisier, S. J.

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite*).

XXXVI

Instaurare omnia in Christo

Dès qu'il fut acquitté, Paul poursuivit avec plus d'activité, et plus librement, son œuvre apostolique.

Tout restaurer, tout renouveler dans le Christ, voilà quel était son programme à Rome. Dans cette ville immense, qui avait bâti des temples à toutes les divinités des nations, il prêchait le Dieu unique et vrai, encore inconnu du monde civilisé. Dans cet Olympe terrestre où les grands hommes se faisaient dieux, il annonçait le vrai Dieu qui s'était fait homme.

Où règnaient la corruption des mœurs, la soif des plaisirs et l'esclavage, il voulait établir la pureté de la vie, la tempérance, la charité et les autres vertus chrétiennes qui donneraient au peuple la liberté et le bonheur.

Prêchait-il seulement dans les églises particulières, dans les assemblées que les néophytes réunissaient dans leurs maisons? Certainement non, puisque saint Luc termine les *Actes des Apôtres* en disant qu'il prêchait en toute liberté, et sans empêchement. Dans les premières années de son règne, Néron ne persécutait pas encore les chrétiens.

Paul devait donc prêcher l'Evangile. partout où il rencontrait une foule disposée à l'entendre, sur le Forum, au champ de Mars, au camp Prétorien, dans les Thermes, peut-être.

Au Forum, n'y avait-il pas les rostres, la tribune aux harangues, où les hommes politiques, les philosophes, les accusateurs publics trouvaient tous les jours, à certaines heures, un auditoire curieux d'apprendre ce qui se passait en Italie et dans les provinces, et avide de connaître les doctrines nouvelles qui venaîent d'Athènes, d'Alexandrie ou de Jérusalem.?

Il est donc vraisemblable que Paul ait souvent adressé la parole au peuple du Forum, à cette tribune aux harangues où tant de fois avant lui avaient parlé Cicéron, Hortensius, Caton l'ancien, Brutus, Messala, et tant d'autres.

Les sujets de conférence ne manquaient pas, et les questions religieuses éveillaient toujours quelque intérêt dans les foules, malgré la décadence des mœurs. On sait qu'une simple profanation des mystères de la Bonne Déesse par le fameux Clodius avait failli causer une révolution dans Rome quelques années auparavant.

Les méditations religieuses de Cicéron sur les grands mystères de la vie future, les *Tusculanes*, le *Songe de Scipion*, l'*Hortensius* et ses traités *De natura Deorum* et *De Consolatione* étaient très lus et devaient attirer des auditeurs à saint Paul.

On se souvient du discours de l'âpotre devant l'Aréopage d'Athènes et du parti qu'il avait su tirer de l'*autel dédié au Dieu inconnu*. Il ne fut sans doute pas moins habile à Rome, et l'on peut présumer qu'en s'adressant au peuple du Forum il sut tirer parti de leurs croyances religieuses, de leurs autels et de leurs temples.

Sans doute, il n'oublia pas d'attirer leur attention sur un certain autel que l'empereur Auguste avait érigé dans le temple de Jupiter, au sommet du Capitole, avec cette inscription: *Hæc est ara Primogeniti Dei;* "C'est ici l'autel du premier-né de Dieu."

Quel était ce Premier-né de Dieu que l'empereur avait voulu honorer? Lui-même n'en savait rien. C'était l'oracle de Delphes qui le lui avait annoncé, comme successeur et comme maître du monde.

Mais ce que l'empereur Auguste ignorait, Paul le savait; et c'était ce futur maître du monde qu'il venait annoncer aux Romains. Il était né d'une vierge, en Judée, sous le règne d'Auguste, et il avait pour père Dieu lui-même.

Paul connaissait son histoire sur terre et il racontait aux Romains sa vie, sa mort, sa résurrection. "Ce n'est pas une légende, leur disait Paul, ni une fable antique comme celles de vos divinités; c'est une histoire vraie, toute récente, dont les nombreux témoins vivent encore; un grand nombre vivent ici même à Rome, et ils vous diront comment ils ont cru à la divinité de ce Dieu nouveau."

Et Paul leur racontait sa propre histoire; et il invoquait le témoignage de Luc et des autres disciples, et des Juifs recemment venus de la Judée et convertis à la foi chrétienne.

Mais la parole du grand apôtre était confirmée bien souvent par d'autres témoignages plus éloquents, je veux dire par les nombreux miracles qu'il faisait.

Parfois il évoquait les souvenirs du grand siècle qui venait de finir et des grands hommes qui l'avaient illustré. Comme il avait cité un poète grec devant l'Aréopage d'Athènes, il invoquait devant les Romains l'autorité de leur plus grand poète, Virgile, et de leur plus grand orateur, Cicéron. Il tirait de leurs ouvrages des évocations de la Sibylle de Cumes annonçant *une race nouvelle descendant des cieux, un enfant extraordinaire, Fils des Dieux, noble rejeton de Jupiter qui allait bientôt gouverner le monde...* Et il leur disait : "Ce futur maître du monde, que votre Virgile n'a pas connu, je viens vous le faire connaître."

On a cru qu'il viendrait de la Judée, et l'on ne s'est pas trompé. C'est là qu'il est né, c'est là qu'il est mort, c'est là qu'il est ressuscité, c'est là qu'il a fondé son royaume, et c'est de là que son règne va s'étendre dans le monde entier.

Mais ne croyez pas, Romains, que son règne soit une menace pour la puissance romaine. Ce n'est pas un royaume temporel que notre Dieu, le Dieu des Chrétiens, est venu établir sur la terre. C'est une souveraineté toute spirituelle exerçant son empire sur les âmes, et non sur les royaumes de la terre.

"Ne confondez pas les chrétiens avec les Juifs de Jérusalem qui sont révoltés contre Rome. Ceux-ci sont les ennemis des chrétiens, comme ils sont les ennemis des Romains. Ce sont eux qui n'ont pas voulu reconnaître notre Dieu Jésus, et qui l'ont fait mourir sur une croix. Mais il a prouvé qu'il était Dieu en ressuscitant des morts, et en remontant *au ciel, d'où il était descendu,* comme l'annonçait Virgile : *Nova progenies cœlo demittitur alto.*"

Paul n'était pas seul à propager partout la parole évangélique. Il avait de nombreux disciples qui enseignaient avec lui la vérité chrétienne, et, comme son maître Jésus, il avait de saintes femmes qui l'accompagnaient un peu partout et qui collaboraient largement aux œuvres apostoliques.

XXXVII

Saint Paul et la femme.

Quand, aux jours de la création, Dieu a prononcé cette parole : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul," il a posé une grande loi de l'humanité qui ne concerne pas seulement la multiplication de l'espèce humaine, mais qui exprime aussi la nécessité de l'assistance féminine dans toutes les œuvres de l'homme.

Quelle que soit la mission que l'homme ait à remplir, et quelles que soient les œuvres qu'il entreprenne, il est bien rare qu'il puisse se passer de l'aide de la femme.

Il semble bien toutefois qu'une exception s'impose, quand il s'agit de la mission du prêtre, qui doit avoir avec la femme le moins de relations possible, puisqu'il a embrassé le célibat et fait vœu de chasteté. Mais il ne faut pas oublier cependant qu'il est le confesseur obligé et le directeur spirituel de la femme—ce qui établit entre eux des relations du caractère le plus intime.

Les hommes du monde se scandalisent aisément de cette intimité parce qu'ils n'en comprennent pas bien le caractère. Ils le comprendraient mieux s'ils étudiaient davantage l'hagiographie, et surtout l'histoire des saintes amitiés qui ont existé entre les grands saints et les grandes saintes. C'est une étude des plus intéressantes et des plus vastes à faire. A chaque page, on y constate ces deux faits : l'apostolat évangélique confié à l'homme, et la participation plus ou moins large de la femme dans cet apostolat.

Le Nouveau Testament nous en fournit les premiers exemples, et, partout dans sa mission publique, Jésus-Christ est accompagné de plusieurs saintes femmes. Les apôtres ont suivi l'exemple du Maître, et les femmes ont contribué largement aux œuvres apostoliques de la primitive Eglise.

Un grand nombre sont louées dans les épîtres de saint Paul. Ce fut l'une de ces femmes, nommée Phoebé, qui porta de Corinthe à Rome la célèbre épître aux Romains, et voici dans quels termes il parle d'elle en terminant sa lettre : —"Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Eglise de Cenchrée, afin que vous la receviez en notre Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans toute les choses où elle pourrait avoir besoin de nous; car elle aussi a donné aide à plusieurs et à moi-même."

L'Eglise de Cenchrée était une des fondations de saint Paul à Corinthe, et Phœbé en était l'une des diaconesses: c'est dire qu'elle s'occupait du soin des pauvres et des malades, et de l'instruction des catéchumènes de son sexe.

Après elle, l'apôtre des Gentils salue ses vieux amis Prisca et Aquilas, qu'il appelle *ses collaborateurs en Jésus-Christ*, et qui pour sauver sa vie *ont mis leur cou sous la hache.* L'amitié la plus tendre et la plus forte unissait évidemment l'apôtre à ce couple d'élite, et les deux époux étaient inséparables. Dans l'histoire, ils semblent ne former qu'un seul personnage, et toujours agir ensemble.

Prisca, qu'on nomme aussi Priscilla, partageait la foi, les sentiments et le zèle apostolique de son époux, et peut-être lui était-elle supérieure par l'intelligence.

Les trois amis fabriquèrent des tentes ensemble, à Corinthe et à Ephèse, et dans cette dernière ville, ainsi qu'à Rome, la maison des époux servait d'église aux chrétiens d'alors.

Dans quelle ville, et à quelle occasion, ont-ils sauvé la vie de l'apôtre partout persécuté? Paul ne le dit pas, probablement parce qu'en exposant leur propre vie ils n'avaient accompli qu'un acte de dévouement habituel.

Quelle joie ce dut être pour les trois amis de se retrouver ensemble à Rome et d'y souffrir le martyre vers le même temps !

L'épître aux Romains nomme aussi Perside, et Paul l'appelle *la bien aimée*. Quelle femme a pu mériter ce titre sous la plume de saint Paul? Et qu'avait-elle fait pour gagner pareille amitié d'un si grand homme? La nature du sentiment qui les unissait est révélée par ces mots de l'apôtre: "Elle a beaucoup travaillé dans le Seigneur !" C'est le travail commun dans le Seigneur qui unissait ces deux cœurs. Tous deux étaient apôtres, chacun selon ses facultés. Ces saintes amitiés que le monde ignore sont en réalité plus tendres et plus durables que les amours humains.

Et que d'autres femmes ont mérité l'amitié du saint apôtre dans ses missions lointaines ! A Philippes, c'est une marchande de pourpre, de Thyatire ; saint Luc la nomma Lydie. Elle écoute la prédication de Paul, et le Seigneur lui ouvre le cœur. Elle ouvre alors sa maison à l'apôtre, et ses instances le forcent à accepter l'hospitalité. O Lydie ! L'amitié de Paul orne ta tête d'une auréole plus brillante que la pourpre que tu vendais dans les bazars de Thyatire !

A Lystres, c'est Eunice, la mère de son cher Timothée, et Loïs, son aïeule, qui ont pris place dans le cœur du sensible apôtre. Comment ne les aimerait-il pas ces femmes qui lui ont donné Timothée?

Elles n'avaient rien de plus cher au monde que cet enfant qui était la chair de leur chair et qui possédait toutes les perfections. Et cependant elles n'hésitèrent pas à s'en séparer, et à le confier. à Paul dont elles connaissaient la vie errante et pleine de sacrifices Quelle affection de Paul pouvait payer cet inappréciable présent?

Aussi n'est-on pas étonné de voir avec quelle tendresse l'apôtre affectionnait son disciple. En lui, sans doute, il aimait aussi Eunice et Loïs ! Le même attachement les liait ensemble, et lorsque Paul, dans sa deuxième épître à Timothée, fait l'éloge de sa foi, il lui dit : "Cette foi habita d'abord dans ton aïeule, Loïs, et dans ta mère Eunice."

"Que ferez-vous de mon fils bien-aimé? disait la mère de Timothée (Eunice) à Paul.

— C'est le Christ qui disposera de son sort, selon la vocation qu'il lui a donnée. Votre Timothée a les yeux tournés vers le Ciel, comme les enfants nés au bord de la mer ont les yeux tournés vers les voiles qui franchissent l'océan, et qui ressemblent à des ailes tendues vers les célestes horizons."

Comme on le voit, saint Paul attirait à lui les femmes chrétiennes pour en faire les zélatrices de son ministère et de ses œuvres. Mais il n'aurait pas encouragé le féminisme de nos jours.

Dans sa première épître à Timothée il dit : "Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; elle doit se tenir dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui ayant été séduite tomba dans la transgression."

Néanmoins la femme sera sauvée en devenant mère, si elle persévère dans la foi, dans la charité, et dans la sainteté unies à la modestie.

La grande mission et les grandes douleurs de la maternité, voilà ce qui sauve la femme. Devenir mère, voilà son rôle—et son admirable travail; et c'est pourquoi l'apôtre ajoute en parlant des veuves encore jeunes :

"Etant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison ; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et intrigantes, parlant de choses dont on ne doit point parler. Je veux donc que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, et qu'elles gouvernent leur maison..."

Dans une autre page de la même épître il recommande tout spécialement la modestie aux femmes : "Je veux que les femmes soient vêtues d'une manière décente, avec pudeur et modestie; qu'elles se parent non de tresses, de bijoux, de perles ou d'habits somptueux, mais de bonnes œuvres comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu."

—

XXXVIII

L'esclavage et la lettre à Philémon.

Les relations de saint Paul avec les Eglises qu'il avait établies en Orient étaient très étendues; et il comptait dans tous les pays qu'il avait successivement habités de nobles et fidèles amitiés. Les salutations et les messages affectueux qui terminent la plupart de ses épîtres nous font connaître les noms d'un grand nombre de ces amis. Il n'est pas douteux qu'il correspondait avec eux aussi souvent qu'il le pouvait. Malheureusement ces lettres privées ont été perdues. Une seule, sa lettre à Philémon, a été conservée, et elle est si belle qu'elle nous fait bien regretter celles qu'il a dû écrire aux amis et amies qui vivaient loin de lui, et qui lui gardaient l'attachement le plus constant et le plus dévoué.

On éprouve souvent ce regret en lisant les lettres de Cicéron, celles de Pline le Jeune, et surtout celles de saint Jérôme, parce qu'on se dit : "Celles de saint Paul nous intéresseraient bien davantage."

Il y a une lettre de Pline à son ami Sabinien qu'il est curieux de comparer à l'épître que Paul écrivit à son ami Philémon. Toutes les deux touchent à la même question, celle de l'esclavage. Pour le païen, l'esclave était une chose et non un homme. Pour les Rabbins il était l'objet d'un tel mépris qu'il n'était pas permis de lui enseigner la Loi de Moïse. Pline jugeait mieux que les païens ordinaires. Mais combien la lettre de Paul est supérieure à la sienne et comme elle montre bien la beauté du christianisme !

En demandant à son ami Sabinien de pardonner à son affranchi la faute qu'il a commise, Pline ne soulève pas d'ailleurs la question de principe. Il invoque seulement le repentir et les larmes de l'affranchi, et recommande au maître la modération.

La lettre de Paul a bien plus d'élévation dans les idées et plus de tendresse dans les sentiments. L'apôtre avait alors auprès de lui son bien aimé Timothée, et c'est à lui que Paul dicta sa lettre.

Toutes les classes des Gentils venaient à l'apôtre, les grands et les petits, les savants et les ignorants, les maîtres et les esclaves. Bien souvent, c'était par les esclaves qu'il arrivait aux maîtres. Souvent donc Paul se trouva en face de ce grand problème social de l'époque, l'esclavage.

Comment, par quels moyens l'Eglise nouvelle remédierait-elle à ce grand mal? Les théoriciens socialistes d'aujourd'hui auraient trouvé la question bien simple et bien facile à régler. Ils auraient dit aux esclaves: "Vous êtes le nombre, et conséquemment la force. La nature vous a faits libres, et conséquemment vous avez le droit pour vous. Réclamez le bien qui vous appartient, la liberté, et si on vous le refuse prenez-le de force. S'il faut pour cela tuer vos maîtres, tuez-les. Sans doute, cette grande émancipation opérée soudainement par la violence bouleverserait profondément le monde, et ferait couler des fleuves de sang; mais qu'importe? Il n'y a pas de prix trop grand pour la liberté !"

Paul se rendait très bien compte de cette situation.

Mais c'était une révolution pacifique que le Christ était venu prêcher aux hommes, et il leur avait dit : "Vous êtes tous frères !" Sans doute l'esclavage et la fraternité seront en antagonisme ou incompatibles. Mais peu à peu l'une modifiera et corrigera l'autre. L'amour fraternel infusera un sang nouveau dans le corps social. Les maîtres finiront par devenir des pères, et les esclaves sentiront grandir en eux les liens d'une filiation nouvelle.

Voilà comment Paul comprenait que la grande révolution sociale s'accomplirait, sans violence, sans autre sang à répandre que celui de Jésus, qui avait suffi pour racheter le monde. Mais en attendant que cette institution de l'esclavage tombât d'elle-même par la pratique de la charité chrétienne, il fallait en combattre les abus par l'enseignement de l'Evangile. Et c'est ainsi que Paul disait: "Maitres, ayez de l'affection pour vos esclaves: ne les traitez pas avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître souverain dans les cieux, qui n'a aucun égard à la condition des personnes.

"Esclaves, obéissez à vos maîtres... Servez de bon gré, comme asservis au Seigneur et non pas aux hommes."

Il dut sembler alors à l'immense peuple des esclaves que la religion nouvelle n'apportait guère de soulagement à leur triste situation. A ces maîtres cruels qui les martyrisaient il fallait encore obéir ! Et la liberté qui leur semblait le plus grand des biens, ce Jésus dont Paul leur parlait ne l'avait donc pas apportée à la terre?.. Et cependant il avait dit : "Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous fera libres."

Oui, il avait promis la liberté par ces paroles. Mais il avait en même temps déclaré que c'était la vérité qui les f‹ rait libres, c'est-à-dire que la vérité engendrerait la liberté. Donc ce n'était pas la violence, ce n'était pas le glaive qui leur donnerait la liberté, mais la vérité. Quand la vérité régnera, elle établira le règne de la charité. Quand l'esclave cessera de maudire son maître, quand il se soumettra sans révolte à la loi du travail, qui est la loi universelle pesant sur le maître comme sur le serviteur, et quand la vérité chrétienne aura enseigné au maître qu'il doit être juste et bon pour son esclave, qui est enfant de Dieu comme lui, et conséquemment son frère, et son égal devant Dieu, la vraie liberté régnera.

Mais ce qui complète et qui éclaire davantage la doctrine de Paul sur cette grave question de l'esclavage, c'est l'application qu'il eut l'occasion d'en faire lui-même.

Lors de son séjour à Colosses, il avait connu et converti à la foi chrétienne un homme riche et puissant de cette ville nommé Philémon, et qui lui avait rendu bien des services. Il était ainsi devenu son ami très cher. Or Philémon possédait des esclaves, et l'un d'eux, nommé Onésime, l'avait volé, et s'était enfui. C'était cet esclave que Paul avait retrouvé à Rome, perdu dans les bas-fonds de la capitale, et après l'avoir converti, il se l'était attaché. Onésime était pour lui un serviteur précieux, plein de zèle et de dévouement pour son nouveau maître, auquel il eût volontiers consacré sa vie. Mais suivant les lois du pays, Onésime appartenait à Philémon, et quoique ces lois fussent contraires au droit naturel, Paul pouvait-il n'en tenir aucun compte, surtout quand Onésime avait gravement péché contre son maître et mérité un châtiment? Le problème était épineux. La solution que trouva Paul est admirablement exposée dans l'épître qu'il écrivit de Rome à Philémon en lui renvoyant Onésime pour lequel il reclame cependant le pardon et la liberté.

Le grand apôtre commence par lui rappeler son amitié; puis il loue sa charité et sa foi; et venant au véritable objet de sa lettre qui est l'affranchissement d'Onésime, il lui écrit :

"Bien que j'eusse *tout droit dans le Christ de t'ordonner* ce qui est de ton devoir, j'aime mieux au nom de la charité t'en *supplier*, moi Paul, vieux, et, en plus, maintenant, prisonnier du Christ."

Suivez bien les paroles du grand docteur et apôtre; chacune d'elles est à retenir et à méditer. Il affirme son *droit d'ordonner*, mais il préfère *supplier*. Et cette supplication est touchante, pathétique, irrésistible. C'est en pleurant que Philémon dut la lire.

Lisez-la vous-même, cher lecteur, et admirez :

"Je te prie donc pour mon fils que j'ai engendré dans les fers, pour Onésime qui, au temps passé, ne t'a guère été utile, mais qui maintenant peut l'être à toi et à moi. Je te le renvoie, cet objet de ma tendresse. J'avais pensé d'abord à le garder près de moi pour qu'il me servît à ta place dans les chaînes de l'Evangile; mais je n'ai rien voulu faire sans ton avis, afin que la bonne œuvre que je te propose n'ait rien de contraint, et vienne de ton plein gré.

"Peut-être Onésime n'a-t-il été séparé de toi pour un temps qu'afin que tu le recouvres pour toujours, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien aimé. Il est cela pour moi; combien plus doit-il l'être pour toi, et selon la chair et selon le Seigneur. Si donc tu me tiens comme étroitement uni à toi, reçois-le comme moi-même. Et s'il t'a fait quelque tort ou s'il te doit quelque chose, passe cela sur mon compte."

On pourrait penser qu'il y a dans cette dernière phrase une simple promesse de reconnaissance, une obligation morale. Mais non, Paul entend bien s'obliger légalement et devenir le débiteur de Philémon. Car, à ce moment, il ôte la plume à Timothée, et il écrit lui-même.

"Moi, Paul—je l'écris de ma propre main—*je te paierai*, sans te rappeler tout ce que de ton coté tu me dois."

Alors, Timothée reprend la plume et il ajoute, sous la dictée de l'apôtre :

"Oui, frère, puissé-je recevoir cette joie dans le Seigneur ! Réjouis mes entrailles dans le Christ. Je t'écris ceci plein de confiance en

ta soumission; je sais que tu feras plus encore que je ne dis. En même temps, prépare-moi un logement, car j'espère vous être rendu, grâce à vos prières.

"Ephaphras, mon compagnon de captivité dans le Christ Jésus, Marc, Aristarque, Démas, Luc, mes collaborateurs, te saluent. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec ton esprit ",

Quelle leçon et quel exemple les prêtres de l'Eglise trouveront dans cette épître, et dans les faits qu'elle rappelle, quand ils voudront rémédier à un mal quelconque par la conciliation ! La force et la rigueur sont rarement des moyens de faire triompher le droit et la justice.

XXXIX

Les missions d'Occident.

L'apôtre des nations crut alors que le temps était venu pour lui d'accomplir le dessein qu'il avait formé dès son premier séjour à Corinthe, de poursuivre ses missions apostoliques jusqu'en Espagne. L'Espagne était alors considérée comme l'extrémité occidentale du monde et c'était le rêve gigantesque de saint Paul de porter l'Evangile jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Il prit avec lui Torquatus, Aquila, Trophime d'Ephèse et Sergius Paulus.

L'ancien proconsul de Chypre habitait alors le mont Aventin. Là s'était formé un groupe de chrétiens parmi lesquels se trouvait une grande dame romaine, appelée Pomponia Graccina. C'est à cette dame que Sergius recommanda tout spéçialement sa femme et sa fille. Priscilla et Aquila habitaient le même endroit et une partie de leur résidence avait été érigée en église. Tous ces chrétiens formaient pour ainsi dire une seule famille unie par la même croyance en Jésus-Christ.

Avant le départ pour l'Espagne Sergius Paulus fut ordonné prêtre, Chryséis et lui ayant fait vœu de vivre désormais dans la continence, comme frère et sœur.

Les cinq missionnaires prirent passage à bord d'un petit vaisseau phénicien qui descendit le Tibre jusqu'à la mer, et qui les transporta après une navigation plus ou moins mouvementée jusqu'au port de Marseille. Cette ville était déjà en grande partie chrétienne. C'était Lazare et ses sœurs Marthe et Marie qui avaient converti cette population à la religion du Christ. On l'appellait alors Massilia et Lazare en était le premier évêque.

Paul et ses compagnons furent les hôtes du ressuscité de Béthanie, l'ancien ami du Sauveur, et Paul y prêcha la foi nouvelle.

De Marseille les missionnaires se rendirent en barque jusqu'aux bouches du Rhône et ils remontèrent le cours de ce beau fleuve jusqu'à Arlesium.

C'était déjà une ville ancienne, très importante par son commerce, ses chantiers de construction et sa population qui dépassait cent mille âmes. Jules César y avait fait construire douze galères à trois rangs de rames pour conquérir Marseille qui s'était rangée du côté de Pompée. C'étaient les grands vaisseaux de guerre de ce temps-là.

Arlesium prit le nom de Julia tant que César en fut le maître; mais elle reprit plus tard son nom primitif. Au moyen âge elle fut la capitale du petit royaume d'Arles. C'était une belle ville romaine possédant un amphithâétre, le plus vaste de la Ganle, un théatre, un cirque orné d'un obélisque, un forum et une vaste nécropole nommée les Champs Elysées. Arles possédait aussi des aqueducs et des remparts construits par les Romains. De tous ces monuments il ne reste plus que des ruines très imposantes et très belles, qui attirent encore aujourd'hui les touristes du monde entier dans la vieille ville française.

Nos trois missionnaires y firent un séjour de plusieurs semaines et leur prédication y fut tellement fructueuse que Paul y fonda une église dont Trophime fut le premier évêque.

Aujourd'hui encore, après dix-neuf siècles, le souvenir de saint Trophime y est resté vivant et la cathédrale qui porte son nom est une des églises les plus remarquables de France. Son grand portail est un vrai chef-d'œuvre de l'art chrétien au XIIe siècle, et la figure de saint Trophime y apparait sculptée dans la pierre. A coté de l'église s'ouvre le cloître de saint Trophime qui est une merveille d'architecture et de sculpture.

A partir d'Arlesium Paul et Sergius traversèrent toute la Gaule méridionale jusqu'à Narbonne. Là encore, ils jetèrent la semence évangélique qui y germa miraculeusement. Le nombre des chrétiens s'accrut tellement que Paul y établit une nouvelle église dont Sergius Paulus prit la direction comme évêque.

C'est après cela que Paul pénétra jusqu'en Espagne par le littoral. Dans tous les centres qu'il traversa il fit entendre sa prédication aux populations étonnées et ravies. Enfin il poursuivit sa course apostolique jusqu'à Saragosse où de nombreux chrétiens l'attendaient, car dans cette ville était venu avant lui Jacques, surnommé le Majeur, fils de Zébédée et frère de Jean l'Evangéliste.

Selon la tradition, que les Espagnols regardent comme de l'histoire, Jacques y serait arrivé en l'an 38, et il y aurait fondé une église chrétienne. En l'an 42, il retourna à Jérusalem où il fut arrêté et mis à mort par Hérode Agrippa. Quelques disciples qu'il avait amenés d'Espagne avec lui y rapportèrent son corps dont les restes sont encore en grande vénération à Compostelle.

On comprend à quel point Paul fut intéressé par les souvenirs du grand apôtre, et il passa quelques mois à Saragosse, édifiant, consolant et confirmant les Espagnols chrétiens dans leur foi.

Son rêve apostolique était achevé. Sans doute l'horizon s'élargissait encore devant lui. Mais le champ d'action était trop vaste pour un seul homme .D'ailleurs les Eglises d'Orient le rappelaient et il sentait qu'elles avaient vraiment grand besoin de le revoir, elles qui avaient été les premières aimées. Il se décida donc à revenir sur ses pas. Il repassa par Narbonne, où il revit son cher ami Sergius Paulus.

La séparation fut douloureuse; jamais deux cœurs ne s'étaient sentis si bien faits l'un pour l'autre. Jamais deux intelligences plus élevées et plus nobles ne s'étaient rencontrées sur le chemin lumineux de la vérité éternelle. C'est en pleurant qu'ils se dirent adieu. Sergius recommanda sa femme et sa fille à son ami Aquila. Paul promit qu'il ne les laisserait pas orphelines, qu'il leur ouvrirait les portes du ciel où ils se retrouveraient tous un jour.

Le séjour de Paul à Rome dura quelques mois, qui furent consacrés à consolider les églises chrétiennes; et il partit alors pour l'Orient en passant par la Crête.

XL

Du Cœlius à l'Aventin.—Agrippa et Paulina

Grâce à la persistante influence de Pallas, Félix eut gientôt fait de se débarrasser de ses accusateurs devant le prétoire de Rome.

Tigellinus en était le préfet, et non seulement il avait souvent besoin des services de Pallas, mais il n'était pas insensible aux charmes de Drusille. Après quelques procédures qui ne furent adoptées que pour la forme, les Juifs de Césarée virent bientôt leurs accusations révoquées, et Félix rétabli en faveur avec Drusille auprès de la cour impériale. Les pillages auxquels il s'était livré dans la Samarie et la Galilée, pendant son administration, comme faisaient tous les gouverneurs de province, lui avaient permis de se bâtir une somptueuse villa sur le mont Cœliüs.

C'était une des collines les plus pittoresques de Rome, alors très peuplée par les familles opulentes et aristocratiques. Elle est aujourd'hui presque solitaire avec des caveaux antiques pleins de souvenirs; et la magnifique villa Mattei occupe aujourd'hui l'emplacement de la superbe résidence des Félix. Une vallée profonde séparait le Cœlius de l'Aventin; et l'antique enceinte du roi Servius Tullius coupait cette vallée à angle droit. La Porta Capena, basse et massive, traversait ce vieux mur qui rappelait les souvenirs de la Rome des rois. Le grand Cirque (*Circus Maximus*) déployait son arène entre les deux collines.

Pour Agrippa, ce qui faisait le charme du Cœlius c'était le voisinage de l'Aventin, où Paulina et sa mère habitaient la demeure sénatoriale de la *Gens Sergia*. C'était un vrai palais, dont la terrasse au bord de l'escarpement dominait le Tibre, qui roulait ses flots profonds au pied du mont. Hélas! les jours venaient où le fleuve déjà si célèbre serait bientôt rougi par le sang des martyrs.

Aujourd'hui s'élèvent en cet endroit les églises de sainte Sabine et de saint Alexis que tous les touristes vont voir.

Au côté opposé de la montagne s'élevait l'habitation plus modeste du couple admirable qui prit une si grande part dans les œuvres apostoliques de saint Paul, Priscille et Aquila. Elle était flanquée d'un temple de Diane abandonné, que les chrétiens acquirent plus

tard, et dont ils firent une église dédiée à la sainte Vierge. En attendant, une partie de la maison des pieux époux était transformée en chapelle, où saint Paul et saint Pierre venaient souvent prêcher. Aujourd'hui encore une vieille église, dédiée à sainte Priscilla ou Prisca, occupe l'emplacement de la maison des inséparables amis de l'Apôtre des Nations. Dans la crypte, assure-t-on, Pierre baptisa les deux néophytes au temps de Claude; et l'on y montre une sorte de bénitier, creusé dans un grand chapiteau de pierre, et qui servait de fonts baptismaux.

Le Cœlius était ombragé de chênes, et ses villas étaient baignées de soleil. Agrippa s'y plaisait beaucoup. Mais il voyait briller sur l'Aventin un astre qui l'éblouissait: c'était Paulina.

Il cherchait volontiers toutes les occasions d'y rencontrer l'objet de son admiration. Tantôt on les voyait assis ensemble sur la terrasse, où ils causaient et discutaient, en regardant les bateaux qui descendaient le Tibre vers le port d'Ostie. Tantôt ils faisaient le longues promenades sur la *Via Appia* en partant de la *Porta Capena*, et la vue des tombeaux faisait naître entre eux d'intéressantes controverses religieuses. Mais il y avait deux sujets qui revenaient sans cesse dans leurs conversations: c'étaient l'amour d'Agrippa pour la belle Paulina, et ses projets d'accession au trône de Jérusalem.

"Mon pauvre ami, lui disait Paulina, ne savez-vous pas que l'ambition humaine et l'amour sont toujours accompagnés d'un cortège de malheurs?

—Non, Paulina, pas toujours. Je ne veux pas croire que toutes les couronnes aient leurs épines, et que tous les amours aient leurs tragédies. Il n'y a que votre Jésus, si son histoire est vraie, qui ait refusé la couronne de Judée et auquel on ait donné une couronne d'épines. Moi j'ambitionne la première, mais je ne demande pas la seconde.

—C'est celle que Jésus ambitionnait. Il a repoussé la première, et il s'est soumis au terrible supplice de la seconde. On lui a enfoncé les épines dans la tête à coups de bâtons, on a couvert ses épaules d'un vieux manteau de pourpre, on lui a mis dans la main un roseau en guise de sceptre, et on l'a salué "roi des Juifs!" Sa flagellation et sa crucifixion ont été des tourments très douloureux. Mais on affirme que son couronnement a été le plus cruel de tous ses supplices.

Et mon père m'a dit souvent: "C'est une leçon qu'il a voulu donner aux rois, parceque toutes les couronnes ont leurs épines."

—Epineuse ou non, je veux la couronne de Judée, Paulina. J'en prendrai seul les épines, et les pierres précieuses seront pour vous. Votre amour me consolera d'ailleurs de tous les maux que peut apporter la royauté.

—Mais l'amour lui-même a ses chagrins et ses désespoirs.

—Je n'en aurai jamais avec vous, Paulina.

—On ne peut jamais prévoir d'où les malheurs viennent. Mais où en êtes-vous avec vos croyances religieuses?

—Hélas! je ne le sais guère. Quand je vous écoute parler de votre Jésus j'en viens à penser que c'est l'invraisemblable qui est la vérité, et que c'est le vraisemblable qui est le mensonge.

"Ma mère qui ne croit à rien, a peur que je ne devienne chrétien. Elle fait tous ses efforts pour me retenir dans le judaïsme, et même pour m'engager dans la persécution des chrétiens qui s'annonce, et qui sera terrible, si Néron en prend la direction. Jusqu'ici, c'est un renard élégant, et plein de gentillesse. Il est fin, aimable et caressant. Mais on sent en lui le félin, et l'on verra bientôt que c'est un tigre. O Paulina! je me demande quelquefois s'il ne viendra pas un jour où votre foi vous apportera la mort. Mais je vous défendrai, croyez-m'en, et je vous sauverai! Quand même vous voudriez mourir pour votre Dieu je vous empêcherai.

—Et si vous ne pouvez pas me sauver?

—Alors je mourrai avec vous. Si votre foi vous apporte la mort, votre mort m'apportera la foi. Oui, moi-même alors, je crierai aux bourreaux: "Je suis chrétien!" Et je briserai les statues des dieux et celles de l'empereur!

—Cher Agrippa!

—Depuis quelque temps, ma mère me supplie de partir pour Jérusalem. C'est là, dit-elle, que tu pourras le mieux travailler à te rendre populaire parmi les Juifs, et préparer ton accession au trône. Je sais bien qu'elle veut en même temps m'éloigner de vous, Paulina. Mais, au fond, elle a raison de croire que ma présence à Jérusalem est nécessaire pour y défendre à la fois les intérêts de Rome et les miens. Me faire aimer des Juifs, et apaiser à la fois leurs querelles

intestines et leurs mécontentements contre les Romains, voilà ce qu'il me faudrait faire, et c'est un travail qui demande du temps, des peines et... de l'argent.

"J'ai promis à ma mère de partir, et elle me fait accompagner par Simon le Magicien. Car mon père et ma mère croient à la magie; et ils ont toujours attribué à la puissance de Simon leur mariage et la nomination de mon père au gouvernement de la Judée. Ils ont donc pleine confiance en son pouvoir occulte, et ils espèrent que le célèbre magicien assurera le succès de ma mission.

—Ainsi donc, vous allez partir?

—Il le faut. Mais, de loin, je veillerai sur vous. Tant que durera mon absence, il y aura quelqu'un dont la puissance vous gardera. Je vais vous placer sous la protection spéciale du Préfet de Rome. Et, là-bas, je préparerai le trône qui nous attend!

—Rêve impossible!"

(*A suivre*)

A.-B. ROUTHIER

ALAIN DE LILLE

DIT LE DOCTEUR UNIVERSEL.

S'il est un écrivain dont l'identité a défrayé et défrayera encore longtemps la critique, c'est assurément Maître *Alain de Lille*, dit le *Docteur Universel*. On ne sait à peu près rien de sa vie, et les historiens qui en ont parlé ne s'accordent pas même sur l'époque où il a vécu. Les uns le rangent parmi les écrivains du XIIe siècle; les autres le font vivre jusqu'à la fin du XIIIe ; enfin il en est, comme Chalemot (*Series Sanctorum et Beatorum ac illustrium virorum Ordinis Cisterciensis*), qui le font mourir en 1330. A peu près tous, cependant, conviennent qu'il enseigna à Paris, et probablement à Montpellier, et qu'il mourut à Cîteaux.

Dom Charles de Visch, prieur des Dunes, en Flandre, publia, en 1653, à Anvers, une édition des principales œuvres d'Alain. Elle a été reproduite au tome CCX de la Patrologie de Migne, où elle

est précédée d'une dissertation de Oudin, tirée de son commentaire *De Scriptoribus et Scriptis ecclesiasticis* (tom. II, col. 1387) Dans cette dissertation, Oudin combat l'opinion de Charles de Visch qui fait mourir Alain sous l'habit de convers à Cîteaux en 1294, mais il se trompe en confondant maître Alain de Lille avec Alain, évêque d'Auxerre, qui était aussi de Lille, et qui mourut non à Cîteaux, mais à Clairvaux.

Trois ans plus tard, en 1656, après de nouvelles recherches assidues, Dom Charles de Visch donnait dans sa *Bibliotheca S. Scriptorum Ordinis Cisterciensis*, que nous avons sous les yeux, la liste à peu près complète des écrits attribués à maître Alain, et dont voici les principaux :

1. *Commentarium in universum Pentateuchum* lib. V.

2. *In Cantica canticorum, ad laudem B. Virginia.* Cet ouvrage avait paru en 1540 à Paris. Charles de Visch en donna une nouvelle édition en 1655, revue et corrigée d'après les manuscrits les plus anciens conservés aux Dunes et à Saint-Martin de Tournay.

3. *Super IV Libros Sententiarum, opus quadripartitum.*

4. *Oculus S. Scripturæ sive compendium utriusque Testamenti.*

5. *Summa Virtutum et Vitiorum.*

6. *De Maximis theologiae, seu Doctrinale altum.* Ce sont des pensées détachées sur différents textes de l'Ecriture à l'usage des prédicateurs.

7. *Summa de arte prædicandi*, esquisses de sermons sur tous les sujets de la Morale.

8. *Doctrinale minus*, poème composé d'une série de paraboles roulant sur la morale, sur la philosophie naturelle et sur les vérités connues qui sont dans la bouche de tout le monde. Cet ouvrage fut traduit en français et en vers à Paris en 1492.

9. *De Arte, seu de Articulis Fidei*, ouvrage en cinq livres, dont le premier traite *de Deo uno eodemque trino;* le second de la Création de l'Ange et du Libre Arbitre; le troisième du Fils de Dieu incarné; le quatrième des Sacrements; le cinquième de la Résurrection des morts.

10. *De Fide catholica*, traité en quatre livres contre les Albigeois, les Vaudois, les Juifs et les Mahométans.

11. *Libri quatuor de Pœnitentia, ad Bituricenses.*

12. *Pœnitentiale*, instructions courtes à l'usage des pénitents et des confesseurs.

13. *Anticlaudianus, sive de officiis viri boni et perfecti*, poème ou roman moral en vers,divisé en neuf livres, traitant des connaissances nécessaires pour former l'homme vertueux. L'auteur l'a intitulé *Anticlaudianus*, parce qu'il est une imitation en sens inverse de la satire de Claudien contre Rufin, Claudien, pour rendre odieuse la mémoire de Rufin, suppose un complot des vices pour bannir la vertu, et ils ne trouvent pas d'instrument plus propre que Rufin à l'exécution de cette entreprise. Alain, au contraire, imagine un concert parmi les vertus pour chasser les vices de la terre et faire cesser la dépravation des mœurs. Cet ouvrage parut à Bâle en 1536 et à Anvers en 1621, mais à chaque fois tronqué et sans nom d'auteur. Charles de Visch le publia à Anvers en 1653, dans son intégrité et sous le nom d'Alain, conformément à plusieurs manuscrits qu'il avait sous la main. C'est un ouvrage très curieux et en même temps, très savant, une véritable encyclopédie. Le chanoine Adam de Brassey, de Lille, qui vivait vers 1400, s'était amusé, nous dit Charles de Visch, à en faire un résumé en vers, qu'il entremêla de digressions morales et d'odes spirituelles, et qu'il intitula : *Ludus Adæ de Brasseya in Anticlaudianum Magistri Alani de Insula.* On lisait dans le prologue : *Recreationis cujusvis solatio indigens, pratum sanctissimi quondam viri, et gratiæ excellentis, Magistri Alani de Insula, adii, ut in eo colligerem flores odoriferos prædulces, etc.*

Le P. Ph. Labbe, S. J. mort en 1667, atteste qu'une traduction française de l'*Anticlaudianus* existait de son temps dans la Bibliothèque royale de Paris.

14. *De planctu naturæ ad Deum contra Sodomiæ vitium*, partie en vers, partie en prose.

15. *Liber sententiarum et dictorum mirabilium.*

16. *De sex alis Cherubim*, explication des vv. 1 et 2 du chap. VI d'Isaïe. Cet ouvrage a été parfois attribué à S. Bonaventure, parce que le docteur séraphique a écrit un traité analogue sur les *six ailes des Séraphins.* Mais dans l'édition vaticane des œuvres de S. Bonaventure publiée en 1587 par ordre de Sixte V, ainsi que dans celle de Mayence (1609), le livre *De sex alis Cherubim* est classé parmi

les œuvres dont on doute si elles sont du saint docteur, avec cette note : *De sex alis Cherubim tractatus, qui tamen ab aliquibus Alano adscriptus fuit.* Ce traité ayant été traduit en français sous le nom de S. Bonaventure, Charles de Visch le publia dans le texte latin intégral d'après un ancien manuscrit, sous le nom de maître Alain, son véritable auteur.

17. Deux proses rimées, l'une sur l'Incarnation du Verbe, l'autre sur la faiblesse et la caducité de la nature humaine.

Enfin, on a aussi attribué à Alain un commentaire sur les Prophéties de Merlin, imprimé à Francfort en 1608 sous ce titre : *Prophetiæ Merlini Ambrosii etc. una cum septem libris explanationum in eamdem prophetiam, excellentissimi sui temporis oratoris, polyhistoris et theologi Alani de Insulis, Germani, Doctoris universalis et Academiæ Parisiensis ante annos 300 Rectoris amplissimi.* Nous en parlerons plus loin, car c'est cet ouvrage qui a donné lieu précisément à la controverse sur l'époque où vécut et mourut maître Alain.

Il semblerait que l'auteur de tant d'ouvrages, qui a joui d'une si grande célébrité, devrait être bien connu de l'histoire. Cependant il n'en est rien. Le malheur, si nous osons parler ainsi, est qu'il a eu des homonymes qui vivaient dans le même temps ou à peu près, et avec lesquels il a été souvent confondu.

Parmi ces homonymes de notre illustre docteur, il faut surtout signaler Alain, moine bénédictin, prieur de Cantorbéry, puis abbé de Tewkesbury en Gloucestershire, et Alain, abbé de la Rivour, évêque d'Auxerre. Certains critiques modernes semblent vouloir identifier Alain de Lille avec un certain Alain du Puy, qu'ignorent les biographes, et qui serait, d'après ces critiques, l'auteur d'un des principaux ouvrages attribués à notre docteur universel : *De Fide Catholica contra hæreticos sui temporis libri quatuor*, c'est-à-dire contre les Albigeois, les Vaudois, les Juifs et les Mahométans. C'est le sentiment d'A. Molinier (*Sources de l'histoire de France*, tom. III, 2409. Paris, Picard, 1903).

D'Alain de Tewkesbury, voici ce que nous apprend Gervais, moine de Cantorbéry, auteur d'une grande chronique qui va de 1135 à 1198 et des *Gesta Regum* jusqu'à 1210: "Le 8 des Ides d'août 1179, Herlewinus, Prieur de Cantorbéry, résigna son prieuré après trois

ans de possession. Dès le jour même, il eut pour successeur Alain, peu d'années auparavant chanoine de Bénévent, et depuis environ cinq ans novice dans le monastère de Cantorbéry. Sa réputation de probité et la pureté de ses mœurs inspiraient tant d'espérances qu'il fut élu à l'unanimité, et que l'archevêque Richard se vit en quelque sorte obligé d'employer la violence pour l'élever à cette dignité. Disons, en passant, que les moines de Christ-Church, à Cantorbéry, formaient le chapître de la cathédrale.

"L'espérance que les moines de Cantorbéry avaient conçue de la capacité d'Alain ne tarda pas à se réaliser. Il en donna des preuves dès l'an 1184. Il s'agissait de l'élection d'un archevêque de Cantorbéry. Alain soutint vigoureusement les droits de son chapître contre les évêques de la province et contre le roi lui-même qui l'accusait de trancher du Pape en Angleterre. Il réussit, malgré toutes les oppositions, mais il en fut puni bientôt après. Le nouvel archevêque, de concert avec le roi, pour se débarrasser d'un hôte si incommode et si peu accommodant, le fit nommer, en 1188, à l'abbaye de Tewkesbury." (*Cf* Dom Ceillier. *Histoire Générale des Auteurs Ecclésiastiques*, tom. XIV, 2e P., pag. 866. Paris, Vives, 1882).

Alain de Tewkesbury mourut en 1202. On a de lui, outre sa grande chronique et les *Gesta Regum*, quatorze lettres curieuses pour l'histoire de France et de l'Angleterre, éditées par Gilles à Oxford en 1845, et reproduites dans Migne (Tom. CXC, col. 1475-1488.) Il réunit aussi la correspondance de S. Thomas Beckett, classée à nouveau de nos jours et fort augmentée, et compléta sa vie par Jean de Salisbury.

La Chronique d'Alain de Tewkesbury, dit A. Molinier, est une source excellente, extrêmement détaillée, mais l'auteur est violent et partial (*Cf.* A. Molinier, *op. cit.* tom. II, n. 1889, et tom III, n. 2286).

Voilà à peu près tout ce que nous savons sur Alain de Tewkesbury. Tout anglais qu'il est, il n'est pas impossible qu'il soit né à Lille de parents anglais qui s'y trouvaient accidentellement; que, sous le règne du roi Roger et de ses enfants, sa réputation l'ait attiré, comme tant d'autres Français, en Sicile, où il aurait été fait chanoine d Bénévent; qu'à l'époque de l'expulsion des Français de Sicile, en 1169, il retourna en France, puis en Angleterre, et que, bientôt

après, il se soit fait moine à Christ-Church de Cantorbéry (*Cf.* Dom Ceillier, *op. cit. ibid.*)

Le second Alain nous est connu surtout par les écrits de saint Bernard. Né à Lille vers 1114, il entra à Clairvaux, où il fut le disciple du grand abbé, et devint, vers 1140, abbé de la Rivour, près de Troyes, en Champagne. L'évêché d'Auxerre étant devenu vacant par la mort de Hugues de Mâcon en 1151, Louis VII autorisa les électeurs, c'est-à-dire tout le clergé de la ville, à procéder à l'élection de son successeur. "Mais, dit S. Bernard, un jeune homme survint qui interjeta appel, demandant qu'il ne fût procédé à l'élection avant qu'il eût le temps d'aller à Rome et d'en revenir. Mais il ne tint pas lui-même plus compte de son propre appel que les autres, réunit le plus de partisans qu'il lui fut possible et procéda à son élection trois jours après que les autres avaient commencé la leur" (*Cf De Consideratione Lib. III, C. II*). Quels étaient les deux élus? Probablement, d'après les lettres CCLXXV et CCLXXX de saint Bernard, un religieux nommé Geoffroy, candidat de l'opposition, était un moine cistercien de Regny, près d'Auxerre. L'autre ne nous est pas connu, car il ne paraît pas qu'Alain, abbé de la Rivour, fût encore sur les rangs. S. Bernard déféra la cause à Rome, priant Eugène III soit de ratifier l'élection du plus digne, soit de régler les conditions d'une élection nouvelle. "C'est le cas où jamais dit-il, d'user de votre autorité souveraine. L'ordre veut que l'on mette quelquefois de côté les règles ordinaires : *ordinatissimum est minus interdum inordinate aliquid fieri* "(Lettre CCLXXVI). Le Pape estima qu'il n'y avait pas lieu de procéder par un coup d'autorité. Les électeurs canoniques furent de nouveau convoqués. Mais le premier candidat qui fut proposé fut encore évincé par les intrigues du comte de Nevers. Enfin Eugène III se décida à remettre l'élection à trois commissaires. S. Bernard était l'un d'eux. L'abbé de Clairvaux s'étant mis d'accord avec un des deux autres, sans pouvoir faire accepter son candidat du troisième, demanda au Pape de suppléer par sa propre décision à la voix qui leur manquait, et c'est ainsi qu'Alain, abbé de la Rivour, fut élu évêque d'Auxerre. Mais pour que l'élection sortît son plein effet, il fallait la *concessio regis*. Or, Louis-le-Jeune se plaignit qu'on ne lui eût pas demandé une autorisation pour procéder à cette nouvelle élection. L'abbé

de Clairvaux lui fit voir que cette prétention était exorbitante et allait à la fois contre la raison et la coutume. Il était absurde de vouloir que le chapître, en cas de désaccord, demandât pour chaque séance électorale une autorisation particulière. Le roi comprit, et investit Alain des *regalibus.* (*Cf.* Vacandard. *S. Bernard. Collection de la pensée chrétienne*, p. 85 Paris, Bloud, 1904).

Alain gouverna sagement l'Eglise d'Auxerre pendant treize ans, après lesquels il se démit de son évêché et se retira dans son ancien monastère de Clairvaux, où il mourut en 1181 Voici en quels termes Henriquez parle d'Alain, évêque d'Auxerre, dans la description qu'il a faite des tombeaux des saints et hommes illustres enterrés à Clairvaux.

Ad dexteram Domini Godefridi, quondam Lingonensis Episcopi, versus chorum, jacet Dominus Alanus, Episcopus Antissiodorensis, qui in quadam ecclesia oppidi famosi in Flandria quæ Insula nuncupatur, a puero educatus, sub beato Bernardo in hac Claravalle habitum religionis suscepit. Postea primus abbas factus est monasterii quod Ripatorium nominatur. Cui per annos duodecim præsidens Domino cooperante sategit, ut personis utilibus et possessionibus necessariis, videlicet grangiis, silvis, agris, pratis et pascuis idem monasterium ditaretur. Anno vero novissimæ vitæ beati Bernardi ab Ecclesia Antissiodorensis in Episcopum concorditer est electus. (Nous avons vu que le mot *concorditer* est ici de trop). *Hic multum hospitalitatem omnibus religiosis domos suas frequentantibus exhibuit suoque monasterio de Ripatorio, unde Abbas fuerat, multa noscitur contulisse, Claravallensi autem Cœnobio quantum poterat conferens opportuna.*

Peractis demum in Episcopatu tredecim annis, de licentia Sedis Apostolicæ, cessit Episcopatu et ad suam rediit Claramvallem. Mansit autem in Claravalle in domo sancti Bernardi, quam post discessum Domini Godefridi, Lingonensis Episcopi, cessit Episcopatui, plurimaque solatia Fratribus exhibens, et tanquam multum exercitatus in negotiis Ordinis pariter et Ecclesiasticis, Domino Abbati Pontio et successoribus ejus usque ad Dominum Petrum Venerabilem Abbatem Claraevallensem octavum non mediocriter necessarius fuit. Obiit autem pridie Idus Octobris in Domino feliciter consummatus, circa annum Domini millesimum centesiumum octuagesimum primum" (Cf. Patrol. Lat. Migne, tom. CLXXXV, col. 1557-1558).

Alain d'Auxerre est l'auteur d'une vie de saint Bernard, la seconde parmi celles que Mabillon a publiées à la suite des œuvres du saint Docteur. Il l'écrivit après 1167, non pas à la Rivour, comme le dit A. Molinier (*Les Sources de l'histoire de France*, tom. II, n. 2033), mais à Clairvaux, où il se retira précisément en 1167, après sa démission du siège épiscopal d'Auxerre, et d'après la *Magna Vita* en six livres due à plusieurs auteurs et les souvenirs de Geoffroy, évêque de Langres, cousin du saint, mort en 1166. Elle est dédiée à Pons, abbé de Clairvaux (1165-1170). On a aussi de lui cinq lettres adressées à Louis VII le Jeune, relatives aux contestations qu'il eut, vers 1164, avec Guilaume IV, comte de Nevers, au sujet de certains droits seigneuriaux que chacun revendiquait dans la ville d'Auxerre (Cf. Duchesne IV, 642. Patrol. Lat. Migne tom. CCI, col. 1383-1386). Sa *Vie de saint Bernard* se trouve au tome CLXXXV de la même Patrologie.

Mais voici que dans ce même tome, (col. 1630 et 1631), nous lisons une description des tombeaux de l'abbaye de Cîteaux, d'après les auteurs du *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (Dom Martène et Dom Durand), les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. IV, Paris 1736, et le manuscrit 357 de la bibliothèque de Dijon. Cette inscription nous mettrait en présence du véritable Alain, surnommé le Docteur universel, et différent, semble-t-il, des deux précédents. Voici cette description :

"Le tombeau du B. Alain se trouvait près de l'autel de Notre-Dame dans le cloître, du côté de la muraille, à l'entrée de l'église, à gauche. Alain était représenté sur sa tombe en habit de convers, tenant à la main un grand chapelet, et ayant des moutons à ses pieds. L'inscription suivante était gravée sur une banderolle qui l'environnait tout entier :

Alanus brevis, hora brevi tumulo sepelivit,
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit.
Labentis sæcli contemptus rebus egens fit,
Intus conversus gregibus commissus alendis,
Milleno ducenteno nonageno quoque quarto
Christo devotus mortales exuit artus.

"Le second de ces vers nous apprend qu'Alain était très versé dans la connaissance des deux Testaments, *qui duo*, et des sept arts libéraux, *qui septem*.

"De chaque côté de sa tête était un livre; sur l'un d'eux étaient écrits ces mots : *Tractatus plures theologiæ et philosophiæ.* Ce livre était fermé. Sur l'autre, ouvert par le milieu, on lisait : *De complanctu naturæ, In lacrymis risus, De parabolis, A Phœbo Phœbe, In Anticlaudianum authoris mendico.*

"Sur les faces du tombeau étaient gravés ces mots :

J. C. Libera animam meam. Amen.

"Au-dessus on voyait un bas-relief de pierre, enchâssé dans la muraille. Au milieu était représentée une résurrection, avec le vers suivant :

Suscipe, Christe Jesu, servorum vota tuorum.

"Du coté gauche était Alain, tenant un chapelet et un livre. Au-dessus de sa tête on lisait: *Frater Alanus Magnus natione Alemanus, Doctor præcipuus*, et sur une banderolle partant de sa bouche :

Christus surgendo toti dat surgere mundo.

"De l'autre coté, plus près de l'église, était représenté saint Bernard, les mains croisées sur la poitrine et légèrement appuyées sur un livre ouvert devant lui.. Une banderolle partant de sa bouche laissait lire ce vers :

Christus morte gravi mortem superavit abyssi.

"Au-dessous du bas-relief était cette épitaphe :

Ce grand docte Alanus, qui fut tout admirable,
Rend ce lieu de Cîteaux partout plus mémorable.
Car il y fut berger, convers et serviteur ;
Encore y sert d'exemple de vertu et d'honneur.
Donc, vous, religieux, et convers et passants.
Imitez ce docteur qui cy-bas est gisant.

"Cette dernière épitaphe avait été supprimée en 1712, lorsqu'on avait fait blanchir le cloître, "parce que, dit Dom Catharet, elle était d'un style peu propre à faire honneur à la mémoire d'Alain et à Cîteaux" (*Ms. Divion.*, p. 92).

L'inscription tumulaire de Cîteaux ne nous donne pas le lieu de naissance d'Alain, mais le qualificatif *natione Alemanus* suffit pour nous faire rejeter l'opinion de ceux qui le font naître à l'île de Médoc dans le Bordelais, ou à l'Isle dans le Contat-Venaissin. Mais comment accorder l'origine lilloise donnée à Alain avec la nationalité allemande que lui attribue l'inscription? L'explication nous parait facile. Il est assez dans les habitudes de l'orgueil teutonique d'ac-

caparer les illustrations des pays voisins, pour peu qu'il y ait quelque vraisemblance qui le favorise. Si Trithème, Vossius, Gesner et plusieurs autres ont fait d'Alain un Allemand, c'est qu'apparemment, remarque Dom Ceillier, ils trouvaient en Allemagne quelque localité du nom de l'Ile ou Lille, ou qu'ils regardaient la Flandre comme faisant partie de l'empire germanique; mais c'est une erreur, car la Flandre proprement dite fut toujours un fief de la couronne de France. Quoi qu'il en soit, l'opinion d'auteurs si renommés aura fait son chemin au point d'induire en erreur ceux qui érigèrent le tombeau d'Alain dans le cloître cistercien, si toutefois on peut dire qu'ils se soient réellement trompés, car on désignait souvent sous le nom d'Allemands les habitants de la Flandre, a cause de leur langue qui se rapprochait des idiomes germaniques (1). Ainsi, dans un consistoire tenu par Boniface VIII, en présence de l'évêque d'Auxerre envoyé du roi Philippe-le-Bel, et des députés du clergé, ce Pape disait : *Nos scimus quomodo diligunt Gallicos Allemani..* (*Cf.* Patrol. Migne, tom. CLXXXV, col. 1908). Recherchons sur. la part que l'Ordre de Cîteaux et le comte de Flandre prirent à la lutte de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel).

Dans son commentaire sur les prophéties de Merlin (si cet ouvrage est de lui) Alain nous apprend lui-même qu'il était né à Lille, en Flandre : *Vidi et ego in Flandria, cum puerulus adhuc essem, apud Insulam* (*unde oriundus fui*) *fœminam quamdam maleficam, quæ in maleficio suo comprehensa*, etc... (Carol. de Visch, *Bibliotheca Scriptorum S. Ordinis Cisterc.* Coloniæ Agripp. 1656). Nous trouvons la même assertion dans l'*Anticlaudianus.*

Quant au siècle où il vécut, est-ce le XIIe, est-ce le XIIIe? La date de sa mort donnée par l'inscription tumulaire de Cîteaux (1294) fait d'Alain un auteur du XIIIe siècle. C'est l'opinion de Ch. Winter également dans la *Biographie Universelle* de Michaud. Henri de Gand, qui enseignait la théologie et la philosophie, au XIIIe siècle à l'Université de Paris, nous apprend qu'Alain de Lille eut la direction des écoles de Paris : *Alanus Insulis oriundus, liberalium artium peritus, Parisiis ecclesiasticæ scholæ præfuit et ingenii sui monu-*

1—Godefroid Kurth dit formellement dans un de ses derniers ouvrages que les Allemands ont toujours fait des Flamands et des Belges des descendants d'une branche teutonne.

menta relinquens, scripsit Summam ad prædicationis officium utilem; et quia metro multum claruit, scripsit metrice poeticen, excogitata materia de vero optimo et in omnibus perfectissimo, quem librum vocavit Anticlaudianum. Scripsit et alium partim metro, partim prosa, quem vocavit Planctus Naturæ. Scripsit et alium de naturis quorumdam animalium (*Henr. Gand. Cap. XXI*). Mais le *Doctor solemnis* de l'Université de Paris ne nous dit pas à quelle époque Alain dirigea les écoles de cette ville. Toutefois son témoignage est à retenir.

Otton de Saint-Blaise cite maître Alain parmi les docteurs fameux qui existaient en 1194, et Albéric, moine des Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons, auteur d'une grande chronique qui va jusqu'en 1241, place sa mort vers 1202. Cette date est confirmée par la grande chronique belge. Le P. Braun (*Dictionnaire de théologie*, tom. I col. 656-658) fait naître Alain à Lille en 1114, et dit qu'il fut envoyé à Paris où il devint même recteur de l'Université, puis, à Montpellier, et qu'il mourut à Cîteaux en 1203. Dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie* publié chez Letouzé, M. Jacquin s'en tient, au sujet de maître Alain, aux données purement historiques de ses contemporains, Otton de S. Blaise, Albéric des Trois-Fontaines, Jean de Garlande. Il place sa naissance vers 1120, et donne comme une des preuves qu'il enseigna à Paris le passage suivant de sa *Theologiæ regulae* où il parle de la Seine : *Aliquando aliquid ita apponitur alii, quod alterum absorbetur ab altero, ut si gutta vini infundatur Sequanæ, absorbetur a Sequana, nec ex his fit unum. Hanc oppositionem dixerunt quidam hæretici fuisse in Christi incarnatione, humanam naturam absorptam esse a divina, vel divinam ab humana.*

Dans le traité *De Fide Catholica contra hæreticos, qui est son œuvre* la plus importante, Alain s'adresse au seigneur de Montpellier, Guillaume : *Amantissimo Domino suo Willelmo Dei gratia Montispessulani... magister Alanus in omnibus et per omnia suus, opus suum...*" (*Cf.* Patrol. Lat. tom. CCX, col. 305-306). Au 11e livre du même ouvrage (*contra Waldenses*) col. 379, il parle élogieusement des Cisterciens : *Quomodo prædicabunt illitterati qui Scripturas non intelligunt? Nonne prædicatio eorum potius est in ruinam multorum quam resurrectionem? Item quomodo litteras noverunt, qui non didicerunt? Videmus etiam sanctiores iis non prædicare, qui intellectum S. Scripturae habent, ut multos Cistercienses, quia nimirum missi non sunt.*"

M. Jacquin nous présente Alain de Lille comme un habile metteur en scène plus que penseur original, qui fait preuve de deux qualités rarement unies: l'inspiration poétique et la rigueur dialectique. Ecrivain il se rattache au groupe des humanistes du XIIe siècle; penseur, il est encore sous l'influence de Platon, qu'il appelle le Philosophe. D'Aristote il ne connaît encore que le Lyceum. Le mouvement venu des Arabes par l'Espagne ne l'a pas encore touché. Pourtant le premier, il cite le *De Causis*. Alain appartient tout entier au XIIe siècle, mais laisse pressentir déjà le XIIIe.

Voilà tout ce que l'histoire peut nous apprendre de maître Alain, et non encore sans contestation. Devant cette pénurie de données positives, la légende avait beau jeu, et les anecdotes les plus invraisemblables ont été imaginées par des écrivains postérieurs et accréditées par l'ignorance des siècles suivants pour suppléer au silence de l'histoire. Nous en citerons deux qui datent probablement du XVe siècle, et que nous empruntons à Dom Brial.

Pendant qu'il enseignait à Paris les sept arts libéraux, les lois et les décrets, Alain s'était engagé à expliquer en public le mystère de la Sainte Trinité. La veille du jour où il devait prendre la parole, se promenant sur les bords de la Seine, il aperçoit un enfant qui s'amusait à porter de l'eau à un trou qu'il avait creusé dans le sable. "Que fais-tu là, mon enfant? lui dit le docteur.—Je veux que toute la rivière entre dans ce trou.—Mais la chose est impossible. Quand crois-tu avoir fini?—J'aurai plus tôt réussi que vous dans le dessein que vous avez en tête.—Et quel est ce dessein?—Vous voulez, dit l'enfant, faire parade de votre science en expliquant le mystère de la Sainte Trinité: or, cela est plus impossible que ce que j'ai entrepris" (1). Ce discours déconcerta le docteur qui vit bien qu'il s'était trop avancé. Cependant, il monta en chaire le lendemain, comme il l'avait promis; mais au lieu du discours qu'on attendait de lui, il ne fit que se montrer pour dire à ses auditeurs : "Qu'il vous suffise d'avoir vu Alain". Et il disparut aussitôt, laissant l'assemblée dans le plus grand étonnement (*Cf.* Dom Ceillier, *op. cit.*).

Tel est le motif qu'on donne de sa retraite à Cîteaux. Là, dit-on, ne voulant pas se faire reconnaître, il sollicita et obtint d'être

1—La même anecdote est racontée de saint Augustin.

reçu parmi les frères lais, et fut chargé de la garde des troupeaux.

Voici l'autre anecdote : Tous les historiens de l'Eglise ont célébré la mémoire du IVe Concile général de Latran, à cause du grand nombre de Pères qui y assistèrent et des questions qui y furent discutées touchant les mystères de la Trinité et de la Transsubstantiation. Mais ce que peu d'auteurs ont mentionné, dit encore la légende, c'est le rôle important qu'y aurait rempli un simple convers de Cîteaux. Ce convers était uniquement venu à Rome pour prendre soin de la monture de son Abbé. Aussi, quand il témoigna le désir d'entrer dans la salle conciliaire, il reçut l'invitation d'aller s'occuper de sa mule. A force d'instances pourtant, notre convers l'emporta, et, grâce à l'ampleur de la chape de son Abbé, il put, à l'insu de tous, pénétrer dans l'auguste assemblée et y avoir sa place. Il se tenait caché et silencieux lorsque, tout à coup, la discussion qui roulait sur le mystère de la Sainte Trinité étant devenue des plus vives, et les hérétiques ayant réduit a néant les arguments des docteurs catholiques, il se tourna vers son Abbé et lui demanda la parole par les termes usités : *Jube, Domne, benedicere.* Tremblant et confus, l'Abbé lui commanda de se taire, mais en vain, car le convers répétait toujours la formule : *Jube, Domne, benedicere.* L'incident était trop insolite pour ne pas attirer l'attention des Pères et du Pape lui-même qui, y voyant un signe du ciel, donna sur-le--champ la bénédiction au bon religieux, et l'événement justifia aussitôt sa conduite. La parole du convers cistercien confondit et humilia à tel point les docteurs hérétiques que, réduits, à leur tour, au silence, ils ne répondirent à leur adversaire que par cette parole de dépit : *Tu es diabolus, aut Alanus,* "Tu es le diable en personne, ou tu es Alain." L'humble convers se contenta de répondre : "Je ne suis pas le diable, mais Alain." C'était, en effet, Alain de Lille lui-même. Lorsqu'il eut été ainsi reconnu au concile, les dignités les plus importantes lui firent offertes; mais il les refusa et rentra dans son monastère où il reprit son emploi de berger. Il y vécut jusqu'à un âge avancé, 116 ans, dit-on, puis, en l'an de grâce 1294, il alla contempler au ciel l'éternelle vérité. (*Cf. L'Union Cistercienne,* tom. I.p. 134. Hautecombe, 1894).

Cette date de 1294 assignée à la mort d'Alain, et qui est celle de l'inscription tumulaire de Cîteaux, est vraisemblablement fausse,

car tout porte à croire que le fameux docteur appartient au XIIe siècle, et non au XIIIe, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Chalemot ajoute que le concile attacha deux clercs à la personne du convers pour écrire sous sa dictée les livres qu'il composa plus tard sur la Sainte Trinité.

Henriquez, dans son Ménologe cistercien, au 30 janvier, admet aussi l'assistance d'Alain au IVe Concile de Latran sous Innocent III. L'annaliste Manrique est d'un avis contraire. Parlant de ce Concile, il dit : *Castigandus venit Henriquez in Menologio ad 30 mensis januarii, ubi huic synodo adfuisse magnus Alanus (conversum, inquam, illum Cistercii celebrem) ac disputasse coram Innocentio Patribusque, cum discipulis Almarici hæretici damnati, memoriæ prodit. Unde haustum? cum Alanum universalem doctorem cognominatum et Cistercii conversum ... sub fine hujus sæculi floruisse, nempe circa annum MCCC omnes fere asseverant quotquot de ipso.* Et il tient pour apocryphe l'histoire même de la dispute d'Alain avec les hérétiques. (*Annal. Cisterc. tom. IV, ann. 1215, cap. IV, n. 12, p. 61*)

C'est là tout ce que l'histoire et la légende nous apprennent des trois personnages du nom d'Alain, auxquels, sans parler d'Alain du Puy, dont les biographes ne nous disent rien, on a tour à tour attribué les ouvrages cités plus haut et le titre de *Docteur Universel.*

Deux d'entre eux, à coup sûr, ne peuvent être confondus. La critique contemporaine, en effet, reconnaît deux Alain : l'un, maître Alain, le docteur universel, et l'autre, Alain, abbé de la Rivour, puis évêque d'Auxerre; le premier mort à Cîteaux, le second à Clairvaux. Or, il est impossible, comme le fait remarquer l'abbé Lebœuf (Dom Ceillier, *op. cit.*) qu'un même homme soit enterré en deux endroits différents. De plus, le *Ménologe cistercien* fait mention de l'un et de l'autre à deux dates diverses: de maître Alain le 30 janvier, et d'Alain, évêque d'Auxerre, le 14 octobre.

Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'Alain de Tewkesbury. Dom Ceillier et beaucoup de critiques à sa suite l'identifient avec le célèbre Docteur universel, et cela pour deux raisons; 1o Le commentaire sur les prophéties de Merlin ne pourrait avoir été écrit que par un Anglais : 2o La chronique d'Albéric des Trois-Fontaines, allant jusqu'à l'année 1241, fait mourir Alain en 1203.

De là suit, dit Dom Charles de Visch, ou : 1o que l'épitaphe cis-

tercienne est fausse, et que Trithème et les autres qui y ont cru, ont commis une bévue; ou, 2o que la chronique d'Albéric des Trois-Fontaines a subi une altération, et que le commentaire sur les prophéties de Merlin est d'un autre auteur (sans doute d'Alain de Tewkesbury), et c'est ce que Charles de Visch regarde comme plus probable. Ceux qui sont pour cette opinion disent que le concile auquel assista Alain fut le IIIe, sous Alexandre III (Cf. *Carol. de Visch, op. cit.*). Dom Brial suppose qu'Alain de Tewkesbury quitta l'Angleterre pour se retirer à Cîteaux, où il termina sa carrière vers 1202. Mais ce n'est là qu'une simple supposition. Il reste que le véritable Alain, surnommé le Docteur universel, est différent d'Alain, évêque d'Auxerre, et d'Alain de Tewkesbury, et qu'il faut l'identifier avec celui dont le *Voyage littéraire de deux Bénédictins* décrit le tombeau dans l'abbaye de Cîteaux, toute réserve, d'ailleurs, étant faite sur l'authenticité de la date de sa mort donnée dans l'épitaphe. Quant à son état de convers, il n'a rien qui puisse nous étonner, car, malgré la défense portée par le Chapître général de Cîteaux en 1188 de recevoir aux convers des hommes de haute extraction ou des lettrés, la réception des novices n'étant pas alors entourée d'autant de précautions que de nos jours, il arrivait souvent, comme il arrive encore aujourd'hui, que la bure de frère lai couvrait du voile de l'humilité le talent et la distinction.

F. M.-Gildas, O. C. R.

UN PRÉCURSEUR DE LA TRAPPE DU CANADA

Dom Urbain guillet et sa correspondance avec Mgr Plessis

(*Suite*)

" Monseigneur,

" Dans votre dernière lettre du mois de février dernier, vous me disiez que vous m'enverriez mille messes dès que j'aurais acquitté les dernières, pourvu que j'indique quelqu'un à qui on puisse en remettre les rétributions. J'ai eu l'honneur de vous répondre sur cet

article vers le mois de juin; mais en cas que ma réponse ne vous soit pas parvenue, je vais profiter du voyage d'un Canadien qui retourne dans votre pays, pour le répéter.

"Peut-être que votre Grandeur connaît un étudiant du Collège de Montréal, nommé Henri Pratt. Son père, Jean Baptiste Pratt, demeurant à Ste Geneviève, dans la Haute Louisiane, et à 2 journées des Cahokias, qui jouit de la réputation d'un très-honnête homme, m'a dit que si vous remettiez à son fils Henri 300 piastres, il me livrerait ici la même somme, dès que je lui présenterais une lettre de son fils, c'est-à-dire un reçu. Je crois donc que vous pouvez avec sureté remettre au dit Henri Pratt la somme de 200 dollars, Son père m'en a déjà avancé 100.

" Ma dernière vous annonçait aussi la mort de 4 de mes frères, savoir: 1o le frère Isaac, prêtre, Prieur et Maître-horloger, lequel avait reçu le nom d'Isaac, parcequ'ayant été obligé de quitter le monastère pendant son noviciat, pour prouver en justice qu'il n'avait jamais fait de promesse de mariage à une jeune Protestante, qui le redemandait, il avait eu le bonheur de prouver la justesse de sa cause et d'amener au Monastère son père qui y a fait profession sous le nom d'Abraham, ainsi que cette fille, laquelle, après avoir abjuré, a fait profession dans un de nos monastère de religieuses en Suisse; 2o le fr. Eloi, fr. convers et maréchal; 3o frère Marie-Joseph, jeune Canadien nommé dans le monde Desmarais, excellent laboureur, lequel n'était que frère donné. Tous les trois étaient bien nécessaires au Monastère, car, quoique j'aye d'autres bons horlogers, je suis fort embarrassé pour trouver un Prieur. Je n'ai plus de maréchal et ne sais où en prendre; enfin, je ne suis pas plus riche en bon laboureur. Le quatrième était un jeune enfant du Kentucky qui, s'il n'était pas le meilleur, en approchait beaucoup; je les recommande à vos prières et à celles de tous nos associés.

" Je ne sais, Monseigneur, si votre pays a été affligé comme le nôtre. Je ne le souhaite pas, car depuis juillet et même juin, tout est ici rempli de malades, et, quoique le nombre des morts soit petit en comparaison des malades, il est cependant considérable. Aucun famille n'a été exemptée de ce fléau et plusieurs sont entièrement éteintes.

" Si Dieu m'a enlevé 4 de mes frères, il parait qu'il va les rempla-

cer, car Monseigneur l'Evêque du Kentucky, (1) qui est maintenant arrivé à son évêché, vient de m'écrire que 3 de mes frères sont arrivés à Baltimore, dont 3 sont Prêtres, (2) et l'on m'offre ici un jeune garçon.

" Nous avons été tous malades ensemble, et maintenant presque tous sont convalescents. Cependant j'ai encore la fièvre depuis 4 mois et demi et je n'ai eu de trève que 7 jours, mais je suis sans danger.

" La maladie ayant été générale dans tout le pays, à empêché beaucoup de laboureurs de cultiver leurs terres, et plusieurs n'ont pas même pu recueillir leur moisson, ce qui fait craindre une grande disette. Quand à nous, nous aurions pu vendre une bonne partie de nos provisions si les étrangers et les corbeaux ne nous en avaient pas enlevé plus de la moitié. Il nous en reste encore suffisamment pour notre usage si le vent et la pluie ne nous arrivent pas; car, n'ayant point de grange et étant tous trop épuisés pour en pouvoir faire une, nous avons été contraints de mettre notre grain en tas. Nous en avons même abandonné une partie, faute de bras pour le ramasser, et le froid nous gèlera beaucoup de pommes de terre et autres légumes avant que nous ayons fini de les ramasser; ce qui nous empêchera d'en vendre mais non d'en avoir à peu près assez pour notre usage.

" Daignez agréer l'assurance des sentiments du plus profond respect avec lesquels je suis.

" Monseigneur.

" Votre très-humble et obéissant serviteur.

Frère URBAIN.

---

(1) Monseigneur Benoît-Joseph Flaget, élu en 1810.

(2) Il s'agit évidemment du Père Vincent Merle, le futur fondateur de la Trappe du Petit Clairvaux à Tracadie, dans la Nouvelle-Ecosse. Envoyé de Bordeaux en Amérique par le Révérendissime Père Augustin, pour y fonder un établissement, il débarqua à Boston le 6 août 1811, d'après la *Vie de Dom Urbain* (p. 218). La version anglaise du *Mémoire* laissé par le Père Vincent donne l'année 1812 comme celle de leur départ, mais il doit y avoir faute d'impression, car la première date s'accord mieux avec celle de la présente lettre. Rejoint l'année suivante par trois frères convers, il avait fait une première tentative de fondation en Pennsylvanie, mais le site n'étant nullement favorable à l'établissement d'un monastère, il vint se fixer dans le Maryland, et lui aussi avec ses compagnons éprouva les horreurs de la misère noire causée par la privation de ressources, l'inexpérience du pays, et les maladies engendrées par l'eau corrompue et par les exhalaisons du sol fraîchement remué. C'est là que Dom Urbain, deux ans plus tard. alla les visiter et les trouva dans une situation critique d'où il travailla à les tirer.

"Du Monastère de Notre-Dame de Bon Secours,
près Cahokia, au territoire Illinois, le 9 novembre 1811.

"P. S. Je viens d'apprendre, après cette lettre finie, qu'il est arrivé en Amérique une Religieuse de notre Ordre, et que d'autres sont en chemin (1). Dieu veuille que la nouvelle soit fausse, car il m'est impossible de me charger, dans l'état où je suis, d'une communauté de femmes, J'apprends aussi par le même voie qu'il vient un Curé pour les Cahokias, lequel on dit être Mr. Savine (2) de votre diocèse. On me marque aussi que celui qui est chargé de mes affaires à Baltimore a reçu de Boston pour moi, cent piastres dont il s'est servi pour payer une partie de ce que je dois dans cette ville, et que je dois pour cela acquitter vos messes. Je les ai déjà commencées, et j'ignore si elles font partie de celles dont il est question au commencement de cette lettre."—

***

" Monseigneur,

"Votre lettre du 4 novembre est arrivée fort à propos, car M. Pratt, que je croyais plus riche qu'il ne dit l'être, commençait à être inquiet. Je n'ai pas pu l'aller voir, mais je lui ai fait remettre la lettre de son fils Henri par un autre de ses fils nommé Bernard. Il a été satisfait, et l'aurait été également si vous aviez donné à M. Henri Pratt 200 piastres. Il a répondu que vous lui feriez plaisir d'avancer encore 100 piastres à son fils Henri, et qu'il me les remettrait ici. Il a même ajouté que vous pouviez lui en avancer jusqu'à 2 ou 300. Mais je ne pourrais pas me charger de tant de messes ensemble, et je crois plus prudent de me borner à 500 ou 750 messes outre les 500 que je viens de commencer.

" Je n'ai pas encore écrit à Monseigneur l'Evêque de Bardstown et j'espère le faire dans peu. Je n'ai pas reçu votre première lettre écrite de Montréal. Je n'en suis pas surpris, car cette négligence des postes n'est pas rare ici, et c'est par la même raison que vous avez tant tardé à connaître la mort du fr. Marie-Bernard.........

....

(1) Le Père Vincent, dans se relation mentionne cette religieuse trappistine, qui avec plusieurs de ses sœurs avait l'intention de fonder une maison en Amérique. N'ayant pu obtenir de passeport pour ses compagnes, elle était venue seule avec les trois Trappistes.

(2) Il doit y avoir erreur soit dans l'orthographe du nom, soit dans l'indication de l'origine de ce prêtre; car il ne se trouve aucun nom semblable dans le *Répertoire du clergé* de Tanguay.

" Je crains que vous me félicitiez trop promptement des recrues d'Europe, car je n'en entends presque plus parler, et notre Général qui s'était aussi embarqué a été repris et enfermé prisonnier dans un séminaire. On me marque aussi que presque tout le clergé a tourné le dos à Bonaparte, excepté 16 ecclésiastiques qui ont à leur tête le cy-devant celèbre Abbé Mauri.

" Il est vrai, Monseigneur, que ça été pour moi une grande satisfaction de voir entrer dans l'Eglise plusieurs Protestants et un plus grand nombre de mauvais catholiques. Malgré cela, j'ai presque entièrement renoncé à l'exercice du Saint Ministère au dehors. Je ne sortirai guère que pour des malades, l'état de ma communauté, surtout pour le temporel, ne me le permet pas. Le peuple n'y perdra cependant rien. parceque le Père Marie-Joseph m'a remplacé dans cette fonction et il y fait beaucoup plus de bien que moi. Il a fait plusieurs conversions que je n'avais pu faire. M. Savine, qui est curé de Cahokia et de St. Louis, a aussi réussi, mais en permettant bien des choses qu'il voudrait retrancher. Il parait avoir bien du zèle, mais il lui manque encore quelque chose.

" Un tremblement de terre presque continuel depuis la nuit du 15 au 16 décembre jusqu'à ce jour, 19 février, contribue beaucoup à ramener le peuple. Peu s'en est fallu que je n'aye été écrasé par une cheminée. Il y a eu très grand nombre de maisons beaucoup endommagées, mais personne de tué. La terre, dit-on, s'est entr'ouverte en plusieurs endroits et en particulier à 3 milles de notre Monastère. Il n'est sorti de cette dernière ouverture que du sable et de l'eau. Heureusement que nos pauvres cabanes de bois et de terre peuvent être longtemps ébranlées sans grand risque; ces arbres tout bruts incrustés l'un dans l'autre ne peuvent se séparer que par un effort considérable. Il y a des maisons de pierres et de briques qu'on a dû abandonner.

" Je ne me rappelle pas de vous avoir demandé une cloche; cela ne serait cependant pas surprenant, car je ne crois pas qu'on en fasse dans les Etats-Unis, si ce n'est de petites clochettes d'une ou deux livres: et dans la Louisiane (la haute Louisiane) il n'y a nul ouvrier de ce genre. Quoi qu'il en soit, puisque le port coûterait autant que la cloche, j'aime mieux m'en passer ou en faire venir une de France par mer.

" Hélas, Monseigneur, je ne comprends pas comment vous avez pu vous imaginer que Dieu me destinait à quelque chose de grand. Mes lettres devraient suffire pour vous faire voir que je ne suis capable de rien; et le peu de succès de notre fondation ne peut laisser aucun doute là-dessus. Il a fallu un miracle très évident pour me persuader de me charger de la supériorité, surtout quand mon Géneral répondait à mes représentations qu'au défaut d'un cheval il était obligé de se servir d'un âne; mais il en faudrait plusieurs pour me persuader que je suis bon à quelque chose. La resurrection d'un mort ne suffirait pas.

" Il ne parait pas plus raisonnable que je passe au Canada, car, si les grandes chaleurs me rendent toujours malade, le grand froid ne m'accommode guère mieux. J'ai pendant tout l'hiver les pieds et mains comme gelés, et la toux ne me donne presque pas de repos. Avant hier la toux m'a renversé par terre 14 fois dans une heure, et quoiqu'il y ait du feu dans la chambre où j'écris, le froid est la cause de mon barbouillage en ce moment.

" Chaque jour me rappelle le mal que nous ont fait les oiseaux au temps de la moisson, et tous les jours on vient me demander à acheter du grain. Nous en avons assez pour notre usage, mais pas pour vendre. C'est une espèce de bonheur pour ceux qui ont échappé à la contagion de cet été qu'il soit mort beaucoup de monde; sans cela la famine serait bien grande et j'espère qu'elle sera supportable.

"Je suis, avec les sentiments du plus profond respect.

" Monseigneur.

" Votre très humble serviteur.

Fr. Urbain.

"St. Louis, ce 18 février 1812.

"M. Bernard Pratte, chez qui j'écris ceci, me prie de recommander aux prières de Votre Grandeur, Bernard Pratte, *prêtre manqué,* Il pense qu'à ce titre vous le reconnaîtrez."

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Au Pays d'Evangéline par le Dr. E. AUCOIN, Montréal, livret in 8, 46 pp.—Histoire un peu sommaire qui raconte les origines et le développement des Acadiens. Ces pages, trop courtes, mais intéressantes, porteront un double fruit. D'abord, elles apprendront aux Acadiens à se mieux connaître, eux-mêmes et leur pays; en outre, elles leur donneront des raisons nouvelles d'être fiers de leur passé et du présent et aussi d'espérer dans l'avenir. Quant à nous, Canadiens-français, nous y trouverons des raisons pressantes de resserrer davantage les liens qui nous unissent aux frères de l'Acadie, et de faire disparaître à tout jamais les éléments de mésentente qui pourraient exister encore. Ne sommes-nous pas de même race et même langue? Comme dit saint Paul, "une seule foi, un seul baptême nous unissent". Leurs aspirations sont les nôtres, notre idéal est le leur. Et ne sont-ce pas tous ces liens ensemble que l'on déteste et que l'on persécute, chez eux et chez nous? Il serait pourtant si avantageux pour lutter de se sentir soutenus par des frères! A se mieux connaître, sans doute, on y arrivera bientôt. Monsieur le docteur Aucoin a donc bien fait de faire imprimer sa plaquette dans la Province de Québec; elle atteindra plus facilement son double but.—C

Le Psautier de saint Hilaire de Poitiers. Texte précédé d'une introduction par l'abbé H. JEANNOTTE, prêtre de Saint-Sulpice, Montréal. Paris, Gabalda édit. XLV–100 pp. in-12.—Cet opuscule dénote une somme de travail et une connaissance des sources dont nous avons peu d'exemples dans notre pays. C'est que l'on y est habituellementtrop pressé, et que les éléments indispensables font souvent défaut pour s'occuper à fond de pareilles questions. L'auteur a donc un mérite exceptionnel. Nous n'avons pas compétence voulue pour déterminer le mérite intrinsèque d'une semblable étude sur un point aussi restreint de la question biblique. Mais nous avons bien le droit d'admirer l'effort et de louer le talent.

Les études bibliques ont soulevé une foule de problèmes que les savants : exégètes, théologiens, historiens ou philologues ont essayé de résoudre, avec plus ou moins de succès. L'un de ces problèmes, et des plus intéressants, consiste à savoir quelle était la nature et l'origine de la version latine des Livres Saints en usage chez les fidèles de Rome, et en général dans les chrétientés occidentales, du premier au quatrième siècle, jusqu'à ce qu'elle fût supplantée par celle de saint Jérome. N'y eut-il qu'une seule version ou plusieurs? On a voulu répondre à ces questions par l'étude des nombreux textes scripturaires extraits de la Patrologie latine, notamment de saint Cyprien et de saint Augustin, qui ont fourni d'excellents matériaux. Déjà on a réussi à reconstituer certains livres ou parties assez considérables de livres pour permettre de distinguer entre certaines versions, appelées depuis africaines, italiennes, ou gauloises, suivant le pays où les textes identiques se retrouvaient en plus grand nombre.

Les écrits de saint Hilaire n'avaient peut-être pas été suffisamment utilisés à ce point de vue. Monsieur l'abbé Jeannotte, professeur d'Ecriture Sainte au grand séminaire de Montréal, a voulu s'imposer cette tâche. Il a pu reconstituer une partie du texte du Psautier dont a dû se servir le grand évêque de Poitiers: celui dont l'éloquence, disait saint Jérôme, rappelle l'impétuosité du Rhône. Ce docteur de l'Eglise a commenté cinquante-sept psaumes. En outre, on retrouve de nombreuses citations d'autres psaumes, qui n'appartiennent pas à son *Tractatus super Psalmos*, dans la plupart de ses écrits. Afin de pouvoir exploiter en toute sécurité ces richesses, il fallait d'abord prouver que l'on possède un texte authentique de saint Hilaire, remontant bien au IVe

siècle. Après une longue et savante discussion, au cours de laquelle monsieur l'abbé Jeannotte constate que le saint docteur citait l'Ecriture avec une grande exactitude—comme le prouve l'extrême importance qu'il attache dans son commentaire à la lettre même et aux détails en apparence les plus insignifiants,—il conclut que le texte de saint Hilaire nous est parvenu dans sa teneur originale. Il n'y a donc aucun doute maintenant: nous possédons, dans cette compilation si savamment élaborée, une part importante du Psautier en usage en Gaule au milieu du IVe siècle (Introd. p. XXV).

A une autre question qui se pose, à savoir, quelle est la parenté du texte employé par saint Hilaire avec les versions africaines et italiennes, l'auteur, après avoir constaté l'existence de certaines affinitée avec ces deux versions, affirme qu'il se distingue assez pour en faire un type à part qu'il appellera désormais gaulois. Qu'est-ce enfin que ce psautier gaulois du IVe siècle? L'écrivain refuse de se prononcer, car il lui parait bien difficile d'arriver à une conclusion nette, parceque si les manuscrits des Gaules contiennent des ressemblances assez nombreuses, ils présentent aussi des variantes de toute sorte, textes mêlés, recensés, soumis par conséquent à des influences diverses. "Il faut donc se résigner à comprendre sous le nom de texte gaulois quelque chose d'un peu complexe et d'assez mal défini". (Int. p. XLI).

Ce travail a déjà paru dans la "Revue Biblique", dirigée, comme l'on sait, par le Père Lagrange. C'est une bonne note en faveur de cette contribution à la grande entreprise que poursuit l'Ordre bénédictin, pour répondre au désir du pape Pie X. Aurons-nous bientôt ce texte biblique aussi irréprochable que possible? Espérons-le.—Fr. Th.

Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada. Quatrième fascicule. Par le P. Le Jeune O. M. I.—Nous avons beaucoup loué les trois premières parties de cet ouvrage et nous ne pouvons qu'exprimer la même appréciation de ce dernier fascicule. C'est un précieux instrument de travail mis à la disposition des amateurs de l'histoire de Canada. Il nous semble, toutefois, que cette quatrième partie est un peu trop condensée. La masse des documents y est résumée, parfois, au détriment de la clarté. Nous signalons spécialement ce défaut à l'auteur dans le chapître troisième qui traite de la Guerre de 1812.—Fr. A.

Une de nos régions de colonisation. La Région de l'Abitibi, par l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire-colonisateur, publié par le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec, 1918. Dans cette brochure de 56 pages, bien imprimée, illustrée de nombreuses gravures et enrichie d'une carte en couleurs de la région décrite, l'auteur a condensé le résultat de sa déjà longue expérience dans l'œuvre de la colonisation, et de sa connaissance intime du pays qu'il invite ses compatriotes à habiter et à cultiver. L'heure est passée de se méfier de ce pays du nord qu'on a parfois prétendu réfractaire à toute culture à cause de son climat rigoureux, de la maigreur du sol, et de tant d'autres préjugés que les succès progressifs des pionniers de bon aloi ne tardent pas à dissiper. Ceux-ci viennent témoigner de leur satisfaction en termes non équivoques, et les statistiques consciencieuses dont la brochure est pourvue donnent à leur témoignage une confirmation irréfutable.

L.

L'Histoire Sainte enseignée, (3e et dernière partie.) *Vie et discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* par l'abbé Fréd.-A. Baillairge, curé de Verchères. (1) gr. in-8 de près de 500 pages, 1918. — Ce beau recueil d'histoire et de doctrine évangélique est destiné au maître et à la maîtresse d'école. Ils y trouveront

1—Prix, broché, 75 sous, relié $1.00, chez l'auteur.

ample matière, d'abord à s'instruire et à se sanctifier eux-mêmes par la lecture attentive et la méditation de ces pages où la vie et les enseignements du Divin Maître sont exposés et commentés en langage clair, parfois imagé et pittoresque, et selon une méthode qui adapte la leçon aux divers degrés du cours primaire. L'auteur, conformément à la méthode de saint Ignace, a soin, dans l'explication des scènes et des paraboles de l'évangile, d'établir clairement la composition du lieu. La familiarité avec d'admirables Vies de Notre Seigneur, comme celle de l'abbé Fouard entr'autres, lui permet de faire revivre sous les yeux la figure et les gestes du Maître. Il y ajoute les notions géographiques sur la Terre Sainte qui donnent à ses causeries l'attrait de l'actualité, et il fait vibrer parfois—ce qui ne nuit pas à l'intérêt—la note patriotique de bon aloi.

L.

Annuaire statistique de la Province de Québec, 4e année, 1917, publié par le Bureau des Statistiques, Secrétariat provincial—Volume grand in-8 de 555 pages—Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs le 4e volume de cet *Annuaire*, qui, par le fond et la forme, fait vraiment honneur à notre Province. Ceux—et tout d'abord nos compatriotes—qui veulent se renseigner sur des questions d'importance majeure dans l'ordre ethnique, économique, judiciaire, éducationnel, agricole etc., consulteront avec fruit ce recueil quasi-encyclopédique, où se trouvent étalées en une série de tableaux, avec textes explicatifs appropriés, des statistiques compréhensives et, quand le sujet l'exige, comparatives, touchant l'organisation, le fonctionnement et l'efficacité des divers systèmes de notre administration provinciale. L'histoire du Canada n'est pas négligée, loin de là, dans cet utile volume. Outre l'abrégé chronologique de notre histoire nationale depuis les origines, il y a une courte étude sur la *Colonisation dans Québec sous la domination anglaise*, par M. l'abbé Ivanhoe Caron, d'après les sources officielles.

L.

Summarium historiæ ecclesiasticæ, ad usum alumnorum Majoris Seminarii Marianopolitani, auctore Henrico JEANNOTTE, P.S.S., in-8, Montréal, 1918. C'est la première partie d'un manuel d'histoire ecclésiastique que vient de publier M. l'abbé H. Jeannotte, P.S.S. Elle comprend, dans ses 180 pages, la première époque de l'histoire de l'Eglise, depuis son origine jusqu'au moyen âge (Concile *in Trullo*). L'auteur divise cette époque en deux périodes, dans chacune desquelles il suit la division logique, groupant les divers objets de l'histoire en cinq chapitres où il traite successivement du développement extérieur de l'Eglise dans son centre et dans ses parties éloignées, de sa hiérarchie, de sa discipline, et de sa doctrine ou de son développement intérieur. Ce manuel, écrit dans un style sobre et clair, s'appuie sur les documents les plus authentiques et les plus récents, que l'auteur prend soin d'indiquer au commencement de chaque chapitre. La disposition typographique des matières et les tableaux synchroniques des papes, des empereurs, des principaux événements, sont de nature à faciliter la mémoire; et ce manuel devra rendre de grands services non seulement aux élèves des Grands séminaires, mais à tous ceux qui s'occupent de l'étude de l'histoire de l'Eglise.

P. B. G.

Le Directeur-propriétaire . . . . . . Le chan. L. LINDSAY

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII MAI 1918 No 5

LA VOCATION DE LA FRANCE

Lorsque Dieu fait à quelque nation l'honneur d'une vocation de choix il ne manque jamais de lui fournir en même temps les facultés nécessaires à l'accomplissement de sa destinée.

C'est ainsi que, s'étant résolu de confier au peuple juif le dépôt de la vérité révélée, il alluma dans son cœur une telle flamme de patriotisme que ce peuple, à travers de longs siècles de dispersion et de souffrances, s'est préservé pur de contamination ethnique et a gardé inviolés les Livres Saints, palladium de sa nationalité.

Il semble avoir agi de même avec la France. Ayant décrété qu'elle serait la fille aînée de l'Eglise et le bras toujours armé pour la défendre ici-bas, il lui fit, à Reims au jour de son Baptême, un double don: le sens catholique et l'instinct de l'apostolat. Ce que ce double don implique de générosité chevaleresque et de soif de sacrifice est bien connu.

On conçoit que d'aussi glorieux privilèges entraînent de redoutables responsabilités et puissent devenir pour le peuple qui en abuse une cause de ruine.

C'est ainsi que le nationalisme des Juifs dégénéra en un orgueil farouche qui leur fit méconnaître un Messie qu'ils ne purent accaparer. C'est ainsi que la France, cerveau du monde, toujours bouillonnant de pensées, toujours partant en campagne à la conquête des âmes, lorsqu'elle se laisse posséder par un malin esprit, se transforme en ouvrière d'iniquité, "traversant les monts et les mers pour faire des prosélytes, fils de la géhenne deux fois pires qu'elle-même."

Tant il est vrai que les plus hautes vocations ne nous garantissent pas contre l'apostasie si nous oublions un instant qu'à Dieu seul honneur est dû.

Nous entreprenons de faire voir, dans une série de tableaux rapides et sans dépasser les limites d'un article, que la vocation privilégiée de la France n'est point une fiction dont on amuse notre piété filiale, mais qu'elle est une vérité historique fondée sur des faits renouvelés périodiquement au cours de quinze siècles.

I.—Clovis.

La plupart des historiens nous représentent le roi Clovis, fondateur de la monarchie française, comme un prince barbare, plein d'astuce, d'énergie, et favorisé par la fortune. D'autres, séduits par les naïfs et charmants récits de nos vieux chroniqueurs, crient au miracle, et, tout émerveillés par l'action divine si manifeste dans cette première période de notre histoire, attribuent volontiers au rôle personnel du chef des Francs une importance secondaire.

Pour nous, sans prétendre imposer notre opinion, ce qui serait présomptueux, nous croyons fermement que Clovis, comme tous ceux qui, à travers les âges, contribuèrent à changer la face du monde, comme Alexandre, César, Charlemagne, fut un puissant génie. Dans la marche de l'humanité, comme dans celle de la nature, *quæ non facit saltum,* Dieu procède, d'ordinaire, selon des lois préétablies, et façonne des ouvriers proportionnés à l'œuvre qu'il a en vue; ce qui d'ailleurs n'empêche pas qu'il les soutienne et les inspire par des grâces spéciales, et, s'il en est besoin parfois, par des miracles positifs. Que l'on ne nous objecte point l'*infirma mundi elegit Deus ut fortia confundat* de saint Paul, car l'établissement de l'Eglise auquel l'Apôtre faisait allusion n'avait rien de naturel, et nous n'avons pas la prétention de comparer la France à l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, pour nous faire une idée de la grandeur de l'œuvre de Clovis, il importe que nous nous rendions compte de l'état social du monde romain à la fin du cinquième siècle.

L'Empire de Rome, après mille ans de gloire, victime de sa propre corruption plutôt que des forces ennemies, venait de s'écrouler.

Quelle était sa population à l'époque qui nous occupe? Nous l'ignorons. Il avait, dit-on, compté sous Auguste cent vingt millions d'hommes; mais le vice abominable de l'onanisme l'avait dépeuplé, et, en forçant les empereurs à remplir les cadres de leurs armées de

mercenaires barbares, l'avait finalement ruiné. Plaise à Dieu que la France qui marche aujourd'hui sur ses traces ne partage pas le même sort !

Quoi qu'il en soit, les statisticiens évaluent à huit millions la population de l'Italie, et au même chiffre approximatif celle des Gaules, à cette date. L'Espagne et l'Afrique romaine étaient également prospères. Or, tout l'Empire, du moins tout l'Empire d'Occident, était catholique.

C'est sur cet Empire que se répandit comme un flot irrésistible l'invasion des Barbares. Chacun sait par quelles phases et comment une inondation procède: elle renverse tous les obstacles, culbute les habitations, déracine les arbres, bouleverse les cultures; mais elle ne modifie point essentiellement le sol qu'elle recouvre et qui reparaît lorsqu'elle s'est écoulée.

Ces barbares accourus des profondeurs de la Germanie étaient en somme peu nombreux, quelques centaines de mille hommes.

C'est pourquoi, après qu'ils eurent défait les armées romaines, égorgé les hommes jusqu'à satiété, pillé, brûlé, rasé les villes, désorganisé les institutions, ils se trouvèrent finalement face à face avec une masse populaire, réduite sans doute à la misère et au servage, mais encore infiniment supérieure à eux par la civilisation et par la force du nombre. On sait ce qu'il advint en pareil cas des Mandchoux vainqueurs de la Chine. Absorbés par les vaincus, ils prirent rang, avec le temps, dans l'immense famille chinoise.

Malheureusement pour nos barbares européens une question de religion surgit qui les perdit.

Il arriva en effet que, à la fin du cinquième siècle, sur l'énorme surface de l'Empire romain, morcelé et divisé en une multitude de principautés indépendantes, il ne se trouva pas un seul souverain catholique.

L'empereur d'Orient Anastase professait l'eutychianisme, les Vandales d'Afrique, les Suèves et les Alains du Portugal, les Ostrogoths d'Italie, les Wisigoths d'Espagne et de la Gaule Narbonnaise, les Burgondes de la Gaule Lyonnaise étaient ariens fanatiques.

Un seul peuple était encore païen, peuple sans importance puisqu'il ne comptait que vingt mille guerriers: c'était la tribu des Francs Saliens établie sur les Marches de Belgique. Mais ce peuple avait pour chef Clovis.

Elévé sur le pavois à l'âge de quinze ans, 481, Clovis s'établit solidement dans le nord des Gaules, bat à Soissons les Gallo-Romains de Syagrius, 486; repousse au delà du Rhin les bandes pillardes accourues de la Thuringe, 491; protège les paysans inoffensifs et se fait aimer des évêques. Puis il songe à fonder sa dynastie. Or, il apprend que Gondebaud, roi des Burgondes, avait une nièce qu'il tenait dans une espèce de captivité parce qu'il avait assassiné toute sa famille. Elle était belle assurément, mais sans appui, sans dot: piètre alliance pour un roi à court d'argent.

Mais elle appartenait à la religion populaire, et cette considération décida le choix de l'avisé barbare. Chacun connaît la charmante et romantique histoire des fiançailles de sainte Clotilde, et comment le roi des Francs dut conquérir sa femme pour ainsi dire à la pointe de l'épée, 492.

Chacun connaît également le vœu qui valut à Clovis la victoire de Tolbiac, 496, son baptême et celui de son peuple la même année, aux fonts de Reims, le discours de saint Rémi : "Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré."

Ce jour-là naquit un grand peuple. Francs et Gaulois fusionnèrent; mais les premiers infusèrent dans les veines de la plèbe quelques gouttes d'un sang plus vigoureux qui transformèrent le vieux métal trop malléable en un acier finement trempé.

La conversion de Clovis était sincère. Le vieux lion devint agneau: agneau *sui generis*, dont les bêlements avaient d'étranges résonnances et qui cachait sous toison des ongles aigus et des dents longues.

L'événement de Reims eut son écho dans tout l'univers connu. Les Gallo-Romains ouvrirent leur cœur à l'espérance; saint Avit de Vienne, bravant la jalousie du roi Gondebaud, offrit au nouveau baptisé les hommages de toute la race· le pape Anastase II, plein de joie, lui écrivit en ces termes : "Fils glorieux, sois la consolation de l'Eglise ta mère et son rempart", et lui envoya le sacré pallium. L'empereur de Byzance, lui-même, crut de bonne politique de lui conférer le consulat et de lui décerner le titre de patrice romain.

Désormais ses rivaux n'ont plus qu'à baisser pavillon. Les Burgondes, en 500, les Wisigoths, en 507, sont taillés en pièces et disparaissent, ne laissant de leur passage dans l'histoire qu'un nom éxécré. Lorsque, en 511, Clovis mourut, son œuvre était achevée. Il lé-

guait à l'Eglise catholique une fille bien-aimée, la France, l'aînée par trois siècles de ses sœurs futures, une fille qui tenait de Clotilde le charme subtil, et du héros franc la foi et le courage, avec parfois des retours ataviques de passions violentes.

II.—Charlemagne.

Deux siècles et demi se sont écoulés depuis la mort de Clovis. Ses successeurs aux mains débiles abandonnent le pouvoir à ses maires du palais. Les invasions barbares recommencent, mais cette fois elles viennent du Midi. Un homme d'un rare génie, Mahomet, monstre d'orgueil ou illuminé fanatique, avait séduit les tribus d'Arabie, par une religion aux préceptes faciles et aux promesses de bonheur charnel. A sa mort, 632, ses disciples partirent à la conquête du monde. Leurs succès furent foudroyants. En quelques années ils s'emparèrent d'une bonne partie de l'Asie romaine, puis ils franchirent le Nil et se répandirent comme un torrent sur l'Egypte et sur l'Afrique civilisée jusqu'à Gibraltar. En 710, ils croisèrent le détroit et pénétrèrent en Espagne. Leur avance à travers ce vaste pays fut une marche triomphale, que les montagnes des Pyrénées elles-mêmes ne purent ralentir. Bientôt les plaines fertiles de la Septimanie et la Provence tombèrent en leur pouvoir.

A cette première invasion en succéda une autre plus effrayante encore, s'il était possible. On eut dit que tous les peuples de l'Afrique, hommes, femmes et enfants, se ruaient sur la France. Les guerriers d'Abdérame taillèrent en pièces les troupes du duc Eudes d'Aquitaine, poussèrent vers le Nord, saccagèrent à loisir Bordeaux, Saintes, Angoulême, Poitiers, et bientôt leurs escadrons se répandirent dans la riche vallée de la Loire. C'est là que les attendait la destinée.

Sous les murs de Tours le maire du palais Charles Martel avait dressé son camp et rangé son armée en bataille. Les soldats gigantesques, couverts du heaume et du haubert, armés d'épées à deux tranchants, de haches et de massues, formaient un rempart d'acier.

Contre ce rempart la cavalerie légère des Arabes armés de sabres damasquinés se brisa.

Pendant huit jours les Musulmans pressés par les chrétiens reculèrent, tout en combattant avec l'énergie du désespoir; mais lorsque, un matin près de Poitiers, les Français chargèrent dans le camp adverse, ils le trouvèrent abandonné. L'ennemi s'était enfui pendant la nuit. Il ne fit halte qu'aux Pyrénées, harcelé par les villageois, semant sur la route les cadavres et les blessés. Nous avons connu dans notre pays de Saintonge des hommes, petits de taille, au teint basané, aux yeux noirs, aux cheveux bouclés, portant encore le nom de Sarrasin.

Après un tel exploit Charles Martel devint l'arbitre de l'Europe. Le pape Grégoire III, molesté, d'un côté par les officiers de l'Empereur, de l'autre par Luitprand, roi des Lombards, qui mit le siège devant Rome, implora son assistance. Le héros s'apprêtait à descendre en Italie lorsque la mort le surprit., 741.

Son fils Pépin fut plus heureux. Voulant témoigner sa reconnaissance au pape Etienne II qui avait consacré ses droits à la couronne de France, il fit deux expéditions contre le roi Lombard Astolphe qu'il força à renoncer, en faveur de la Papauté, à ses prétentions sur la Pentapole, 756. A la mort de Pépin, Didier successeur d'Astolphe renouvela les hostilités contre Rome. Le pape Adrien I eut de nouveau recours au roi de France dans cette extrémité. Le roi d'alors était Charlemagne.

Charlemagne, comme ses aïeux, accourut à l'appel du chef de l'Eglise. En deux campagnes. 773, 776, il anéantit la monarchie lombarde et fit don au Saint Siège d'un domaine indépendant et souverain, lequel, sous le nom de Patrimoine de saint Pierre, s'est perpétué jusquà notre époque.

On conçoit qu'après cela le pape Léon III, en témoignage auguste de gratitude, ait convoqué Charlemagne à Rome, 800, et, restaurant en sa faveur l'Empire romain d'Occident, ait placé de sa propre main la couronne impériale sur la tête du plus illustre de nos rois. La mort de ce grand homme, vrai fondateur de l'Europe moderne, fut le signal du démembrement de sa monarchie que se partagèrent, à la diète de Worms, les trois enfants de son fils, Louis-le-Débonnaire. La couronne impériale échappa à la France et passa à la Germanie, mais le privilège de défendre l'Eglise contre tous ses ennemis ne nous fut point contesté.

Que voyons-nous, en effet, pendant toute la durée du Moyen-Age, c'est-à-dire pendant plus de six cents ans? Nous voyons les empereurs d'Allemagne poursuivre inlassablement contre l'Eglise leurs tentatives d'oppression, prétendre à la nomination des évêques et des papes, couvrir de ruines et de sang l'Italie, fomenter enfin cette haine nationale qui provoqua la révolte luthérienne.

Est-ce à dire que nos rois, Philippe-le-Bel entre autres, n'aient jamais rien eu à se reprocher sur ce point? Non certes. Lorsque une personne, fût-elle morale, vit quinze siècles, elle n'est pas toujours égale à elle-même. Mais, malgré tout, son caractère d'indéfectible loyauté ne se démentit jamais.

III.—Les Croisades.

Les historiens hostiles à l'Eglise ont mal compris l'importance capitale des Croisades. Ce mouvement formidable qui, durant deux siècles, précipita sur l'Orient les armées chrétiennes, sauva l'Europe à une époque critique de l'invasion barbare et maintint "l'Union Sacrée" entre les membres rivaux de la chrétienté. Or, l'on peut dire sans exagération que cette magnifique épopée des Croisades, à laquelle toute l'Europe civilisée prit part, fut, néanmoins, une œuvre essentiellement française.

La Russie et les Etats Scandinaves ne comptaient point encore; l'Espagne et le Portugal luttaient depuis des siècles pour leur propre reconquête; restaient l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Mais l'Angleterre était française depuis Guillaume-le-Conquérant; Richard Cœur-de-Lion, Jean Sans-Terre étaient français, de possessions, de langue et de cœur. D'autre part, Bohémond et Tancréde, princes de Tarente, étaient Normands. Assurément le rôle des empereurs d'Allemagne, de Venise et de Gênes fut de toute première importance; assurément les Papes restèrent jusqu'à la fin l'âme inspiratrice et directrice de ces expéditions; mais enfin il est indéniable que les grands acteurs dans les Croisades furent français.

Pierre l'Ermite et le pape Urbain, qui convoquèrent au concile de Clermont, 1096, les premiers Croisés, étaient français; français était le cri de guerre "Dieu le veult" ! Français étaient les glorieux chefs Godefroy de Bouillon, Baudoin de Flandres, Hugues de Verman-

dois, Robert de Normandie, Raymond de Toulouse, Bohémond et Tancréde déjà nommés; française était l'armée qui prit Jérusalem, 1099, françaises les Constitutions ou Assises du royaume, française l'immense majorité des guerriers qui moururent pour délivrer ou garder le tombeau du Christ, des chevaliers Templiers et Hospitaliers, du commencement jusqu'à la fin, jusqu'à la mort de saint Louis, le dernier des Croisés, 1270; et le chroniqueur avait raison qui donnait pour titre à son histoire de ces merveilleuses chevauchées: *Gesta Dei per Francos.*

Même après l'échec final de ces guerres le nom de notre pays demeura chez les Orientaux auréolé de respect, presque d'amour, tellement qu'à leurs yeux la France représenta l'Europe entière et que tous les Occidentaux furent considérés comme des Francs.

Et cependant que les bras de nos pères servaient ainsi de bouclier à la société chrétienne, leur intelligence éclairée par la foi la protégeait contre l'erreur. C'était l'époque où la Sorbonne et l'Université de Paris, 1150, devenaient le centre des sciences sacrées et profanes, où affluaient, des extrémités du monde connu, les écoliers, les docteurs et les saints.

IV.—Les guerres de religion.

Nous voici parvenus à l'époque à jamais lamentable de la révolution protestante. La corruption, propagée par le mouvement dit de la Renaissance aux premiers jours du seizième siècle, était répandue partout. L'Eglise, privée déjà par le schisme des nations orientales et de la Russie, vit l'hérésie nouvelle lui arracher violemment les peuples septentrionaux, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, les nations scandinaves, l'Angleterre et l'Ecosse. Elle penchait vers la ruine et eût péri infailliblement sans l'assistance divine qui ne lui fait jamais défaut. Quatre nations seulement lui restèrent fidèles : la France, l'Autriche, l'Espagne et l'Iralie.

Or le roi de France, à l'époque de la révolte de Luther, était François 1er, esprit brillant, mais frivole et sans portée politique. Ce prince, jaloux de l'empereur Charles Quint, crut habile de faire alliance avec les ennemis de ce dernier, les protestants et les Turcs.

Il s'imaginait pouvoir favoriser le luthéranisme en Allemagne en même temps qu'il l'empêcherait de pénétrer dans ses états. Folle illusion !

Bientôt l'hérésie gagna la cour, la haute noblesse, l'Est, le Centre le Midi et l'Ouest de la France; un quart de la population lui fut acquis, et la guerre civile commença, 1562.

Ce n'est point ici le lieu de raconter l'histoire des troubles religieux qui pendant plus de trente ans plongèrent notre pays dans la désolation. Un jour vint où la partie sembla perdue pour l'Eglise, lorsque Henri IV, roi huguenot, monta sur le trône. Mais, dans cette extrémité, la France retrouva sa vieille âme catholique; la sainte Ligue réunit en un seul corps les résistances dispersées, et Henri IV, monarque aussi avisé que brave, abjura. 1693. On devine quelle joie la nouvelle de ce grand événement fit éprouver au monde catholique, d'autant plus qu'il fut le prélude de la renaissance religieuse et politique du dix-septième siècle, l'un des siècles les plus glorieux pour l'Eglise, la France et le monde.

"A quelque chose malheur est bon," dit le proverbe: l'alliance si fâcheuse de François 1er et de Soliman contre Charles Quint tourna au bien de la chrétienté. Par une série de traités appelés Capitulations. 1635, 1643, 1654. les Turcs reconnurent le protectorat de la France sur tous les chrétiens d'Orient. Ajoutons que ce protectorat que notre pays exerça toujours avec un grand zèle nous a valu un prestige immense chez les Turcs, et l'extension de notre langue, que nos établissements d'éducation et l'influence de nos missions ont rendue populaire dans les Echelles du Levant.

La conversion du roi Henri IV et le triomphe final des catholiques dans le royaume rétablit peu à peu l'unité religieuse parmi nous, si bien qu'aujourd'hui, malgré les malheurs des temps, le nombre des protestants français n'atteint pas le demi-million.

V.—La France moderne et les missions.

L'espace nous manque pour raconter ici, ne serait-ce qu'en résumé, les travaux des missionnaires catholiques chez les païens depuis la conversion de l'Europe jusqu'à nos jours. Notons simplement l'organisation méthodique de l'œuvre des missions étrangères au

commencement du dix-septième siècle, la fondation de la Propagande à Rome par Grégoire XV, 1622, la nomination du P. Joseph du Tremblay à la charge de Préfet Général des missions, la fondation à Paris, 1665. du fameux Séminaire des Missions Etrangères. Cette œuvre tout apostolique des missions était, à la fin du dix-huitième siècle, en pleine prospérité lorsque la Révolution française, en tarissant la source des vocations, la détruisit de fond en comble.

Ce fut la gloire du XIXe siècle d'avoir été témoin de la résurrection de l'Eglise en France et de son réveil dans tout l'univers. Les rangs du clergé séculier se formèrent, ceux du clergé régulier sortirent pour ainsi dire du néant; des œuvres d'apostolat furent créées et se développèrent avec une rapidité qui tient du prodige. Dans ce renouveau de l'Eglise contemporaine le rôle de l'Eglise de France fut, à tous les points de vue, prépondérant, soit par l'action de ses grands hommes, écrivains, orateurs, fondateurs d'Ordres, soit par l'action même de son gouvernement. Ce serait de l'ingratitude d'oublier que, pendant plus de vingt ans, l'armée française monta la garde au Vatican et ne quitta ce poste d'honneur qu'au jour de ses défaites en 1870, qu'elle a vengé les chrétiens de Syrie et protégé maintes fois nos missionnaires d'Extrême Orient, au prix de son sang.

Mais terminons notre travail par un très bref exposé de l'œuvre des missions elles-mêmes, puisque c'est dans cette œuvre sublime que se manifeste avec le plus d'éclat ce que nous appellerons la flamme apostolique d'un peuple.

Commençons par les œuvres de charité qui recueillent les ressources nécessaires à l'entretien de nos missions. Elles ne représentent certes pas le total des aumônes reçues, ce total Dieu seul le connaît, mais elles suffisent pour faire ressortir le rôle éminent joué par la France. Ces œuvres sont au nombre de trois, la Propagation de la Foi, fondée à Lyon en 1822, la Sainte Enfance, fondée par Mgr de Forbin-Janson en 1842, les Ecoles de l'Orient, fondées en 1855. Or, la Propagation de la Foi a distribué, depuis sa fondation jusqu'en 1913, aux missionnaires, la somme globale de 417 millions de francs (83 millions 400 mille piastres,) quêtés par toute la terre, mais particulièrement en France, puisque la part de notre patrie s'élève à 255 millions de frs. ($51 millions).

Quant à la Sainte Enfance, ses largesses distribuées jusqu'ici montent à 168 millions de francs, (36 millions, 600 mille piastres) recueillis en France presque exclusivement.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux recettes de l'œuvre des Ecoles d'Orient, dix millions de francs, qui ne témoignent de l'inépuisable générosité de la France.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

* * *

Des fonds distribués aux missions catholiques passons, par une transition naturelle, aux missionsnaires eux-mêmes. Combien sont-ils? Question épineuse, car sa réponse dépend de l'idée que l'on se fait des missions étrangères. Contentons-nous donc de reproduire ici les chiffres publiés en 1900 par le P. Piolet.

Il comptait à cette époque 6,106 missionnaires prêtres, plus 4,300 religieux laïcs et 10,500 religieuses, soit un total de 20,906 missionnaires des deux sexes travaillant dans le champ du Père de famille parmi les peuples infidèles. Et dans cette milice héroïque quelle est la part des fils de la France?

La presque totalité des femmes, répondrons-nous avec le P. Piolet, et soixante-quinze pour cent des hommes.

* * *

Ces chiffres consolants nous rassurent pour l'avenir de notre pays, puisqu'ils démontrent que l'esprit surnaturel, qui ne vient ni de la chair ni du sang mais de Dieu seul, que l'esprit catholique et apostolique est encore vivant et actif dans le vieux royaume de Clovis.

Fr. Alexis, cap.

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite*).

XLI

Au temple de Vesta

Un matin, Agrippa et Paulina descendirent de l'Aventin, et rentrèrent en ville par la porte Capena. Ils s'approchèrent du Tibre, et ils vinrent s'asseoir sur les gradins de marbre d'un petit temple circulaire dont le fleuve baignait l'élégant portique. C'était le temple de Vesta. Sa belle colonnade grecque à chapiteaux variés, ornés de rosettes, était inondée de soleil.

" Qu'il est beau, ce petit temple! dit Paulina.

—Oui, répondit Agrippa. Il est blanc comme une vestale; et ses vingt colonnes éclatantes de blancheur représentent bien la chasteté des prêtresses de Vesta.

—Quand j'étais païenne, je venais souvent le visiter. Pour moi, il ne représentait pas seulement la chasteté, mais la virginité, et j'admirais beaucoup ces Vestales qui entretenaient avec tant de soin le feu sacré qui ne doit jamais s'éteindre sur l'autel de la déesse. Quand il s'éteint, elles ne doivent le rallumer qu'au moyen des rayons du soleil répercutés par un miroir.

—Que représente ce feu?

—Il représente l'amour absolument pur, l'amour vierge auquel les Vestales sont vouées. Il représente surtout l'amour divin. Si la Vestale n'entretient pas le feu sacré, elle doit être fouettée, mais si elle viole sa virginité, elle est enterrée vivante.

—Vous n'avez pas cette institution, que vous admirez, dans votre nouvelle religion?

—Nous avons beaucoup mieux. La Vestale romaine ne le devient pas librement, par un acte spontané de sa volonté, à l'âge où la jeune fille a l'intelligence et l'instruction nécessaires pour faire son choix entre le mariage et le célibat. Elle est choisie par le Grand Pontife, en vertu de la loi Papia, avec dix-neuf autres, entre l'âge

de six à dix ans. Et de ces vingt jeunes vierges une seule est désignée par le tirage au sort pour être prêtresse vestale. Elle devient ainsi forcément dévouée à Vesta, dès avant l'âge de dix ans, et obligée de rester vierge jusqu'à l'âge de trente ans. Alors elle redevient libre, et peut rentrer dans le monde et se marier.

—C'est très curieux.

—Comme vous voyez, ce n'est pas un acte libre, de vertu ou de religion, c'est un sort très dur qui lui est imposé par la loi sous les peines les plus sévères. La vierge chrétienne fait au contraire le sacrifice volontaire des plaisirs et des faveurs que le monde lui offre. Elle renonce à l'amour humain et au mariage. Elle fait pour toute sa vie le vœu de virginité, et n'a pas d'autre époux que Jésus-Christ. Elle se consacre entièrement aux œuvres de charité et d'abnégation, soignant les malades et les infirmes, visitant et assistant les pauvres, recueillant les orphelins, instruisant les enfants, et donnant à tous l'exemple de la chasteté et de toutes les vertus."

Agrippa regardait couler le Tibre et ne disait rien. Paulina semblait caresser de son beau regard profond les blanches colonnes du petit temple.

Agrippa fut le premier à reprendre la parole:

" Je commence à comprendre le mystère de vos sentiments. Vous n'êtes pas encore l'épouse de Jésus de Nazareth; mais vous êtes déjà sa fiancée. C'est lui qui est mon rival. C'est contre lui que je vais avoir à lutter. Chose étrange, ô ma chère Paulina! Ce sont deux rois des Juifs qui se disputent votre main: celui d'hier et celui de demain. Mais celui d'hier est mort, ma chère amie, et ce qui est mort ne revivra pas. Il est le passé, et je suis l'avenir. Vous ne pourrez garder de lui que son souvenir. Et moi je vous offre le présent et le futur. Ce sont des réalités vivantes que je vous donnerai: l'amour et le dévouement de toute une vie, et un trône doré pour vous asseoir. L'avenir et le triomphe sont à moi! "

Paulina allait répondre, mais Agrippa lui mit la main sur la bouche, et ajouta:

" Regardez le fleuve qui passe devant nous; est-ce qu'il a jamais remonté vers sa source? Non, ce qui est passé ne revient pas. Ce qui est mort ne ressuscite pas.

—Vous êtes donc Sadducéen?

—Oui.

—J'ai été bien près d'embrasser cette doctrine. Mais, il y a plusieurs années, à Corinthe, j'ai entendu notre grand prédicateur, Paul de Tarse, prêcher la résurrection des morts, et j'y crois fermement depuis lors.

—C'est le même homme, je le présume, qui vous a inspiré l'amour de la virginité?

—Oui, mais il ne m'a jamais sollicitée d'en faire le vœu, et il m'a laissée libre.

—Gardez cette précieuse liberté, Paulina. Vous m'avez dit, un jour, que la chasteté n'est pas incompatible avec le mariage, non plus que l'amour de votre Jésus. Cela me rapproche de sa religion... Adieu! ou plutôt, au revoir. Dans dix jours, je serai à Jérusalem."

XLII

Dernières courses en Orient et retour à Rome

Les dernières missions de Paul en Orient furent rapides, mais fructueuses. En Crête il y avait bien des abus à corriger, et il fallait surtout y organiser plus régulièrement l'Eglise chrétienne. L'apôtre y mit tous ses soins.

Les Crêtois avaient été les premiers convertis à la foi par des disciples venus de la côte d'Asie et de Jérusalem. Mais c'était un peuple qui avait de graves défauts, et l'ivraie s'y était bientôt mêlée à la bonne semence.

Paul, appelé par d'autres chrétientés, ne put faire qu'un séjour très court en Crête, et il y laissa Tite avec les instructions nécessaires pour rémédier au mal. C'était l'homme le mieux qualifié qu'il pût trouver pour la tâche difficile qu'il lui confia.

L'apôtre parcourut ensuite la côte d'Asie, et visita les nombreuses églises qu'il y avait établies. A Antioche, il fut heureux de retrouver son ancien ami Onkelos, devenu un disciple de Jésus-Christ. La mort de sa femme avait rompu les liens qui l'avaient longtemps

retenu dans le judaïsme, et Barnabé l'avait converti. Il était même entré dans le sacerdoce, et il prêchait avec beaucoup de succès contre les judaïsants. Paul causa longtemps avec lui, et Onkelos lui dit: " O mon grand ami, je n'ai pas oublié ma visite à la montagne d'Horeb, et quand vous m'avez dit que vous aviez reçu la mission d'évangiliser le monde, j'ai bien cru que vous étiez devenu fou. Mais cette mission vous l'avez remplie, et c'est ce miracle qui m'a converti."

Paul fit une nouvelle station à Ephèse, où il eut la joie d'embrasser son cher Timothée qui gouvernait sagement cette importante chrétienté. Il retourna en Macédoine, en passant par Troas, puis à Corinthe.

Il y avait longtemps qu'il rêvait d'étendre ses missions jusque dans l'Epire. Mais il en avait été empêché. Le temps lui parut venu de réaliser son rêve, et il se rendit de Corinthe à Nicopolis, capitale de ce pays. Il écrivit à Tite de venir l'y rejoindre dès qu'il trouverait un remplaçant en Crête.

Nicopolis était devenue une grande et belle ville, depuis la célèbre bataille d'Actium, par suite des largesses dont l'empereur Auguste et Hérode-le-Grand l'avaient comblée. Paul y passa l'hiver, et il alla prêcher jusqu'en Illyrie et peut-être en Dalmatie.

Au printemps de l'an 67, il revint à Corinthe, où il trouva Pierre; et tous deux se mirent en route pour Rome. A Brindisi, Paul fit une rencontre tout-à-fait inattendue. C'était le jeune Agrippa qui s'embarquait pour l'Asie-Mineure à la tête d'une cohorte romaine. Agrippa vint à lui, et lui dit:

" Je m'en vais rejoindre l'armée de Titus. Jérusalem est en révolte, et nous allons la soumettre. Après la victoire, ce sera le temps pour moi de me faire attribuer par Rome le petit royaume de Judée. Et quand je reviendrai, je pourrai poser la couronne de Jérusalem sur la tête de ma belle Paulina. J'espère que vous ne mettrez pas d'obstacle à mes projets.

—Je n'ai aucune influence dans la conduite des affaires politiques de ce monde, et je n'y prends guère d'intérêt—je m'occupe uniquement du salut des âmes. Ma mission est bien différente de la vôtre. Mais j'aspire comme vous à une couronne, celle du martyre, et je m'attends à la recevoir bientôt de César.

—Je ne comprends pas que vous puissiez parler ainsi. Mais si la persécution menaçait Paulina, j'espère que vous prendrez les moyens de la sauver.

—Je sauverai certainement son âme, "répliqua Paul, en lui disant adieu.

Les deux apôtres se rendirent de Brindisi à Rome par la voie *Appia*,

La vie des chrétiens à Rome était bien changée depuis leur départ. Néron, qui n'avait pas encore trente ans, était devenu un cruel persécuteur. Après avoir incendié une grande partie de Rome, il avait accusé les chrétiens de ce crime et décrété leur persécution générale. Le monde vit alors en présence et en lutte l'homme qui incarnait les vieilles croyances du paganisme, et celui que la nouvelle religion établie par le Christ venait de produire, l'un formé à l'image des dieux qui avaient commis tous les crimes, et l'autre à la ressemblance du Dieu unique, modèle de toutes les vertus; l'un revêtu de tous les pouvoirs et maître de l'univers, l'autre dépourvu de tout ce qui constitue la force et la puissance. Lutte invraisemblable dont l'issue ne semblait pas douteuse.

Sans doute, Pierre était aux côtés de Paul, mais ce n'était qu'une impuissante victime de plus. Et quand les deux chefs de la religion nouvelle auraient disparu, l'œuvre du Christ ne serait-elle pas anéantie pour toujours? C'était son sort inévitable selon les prévisions humaines. Car on ignorait quelles forces mystérieuses de l'ordre surnaturel venaient d'entrer en lutte avec celles de l'enfer.

Sans doute, elle était plus vraie que jamais la parole de Jésus-Christ, " que le démon était le prince de ce monde;" et ce prince s'était incarné en Néron. Tous les vices de la vieille humanité, il les avait dans le sang de ses veines. Tous les crimes, il les avait commis: inceste, adultère, assassin, empoisonneur, meurtrier de ses épouses et de sa mère, incendiaire de sa ville, voleur et malfaiteur, sacrilège et profanateur de tout ce qui est saint! Et ce monstre était le maître de l'univers. La terre tremblait devant lui. Il était dieu!

Pour la seconde fois, Jéhovah regrettait d'avoir créé l'homme. Vainement il l'avait noyé dans le déluge. Vainement, dans la personne de Noé, il avait recommencé l'humanité. Toutes les nations s'étaient de nouveau perverties, et la race humaine avait donné la mesure de sa perversion en enfantant ce monstre qui se nommait

Néron. Mais, cette fois, ce n'était pas dans les eaux d'un nouveau déluge que Dieu avait résolu de laver l'humanité. C'était dans le sang, non pas dans le sang corrompu des impies et des pervers, mais dans le sang pur des disciples de Jésus-Christ, et des vierges sans tache qui marchaient à leur suite. Le sang des martyrs, voilà la force mystérieuse qui luttait contre l'empire du démon, et contre la puissance des Césars. Toutes les forces coalisées du paganisme croyaient bien détruire l'Eglise du Christ en l'inondant du sang des chrétiens; mais ce sang ne faisait qu'en cimenter les assises.

Pierre et Paul continuaient de prêcher l'Evangile, et malgré tous les obstacles leur enseignement pénétrait dans tous les quartiers de la grande ville, et dans toutes les classes de la population. Tous deux ajoutaient les miracles à leurs paroles; et ils pouvaient dire comme leur Maître: " Si vous n'en croyez pas nos paroles, croyez en nos œuvres."

Parmi leurs ennemis il y avait des hérésiarques juifs; et l'un d'eux était le fameux magicien Simon, que Félix avait amené de la Samarie, et qui s'apprêtait à rejoindre Agrippa en Judée. Il s'était attaché aux pas de Pierre, qu'il savait être le chef de la nouvelle religion, et il le combattait par tous les moyens que le démon mettait à sa disposition.

On se souvient que, près de vingt ans auparavant, en Samarie, ce Simon avait prétendu embrasser la foi, et qu'il avait été baptisé par l'apôtre Philippe. Mais alors il était allé offrir à Pierre une forte somme d'argent pour que le chef des Apôtres lui donnât le pouvoir d'imposer les mains, et de conférer le Saint Esprit. On se souvient aussi que Pierre l'avait repoussé avec indignation, en lui disant: " Que votre argent périsse avec vous, malheureux!"

Depuis lors Simon était devenu l'instrument de Satan, et il avait suivi Félix à Rome pour faire la guerre à l'Eglise de Jésus-Christ. Ses discours ne manquaient pas d'habileté, et il obtenait des succès auprès des foules. Mais les apôtres triomphaient par les miracles.

" Pourquoi l'Esprit du mal n'anrait-il pas la même puissance, se demandait Simon, puisqu'il est le Prince de ce monde?"

Grâce aux artifices de la magie, Simon faisait des choses étonnantes, et il s'efforçait de rivaliser avec les disciples. Il avait fini par acquérir un grand prestige à la cour, et Néron croyait en son

pouvoir. Un jour, il fit un coup d'audace, et il annonça qu'en plein forum, à tel jour et à telle heure, en présence de l'empereur, il s'élèverait dans les airs. S'était-il fabriqué des ailes mécaniques quelconques? Ou comptait-il sur l'assistance du démon pour le soutenir à certaine hauteur? Nous ne le savons pas. Mais s'il faut en croire les historiens du temps, le spectacle eut un dénouement tragique. L'empereur y assistait dans une loge dressée sur la *Voie Sacrée,* et la tradition ajoute que Pierre aussi était là, perdu dans la foule et priant.

"Quand le nouvel Icare, dit Suétone, se lança audacieusement dans le vide, il alla tomber tout près de la loge de Néron, qui fut inondé de son sang." César n'en devint que plus acharné à la perte des chrétiens, et ce fut quelques jours après que le chef des apôtres et Paul furent arrêtés, et jetés dans la prison Mamertine.

Mais leur mission était remplie, et le triomphe de l'Eglise était désormais assuré. Ils pouvaient maintenant répéter la dernière parole du Seigneur: *Consummatum est* !

XLIII

En ce temps-là

En ce temps-là, bien des événements extraordinaires s'accomplissaient dans le monde, et d'autres plus graves encore approchaient.

On se préoccupait beaucoup des temps futurs, et les disciples de Paul l'avaient souvent interrogé sur la fin du monde, sans recevoir de réponse catégorique. Certes, il y avait des mondes qui allaient finir. Le royaume des Juifs arrivait à sa fin. Ce n'était pas le sang du grand Crucifié qui retombait sur les enfants des déicides; car une aspersion de ce sang les aurait sauvés, comme le sang des agneaux préserva les enfants d'Israël dans la nuit terrible où le Seigneur passa sur la terre d'Egypte. Non, c'était leur propre sang qui inondait la Samarie et la Judée, et la sentence de mort portée par Jésus de Nazareth contre Jérusalem allait être exécutée.

Le monde païen aussi se mourait, et les Barbares lui préparaient de grandes funérailles.

Un monde nouveau allait naître, qui sèmerait des semences immortelles dans les ruines de la Rome païenne.

En Orient, les signes avant-coureurs des grandes calamités ne manquaient pas. Aux lugubres prophéties de Jésus de Nazareth venaient se joindre les prédictions de Jésus, fils d'Ananus. Une comète ayant la forme d'une épée avait paru suspendue sur la ville de Jérusalem pendant une année entière. Soudainement, au milieu de la nuit, une grande clarté s'était répandue pendant une heure autour du Temple. Une autre nuit, la porte de bronze du sanctuaire s'était ouverte d'elle-même. Des clartés étranges, inexplicables, striaient le firmament, et jetaient sur le mont Moriah une lumière si intense que tout le temple en était illuminé. Au firmament, dans des visions de guerre, apparaissaient des armées en bataille et des villes assiégées, et des roulements de chars mystérieux troublaient le sommeil des habitants dans les belles nuits calmes et semées d'étoiles.

Les agitations perpétuelles qui soulevaient la Ville Sainte devenaient de plus en plus graves. Le conflit entre le peuple et les autorités politiques et sacerdotales prenait des proportions alarmantes. La rébellion contre Rome était toujours menaçante, et les Zélotes fourbissaient leurs armes, pour la conquête définitive de leur liberté.

Le nouveau gouverneur de la Judée, Gessius Florus, était détesté du peuple, et vivait presque toujours à Césarée, loin de Jérusalem qu'il accablait d'impôts. Il voulut même un jour prélever un tribut sur le Trésor du Temple. La révolte éclata parmi le peuple, et Florus fit massacrer les plus furieux par les soldats romains. Mais la foule se livra à des représailles terribles, et repoussa les soldats en les criblant de pierres.

Agrippa II fut prié d'intervenir, et il se montra très conciliant. Mais c'est à Florus qu'on en voulait. Les Romains restaient les maîtres de la tour Antonia, et le jeune Agrippa, fils de Félix, y commandait une cohorte romaine. Il était très aimé des soldats et même des Juifs. Il employait toutes ses ressources à faire oublier les fautes de son père et à se rendre populaire, préparant ainsi son avènement au trône qu'il croyait prochain.

“ C'est par la bienveillance et par la générosité, écrivait-il à Paulina, que je réussirai à pacifier les Juifs, et quand eux-mêmes ils appuieront ma candidature à Rome mon succès sera assuré, à

moins que la question religieuse ne devienne un obstacle insurmontable. Je me montre souvent au temple, et je fais des offrandes à Jéhovah.

" N'affichez pas vos sentiments chrétiens, Paulina, surtout devant ma mère. Ici, je me montre très conciliant entre les pharisiens et les disciples de Jésus qui deviennent de plus en plus nombreux. Je m'oppose de toutes mes forces à la répression violente des Zélotes, car ils sont bien armés, et très acharnés contre Rome. Un jour, je le crains, la lutte deviendra sanglante, et la révolte restera maîtresse de Jérusalem. Alors, Rome irritée, toujours reine du monde, voudra redevenir la seule souveraine de la Ville Sainte, et les armées romaines la cerneront de toutes parts.

" Ne serait-ce pas alors le temps prédit par votre Jésus? J'en ai peur. Plusieurs des signes précurseurs de la grande catastrophe sont déjà accomplis, disent ses disciples. Que deviendrions-nous donc, à ma Paulina, si notre ville tant aimée allait être détruite? Non, une telle calamité n'est pas possible. Rome renoncerait à sa conquête plutôt que de détruire cette grande et sainte merveille du monde.

" Quand je songe qu'un si grand malheur n'est pas impossible, je suis pris de terreur, et des cauchemars effrayants troublent mon sommeil. J'évoque alors votre souvenir, ô Paulina, je baise vos beaux yeux et votre front, et je prie votre Jésus de vous donner à moi.

" Qu'il me donne aussi Jérusalem pour y asseoir votre trône, et vous m'apprendrez à l'adorer dans son temple. Cela suffira à mon bonheur, si cela ne suffit pas à l'insatiable ambition de ma mère..."

Mais pendant que le jeune Agrippa se berçait de ces rêves, la rébellion juive grandissait, et Rome appareillait les galères qui devaient transporter en Orient de nouvelles armées pour Vespasien et Titus. Et dans le même temps, le monstre qui était maître de l'univers faisait expier aux chrétiens le crime qu'il avait commis lui-même, l'incendiat de la Ville Eternelle. Les prisons regorgeaient de leurs victimes, et les cirques retentissaient des chants de leurs martyrs, mêlés aux hurlements des bêtes fauves.

Plus ambitieuse, et plus acharnée que jamais contre les chrétiens, Drusille pressait Néron d'en finir avec Pierre et Paul, et elle complotait le crime horrible de faire mourir Paulina et sa mère, en les dé-

nonçant comme chrétiennes à Tigellinus. Ainsi, pensait-elle, je mettrai fin aux folles amours de mon fils avec cette Paulina qui l'a ensorcelé.

Un décret récent de Néron déclarait que le seul fait d'être chrétien était un crime punissable de mort; et la preuve de ce crime était facile à faire. On mettait les accusés en face d'un autel de Jupiter ou d'Apollon, ou du César divinisé, et on leur demandait de sacrifier. Leur seul refus les faisait condamner à mort.

Drusille entretenait des relations très intimes avec Tigellinus, et elle obtenait de lui toutes les faveurs qu'elle sollicitait; mais il fut bien étonné quand elle vint lui dénoncer la femme et la fille de Sergius Paulus.

" Ne sont-elles pas vos amies? lui demanda-t-il avec surprise?

—Elles l'étaient, avant leur conversion, ou leur perversion.

—Mais votre fils Agrippa les a placées sous ma protection, avant de partir pour Jérusalem.

—Ah! Il m'a caché cela, le traître! Il mériterait lui-même d'être dénoncé, car il n'est pas loin d'être chrétien, le malheureux. Eh bien,! je vais tout vous dire, Préfet. Mon fils est amoureux fou de Paulina. Elle était encore adoratrice d'Apollon quand il l'a connue, et elle est très belle. Naturellement je combats de toutes mes forces cette malheureuse passion, depuis que je la sais chrétienne, et je croyais avoir réussi à en guérir Agrippa. Mais il la rencontrait encore en cachette. Vous comprenez bien, n'est-ce pas? que si mon fils épousait cette chrétienne, il ne pourrait plus aspirer au trône de Judée. Il faut donc l'empêcher par tous les moyens de commettre cette erreur. Le meilleur est celui que j'ai imaginé : il faut que Paulina ait cessé de vivre lorsque mon fils reviendra d'Orient.

—Et que ferai-je de l'engagement que j'ai pris de la protéger?

—Cet engagement ne vous lie pas. Le tenir serait manquer à vos devoirs envers les dieux.

—Pourrai-je dire à votre fils que j'ai cédé aux instances de sa mère?

—Je ne vois pas que la chose soit nécessaire. Des milliers de dénonciateurs vous entourent, et vous n'avez pas à les dénoncer vous-même.

—Je ne sais rien vous refuser, ma belle Drusille, répondit Tigellinus; mais je ne connais pas vos deux amies. Je vais les faire venir, et les interroger."

Drusille lui tendit sa main gauche à baiser, et levant l'index de sa main droite, elle lui dit avec son plus beau sourire: " Prenez garde, ne vous laissez pas séduire par la belle Paulina."

Dès le lendemain, Chryséis et sa fille étaient arrêtées et amenées devant le Préfet.

" Quelle est l'accusation?" demanda-t-il à quelques juifs cypriotes qui s'étaient faits dénonciateurs.

—Elles appartiennent toutes deux à la secte détestable des chrétiens. Et pendant que Sergius Paulus, le chef de la famille, prêche le Christ dans la Gaule, elles travaillent ici à la propagation de la secte.

—Que répondez-vous à cette accusation, demanda le juge?

—Il est vrai que nous sommes chrétiennes, répondit Chryséis; mais nous n'y voyons aucun mal.

—Ne savez-vous pas qu'une loi récente a déclaré que c'est un crime punissable par tous les genres de supplices?

—Non. Nous pensions qu'à Rome il était permis de croire à tous les dieux, même à ceux qui ne sont que des chimères. Comment peut-il être criminel de croire en un seul Dieu véritable, qui nous commande de l'aimer, d'aimer notre prochain, de faire du bien et d'éviter le mal?

—Avant tout, il faut obéir aux lois, et aux décrets de l'empereur.

—Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

—Votre ami Agrippa, qui est en ce moment au service de l'empereur à Jérusalem, m'a recommandé le soin de votre vie, et je veux vous sauver de la mort. Mais il faut que la loi soit respectée; et si demain matin vous refusez de vous y soumettre, vous serez battues de verges."

Les deux prisonnières ne répondirent pas; et le lendemain matin, après un nouvel interrogatoire, elles refusèrent de renier le Christ, et de sacrifier aux dieux. On les conduisit alors dans la cour d'exécution du prétoire, où se trouvaient déjà rassemblés un grand nombre de condamnés à la flagellation. Une heure après, le supplice commença. Mais au moment ou les bourreaux dépouillaient les

victimes de leurs vêtements, et les attachaient aux poteaux, un soldat prétorien s'approcha de Paulina, la prit par la main, et la conduisit dans une chambre du prétoire, où il la laissa seule avec le préfet. Tigellinus la salua profondément et lui offrit un siège. Mais elle resta debout, et lui dit: "Qu'avez-vous fait de ma mère?

—Elle doit être en prison avec les autres condamnées.

—Quand je l'ai quittée, elle était attachée à un poteau dans la cour du prétoire.

—Oui, elle a dû être battue de verges. Mais la flagellation ne tue pas, et elle a dû être reconduite à la prison après le supplice.

—O juge cruel! Ma mère était trop faible pour résister à cette terrible exécution, et je suis sûre qu'elle est morte.

—Vous vous trompez; et dans quelques jours vous la reverrez vivante. Si elle a souffert, c'est qu'elle n'a pas voulu revenir à son dieu d'autrefois, Apollon, dont son père était prêtre. C'est un entêtement qui méritait d'être puni.

—Faites-moi mourir aussi, ô juge impitoyable. Je veux aller rejoindre ma mère dans le royaume de notre Jésus!

—Quelle folie! Je veux que vous viviez. Vous êtes trop jeune et trop belle pour mourir. Vous ne savez pas à quel point je vous admire, et combien je serais heureux de faire votre bonheur, si vous vouliez seulement vous montrer plus humaine. Il m'importe peu que vous soyez chrétienne ou païenne. Il y a longtemps que je ne crois plus moi-même à nos dieux. Je ne vous demande pas de m'aimer et je comprends très bien que vous me préfériez le futur roi de Jérusalem. Laissez-moi seulement vous aimer, et lutter de sentiments avec Agrippa.

—Ni Agrippa ni aucun autre homme ne sera mon époux.

—Mais n'avez-vous pas promis à Agrippa de l'épouser, quand il sera roi?

—Ni alors ni jamais. Je suis fiancée à mon Dieu, Jésus. C'est lui seul que je veux épouser.

—Votre langage est insensé. Je vais vous garder prisonnière dans mon palais, et vous traiter comme une reine, pour vous donner le temps de réfléchir. Mais ne provoquez pas ma colère. Car je suis le maître de votre vie, et j'ai sous mes ordres des bourreaux et des bêtes fauves."

XLIV

LES DERNIERS JOURS DE L'APÔTRE.—LA CAPTIVITÉ ET LA MORT

Le grand apôtre est arrivé à la fin de sa carrière; et sa dernière demeure parmi les vivants est creusée sous une montagne, comme les tombeaux des anciens Pharaons. C'est la prison Mamertine. Le sommet de la montagne est le Capitole, le siège des triomphateurs; et le dessous est le cachot des grands vaincus. César y fit mourir Vercingétorix, et Juguitha, roi de Numidie, y fut enfermé pour y mourir de faim.

Sont-ils bien les vaincus les deux hommes qu'on y tient enfermés, et qui se nomment Pierre et Paul? Un jour, leur prison deviendra un temple de leur maître, Jésus; et le temple de Jupiter qui couronne le Capitole tombera en ruines. Les vrais vainqueurs ce sont eux, et leur mission est accomplie. La foi de Paul n'a pas faibli. L'œuvre qu'il a réalisée n'est pas une illusion, comme les vains projets de tant d'hommes célèbres.

Mais il est triste et malade, et il voudrait bien revoir son cher Timothée. " Viens avant l'hiver, lui écrit-il, et emporte-moi le manteau que j'ai laissé à Troas, chez Carpus, ainsi que les livres, surtout les parchemins."

Tels sont les biens qui composent sa fortune, les seuls qu'il ait amassés pendant sa longue et laborieuse carrière. On se les représente ces vieux rouleaux de parchemin, contenant les *Livres de Moïse* et *Les Propbètes*, en grec. C'étaient ses vieux amis qui l'avaient accompagné dans ses courses. Les uns lui venaient de son père, peut-être, à titre d'héritage. Quelques-uns lui rappelaient Jérusalem; il les avaient achetés dans les bazars de la grande ville. D'autres lui avaient été donnés par ses professeurs, par le vieux Gamaliel, peut-être, enrichis de notes et de commentaires. Oui! il les reverrait avec plaisir ces vieux livres imprégnés de souvenirs; mais ils n'auraient plus guère d'utilité pour lui, car il avait le pressentiment de sa fin prochaine.

—" Le moment de ma dissolution approche ", écrit-il; mais la mort ne lui fait pas peur, et il ajoute: " J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice qui m'est réservée."

Hélas! l'hiver est passé. Et ni Timothée, ni les chers livres, ni le vieux manteau ne sont venus. Seuls, ses pressentiments ne l'ont pas trompé; et quand vint la fin de juin de l'an 67, il sortit avec Pierre de la prison Mamertine pour aller à la mort. Accompagnés de quelques licteurs, ils marchèrent ensemble jusqu'au bord du Tibre, où ils furent séparés. Pierre le traversa pour gravir le Janicule. Paul continua de suivre la rive gauche du fleuve. Etrange destinée de la Ville éternelle. Elle avait été fondée par deux frères; et elle devint la ville de Romulus, par le meurtre de Rémus. La Rome chrétienne fut fondée par deux frères en Jésus-Christ, Pierre et Paul. Néron les tua tous les deux, le même jour, comme s'il eut voulu qu'elle fût assise sur leurs tombeaux, et qu'elle prît possession des deux rives du fleuve.

Pendant que Pierre en remontait la rive droite et se faisait crucifier, à sa demande, la tête en bas, sur le mont Janicule, Paul était traîné sur la rive gauche, les mains chargées de chaînes. Il marchait entouré d'une petite escorte de soldats, commandée par un centurion. Plusieurs d'entre eux le connaissaient, et quelques-uns peut-être étaient chrétiens. Il passa sous la porte d'Ostie, sur la voie du même nom, loin de songer que, dans la suite des siècles, cette porte et cette voie porteraient son nom et conduiraient à son tombeau des millions de disciples. Sans regrets, il disait adieu à Rome et au monde, *Urbi et orbi*. Il se rappella peut-être le chemin de Damas, et il dut faire cette prière à Jésus de Nazareth: " Ouvrez-moi pour toujours ce ciel que vous m'avez ouvert un jour! "

Il n'était pas inquiet de son œuvre. Il était sûr qu'elle lui survivrait parce que son Chef était immortel, et parce que ce Chef avait dit à ses disciples: " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

Il causait volontiers avec le centurion et les soldats, et il leur disait combien il était heureux d'aller enfin vivre d'une vie qui ne finirait jamais. Deux serviteurs de Pomponia Graccina avaient eu la permission de suivre le cortège jusqu'au lieu de la décapitation. Et le centurion avait reçu instruction de leur délivrer le cadavre.

A la distance d'environ trois milles de Rome, ils aperçurent de loin un mur de pierre que les deux serviteurs montrèrent à Paul: " Voilà, lui dirent-ils, le cimetière de la famille Plautia, où notre

maîtresse Lucine nous a chargés de vous donner la sépulture. Plusieurs chrétiens de sa famille y dorment déjà leur dernier sommeil.

—Oh! je dormirai bien là!" dit Paul en souriant.

Ils marchèrent encore quelques minutes, et ils s'arrêtèrent auprès d'un ruisseau qu'on appelait les Eaux Salviennes, *Aquæ Salviæ*, et où stationnait un petit poste militaire. Une colonne de marbre, pas plus haute qu'une borne militaire, s'y dressait. Sur un commandement du centurion, Paul s'approcha, s'agenouilla et posa sa tête sur la colonne. Un soldat la trancha d'un seul coup de hache. La tête fit trois bonds, dit une légende, et des endroits qu'elle toucha jaillirent trois fontaines, que l'on montre encore et que les chrétiens vénèrent.

Telle fut la fin de l'Apôtre des nations, le plus grand des fondateurs du christianisme, et la gloire la plus éclatante de l'Eglise catholique.

Quelques mois après mourait Néron en se perçant la gorge d'un poignard qu'il n'eut pas le courage d'enfoncer jusqu'au bout, et qu'il fit pousser par son secrétaire. Nul ne sait s'il eut jamais un tombeau, tandis que les restes de Paul reposent depuis des siècles dans une des plus riches basiliques du monde, entouré du respect et de la vénération des peuples.

A.-B. Routhier

(*La fin prochainement*)

UN PRÉCURSEUR DE LA TRAPPE DU CANADA

DOM URBAIN GUILLET. SA CORRESPONDANCE AVEC MGR PLESSIS

(*Suite et fin*)

"Du Monastère, le 14 Mars 1812. (1)

"Monseigneur,

"Quoique j'aye eu l'honneur de répondre à votre lettre du 4 novembre 1911 il y a peu de temps, je crois devoir réitérer aujourd'hui cette lettre parceque je vois qu'il s'en perd souvent à la poste.

(Dom Urbain traite ici de nouveau la question des honoraires de messe, dont le montant lui est versé par un citoyen de St-Louis, en échange d'une somme équivalente que l'évêque de Québec est prié de remettre au jeune Pratt étudiant au Canada, fils dudit citoyen. Le correspondant exprime, toutefois, une disposition différente relativement au nombre de messes dont il pourrait se charger).

"Je vous priais, écrit-il, de m'envoyer 150 piastres, parceque je craignais de me charger d'un plus grand nombre de messes. Maintenant que je viens d'apprendre qu'il m'est encore arrivé d'autres prêtres à Baltimore et à Philadelphie qui sont dans le dessein de me rejoindre, vous me ferez plaisir de m'envoyer 200 piastres ; car il y a toute apparence que mes confrères ne m'apportent point d'argent, puisqu'ils me marquent qu'ils sont embarrassés pour fournir aux frais de leur voyage, et outre cela, l'état de langueur où est resté jusqu'ici la plupart de ma communauté nous met dans l'impossibilité de travailler suffisamment. J'espère que cette recrue m'aidera à acquitter des messes.

"Je n'ai encore reçu aucune nouvelle qui confirme l'empoisonnement du Souverain Pontife, mais on me marque que Bonaparte ayant fait dans un concile assemblé plusieurs propositions que les

---

1—Cette lettre est la dernière de Dom Urbain que possèdent les Archives de l'archevêché de Québec.

Evêques n'ont pu recevoir, tout le clergé, excepté 16 Ecclésiastiques, conduits, dit-on, par l'abbé Mauri (ce que j'ai peine à croire) lui a tourné le dos, et que la plupart ont quitté l'Empire.

" Mr Savine paraît fort zélé, et j'espère qu'il fera du bien, mais seulement parmi le bas peuple, parcequ'il se sert quelque fois en prêchant de termes qui choquent les prétendus grands. Le mal est qu'il prêche trop souvent pour pouvoir préparer ce qu'il dit, car quoique je pense bien qu'on exagère de beaucoup ce qui déplait dans ses sermons, j'y ai remarqué quelquefois des choses que j'aurais bien voulu qu'il n'eût pas dit.

"Il paraît que les derniers Rx arrivés à Baltimore ont amené un bon nombre de Religieuses. Je ne sais vraiment pas qu'en faire; et je leur ai écrit qu'elles fassent leur possible pour vivre aux environs de Baltimore. Ici elles n'auraient aucun moyen de vivre, parceque chaque mère de famille fait par elle-même ou par ses enfants ce que souvent en Europe on fait faire par des Religieuses. Elles auraient peut-être assez de jeunes filles à élever, mais à condition qu'elles s'en chargent comme moi des garçons, *gratis*. Elles auraient bien de la peine à se nourrir et s'habiller; comment pourraient-elles nourrir et habiller un nombre d'enfants?

"On attend déjà avec impatience que Votre Grandeur impose les mains au jeune Pratte, et je le souhaite plus que les autres. Il aura besoin de fermeté ici (1).

"Il est vrai, Monseigneur, que c'est une grande consolation pour un prêtre de voir que Dieu par son Ministère ramène les brebis égarées; mais entre deux choses, dont l'une est bonne et l'autre, de nécessité, je dois choisir la dernière lorsque je ne puis faire les deux. Or mes absences nuisent trop à ma communauté et je me dois à mes frères. Ainsi, j'ai pris le parti de ne sortir que pour les malades. Au reste, je me suis fait remplacer par un de mes Rx dans l'administration des paroisses dont M. Savine ne s'est pas chargé, car il ne dessert que celle des Cahokias et de St-Louis.

"Depuis le 16 Xbre, nous éprouvons presque tous les jours des tremblements de terre, qui, sans avoir beaucoup nui dans les envi-

1—Le jeune Henri Pratte, né le 19 janvier 1788 à Sainte-Geneviève des Cahokias, fils de Jean-Baptiste Pratte et de Thérèse Billuron, ne fut ordonné que le 20 mai, 1815. Il fut envoyé comme missionnaire dans le diocèse de Bardstown, la même année (voir TANGUAY, *Répertoire du Clergé*).

rons (j'ai cependant été sur le point de me voir écrasé par une cheminée), a causé bien des dommages au loin. On dit que la Nouvelle-Madrid (1) est toute renversée. La source du mal vient d'un volcan ouvert dans la Caroline du Nord, lequel fait de terribles explosions de feu, de cendres et de pierres.

J'avoue, Monseigneur, qu'il y a quatre ans que je n'aurais pas espéré voir un Monastère au confluent du Mississipi et du Missouri, mais jamais il ne vous sera possible de me persuader que Dieu a des vues extraordinaires sur moi. Je sais qu'il peut encore de rien créer un nouveau monde et se servir des moindres instruments pour ses plus grandes œuvres. Mais quelle distance des moindres choses et même du néant au péché ! Dieu le peut; mais mes péchés s'y opposent.

"Agréez, s'il vous plait, l'assurance des sentiments du plus profond respect avec lesquels je suis,

"Monseigneur,

"Votre très humble et obéissant serviteur,

"Fr. Urbain, R. T."

* * *

Nous pourrions, à la rigueur, terminer ici l'œuvre que nous avions entreprise, et trop souvent, hélas ! interrompue, de publier les lettres écrites à l'évêque de Québec par le futur fondateur de la Trappe de Bellefontaine. Nous demandons pardon à nos lecteurs de leur avoir, sous prétexte d'urgence pour l'apparition de certains articles de plus grande actualité, donné à des intervalles trop éloignés ces lettres dont la succession plus rapprochée eût offert plus d'intérêt.

Nous ne saurions, sans manquer d'égard pour la mémoire du saint religieux, ne pas esquisser à traits rapides les dernières étapes d'une carrière qui ressemble à un long chemin de croix, tant elle fut hérissée d'obstacles et de souffrances, mais que la divine Providence, en qui le généreux serviteur de Dieu mettait une confiance toute

1—La Nouvelle-Madrid est le chef-lieu du comté de New-Madrid, situé dans la partie sud-est du Missouri, sur le fleuve Mississipi. Il fut fondé en 1790 par George Morgan. (*Note due à l'obligeance de Monsieur C.-W. Alvord, professeur d'Histoire à l'Université des Illinois*).

filiale, devait couronner par la plantation solide en terre française d'un tronc vigoureux du grand arbre cistercien, destiné à son tour à doter de rejetons pleins d'espérance le sol de la Nouvelle-France.

L'année qui suivit cette dernière lettre fut une autre année de privations, de maladies et d'épreuves de toutes sortes, si bien qu'au mois de mars 1813, les Trappistes du Rempart des Moines, après avoir vendu toutes leurs pauvres possessions, s'embarquèrent à Saint-Louis et descendirent le Mississipi pour remonter ensuite le cours de l'Ohio, jusqu'à Pittsburg. La démarche semblait désespérée, puisqu'ils retournaient dans un pays qu'une première expérience leur avait montré inhospitalier et inhabitable. Leur navigation fut traversée de fatigues inouies et de périls sans nombre. Il va sans dire que cette nouvelle tentative d'établissement était vouée à un échec lamentable. Pour comble de misère Dom Urbain avait recueilli le petit groupe de Pères et de Frères établis par le Père Vincent dans le Maryland et qu'une grave maladie empêchait ce dernier de gouverner. Ne pouvant les loger dans la même cabane que les siens, il réussit à leur trouver un gîte un peu plus confortable dans une petite ferme entre Baltimore et Philadelphie.

Au mois d'août, 1813, il songeait à acquérir dans la Virginie le site d'un nouvel établissement qui semblait donner de belles espérances, quand l'arrivée à New York de son Genéral, Dom Augustin de l'Estrange, vint le délivrer de ses soucis.

Nos lecteurs goûteront, sans doute, la page suivante extraite du *Journal de la Visite pastorale de 1915*, de Monseigneur Plessis. Elle est d'autant plus intéressante que, dans la privation de toute correspondance de l'évêque de Québec avec le Père Urbain, on peut être curieux de connaître, ne fût-ce qu'indirectement, le sentiment du prélat sur la fondation d'une Trappe en Amérique.

"Dom Augustin, écrit Monseigneur Plessis, arriva à New-York dans l'automne de 1813. Il faudrait un volume entier pour rendre compte des événements qui l'y conduisirent. En voici le sommaire. Napoléon, devenu l'ennemi du Saint-Siège et de l'Eglise de Jésus-Christ, par une suite de l'insatiable ambition qui lui fit envahir la puissance temporelle du Pape et jalouser même son autorité spiri-

tuelle, devint ennemi des établissements religieux, comme l'avaient été les auteurs de la Révolutions Française.

"Obligé de quitter la Val-Sainte pour la seconde fois et séparé de sa chère communauté, Dom Augustin, persécuté pour la cause de Jésus-Christ, erra longtemps sur le continent de l'Europe, avec la plus grande appréhension d'être surpris et arrêté, jusqu'à ce qu'enfin la Providence lui menageât une retraite en Angleterre. C'était en 1812. Incapable de rester dans l'inaction, ce bon Abbé projeta de nouveau (1) une émigration dans le Nouveau-Monde. Ses désirs étaient pour le Canada, et puis pour la Nouvelle-Ecosse. Il ne put obtenir des ministres britanniques la permission de passer dans aucun de ces deux endroits; (2) mais on lui offrit celle d'aller à la Martinique qui était alors sous la domination anglaise et il l'accepta...

"La Martinique, par son climat et par le luxe et le libertinage de ses habitants, ne donnait nulle espérance qu'un ordre austère y pût

1—La première tentative eut lieu en 1794. Cinq religieux furent envoyés de la Val Sainte en Angleterre, avec le dessein de s'y embarquer pour le Canada. On craignait, non sans raison, que le gouvernement britannique ne vît d'un mauvais œil leur établissement au Canada. Quand ils se présentèrent à Portsmouth pour le départ, le vaisseau qui devait les transporter était déjà en pleine mer. Mgr Plessis semble croire que ce mécompte était dû à leur excès de discrétion. Mais Dom Urbain (lettre du 4 sept, 1809), l'attribue au zèle d'un bienfaiteur. "C'est par une tromperie bien pardonnable, écrit-il, que le milord anglais, fondateur du monastère de Lulworth, arrêta les religieux envoyés en Angleterre pour se rendre au Canada". Il s'agit d'un riche catholique, Thomas Weld, père du futur cardinal de ce nom; celui-ci fut d'abord nommé coadjuteur du premier évêque de Kingston.

2—Le P. Rozaven, (un des supérieurs de la Compagnie de Jésus, durant la période de sa suppression) écrivait le 8 oct. 1783, au grand vicaire Edmond Burke qu'il avait fait des démarches auprès des Trappistes d'Angleterre pour les envoyer à Halifax. Le même Monsieur Burke (futur vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse), mentionnait l'offre de l'Abbé de la Trappe (Dom Augustin) et le désir que lui-même avait de les voir s'établir dans le Haut-Canada, où il avait été longtemps missionnaire, et même dans le Bas Canada (Lettre du 9 février 1813). Dans une lettre du même, datée du 16 juillet, 1813, est mentionnée l'autorisation du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse pour un établissement temporaire des Trappistes. C'est grâce, sans doute, à pareille permission, que le Père Vincent put séjourner pendant plusieurs années en Nouvelle-Ecosse et y exercer son ministère apostolique.

L'abbé de Bouvens, agent pour le diocèse de Québec à Londres, en écrivant à Mgr Plessis (24 février 1813) lui signale la présence de l'Abbé de la Trappe, qui a l'intention de faire un établissement au Canada et qui, dit-il, a écrit à l'évêque dans ce sens. Dom Augustin serait l'auteur d'un ouvrage en trois volumes contenant les pièces rélatives à la dépossession de Pie VII, sa détention, &c., dont un exemplaire était offert en hommage à l'évêque de Québec.

jamais prendre racine. Dom Augustin, après quelques mois, résolut de gagner les Etats-Unis avec ce qui lui restait des religieux qui l'avaient suivi, et arrivé à New-York vers la fin de 1813, il donna ordre aux Pères Urbain et Vincent de l'y rejoindre avec leurs communautés, prit possession d'un collège que les Jésuites venaient d'abandonner à quatre milles de la ville, et publia un prospectus d'éducation publique qui fut recherché, et reprit avec tous ses religieux réunis les observances monastiques interrompues par le malheur des temps.

"Les choses allèrent ainsi jusque dans l'été de 1914. Mais ayant appris la restauration de Louis XVIII sur le trône de France, quelques uns disent: ayant reçu de ce souverain (ce qui n'est guère probable) une invitation de venir s'établir dans ses Etats, Dom Augustin ne songea plus qu'à retourner en France. Il tint là-dessus conseil avec ses religieux, la plupart français, qui ne manquèrent pas d'être de son avis. Le nouveau monastère et l'éducation publiquement annoncée, tout resta là; l'Abbé et toute la famille firent voile pour leur patrie."

Les rapatriés étaient partagés en deux bandes, dont l'une sous la direction de Dom Augustin et l'autre sous celle de Dom Urbain. Le vaisseau qui portait ce dernier groupe, le *Gustave Adolphe*, battant pavillon suédois, fit voile le 24 octobre 1815, et atteignit La Rochelle au commencement de décembre suivant après avoir été jeté par la tempête à l'île de Ré. Ils furent accueillis par le supérieur du Séminaire, et l'évêque du lieu conçut le projet de les voir s'établir dans son diocèse.

* * *

Ici va commencer pour Dom Urbain une nouvelle série de voyages à la recherche d'un site avantageux pour y fixer sa communauté. Il y dépensa ce qui lui restait de force et de santé, bien que cette odyssée tout apostolique ne fût pour ainsi dire qu'une promenade d'agrément, quand on la compare avec ses pérégrinations multiples et interminables, les fatigues surhumaines, les épreuves et les privations inénarrables de ses tentatives de fondation aux Etats-Unis.

La première offre qu'on lui fit fut celle d'une belle propriété à

la Baudrière, près de Chavagnes. Elle venait de la Mère Saint Benoît, première Supérieure générale des Ursulines de Jésus, qui avait à cœur la fondation de cette Thébaïde moderne dans le voisinage de son monastère. Mais les Trappistes portèrent leurs vues sur une autre contrée, parceque la terre qu'on leur offrait si généreusement n'avait pas l'étendue requise pour un établissement de leur ordre.

Après avoir visité successivement des sites d'anciens monastères à Niort, puis dans les environs des Sables-d'Olonne, il se sentait attiré vers le monastère de Bois-Groland, dans la Vendée. Il avait même entamé des négociations en vue de son acquisition, quand on apprit le retour subit de Bonaparte en France (20 mars 1815).

Dom Urbain crut prudent d'ajourner ses pourparlers et de dissoudre momentanément sa congrégation, jusque-là réunie sous le toit hospitalier du Séminaire de LaRochelle. Les Pères et les Frères furent logés dans des familles bien chrétiennes et Dom Urbain prît le parti de se retirer chez son frère Emmanuel. Bien que, dès son retour en France, il lui eût écrit ainsi qu'à sa mère des lettres pleines de sentiments affectueux et de sages conseils, il s'était privé, par respect pour sa règle, de leur faire visite. Or voici que la divine Providence va lui ménager, comme malgré lui, cette consolation bien légitime.

"Il semble, dit l'auteur de sa *Vie*, que Dieu avait disposé toutes choses, préparé et conduit tous les événements, pour le bon plaisir et la consolation de son serviteur, en lui accordant de voir sa mère. Mais comme s'il eût voulu ajouter un nouveau lustre à la glorieuse couronne qu'il lui destinait au paradis, il exigea de lui en même temps un bien douloureux et grand sacrifice. Il allait voir sa mère chérie, mais la voir souffrante, la voir mourir."

Dom Urbain, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, grâce à des circonstances extraordinaires, n'avait jamais vu sa mère, allait avoir la consolation de vivre auprès d'elle durant les derniers mois de sa vie. Il lui prodigua, avec les marques d'une respectueuse tendresse, tous les secours spirituels que lui inspirait son zèle de prêtre et de religieux, et quand le dernier moment approcha, ce fut à la demande instante de sa mère qu'il lui administra les derniers sacrements.

Madame Guillet mourut le 21 mai 1815, âgée de soixante-douze ans.

"Après les Cent-Jours et le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène au mois de juin 1815, nous dit son biographe, le R. P. Urbain recommença ses courses dans la Vendée, en Anjou, aux environs de Nantes et jusque dans la Touraine. Trois mois entiers furent employés à la recherche d'un monastère."

Dans une lettre adressée à Dom Augustin, il lui donne la liste des monastères qu'on lui recommande ou qu'il a pu visiter par lui-même, en commençant par Bois-Groland, pour lequel il avait déjà entamé des négociations. Mais aucun de ses sites n'est acceptable, soit à raison du prix élevé qu'on en demandait, soit à cause des conditions défavorables où ils se trouvent. Il y a pourtant une exception.

Le dernier nom sur la liste est Bellefontaine, dont il enumère les avantages. C'est un ancien monastère de Bénédictins, situé à dix lieues de Nantes.

Dom Augustin autorise Dom Urbain à traiter de l'acquisition de Bellefontaine, et lui mande de réunir dans les environs ses religieux dispersés durant les Cent-Jours. Et cependant, ce n'est pas là qu'ils trouveront une demeure définitive. Apprenant, en effet, que, près de Cholet, au nord de la route de Beaupréau, il y avait un ancien monastère de Feuillants, qui semblait réunir toutes les qualités désirables et qui portait, lui aussi, le nom de *Bellefontaine*, Dom Urbain s'y rendit, et malgré l'état ruineux des édifices abbatiaux, il résolut d'y fixer sa tente.

Chargé par son supérieur de réaliser ce grand projet, il se met courageusement à l'œuvre, malgré son ardent désir de rester dans l'ombre, et de consacrer aux observances de la règle monastique les dernières années d'une vie déjà prématurément usée par ses travaux héroïques dans le Nouveau-Monde. Comme le vaillant évêque de Tours, saint Martin, il avait dit: *Non recuso laborem.*

Les deux années qui lui restent avant d'atteindre le terme de son pèlerinage seront remplies par une série de voyages ininterrompus dans le Poitou, la Vendée, la Bretagne et l'Anjou. Il lui faut, en effet, recueillir une somme considérable pour acquérir la propriété de Bellefontaine, et à cette époque encore si rapprochée de la Révo-

lution Française, les fortunes n'avaient pas eu le temps de se refaire. En revanche, ceux à qui il tendait la main comptaient parmi les catholiques les plus fidèles de France. Bien accueilli dans ces généreux foyers, il se sentait fortifié; il ne comptait pas ses fatigues quand il songeait à l'œuvre qu'il devait réaliser. Voyageant de nuit et de jour, souvent à pieds, mais généralement à cheval, sans souci de la température, il parcourait les rudes chemins de cette époque, traînant avec lui son bagage de rhumatisme, de fièvre et d'infirmités contractées en Louisiane. Et, malgré tout cela, il savait voyager vite, car il avait a voir tant de bienfaiteurs et à règler tant de détails concernant les contrats, à triompher des exigences de tant d'intéressés, qu'il ne croyait pas avoir une minute à perdre. Il avait enfin vaincu toutes les difficultés, et réuni la somme nécessaire pour acheter l'abbaye. Mais un grand malheur l'attendait. Ce devait être la dernière de ses épreuves.

Pour mettre en sûreté son trésor, il allait le porter à l'étude de son frère, à Cholet. Il enferma la somme dans une des soutes très profondes de la selle américaine qu'il avait emportée des Etats-Unis, et partit à cheval. Il s'était rendu avec sa précieuse charge jusqu'aux portes de Nantes. Avant de continuer sa course, il entra dans une auberge où il logeait d'habitude, laissant son cheval à la porte. Quant il retourna, peu de temps après pour se remettre en route, il constata avec consternation qu'un filou avait éventré la selle et l'avait vidée de son contenu. Ce fut un coup de foudre pour le pauvre religieux. Il faillit s'évanouir à la vue d'un pareil malheur.

La Providence, en qui Dom Urbain s'était toujours confié avec un abandon tout filial, ne le laissa pas longtemps dans sa détresse. De dévoués amis, de généreux bienfaiteurs, vinrent à son secours. Et, avec un courage inlassable, il se mit de nouveau à quêter et plusieurs de ses Frères firent de même avec d'heureux résultats.

Grâce à Dieu, les dernières difficultés rélatives à l'acquisition de la propriété de Bellefontaine furent levées par une signature essentielle le 8 février, 1817 (1). "Dom Urbain, dit son biographe, recevait, ce jour-là, le prix de tant de travaux et de longues fatigues; il voyait s'accomplir le plus ardent, le plus cher de ses vœux, ayant

1—L'acte de vente ayant été signé le 4 mai, 1916, c'est cette date de la fondation de Bellefontaine qu'il faut admettre comme véritable.

trouvé, ce qu'il cherchait depuis si longtemps, une demeure assurée, un lieu de repos pour ses frères. Il sembla qu'il avait accompli sa mission; il n'avait plus maintenant qu'à mourir" (1).

L'appel du divin Maître ne devait pas tarder. La mort va le prendre au lendemain de son acquisition, sous un toit étranger, loin de son monastère. Revenant à Cholet le lundi de la Passion, d'une course entreprise pour rendre service à un curé, il se sentit trop malade pour retourner à Bellefontaine, et dut demander un refuge à l'hôpital de sa ville natale. Il y prit le lit pour ne plus le quitter. Le Mercredi Saint, fortifié par l'Extrême Onction et le Saint Viatique, il partait pour le suprême voyage. Il entrait dans la joie du Seigneur dont il avait toujours été le fidèle serviteur, et trouvait enfin dans la Sainte Jérusalem, le repos après lequel il avait toujours soupiré.

Du haut du ciel, il veille sur ses frères; il prie pour les œuvres auxquelles il a consacré plus de trente années de travaux souvent héroïques, et il se réjouit de voir fleurir sur cette terre qui fut jadis la Nouvelle-France, conquise par ses ancêtres à la civilisation et à la foi, les rejetons pleins de promesses d'avenir de l'arbre vigoureux qu'il a planté dans la mère-patrie.

L. Lindsay, Ptre.

1—Suivant la *Gallia Christiana*, dit l'Abbé Gaulin (Revus *Canada, Perche et Normandin, 2e année, No 3. p. 38*); les religieux bénédictins étaient déjà en possession de cette Abbaye (Bellefontaine vers l'an 1100; elle relevait alors de la célèbre Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, fondée en 375 par saint Martin.

"En 1642, l'Abbé commendataire l'abandonne aux RR. PP. Feuillants, afin qu'elle fût réformée par ces religieux.

"Pendant la Révolution de 1789, cette abbaye fut déclarée propriété de la Nation et, le 17 mai 1791, les bâtiments et une partie des biens furent mis en vente et adjugés pour le prix de 60,000 francs.

"En 1815, à son retour d'Amérique, où il avait conduit en 1803 une colonie de Trappistes, le R. P. Urbain Guillet acheta l'ancienne abbaye de Bellefontaine, dont il ne restait debout que la moitié de l'Abbatiale et quelques autres bâtiments. L'acte d'acquisition en fut passé le 4 mai 1816, et le P. Urbain y envoya le jour même quelques religieux pour en prendre possession."

Ce fut après l'expulsion des Trappistes de Bellefontaine, le 6 novembre 1880, que partirent pour le Canada les fondateurs de la Trappe de N.-D. du Lac-des Deux-Montagnes. Depuis longtemps ils étaient sollicités de faire cet établissement par les Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal, et en particulier, par le vénérable Monsieur Rousselot, de pieuse et charitable mémoire, dont le frère, en religion, Père Antoine, était mort à Bellefontaine en 1864. Tous deux étaient natifs de Cholet, et par conséquent compatriotes de Dom Urbain.

PRÉCIEUX MANUEL D'APOLOGÉTIQUE (1)

Le R. P. Carrigou-Lagrange, professeur au Collège Angélique, à Rome, et membre de l'Académie romaine de S. Thomas d'Aquin, est déjà connu dans le monde philosophique et théologique par des œuvres de la plus haute valeur. Ses ouvrages sur *Dieu* (*solutions thomistes des antinomies agnostiques*) et *Le sens commun, la Philosophie de l'Etre et les formules dogmatiques*" lui ont valu les éloges les plus compétents et les plus mérités. On en a célébré la profondeur métaphysique et la précision technique tout autant que l'intérêt qui s'attache à ces problèmes fondamentaux. Dans une récension du livre de *Dieu*, la *Revue du Clergé français* (1915, p. 535) pense qu'un tel ouvrage honore non seulement son auteur, mais la science catholique tout entière." *La Revue pratique d'Apologétique* (1916, p. 372) ajoutait : "Louons encore cette préoccupation constante de confronter la théologie traditionnelle avec la philosophie dominante de l'époque. Par là, l'œuvre prend une réelle valeur d'apologétique". M. Maritain, professeur à l'Institut catholique de Paris, écrivait encore : "Cet ouvrage de métaphysique pure porte l'âme à la contemplation et à la prière."

Ces précieuses qualités se retrouvent tout entières dans le nouveau volume du distingué professeur de l'Angelico, qui nous donne dans le traité *De Revelatione* une théologie fondamentale ou une apologétique.

Déterminer avec une plus rigoureuse précision l'objet et la méthode de l'Apologétique; puis établir dans une première partie théorique, contre le rationalisme philosophique, la possibilité, la convenance, la nécessité et la cognoscibilité de la Révélation divine; défendre ensuite d'une façon positive, contre le rationalisme biblique, l'existence de la révélation faite par le Christ, et confiée à l'Eglise, qui a mission de la proposer aux hommes, tel est, selon la méthode traditionnelle, observée par le Concile du Vatican, l'ordre et la ma-

1—*Theologia fundamentalis secundum S. Thomae doctrinam.—Pars apologetica.*—DE REVELATIONE *per Ecclesiam proposita.—Auctore P. Fr.* GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

tière d'un travail qui remplit deux volumes, mais dont le premier seul vient de paraître à Rome, chez Ferrari, et à Paris, chez Gabalda.

L'auteur définit l'Apologétique: la défense rationnelle de l'origine divine du Christianisme et de l'institution de l'Eglise de Jésus-Christ, chargée de proposer infailliblement la Révélation. Son objet, c'est donc Dieu révélant tous les mystères de la foi catholique. Toutefois, la Révélation n'est pas étudiée par l'apologête comme par le théologien. Celui-ci prend son point de départ dans une vérité venue du ciel, celui-là dans les axiomes évidents pour la raison. Le premier travaille dans une atmosphère surnaturelle et sous l'influence d'une lumière divine, le second opère dans l'ordre de la nature et par la force propre de son intelligence; il considérera dons la révélation à la lumière naturelle de la raison, bien que sous la direction de la foi, qui indique la fin à poursuivre, c'est-à-dire la défense du dépôt sacré, et les moyens propres à atteindre ce but, c'est-à-dire les motifs de crédibilité, et principalement les prophéties, les miracles et l'admirable vie de l'Eglise. Ainsi comprise, l'Apologétique se distingue de la Théologie proprement dite, qui procède de données revélées, et de la Philosophie pure, qui n'emploie que des principes de raison. Elle est vraiment la Théologie fondamentale, c'est-à-dire la science qui explore les fondements de la foi pour démontrer leur inébranlable fermeté; elle les défend contre les attaques ennemies, et force l'esprit à confesser que l'enseignement catholique est évidemment croyable. Elle est donc la défense générale des bases de la foi.

Si la vérité est sereinement immuable, le propre de l'erreur n'est-il pas de varier sans cesse? Hier, elle battait en brèche un point particulier et invoquait tels principes qu'elle délaisse aujourd'hui pour porter son effort sur un autre secteur en faisant appel à une autre méthode. C'est ainsi que le Rationalisme Kantien du siècle dernier a fait place à toutes les variétés du modernisme du XXème siècle. La Propédeutique du cardinal Zigliara répondait aux besoins du passé. Bien qu'elle reste un modèle d'Apologétique par la solide ordonnance de son plan et la force inentamable de ses arguments métaphysiques, elle demande une nouvelle mise au point pour répondre à des difficultés, sans cesse renaissantes sous des formes ondoyantes et diverses.

C'est ce travail de rajeunissement et de rajustement qui a été entrepris par le R. P. Garrigou-Lagrange, avec une maîtrise qui fait de son ouvrage une œuvre vraiment scientifique. Tout en conservant le caractère de manuel, il est peut-être la production la plus riche et la plus complète contre l'ensemble des erreurs contemporaines s'efforçant de saper les bases du Christianisme. Les attaques de l'évolutionnisme panthéistique, de l'agnosticisme matérialiste ou idéaliste, de l'immanentisme et des diverses écoles modernistes, sont, à la lumière de l'Encyclique *Pascendi*, et des principes de S. Thomas, l'objet d'une critique longue et serrée. Cette réfutation manifeste chez l'auteur autant d'aisance dialectique que de pénétration métaphysique. Elle témoigne aussi d'une rare connaissance des œuvres de l'Ange de l'Ecole et de ses plus grands commentateurs. Pour être sobre, la documentation est pleinement suffisante, et les principaux tenants des erreurs soutenues par les protestants libéraux et les modernistes sont cités dans leur texte; ainsi, ils produisent eux-mêmes leur propre pensée. Mais dans l'histoire, même nécessairement succincte de l'Apologétique, Newman ne devrait-il pas obtenir au moins une mention honorable?

Ce nouvel ouvrage du R. P. Carrigou-Lagrange vient à son heure. Professeurs et élèves de théologie lui seront reconnaissants de leur fournir, sur des matières aussi importantes que difficiles, un livre dont la limpide profondeur ne le cède qu'à la sûreté doctrinale. Ce traité de la Révélation répandra la lumière dans de nombreux esprits: il est vraiment l'œuvre d'un athlète de la sainte foi.

Fr. Raymond-Mie Rouleau,
des Frères Prêcheurs.

PAGES ROMAINES

À propos de la disette de tabac en Italie.—Tarente.

Qui aurait dit à Jean Nicot, quand il apporta le tabac à la reine Catherine de Médicis, que, trois cents ans plus tard, le régime des restrictions étant étendu à l'usage de sa plante serait regardé par une partie de l'humanité comme étant l'une des plus grandes privations imposées par la guerre !

Cette privation est-elle plus générale en Italie qu'ailleurs, la question est difficile à résoudre: toujours est-il que l'Italien généralement sobre au point de vue de la nourriture, n'a plus la même qualité, quand il s'agit du tabac. Dès lors, il en a vu accroître le prix avec peine, il en supporte plus difficilement encore la disette. Et chose surprenante, la feuille de Nicot faisait tellement partie des habitudes même des indigents, que l'on voit beaucoup d'entre eux, à l'heure actuelle, énivrés par l'odeur d'un cigare que consume un promeneur, solliciter, non plus le sou avec lequel ils achèteront du pain, mais un peu de tabac. La terrible guerre a fait naître la mendicité de la plante qui, malgré les savants dénonçant ses funestes effets, malgré les prohibitions dont elle fut l'objet, obtint, dans le monde entier, le plus extraordinaire succès.

Quelle histoire que la sienne ! Jean Nicot, né à Nîmes, ambassadeur de François II, roi de France, à la cour du Portugal, en envoya la graine à Catherine de Médicis, mère du Roi, ainsi qu;au Grand Prieur de Lorraine. Au Portugal, cette plante avait été acclimatée par Hermandès de Tolède; son pays d'origine était l'Amérique où les Espagnols l'avaient remarquée à Saint-Domingue, en 1496. Le nom de tabac serait, dit-on, celui que lui donnaient les habitants d'Haïti ou de S. Domingue. Elle porta divers autres noms, "Herbe de la Reine", à cause de Catherine de Médicis qui la propagea en France, "Herbe de Nicot", "Herbe de l'ambassadeur," "Herbe du Grand Prieur", *Erba Santacroce*, du nom du cardinal Prosper Santacroce qui, ambassadeur du Saint-Siège en Portugal, l'apporta à Rome, ce qui fit que les premiers marchands de tabac avaient pour enseigne de leur boutique la croix blanche qui formait le blason du Cardinal, mais tous ces noms disparurent peu à peu, et seule la dénomination primitive de "tabac" survécut.

Au XVIIIe siècle, le célèbre naturaliste Charles Von Linné, l'un des fondateurs de l'académie de Stockholm, déclara une guerre acharnée au tabac, en le dénonçant comme une des plantes des plus pernicieuses pour la santé de l'homme. En France, Jussieu fit de même, mais la science ne put imposer ses décisions à la passion des fumeurs et des priseurs. Avant ces deux naturalistes, le tabac avait été dénoncé comme funeste à la mémoire, à la tête, aux yeux, mais Corneille avait pris sa défense en des vers qui proclamaient sa bonté, et pour ne parler que de l'Italie, quantité d'opuscules parurent ici, là, pour prouver les salutaices effets du tabac sur la santé de l'homme. En 1679, parut à Modena, *La difesa del tabacco, ingiustamente accusato da critici, sonetti, facetie morali*, par Alfonso Bocchi. En 1708, Nicolà Mainardis publia à Venise : *Delle Virtù del tabacco, sue grandissime e meravigliose operazioni, dalle quale ognuno può cavarne non poco profitto. La Tabaccbéide*, par Girolmo Baruffaldi, fut imprimée à Ferrare, en 1714, et beaucoup d'autres ouvrages parurent successivement, tous à la louange du tabac, dont la défense fut prise par Mgr Lambertini, plus tard pape sous le nom de Benoît XIV, dans le procès de canonisation de saint Joseph de Cupertin. Ce saint qui prisait avait été, de ce chef, accusé d'immortification par l'avocat du diable dont la mission, on le sait, est de mettre de l'ombre dans tous les actes de ceux que l'on veut offrir à la vénération des fidèles, pour prouver qu'ils n'en sont pas dignes. Citant l'ouvrage de Vitiliani : *de Abusu tabacci*, Mgr Lambertini prouva que saint Joseph de Cupertin avait eu recours à l'usage du tabac pour mieux combattre les tentations de la chair: *Experientia didicerunt assiduum tabacci usum venerem a suo munere retrabere, ut ipse a pluribus audivi, præsertim a P. Josepb de Copertino, qui in assisiana cœnobia S. Francisci, sanctitatis fama præfulgens, quotidie æstatico raptu fertur in aerem. Hoc enim tabacco utitur, non tantum ad se expergiscendum, vigilemque noctu conservandum, sed ad occurendas carnis tentationes, et fragilitatis peccandi pericula superanda.* Benoît XIV ne démentit pas les opinions de Mgr Lambertini, et son exemple mit en grande mode la tabatière dans la curie romaine. Parmi ses successeurs, Pie VII usait en telle abondance du tabac à priser que sa sou-

tane en était littéralement poudrée. Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII firent revivre sur ce point la figure de Pie VII. Grégoire XVI y contracta un polype dans le nez; Pie IX, qui usait du tabac sous la double forme à priser et à fumer, avait, pour plus grande facilité, fait pratiquer dans ses soutanes des petites pochettes qui lui permettaient, sans recourir aux tabatières, d'y puiser largement la poudre destinée à lui dégager les humeurs du cerveau. Qui a connu Léon XIII se souvient de l'ample courbe que dessinait sa main quand il s'apprêtait à priser. Mais chez bien des papes, le tabac ne fut pas en faveur comme auprès de ceux dont les noms viennent d'être cités. Innocent X, (Jean-Baptiste Pamphili), qui succéda à Urbain VIII, le 15 septembre 1644, à l'âge de 72 ans, fut un terrible adversaire du tabac. Il frappa d'excommunication *latæ sententiæ* tout fidèle qui userait de tabac dans l'enceinte de la basilique Saint-Pierre, de son chœur, de sa sacristie, de son portique, de son atrium, sous prétexte du scandale qui en résultait

Le tabac, dès lors, n'eut plus son entrée libre dans la Basilique Vaticane et ses dépendances, mais continuant à exercer son action fascinatrice sur ceux qui en appréciaient les qualités, il les attirait au dehors au milieu des offices, au grand détriment du recueillement et de la majesté des cérémonies. On ne prisait plus dans Saint-Pierre, mais on délaissait les offices, pour aller priser à l'extérieur: ainsi le scandale qu'avait voulu faire disparaître Innocent X, s'était accru, en se déplaçant. Le 10 janvier 1725, Benoît XIII, par une lettre adressée au cardinal Annibal Albani, archiprêtre de la Basilique Vaticane, révoquant l'excommunication de son prédécesseur, permit l'usage du tabac dans Saint-Pierre, sous la réserve que les bons chanoines ne se passeraient pas mutuellement leur tabatière pendant les exercices du chœur; c'était le chacun pour soi : *Verum etiam, quod illorum nullus, præsertim dum choro interest, et divinis operatur officiis, arculam, sen thecam, in qua Nicosianum pulverem servat, ad alios in orbem, sen gyrum mittere palam, et publice audeat, sub pœnis arbitrio nostro, juxta modum inobedientiæ, infligendis.*

Dans l'attitude favorable ou défavorable qu'ils prirent à l'égard du tabac, les papes suivaient l'opinion publique plutôt qu'ils essayaient de la faire,—imitant les souverains qui régnaient en même temps qu'eux.—Jacques I, roi d'Angleterre, défendant l'usage du tabac dans ses états, s'exprimait ainsi sur la coutume de fumer "dégoûtante à la vue, fétide à l'odorat, périlleuse pour le cerveau, nuisible à la poitrine, l'action du fumeur répand des odeurs si infectes, qu'on les croirait venues des gouffres infernaux". Un monarque de Perse défendit de priser sous peine de l'amputation du nez; le czar Michel Federowitz en 1613 fit de même; le sultan Amurat IV, dix ans plus tard, sous prétexte que le tabac amenait la stérilité, ordonna que tous ceux qui en useraient seraient condamnés à mort. Le sénat de Berne en 1660 assimila les priseurs et les fumeurs aux voleurs et aux homicides. Et bien avant ces défenses laïques, le Concile provincial de Lima, au Pérou, tenu le 7 octobre 1538, avait fait le décret suivant : *Probibetur sub reatu mortis æternæ presbyteris celebraturis, ne tabacci fumum ore, ant syasi, aut tabacci pulverem naribus, etiam prætextu medicinæ sumant.* A la demande du chapitre de Séville, Urbain VIII, prédécesseur d'Innocent X, avait interdit, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, l'usage de n'importe quel tabac, dans toutes les églises et chapelles de cette ville. Le 10 octobre 1681, Innocent XI frappa de suspense *a divinis ipso facto*, et d'une amende de 25 écus tout prêtre qui priserait dans les sacristies des églises de Rome. Quelques années auparavant, sur l'ordre du même pape, la S. Congrégation du Concile, en date du 1 avril 1678, avait signifié à tous les évêques: *Ut sub pœna suspensionis ipso facto incurrenda probibere valeant sacerdotibus, ne mane antequam missam celebrant ullatenus tabaccum sumant.*

Malgré toutes ces défenses, le tabac multiplia journellement ses amateurs, et sa vente pouvant devenir une grande source de revenus pour les états, il finit par triompher. Dans les domaines du pouvoir temporel, Alexandre VII fut le premier pape qui mît l'exploitation du tabac en adjudication, par ses deux décrets du 21 août 1655 et du 15 décembre 1665. En 1752, par un *motu proprio*, Benoît XIV concéda la ferme du tabac et de l'eau-de-vie au capitaine Dominique-Antoine Zaccardini pour la somme annuelle de 90,050 écus, avec l'obligation que les frères Griand (comtes) lui servissent de caution.

Cette concession pontificale fut révoquée, comme nuisible aux intérêts du S. Siège, le 27 décembre 1787, et un nouveau règlement fixa le mode de la production du tabac non moins que sa vente; il dura jusqu'à la prise de possession des Etats pontificaux par les armées de la Révolution française. Alors fut établi le système de la régie que Pie VII conserva avec quelques modifications, et qui, améliorée plusieurs fois, existe encore aujourd'hui.

A l'heure actuelle la régie est en disette, et les fumeurs, non moins que les priseurs, se demandent si la guerre pourra provoquer calamité plus grande. La disparition presque totale de la polenta, celle du macaroni, mets tellement nationaux, que l'on ne saurait concevoir un Napolitain sans son plat de macaroni à la main, semble avoir été moins dure à l'Italien que la liquidation plus ou moins grande des bureaux de tabac.

* * *

Une des villes d'Italie dont les journaux ne parlent que très rarement, Tarente, sera l'une des cités qui auront rendu le plus de services dans la guerre actuelle. Tarente est le port où s'embarquent ou débarquent les troupes de l'armée des Balkans: bâtie au centre de trois mers, elle est le point de jonction de l'Occident et de l'Orient.

Qu'est Tarente, beaucoup l'ignorent, car elle ne fait point partie de l'itinéraire classique d'un voyage en Italie. Cependant, elle mériterait bien d'être visitée.

Apollodore, Léonidas, le philosophe Niside, maître d'Epaminondas, les pythagoriciens Clinia, Dinon, le mathématicien et musicien Nicomaque, Zeusi, le géomètre Archita, l'athlète Icco, le musicien Héraclide, y vécurent, et tant que ses habitants ne s'abandonnèrent pas à la dépravation des mœurs, Tarente fut une puissante cité qui attirait dans ses murs les plus belles intelligences du monde. Platon y vint pour entendre parler le savant Archita. Lorsqu'elle fut corrompue par le vice, elle reçut la visite de ceux qui vinrent la dépouiller de ses richesses et réduire en esclavage grand nombre de ses habitants. Annibal s'en empara, lors de la 2e guerre punique; Fabius Maximus la conquit sur le général Carthaginois et la réduisit en colonie romaine. Trente mille esclaves de Tarente faisaient partie des dépouilles enlevées à la ville par Fabius. Elevée plus tard, par le gouvernement romain, au rang de cité municipale, elle devint le centre de telles débauches que le poète Horace, peu scrupuleux cependant en fait de moralité, lui reprocha sa dépravation.

Lors des grandes invasions, les Goths la détruisirent; les habitants durent se créer d'autres foyers loin de leur patrie; ceux qui ne purent les imiter en habitèrent les ruines. Les Grecs la reconquirent sur les Goths, les Lombards sur les Grecs, les Sarazins sur les Lombards, les Normands sur les Sarazins. Tarente devint sous ses nouveaux maîtres une principauté;Robert Guiscard en obtint la possession du pape Nicolas II, quand, après avoir reçu l'investiture de la Calabre et des Pouilles dont il avait chassé les Sarazins, il eut enlevé aux Grecs la terre d'Otrante. Son fils, son petit-fils Boémond I, Boémond II, lui succédèrent dans cette principauté, qui passa ensuite à Henri IV, fils de l'empereur Frédéric I, puis à la famille des Durazzo, à celle d'Anjou, et autres. Enfin, en 1463, Tarente fut réunie au royaume de Naples. Le maréchal Macdonald

fut créé duc de Tarente par Napoléon. Telle est à grand traits l'histoire civile de Tarente qui aurait eu pour premier apôtre saint Pierre lui-même, dont un seul signe de croix aurait fait tomber et brisé la statue colossale d'Apollon ou de Jupiter, œuvre merveilleuse de Lisippe.

La chrétienté de Tarente, confiée par saint Pierre aux soins de saint Amasian dont l'épiscopat fut de courte durée, retourna aux erreurs du paganisme dès la mort de son évêque. Cent vingt ans plus tard, tandis qu'il vénérait le sépulcre du Sauveur à Jérusalem, le prêtre irlandais, saint Cathaldus, fut réjoui par l'apparition de Notre Seigneur, qui vint lui confier la mission de se rendre à Tarente pour y reconstituer l'Eglise autrefois établie par saint Pierre et complètement détruite par l'idôlâtrie depuis la mort de saint Amasian. Saint Cathaldus s'empressa de réaliser les désirs de son divin Maître, et vaincue par le zèle pastoral de son nouvel apôtre, Tarente redevint chrétienne pour ne plus cesser de l'être.

Connaissent-ils l'histoire de cette ville dont les destinées changèrent si souvent, ces soldats anglais, français qui chaque jour partent de Tarente pour se rendre à Salonique, ou bien débarquent pour aller combattre les ennemis de la civilisation sur un autre front? Il est probable que non, et c'est fâcheux, car lorsque le passé parle, le présent devrait s'arrêter pour l'écouter.

Le courage des soldats alliés ne serait-il pas stimulé encore davantage, si, en arrivant à Tarente, ils savaient évoquer l'ombre de Pyrrhus qui, appelé par les Tarentins, vint chez eux livrer bataille au consul Lœvinus et remporta sur les Romains, qui alors commençaient à faire trembler le monde, une victoire complète. Le souvenir de cet antique triomphe serait un présage de ceux qu'ils espèrent obtenir, en cette terrible guerre, et l'on sait que dans les combats la confiance en son propre succès est une force morale aussi puissante que celle des armées.

Don Paolo Agosto.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Les Premiers coups d'ailes, gr. in-8 de 250 pages, publié par les Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1918, avec illustrations dans le texte par G.-S. Brodeur. Ce volume est tout entier fait de rédactions d'écoliers des classes des Humanités au Séminaire de Joliette. C'est tout comme si, dans un des *cabiers d'bonneurs* d'une des Académies d'un de nos Collèges classiques, on avait fait un choix des plus jolis devoirs littéraires pour les livrer à la publicité. Il y a toutefois cette difference, et elle est assez notable pour être signalée, qu'on n'a pas livré au jour des travaux qu'on laissait dormir depuis des années dans un honorable oubli, Non, tout y est à jour, à la dernière mode littéraire franco-canadienne. C'est-à-dire que tous les sujets du narrations et de descriptions sont empruntés à la vie de "chez-nous", et, par conséquent, marqués du sceau de la nationalisation. Il convenait qu'à la suite du beau mouvement inauguré par les Rivard et les Groulx, les jeunes qui font leur apprentissage littéraire y allassent de leurs "coups d'ailes", en traitant des thèmes non moins touchants, voir sublimes, que familiers, et en émaillant leurs récits de fleurs du terroir, sans jamais se tourmenter de l'appréhension qu'un Linné quelconque de la Société du Parler Français pourrait en recuser l'authenticité. Le livre porte comme dédicace "A leurs petits frères Canadiens-français les élèves du Séminaire de Joliette dédient ces humbles pages". Puisse ce fraternel hommage susciter des imitateurs.—L

Le Conseil de l'Instruction Publique et le Comité Catholique, par Boucher de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec. Vol. in-8o de 272 pages. Ce livre fort instructif est encore un précieux service rendu à notre pays, à notre province, à la cause vitale de l'éducation, par le regretté M. de La Bruère. C'est un dernier service, un dernier bienfait, qui s'ajoute à bien d'autres et qui les complète. Cette œuvre assez considérable et très substantielle occupa pendant ses dernières années tous les loisirs que pouvait lui laisser l'exercice de sa charge, dont elle est d'ailleurs comme la continuation et le complément. Il y travailla jusqu'à la fin. Placé à la source même des archives de son sujet, ayant vécu une partie des événements qu'il raconte et connu de près l'autre partie, M. de La Bruère est un témoin aussi bien renseigné qu'on peut l'être des faits qu'il raconte, des mesures qu'il expose, des progrès qu'il constate et qu'il fait constater. Et il est un témoin d'une parfaite véracité, d'une honnêteté au-dessus de tout soupçon. On en a d'ailleurs l'impression évidente à la lecture de son livre, écrit *sine ira et studio,* sans ressentiment et sans esprit de parti, avec le calme et la franchise d'un témoin, qui s'est fait à lui-même et aussi à Dieu le serment de dire toute la vérité telle qu'il la connaît, sans craindre rien ni personne. Ce calme et cette sérénité véridiques et vraiment historiques, outre qu'ils inspirent confiance au lecteur, petmettent a l'auteur de toucher sans inconvénients des questions qui ne sont pas seulement du passé, mais qui restent au présent, pour être débattues aussi dans l'avenir. Ainsi, sur la question de l'uniformité et de la gratuité des livres (p. 109 *et seq.*); sur la gratuité et l'obligation scolaire (p. 137 *et seq*); sur l'équivalence des diplômes conférés aux instituteurs laïques et de la lettre d'obédience donnée aux religieux (p. 158 *et seq,*); sur les écoles normales et le bureau central des examinateurs; sur l'abolition de la charge du Surintendant et son remplacement par un ministre de l'instruction publique, (p. 187 *et seq*)—l'auteur cite à ce sujet (p. 209 *& seq.*) un passage important et justement apprécié de la *Nouvelle-France*—; sur certaines tendances à surveiller (p. 214) et certains empiétements à repousser (p. 216 *et seq.*), on trouvera dans l'ouvrage si bien renseigné et si sûr de principes de M. de La Bruère des renseignements fort instructifs sur le passé et des directions bien sages pour l'avenir. M. de La Bruère reste dans son livre ce qu'il a été dans sa carrière; l'homme du progrès sûr dans le développement de notre meilleure tradition. Les progrès de notre système d'instruction publique dans ses diverses branches, on en trouvera l'exposé encourageant dans ce livre et on y trouvera aussi (p. 255 *ad finem.*) la revendication, aussi ferme que noble en son inspiration, des vrais principes qui doivent rester à la base de notre organisation scolaire. Riche de faits à retenir et de renseignements sûrs sur le fonctionnement de notre système éducationnel, inspiré par le meilleur patriotisme et fort des constatations d'une longue et précieuse expérience, ce livre du regretté M. de La Bruère sera utile, nécessaire même, à tous ceux qui ont à s'occuper de la grave et toujours actuelle question de l'Instruction publique dans notre province.—J. A. D'A.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

D. Paul Renaudin, O. S. B. *La Doctrine de l'Assomption de la T. S. Vierge.* Sa définibilité comme dogme de foi divine catholique. 1 vol in-8. Paris. P. Téqui éditeur, 1913.—Travail considérable, paru en partie dans la *Revue Thomiste, au* cours des dix années qui ont précédé la guerre. Nous avons donc là une bonne et belle étude, souvent reprise, fort élaborée, dans laquelle l'auteur traite la question sous les différents aspects qu'elle présente. L'Assomption de Marie

est l'objet d'une croyance universelle dans l'Eglise, au point qu'il serait plus que téméraire de la nier ou même d'en douter; mais jamais encore elle n'a reçu ce couronnement d'une définition dogmatique par la plus haute autorité doctrinale qui existe. Cette définition est-elle désirable? Cent quatre-vingt-quatorze Pères du Concile du Vatican l'ont déclaré. Les séances interrompues par l'entrée de l'armée italienne dans Rome laissèrent, comme tant d'autres, cette question sans réponse. L'Eglise doit-elle la reprendre maintenant? Il ne nous appartient pas de préjuger son sentiment. L'ouvrage est précieux à plus d'un titre. Il met dans un relief bien saillant les raisons qui militent en faveur d'une définition. Mais il se peut très bien que l'Eglise ne juge pas encore l'heure venue de se prononcer. En attendant elle laisse ses théologiens étudier et approfondir, elle prie et fait prier. Quand il deviendra nécessaire de confirmer quelque point de la doctrine catholique dont la négation mettrait en péril le dépôt de la foi dans l'âme des fidèles, elle fera comme dans le passé, quand elle proclamait l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité Pontificale. C'est ainsi que s'élaborent et se préparent ces grandes manifestations doctrinales qui marquent l'évolution du dogme catholique. Ce sera l'honneur de Dom Renaudin d'avoir contribué dans une large mesure à l'approche de ce grand événement.—C.

Johannês JOERGENSEN. *La Clocbe Roland,—Dans l'Extrême Belgique.* 2 vols. in-12. Paris, Bloud et Gay.—*La Clocbe Roland.* Le vigoureux auteur de ce livre, poète et philosophe, s'était complu dans l'étude des mystiques italiens. Saint François d'Assise l'a retenu longtemps. Il vient d'écrire sur sainte Catherine de Sienne. Mais la guerre a distrait le grand converti danois. Comme tous les grands esprits, il suit avec une âme inquiète les événements prodigieux qui touchent de si près sa petite patrie. Il sent très bien, comme nous, le frémissement mystérieux de la main qui mène impitoyablement les hommes en ce moment. Il se demande avec anxiété quels seront les lendemains de tout cela. Lui qui a vu de si près la vérité et l'a embrassée avec un si bel empressement en la découvrant dans l'Eglise catholique, a frémi d'horreur en lisant le manifeste des intellectuels allemands. La secousse de sa main énergique et sans peur contribuera dans une large mesure à l'écroulement de cet échafaudage mensonger. *La Clocbe Roland*, dans son beffroi de Gand, sonnait aux grands jours de la Belgique. Les Allemands en ont fabriqué des canons pour tuer les Belges chez eux. Mais en partant elle a laissé un écho qui n'est pas près de s'éteindre. Et les articulations que lui prête Jœrgensen laisseront dans l'histoire une honteuse souillure que les Allemands seront impuissants à laver.

Dans l'Extrême Belgique. Nous suivons l'auteur sur tous les fronts alliés, depuis l'Italie jusqu'à "l'extrême Belgique". C'est un voyage plein d'émotion, mais tout à l'honneur de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de la Belgique qui combattent pour le droit et la justice. Nous voyageons en artistes, car comme le dit le grand écrivain : ".... le poète a vu juste, comme toujours les poètes, car qu'est-ce que la poésie sinon vue aigüe, vue claire, vue profonde?" (1) Après avoir chanté, avec Carducci, *le Canzone di Legnano* qui invitent les Milanais à se lever contre Frédéric qui menace encore la cité, il franchit les Alpes, et le premier nom que nous trouvons sous sa plume, c'est celui d'Ernest Psichari, ce petit-fils de Renan qui a rendu à l'Eglise le sang et l'intelligence que l'aïeul lui avait dérobés. Le sympathique, mais énigmatique, Charles Péguy l'arrête un instant. Jeanne d'Arc l'émeut et lui inspire des pages d'espérance. Il se hâte pour accourir bientôt au Havre, où la France, dans son grand cœur, a reconstitué pour un temps la patrie belge. Il y retrouve ses amis belges, les Carton de Wiart, si nobles et si dignes qui l'y attendent. C'est là que vit et bat le cœur de la Belgique, et que se préparent les restaurations que l'heure de la justice imposera

(1) *Cloche Roland.*

inévitablement. C'est de là qu'il part pour le Nord, vers la Panne, sur le sol belge, que les Teutons n'ont pas réussi à arracher aux mains que la Providence a cramponnées dans ce lambeau de patrie, devenue intangible, comme une protestation contre la violence implacable, et un espoir inébranlable qui soutient le courage des soldats d'Albert et d'Elizabeth, les souverains qui accueillent Jœrgensen en ami et en défenseur.

Voilà deux beaux livres qui ajouteront de précieux fleurons à la couronne si riche que porte déjà l'illustre écrivain converti. C.

MARIE, reine de Roumanie—'*Mon Pays*—Traduction de Jean Lahovary. Collection "Bellum". Editions Georges Crès & Cie, 116, Boulevard Saint-Germain. Paris. Un vol in-16, de 144 pages, avec portrait de l'auteur. Prix fr, 1.75. "Ce pays est petit, il est neuf sous beaucoup de rapports, mais c'est un pays qui m'est cher et j'ai besoin qu'il soit cher à d'autres que moi. C'est pourquoi je voudrais vous dire quelques mots de lui. Qu'il me soit permis de peindre quelques images, de tracer quelques esquisses de choses que j'ai vues, avec mes seuls yeux d'abord, et que mon cœur a comprises ensuite."

Ces lignes de l'auteur disent l'objet de ce délicieux petit livre, qui éveille dans l'âme du lecteur un intérêt et une sympathie, que les malheurs récents, qui ont accablé la Roumanie, rendent encore plus vifs et plus profonds,

Pleins de pittoresque par les paysages qu'ils dessinent et colorent, pleins de vie aussi par les mœurs qu'ils décrivent, ces tableaux tracés d'une main délicate sous l'inspiration d'une âme élevée et d'un grand cœur, font aimer ce peuple de Roumanie, et font aimer aussi la reine compatissante et courageuse, qui lui a donné toute sa vie, pour partager ses peines et ses souffrances, bien plus que ses réjouissances.

Il ne faudrait pourtant pas croire que c'est la Roumanie en guerre que la reine Marie s'efforce de nous faire mieux connaître et mieux aimer. C'est la Roumanie du travail champêtre. Les paysans, les villages de la plaine et de la montagne, les monastères d'hommes et de femmes, avec leurs églises originales et leurs coutumes anciennes, les cimetières et les églises rurales, les chapelles isolées dans les vallées ou dans les montagnes, les bergers et leur dure solitude, le travail des moissons et les splendeurs de l'automne sont tour à tour décrits, avec des traits si nets et une coloration manifestement si vraie, que ces tableaux s'impriment profondément dans l'imagination et dans la pensée. Il n'est pas jusqu'aux Tziganes, avec leurs mœurs louches et leur musique, qui ne soient décrits d'une façon attachante. "Mais leur musique est douce et mélancolique, stridente et sauvage; une nostalgie étrange anime chaque note et plus les airs qu'ils jouent sont gais, plus on a envie de pleurer..."

Tous ces tableaux roumains, qu'à tracés une main affectueuse et compatissante, respirent eux-mêmes une profonde mélancolie qui en fait en partie le charme et qui les rend si attachants. Et le moins attachant n'est pas celui de cet hôpital militaire, où la reine de Roumanie, très affectionnée à l'armée roumaine qui l'aime avec vénération, s'est donnée aux soins des pauvres cholériques, revenant de la guerre contre la Bulgarie. Ce tableau et celui du blessé, retour de la grande guerre allemande, qui ne peut plus voir ni presque parler, et qui fait effort pour faire entendre à sa reine compatissante cette suprême expression de son affection. "Que Dieu te protège... Que tu règnes, un jour, sur tous les Roumains !" achèvent cette description de la Roumanie et lui assurent la réalisation du vœu formulé par sa reine: "C'est un pays qui m'est cher et j'ai besoin qu'il soit cher à d'autres que moi." —J. A. D'A.

ALLIANCE HONORABLE

Sous le titre *Le Parler francais, L'Action Catholique* du 10 mai courant publiait l'avis suivant*:*

> Parmi toutes nos revues canadiennes, le *Parler français* est l'une de celles qui ont recueilli le plus de sympathies. C'est pour mieux répondre à cette faveur du public que le *Parler français* sera un peu augmenté au mois de septembre prochain. Il sera alors publié à 64 pages. Il se fusionnera avec la *Nouvelle-France* de Québec, que dirige avec tant de zèle le chanoine Lindsay, et prendra le caractère d'une revue plus générale. Son titre, le *Parler français*, restreint nécessairement le programme des articles. Le *Parler francais*, fusionné avec la *Nouvelle-France*, s'appellera le *Canada français* et la nouvelle revue sera publiée comme le *Parler français* à l'Université, sous la direction de M. l'abbé Camille Roy. Le *Canada français* sera à la fois une publication de l'Université Laval, et l'organe de la Société du Parler français. L'Université et la Société ne pourront que bénéficier de cette heureuse transformation.
>
> Dans la pensée des fondateurs de la Société du Parler français, le *Bulletin* de la Société devait, avec le temps, se développer, et devenir une importante publication de l'Université où naissait la Société. Les circonstances ne permettent pas encore de donner au projet toute l'ampleur désirée; mais la transformation prochaine sera un nouveau progrès. Le titre *Le Canada français*, que prendront le *Parler français* et la *Nouvelle-France* réunis, rappellera aux anciens un premier essai de revue universitaire qui fut fait en 1888. *Le Canada français* fut alors vivement apprécié par le public et les anciens élèves de l'Université.
>
> *Le Canada français* de 1918, qui sera spécialement dévoué aux intérêts de l'Université Laval et de la Société du Parler français, et en général aux intérêts de notre race au Canada, recevra, nous en sommes sûr, le plus fervent accueil. On peut être assuré de sa haute tenue académique. La brillante fortune du *Parler français* assure celle du *Canada français.*

Nous n'avons pas besoin d'avertir nos abonnés que la nouvelle ci-dessus est vraie de tout point.

Avec la livraison de juin prochain, *La Nouvelle-France* verra la fin de son XVIIe et dernier volume, qui contiendra la Table des Matières des six premiers mois de l'année 1918.

Cette décision, qui surprendra la plupart de nos lecteurs, ne devra pas toutefois causer de détriment à ceux d'entre eux qui ont versé le prix total de leur abonnement. Nous nous ferons un devoir de justice de les rembourser, selon le mode qu'il leur plaira de choisir.

A ceux des nôtres qui, déjà abonnés au *Parler français,* veulent recevoir le *Canada français* (et ce sera la totalité, évidemment),

à ceux-là aussi qui n'étant pas abonnés à la première revue, voudraient recevoir la nouvelle, nous verserons à leur crédit, à la caisse du *Canada français*, la somme de 75 sous, qui leur revient de droit.

À ceux de nos abonnés qui ne veulent pas recevoir le *Canada français* nous rembourserons, par bon de poste, la même somme sur réception d'un avis, accompagné de 5 sous en timbres-poste.

Ceux qui, y ayant droit, ne reclament rien, seront comptés parmi les *bienfaiteurs* de la *Nouvelle-France.*

Quant à ceux qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement pour la demi-année de 1918, ou pour quelque année antérieure, nous les supplions de nous payer notre dû, afin que de part et d'autre, il n'y ait rien que d'honorable, et même de souriant, dans l'*adieu* où l'*au-revoir* mutuel que nous nous dirons.

A ceux qui voudraient compléter leurs collections nous offrons un certain nombre de livraisons détachées au prix de 15, de 20 ou de 25 sous, selon leur rareté. Quelques livraisons sont épuisées.

Chaque volume de la série se vend séparément *deux piastres*, sauf les années 1902, 1903, 1904, 1908, 1909, qui se vendent chacune *trois piastres*.

Nous possédons quelques rares séries complètes de la revue, que nous pouvons céder au prix net de *trente piastres*. (au lieu de $37.75) le port à la charge du destinataire.

L'ADMINISTRATION.

Le Directeur-propriétaire . . . . . . Le chan. L. LINDSAY

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII JUIN 1918 No 6

UN MOT D'ADIEU

Avant de se séparer de ses fidèles abonnés, la "Nouvelle-France" tient à les remercier de leur bienveillant patronage, grâce auquel elle a pu atteindre l'âge respectable de dix-sept printemps. Parmi ses patrons il convient de signaler au premier rang Son Eminence le Cardinal Bégin, qui non seulement à autorisé et béni notre œuvre dès ses débuts, comme l'atteste sa lettre remarquable insérée dans la première livraison de la "Nouvelle-France", maisn'a jamais cessé de la soutenir et de la rendre viable, en lui fournissant au besoin le nerf de la guerre et en facilitant par de généreux loisirs le travail de la direction. Cette providence explique le mystère de la longévité d'une revue qui ne pouvait compter sur une clientèle nombreuse et lucrative. Honneur à cet éminent Mécène qui a prouvé par là, une fois de plus, qu'il est l'ami des sciences et des lettres, et que son titre de membre de l'Académie des Arcades à Rome n'est pas vide de sens.

Honneur aussi à certain chevalier de Lévis, dont la générosité proverbiale n'a pas oublié notre revue dans la distribution de ses largesses.

Le passage de la "Nouvelle-France" au CANADA FRANÇAIS, sous la direction sage et éclairée de l'Université Laval, assure sa survivance et lui offre la perspective bien fondée d'une carrière plus efficace que jamais au service de l'Eglise et de la patrie.

Aux savants et dévoués collaborateurs qui ont donné à notre revue sa valeur et sa bonne renommée, nous devons un tribut particulier de reconnaissance. A peu près tous ceux de la première heure sont allés recevoir leur récompense des mains de Celui qui rétribue magnifiquement les vaillants ouvriers de la pensée, dont la plume n'a servi que la cause de la vérité et du droit. Nous avons, à l'occasion, signalé le départ de chacun d'eux pour la Patrie du Ciel et invité nos lecteurs à déposer une prière sur leur tombe. Parmi ces publicistes chrétiens, qui ont laissé un nom dans les lettres et la France et du Canada, rappelons avec émotion la mémoire du Docteur Surbled, du Révérend Père At, du baron Charles de Kirwan, de Dom Paul Benoît, disciple de l'illustre Dom Gréa, d'Ernest Gagnon et du regretté Père Gonthier, dominicain. Daigne le souverain Maître leur accorder un accroissement de gloire céleste en retour des services qu'ils ont rendus à la cause des Lettres chrétiennes.

A ceux qui vivent encore, et continuent sans se lasser le bon combat, il nous faudrait à tous et à chacun payer un juste tribut d'éloge et de gratitude. Théologiens éminents, historiens érudits, vaillants apologistes, critiques judicieux, écrivains de haute tenue littéraire, chroniqueurs toujours alertes, sachant étudier à la lumière de la philosophie de l'histoire les grands événements du jour,

puis traitant tour à tour d'archéologie, de beaux-arts, d'économie sociale, en utilisant toutes les ressources de leur savoir encyclopédique, nous proclamerions volontiers leurs noms, s'ils n'étaient déjà présents à l'esprit et sur les lèvres de nos lecteurs.

Exemple de fidèlité hors pair, nous devons un hommage spécial à l'auteur distingué des "Pages romaines" qui, depuis bientôt dix-sept ans, n'a jamais manqué, chaque mois, de servir aux lecteurs de la revue un régal aussi varié que substantiel, dont ils sont toujours friands et qui ne leur laisse que de saines et réconfortantes impressions.

Espérons que lui, aussi bien que plusieurs autres de nos dévoués amis, pourront continuer dans le "Canada Français" leur œuvre salutaire.

Que le Maître de la vie prolonge pendant de longues années leur noble et bienfaisante carrière. FLOREANT !

LA DIRECTION.

ŒUVRE OPPORTUNE (1)

L'œuvre du P. Pègues se poursuit lentement mais sûrement. Chaque année voit se poser une nouvelle assise de ce monument, l'un des plus beaux élevés à la gloire de saint Thomas, de son Ordre et de l'Eglise. Ce volume Xème contient l'une des parties les plus intéressantes et les plus utiles de la Somme, puisqu'elle commence le traité des vertus en particulier. C'est ce que nous appelons la *2da-dæ*, c'est-à-dire la deuxième subdivision de la Seconde partie. Dans la première division, le grand docteur avait parlé de l'acte humain et des éléments qui concourent à sa production. Il avait été ainsi amené à parler des vertus, ou de ces inclinations qui nous portent à faire le bien, et de celles qui nous portent au mal, quand elles sont mauvaises et que nous appelons les vices: points de vue corrélatifs qui ne peuvent être séparés logiquement. Renvoyant à plus tard les vertus en particulier, saint Thomas nous avait donné dans cette première subdivision un traité général de la vertu, très élaboré, très lumineux, et qui dénotait, chez son auteur, une psychologie aussi clairvoyante qu'elle était profonde. Elle n'est sûre-

1—*Commentaire français littéral de la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin. La Foi, l'Espérance et la Charité*, par le Père PÈGUES O. P. 1 vol., in 8o E. PRIVAT éditeur, Toulouse.

ment dépassée par aucun maître moderne; nous doutons fort que les plus habiles psychologues de notre temps atteignent même la hauteur de saint Thomas.

Nous avons donc deux parties distinctes, mais le rayonnement de la première se fait sentir dans toute la seconde. Elles sont même inséparables, sous peine, dit le P. Berthier, l'un des plus autorisés parmi les disciples de saint Thomas, de se condamner à ignorer ce qu'il y a de plus beau dans la métaphysique des vertus, leur genèse et leurs rapports.

On voit de suite la différence qui existe entre cette théologie morale de saint Thomas et la plupart de ces nombreux traités de morale que nous ont donnés les modernes. Ceux-ci sont fort incomplets. Ils nous donnent sans doute le traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, à la suite de l'acte humain, mais il y a aussi quatre vertus cardinales et grand nombre d'autres qui leur sont alliées ou qui en dépendent. Or les traités modernes ne nous parlent que des vertus de justice et de tempérance, et encore à l'occasion des commandements. Les vertus de force et de prudence, de même que la multitude des autres, sont renvoyées à l'ascétique. Qui ne voit les inconvénients d'une pareille méthode? N'est-ce pas, pour ainsi dire, les déraciner, les mutiler, les priver de la lumière qui dérive des premiers principes et de la force qu'elles tirent des vertus principales qui les contiennent en germe?

Combien plus logique et plus féconde est la méthode de saint Thomas! Son puissant génie embrasse dans un seul regard tout l'ensemble de ce vaste champ moral des vertus qui constitue la sainteté de l'homme; il ne les sort jamais de leur cadre naturel, il en voit tous les aspects et il en découvre toutes les relations. Il n'oublie jamais le lien qui les unit, pas plus que le trait qui les distingue, il se préoocupe toujours des rapports qui les retiennent entre elles, "et il les met dans leur hiérarchie naturelle et nécessaire", car il y a une hiérarchie dans les vertus comme dans toutes les œuvres sorties de la sagesse divine. Et voilà pourquoi les vertus de prudence et de force, aussi bien que les autres alliées, ou subordonnées, occupent la place qui leur appartient et sont étudiées à tour de rôle avec l'ampleur et l'étendue qu'elles comportent.

Nous saurons donc maintenant avec saint Thomas quelle est la natuie de chacune d'elles, quels en sont les actes principaux, leurs

divisions et subdivisions, ainsi que leurs effets et leurs conséquences. Puis l'auteur ne manquera pas de parler des vices et des fautes contraires à chacune des vertus, et nous aurons donc le moyen de les mieux connaître et de pouvoir trouver plus facilement le remède propre à les guérir.

A l'occasion des commandements les théologiens modernes traitent sans doute des fautes qui se commettent contre toutes et chacune des vertus dont nous venons de parler. C'est afin que le confesseur les connaisse pour les pardonner. Mais combien plus facilement il trouverait le remède, s'il les avait d'abord étudiées à la lumière de la vertu qu'elles tendent à détruire ! Saint Thomas n'oublie pas de parler des commandements, mais il le fait quand le temps est venu d'exposer une vertu. Il parle en outre des dons du Saint-Esprit qui ajoutent des forces et des lumières nouvelles aux heureuses dispositions de nos âmes et qui en sont les plus précieux et les plus riches ornements. Et voilà comment saint Thomas nous donne une théologie morale complète et tout à fait appropriée aux besoins moraux de notre vie.

Combien fructueux sera cet enseignement si bien ordonné! Quelles resources pour le professeur qui veut donner aux élèves un coup d'aile pour monter dans les régions les plus hautes et les plus sereines de la pensée; pour le prédicateur qui enseignera à ses auditeurs une réligion faite de lumière, de beauté et de merveilles incoupçonnées !

* * *

Nous n'avons ni le temps ni l'espace voulus pour montrer toutes les richesses que renferme ce traité des vertus de Foi, d'Espérance et de Charité. Qu'il nous suffise d'indiquer les grandes lignes. Les studieux tiendront à découvrir eux-mêmes les trésors que renferment ces pages substantielles. Après nous avoir dit d'abord quel est l'objet de la foi, saint Thomas passe à l'acte, question difficile et délicate que le P. Pègues étudie avec une attention et une science remarquables. L'acte de foi, c'est l'assentiment de l'intelligence à la vérité révélée, avec l'aide de la volonté, laquelle à son tour est mise en présence de son objet, la vérité surnaturelle, par l'intelligence elle-même. Il y a donc un concours mutuel et réciproque auquel vient s'ajouter l'aide de la grâce. Dans un commentaire spé-

cial d'une demi-douzaine de pages, qui suivent la longue paraphrase de cet article de la deuxième question, le Père Pègues s'applique à déterminer exactement la part de chacun de ces éléments.

Nous trouvons encore dans ces mêmes pages le principe de solution des difficultés soulevées par l'accord de la foi et de la raison. Il n'y a pas à craindre que saint Thomas humilie et rabaisse la raison humaine. Nul ne l'a tenue en plus grand honneur, nul ne l'a mieux comprise ni mieux expliquée, nul n'en a fait un plus fréquent et plus fructueux emploi! Mais nul non plus n'a mieux montré combien elle est grandie et fortifiée par la lumière de la foi qui seule est capable de lui donner toute sa puissance et sa pleine valeur.

Fort intéressante et des plus utiles pour notre temps et notre pays, la question suivante qui explique l'acte extérieur ou la confession de la foi. Dans quelles circonstances et quelle mesure peut-elle ou doit-elle être faite ou omise? Quand la gloire de Dieu ou le bien du prochain l'exigent, répond l'auteur, et, il ajoute qu'elle doit être faite avec sagesse et discrétion, suivant les circonstances (Q. III, art. 2). On remarquera l'opportunité de la réponse à la deuxième objection qui vaut la peine d'être citée en entier.

L'*ad secundum* répond que "dans le cas de nécessité, où la foi est en danger, tout homme "fidèle" est tenu de manifester sa foi devant les autres, soit pour l'instruction des autres fidèles ou leur confirmation dans la foi, soit aussi pour réprimer les insultes des infidèles. En dehors de ces cas, instruire les hommes au sujet de la foi n'appartient pas à tous les fidèles". Cette réponse de saint Thomas doit être soigneusement notée. Elle est d'une importance extrême pour régler les devoirs des fidèles dans les milieux sociaux où ils se trouvent presque partout aujourd'hui. Depuis que la société a cessé, du moins pratiquement, d'être officiellement chrétienne, et en vertu des faux principes qui la régissent aujourd'hui, la licence de parler ou d'écrire contre les choses de la foi ne connaît plus de bornes. On peut dire que la foi des faibles est dans un continuel danger et que l'honneur de Dieu dans la vérité de ses affirmations est sans cesse outragé dans les conversations, dans les discours, dans les publications de toute sorte qui sont jetées à profusion à peu près partout. C'est donc aujourd'hui, pour tout vrai fidèle, un devoir sacré, qu'il peut avoir à remplir à tout instant, de venger les droits de la vérité divine et de protéger la foi des autres. Il demeure entendu qu'il devra le faire avec prudence et selon ses moyens; mais l'obligation existe rigoureuse, qui peut avoir à être remplie un peu partout et presque pour tous. (*2da-2dæ, Q.III, art. 2.*)

Dans les vices et péchés contraires à la foi, le blasphème est traité avec une grande profondeur. Tout de suite viennent les conséquences de la perte de la foi qui sont l'ignorance, l'aveuglement de l'esprit et la dépravation des sens.

Les questions de tolérance, des rapports des fidèles avec les

incroyants et les hérétiques, et bien d'autres difficultés soulevées depuis plus d'un demi-siècle, qui ont fait couler des flots d'encre, engendré des querelles interminables, causé des divisions si profondes, scandalisé les multitudes et paralysé tant de bonnes volontés, eussent été évitées si on avait pris soin de chercher les solutions de saint Thomas dans son traité de la Foi. La paix et une paix utile et féconde, eût régné dans le camp catholique.

Les dons de science et d'intelligence qui accompagnent la foi terminent ce traité. Saint Thomas aborde maintenant l'espérance dont "l'objet propre est Dieu lui-même", en tant que souverain Bien, et en tant qu'il se fait connaître lui-même, et se fait aussi notre auxiliaire pour atteindre cette fin. "Elle est toujours possible aussi longtemps que l'âme reste digne d'une telle faveur; c'est pourquoi le Saint-Esprit dispose dans l'âme une certaine crainte comme un don surnaturel destiné à la vertu d'espérance, et à tenir l'homme toujours en parfait éveil au sujet de la conquête de son Dieu" (Q.XXII, art. 2.). Il ne s'agit pas ici évidemment de "crainte servile, inutile sans la crainte filiale qui est toujours essentiellement bonne et se confond en quelque sorte avec la charité elle-même."

Le traité de la Charité occupe à lui seul la moitié de ce volume Xème. Il comprend vingt-trois questions subdivisées en cent quarante-trois articles. Nous avons déjà une idée de la richesse de cette mine. "La charité, dit le Docteur Angélique, est une certaine amitié de l'homme envers Dieu". Voilà la pensée qui ouvre ce traité. L'auteur l'analysera longuement. Une certaine amitié entre la créature et le Créateur, quel rapprochement et quels horizons cela nous découvre ! Saint Thomas se plaît à exposer cette notion avec un luxe de détails que le P. Pègues exploitera à son tour. L'amitié exige d'abord un amour de bienveillance qui nous fait aimer quelqu'un de façon à lui vouloir du bien; il faut aussi une certaine réciprocité dans l'amour, fondée sur une communication, comme un échange de procédés mutuels provenant d'une sorte d'égalité harmonieuse, communication qui n'est pas autre chose que la béatitude éternelle, donnée par Dieu et, par pure grâce, à l'homme élevé en quelque sorte jusqu'à lui. Il devient ainsi l'enfant de Dieu, admis dans la famille divine. "La charité c'est bien l'amour fondé sur cette communication."

Dans l'*ad primum*: Ce commerce avec Dieu se fait ici-bas d'une

manière imparfaite mais il aura sa perfection dans la Patrie. Quelqu'imparfaite qu'elle soit présentement, la charité cependant comporte dès maintenant, et d'une façon essentielle, le commerce d'intimité avec Dieu (*passim*). Les questions XXIII, XXIV, XXVI et XXVII nous indiquent la nature de cette vertu, sa genèse, ses degrés, ainsi que son rayonnement en Dieu et sur le prochain. C'est une analyse pleine de profondeur et de sagacité, qui nous permet de comprendre dans une certaine mesure les jouissances de l'âme intimement unie à Dieu dès la vie présente.

Les effets de la charité suivent naturellement et nous apprenons que les uns sont à l'intérieur de l'âme et que d'autres ont leurs manifestations à l'extérieur. Les premiers sont: la joie, la paix, la miséricorde; les secondes s'appellent: la bienfaisance, l'aumône, exposée dans un traité très beau, puis la correction fraternelle "qui est aussi une espèce d'aumône", dit le P. Pègues. La paresse, ou torpeur spirituelle, appelée l'*acedia* est le premier péché contre la charité; l'envie, opposée à la joie, parcequ'elle fait naître dans l'âme une sorte de tristesse du bien d'autrui, vient ensuite. Alors l'auteur traite des fautes contraires à la paix, et elles sont nombreuses, et tout particulièrement intéressantes à étudier par ce temps de guerre atroce qui menace de ne plus finir. D'abord la contention, puis le schisme et enfin la guerre. Les enseignements du P. Pègues ont déjà été largement mis à contribution sur ce sujet. Citons encore cette phrase de la Q. XL, art. 1 "La guerre est permise, car elle a sa place dans l'ordre des choses humaines. L'intervention à main armée quand elle est juste, et quand elle se pratique selon les règles qui lui conviennent, est un des plus beaux actes qui puissent honorer l'humanité."

Ad 4tum du 2e article pose la question de la participation active des clercs à la guerre, Saint Thomas et son commentateur ne sont pas tendres dans leur réponse pour les tenants de l'opinion qu'ils combattent.

Bien que pratiquer des guerres justes soit une chose méritoire, cependant cela devient chose défendue aux clercs en raison d'œuvres plus méritoires auxquelles ils se trouvent députés. "Donc, ajoute le P. Pègues, obliger les clercs à porter les armes et à conbattre est une profanation comparable à celle qui consiste à violer les vierges consacrées à Dieu". L'Etat qui oblige les clercs à com-

battre se rend coupable d'un crime, mais les clercs eux-mêmes forcés de le faire par l'Etat, et à cause d'une certaine tolérance de l'Eglise, pour éviter un plus grand mal, n'encourent aucune censure. Cependant ces lois tyranniques n'en sont pas moins une criminelle folie (*passim* art. 2.).

La rixe ou querelle avec voies de fait entre particuliers est suivie de la question de l'émeute, (Q 42. *De la sédition*) qu'il définit: "La lutte entre les parties d'un même peuple, qui ne s'entendent plus, comme par exemple si une partie de la cité se soulève en tumulte contre l'autre partie. Il suit de là que l'émeute est un péché, parcequ'elle s'oppose à un bien special qui est l'unité et la paix de la multitude comme telle, unité d'un même droit que cimentent ou constituent les mêmes lois et une même fin, qui en somme se trouve être celle de la cité, de la Patrie ou de l'Etat", Il ne saurait être permis à l'insurrection contre l'ordre public, dans une cité ou une nation, de détruire l'ordre légitime existant pour y substituer un ordre nouveau suivant le gré des fauteurs de ce désordre.

Dans la réponse *ad 3um* se trouve une définition fort intéressante de la tyrannie "qui consiste à vouloir dominer sur le peuple, non pour le bien de ce dernier, mais pour le propre bien des tyrans au détriment du bien public. Le régime tyrannique ne saurait être constitué par un acte quelconque, mais il faut que ce soit erigé en système en sorte que le bien privé soit la fin constante du gouvernement. Dans ce cas il ne saurait être question de régime juste." Il ne faudrait donc pas trop se hâter de crier à la tyrannie et vouloir invoquer le droit de révolte quand certaines injustices sont malheureusement faites au détriment du peuple (vol. Xème, p. 815).

Le scandale est étudié dans la Q. 43. La Q. 44 nous rappelle les préceptes qui concernent la charité; enfin la Q. 45 nous parle du don de sagesse qui couronne la reine des vertus. Ce don a brillé d'un éclat admirable en saint Thomas d'Aquin. "Dans celui qui le possède, l'intelligence et le cœur adhèrent à Dieu si fortement qu'ils ne font qu'un avec lui.... Il lui apprend à juger les choses de haut, du plus haut qu'il soit possible, du point de vue divin. Quels théologiens plus que saint Thomas d'Aquin, dans les jugements qu'il passa sa vie entière à formuler sur toutes choses divines et humaines, fit plus de cas de la cause la plus haute, s'attacha d'avantage à la propre pensée de Dieu? Qui fut plus sage de cette sagesse venant

d'En Haut? Non, après l'Evangile, après l'apôtre, il n'est pas de lecture qui donne à l'esprit l'impression de la tranquilité dans l'ordre comme celle des ouvrages de saint Thomas. Jésus voit, saint Thomas raisonne: voilà la différence, et elle est immense, mais leurs esprits semblent, l'oserai-je dire? apparentés. Simplicité et profondeur, universalité et fini du détail, sublimité et condescendance, ces marques de fabrique de l'Evangile, nous les retrouverons dans l'œuvre de saint Thomas à un moindre dégré mais à un dégré éminent".[1]

Ajoutons pour mémoire que saint Thomas, à la Q. XIX, art. 2, avait expliqué ce texte de la Sainte Ecriture. "La crainte est le commencement de la Sagesse" (Ps. cx. 410).

Voilà certes l'une des œuvres les plus utiles de notre temps. Ce traité des vertus théologales qui nous mettent en contact immédiat avec Dieu vient à son heure. C'est bien ce qu'il faut pour nous défendre et pour réagir contre cette atmosphère d'impiété et de naturalisme que nous respirons. Nous y trouverons la vraie orientation de la vie. C'est un grand honneur au P. Pègues que d'avoir eu le courage de l'entreprendre aprés avoir eu l'intelligence si juste des besoins du son temps.

* * *

Nous estimons même que le travail du P. Pègues a une portée encore plus grande et qu'il sera mis au nombre des plus beaux commentaires du Docteur Angélique. L'auteur s'est nourri de la moëlle du maître et de la substance de ses meilleurs interprètes. Il s'était fait leur disciple, il est devenu leur émule. Bien plus, il les résume tous, car il donne de chaque article une paraphrase avec un commentaire qui synthétise la pensée de chacun d'eux. On ne saurait donc trouver un guide plus sûr pour étudier et comprendre saint Thomas. Le P. Pègues était bien préparé pour entreprendre cette tâche. Il était entré jeune dans la province de Toulouse, qui s'honore d'avoir été la première fondée par saint Dominique, et qui a donné à l'Eglise quelques-uns de ses meilleurs théologiens, entre autres Capreolus, surnommé le prince des thomistes, Gonnet, Michaëlis, Massoulié, et, depuis la restauration, Guillermin, Gayraud, Coconnier, pour ne parler que des morts. Qu'il nous suffise de dire

1 *Les dons du Saint Esprit. Le don de sagesse.* P. Gardeil, O. P..

que les vivants maintiennent avec dignité ces belles traditions doctrinales, héritage et souvenir de la pensée du Bx Patriarche, qui envoyait ses premiers compagnons écouter les leçons des professeurs de l'Université de Toulouse. Le P. Pègues a trouvé dans son ordre une bibliothèque thomiste bien garnie, car en plus des excellents auteurs que nous venons de nommer, il y avait en outre Cajetan, Capponi, les deux Soto, Bannez, Goudin, Billuart et saint Thomas lui-même, qui est encore le meilleur interprète de sa pensée, car il a souvent traité les mêmes questions, à des points de vue différents. Des concordances, fort bien faites, facilitent ce travail de recherche et de comparaison. La bibliothèque dominicaine n'est pas exclusive. Elle admet toutes les richesses intellectuelles sur ses rayons. Ainsi les *Salmanticenses* occupent une place de choix, Duns Scot, Suarez, et une foule d'autres voisinent avec les auteurs dominicains. Il n'est pas rare de les voir, ouverts ensemble, les uns à côté des autres sur la table de travail du jeune frère prêcheur. S'il garde cependant ses préférences pour les confrères, on ne lui en fera pas un reproche, sans doute, puisque le plus illustre s'appelle Thomas d'Aquin. Voilà la première source d'information à laquelle a dû puiser le P. Pègues. Elle représente la tradition écrite.

Mais la famille dominicaine en possède encore une autre non moins estimable. C'est une tradition orale qui n'a jamais été interrompue depuis le jour, déjà lointain, où saint Thomas a été proclamé le maître de la doctrine. Et ce n'est pas le moindre miracle de son histoire, car même aux jours les plus sombres de l'abus de la scholastique, à Bologne, à Salamanque et ailleurs, l'ordre comptait des théologiens et des philosophes, nous en avons la preuve dans les écrits que plusieurs ont laissés, qui continuaient et représentaient les plus saines traditions de la méthode aristotélicienne. Cette tradition n'a pas été davantage interrompue dans les temps modernes. Si elle le fut durant quelques années, à Rome, par suite de la présence des armées françaises, dans la première décade du siècle dernier, elle durait encore à Salamanque, où elle ne cessa qu'en 1834. Mais déjà, à Rome, les vieux *maestri* du XVIIIe siècle avaient repris leur enseignement à la Minerve. Ils formaient alors la génération, pas nombreuse sans doute, mais suffisante pour garder le dépôt sacré, qui devait assister à la restauration de l'ordre en France par le P. Lacordaire et former à son tour celle qui devait nous donner Zigliara,

Lepidi et Gonzalez. N'était-ce pas déjà la première élaboration de ce mouvement d'études qui devait aboutir à la fondation du Collège Angélique? Les Dominicains d'aujourd'hui ont conservé le souvenir vivant, bien vivant, de ces modestes professeurs qui ont donné dans l'humilité, aux plus jeunes frères, le meilleur de leur pensée, au cours d'une vie qui a duré parfois quarante ou cinquante ans. Bon nombre parmi eux étaient plus que des théologiens ordinaires, car ils possédaient une science profonde et ils étaient doués d'une pénétration intellectuelle qui allait jusqu'au génie. Comme ils n'écrivaient pas, le public, ne les voyant pas, ne les connaissait pas, mais ils n'en constituaient par moins une partie importante de la base de l'édifice qui reposait sur eux comme sur un roc inébranlable. Il y en eut comme cela dans tous les siècles. Ces savants n'attendaient pas d'autre récompense que le succès de leurs élèves. Ils savaient que le Ciel leur réservait une couronne encore plus belle et plus durable. Voilà les hommes qui ont brillé, contribué dans une large mesure à transmettre dans son intégrité la tradition orale de la doctrine thomiste. Parmi ces noms qu'ils entourent d'une vénération si bien méritée, citons entr'autres ceux d'un Quaglia, d'un Martin, d'un Carbo et d'un Marchand.

Du reste, cet enseignement doctrinal, l'ordre de saint Dominique ne veut pas qu'il soit menacé, car il s'en préoccupe sans cesse. Dans ses Chapitres Généraux, il rappelle aux religieux la nécessité de s'en tenir à la doctrine de saint Thomas. Les Constitutions en font une loi pour les professeurs et prédicateurs généraux, qui ne doivent jamais s'éloigner de la solide doctrine de l'Angélique Docteur. Les Maîtres en théologie, les plus hauts dignitaires de l'Ordre, ainsi que les Bacheliers, Lecteurs et Prédicateurs, émettent le serment qui suit: *Item juro, voveo ac spondeo me non recessurum a solida sancti Thomæ Doctrina*" (*Const. Ord. Præd*). Ajoutons que le jeune étudiant dominicain est tenu tous les jours de confier à sa mémoire, par conséquent d'apprendre par cœur, le principal ou les principaux articles de la question à l'étude.

Les Dominicains s'énorgueillissent peut-être un peu de leur illustre frère, mais disons qu'ils sont plutôt fiers de leur fidèlité impeccable à garder sa doctrine. Cet attachement est général chez tous les religieux et il a été de tous les temps. Ils n'ont pas eu à s'en repentir, car grâce à lui ils ont pu donner à l'Eglise de notre temps une double exposition

de la Somme Théologique, qui s'harmonise du reste parfaitement avec les traditions d'enseignement dominicain : celui qui se donne du haut de la chaire apostolique et celui qui se dispense dans les universités. Ce dernier, tout à fait scholastique, est représenté par le P. Pègues dans ce Commentaire français et littéral dont nous venons d'analyser le Xe volume; le second se partage entre le P. Monsabré, auquel nous devons l'exposé de la partie dogmatique, et le P. Janvier, qui traite actuellement de la morale dans la chaire de Notre-Dame de Paris. Par une coïncidence singulière les deux Dominicains exposent, en ce moment, les mêmes parties de la Somme. Nous nous en réjouissons parce que la morale du Docteur Angélique étant si peu connue, il sera plus facile aux lecteurs de la comprendre à l'aide des deux commentateurs: le scholastique et le conférencier.

Certains ont regretté que le P. Pègues ait écrit en français. Nous ne partageons pas ces regrets. D'abord les théologiens étrangers, comme la plupart des savants du monde entier, connaissent la langue française. Ils se tiennent au courant de la production littéraire religieuse de France, l'une des plus fécondes et des plus remarquables du temps présent. Français, comme les Pères Monsabré et Janvier, le P. Pègues avait bien le droit d'écrire dans sa langue. N'est-ce pas aussi la restauration opérée par le P. Lacordaire, en France, qui a été le principe de cette vie nouvelle qui circule si forte dans le tronc du vieil arbre dominicain? Et qu'est-ce que demain réserve à la fille aînée de l'Eglise, après le martyre sanglant qu'elle endure et la purification profonde qui s'opère chez elle? Quelle place lui est réservée dans le jeu des événements qui suivront la guerre? Elle a été au siècle dernier la nation apôtre par excellence. Quelle part prendra-t-elle à l'expansion nouvelle de la foi dans le champ si largement ensemencé par Léon XIII et Pie X, si copieusement engraissé par le sang de millions de victimes, arrosé si abondamment par les larmes qui coulent à flots? Nous ne le savons pas encore, mais ce que nous savons bien, c'est que les maîtres de la parole ne manqueront pas et les maîtres de verbe français moins que tout autre. Ils auront alors des armes tranchantes et bien fourbies.

En attendant, les Frères Prêcheurs, fidèles à leur dévise, *Veritas*, répondent au désir de l'Eglise qui insiste si fortement sur la nécessité de s'en tenir à la doctrine de saint Thomas en multipliant les

moyens de la connaître, de la comprendre et de l'interpréter fidèlement.

Puisse le P. Pègues, et nous faisons le même vœu pour le P. Janvier, achever un jour ces belles et savantes études sur la Somme de saint Thomas! Nous le demandons à Dieu de toutes nos forces, et au nom de l'amour que nous portons à la Sainte Eglise.

XXX

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite et fin*).

XLV

Le martyre de Paulina

Tigellinus avait été séduit par la beauté de Paulina. Mais il trouva sa vertu aussi inébranlable que sa foi. Et quand il vit avec quel mépris elle dédaignait ses hommages, il lui déclara que sa mère était morte, et il ordonna qu'elle fût livrée aux bêtes fauves.

Le lendemain, il fut lui-même témoin dans l'amphithéâtre que les lions avaient respecté sa chair virginale. Il la fit donc revenir devant lui et lui dit : "Les Chrétiens sont d'habiles magiciens. Ils possèdent des philtres merveilleux, et mieux que nos stoïciens ils savent se défendre contre les souffrances. Mais vous avez vous-même un charme supérieur à tous les philtres, et c'est une supercherie de vouloir nous faire croire que c'est votre Dieu qui vous sauve. Hier, je vous ai vue dans le cirque faire un signe de croix sur la tête d'un lion qui s'élançait sur vous. Mais ce n'est pas votre signe de croix qui a adouci la bête fauve, c'est la douceur de votre main et la beauté de votre regard. Moi aussi vous m'adouciriez si vous me jugiez digne de vos sourires et de vos caresses. Mais puisque vous les gardez pour les bêtes fauves je vais vous soumettre à un autre supplice, et nous allons voir si votre Jésus viendra à votre secours. Mon maître, qui est un artiste, et qui a beaucoup d'imagination, vient d'inventer un genre d'illumination tout nouveau. Vous savez qu'il a installé sous les portiques de sa Maison d'Or de superbes candélabres qui représentent de belles statues de marbre, des Vénus, des Dianes, des Nymphes, des Naïades, et d'autres divi-

nités des forêts et des eaux. Or, dans ses jardins du Vatican où il doit donner une fête de nuit, à l'occasion de son anniversaire, l'illumination fait défaut, et il lui faudrait là plusieurs centaines de candélabres. Eh ! bien, vous ne sauriez imaginer quelle idée lumineuse lui est venue. Il a fait planter 500 poteaux le long des allées qui gravissent la colline jusqu'à la balustrade de sa villa; et le soir de la fête 500 chrétiennes, parmi lesquelles vous serez, seront attachées à ces poteaux, et enduites de poix et d'huile.

" Sur un signe du maître tous ces candélabres vivants seront allumés et feront pâlir l'illumination de la Maison d'Or. Quelle belle Vénus vous allez faire, et comme il sera bien vengé, votre ancien dieu, Apollon, que vous adoriez jadis, et que vous avez abandonné pour le fils du charpentier de Nazareth ! Croyez-vous qu'il viendra éteindre les flammes qui vont vous dévorer? Les chrétiens affirment qu'il le fait quelquefois, et que l'ancien Dieu des Juifs, Jéhovah, le faisait aussi, s'il faut en croire le prophète Daniel. Enfin, nous le verrons, demain soir; car c'est demain soir que cette belle fête aura lieu."

Tigellinus fit alors un signe aux licteurs, et la condamnée fut conduite à la prison Mamertine.

Le lendemain était précisément le jour de la semaine auquel Aquila était admis à visiter cette prison. Il y arriva suivant sa coutume, à une heure assez avancée de la nuit, afin de n'être pas vu par les promeneurs du Forum. La prison des femmes était vide.

" Que sont devenues les prisonnières, demanda-t-il au géôlier?

—On les a transportées ce soir dans de grands chariots traînés par des mules jusqu'aux jardins de Néron, au mont du Vatican, où elles doivent être brûlées."

Aquila s'élança au dehors dans la direction du Vatican. Bientôt il aperçut au loin comme un immense incendie qui enveloppait toute la colline. Il poursuivit sa course sans s'arrêter jusqu'au lieu du supplice. Une foule immense entourait les jardins, et il s'ouvrit difficilement un chemin jusqu'aux premières rangées des martyres. Elles flambaient comme des torches vivantes. Les unes poussaient des plaintes touchantes, et les autres chantaient des cantiques. Les soldats empêchèrent Aquila d'approcher, et il ne put distinguer aucune des malheureuses, dont les chairs étaient déjà calci-

nées par les flammes. Bientôt elles ne furent plus que des squelettes, qui s'affaissèrent au milieu des cendres.

Vers le matin seulement il put acheter les services des exécuteurs, et il réussit à retrouver le corps de Paulina, qui était restée debout, et qui tenait encore embrassé le poteau à demi consumé, devenu le bois de son calvaire.

Aquila se fit livrer ces restes sacrés, et ils les emporta dans sa villa de l'Aventin. Quelques jours après, ils furent inhumés dans l'arénaire de Lucine qui forma partie plus tard de la catacombe de saint Calixte.

XLVI

La fin des déicides.—Pilatus et Jérusalem.

Il y avait plus d'un an que Paulina était allée réjoindre sa mère dans la Jérusalem céleste, quand on apprit à Rome que la ville sainte de la Judée allait bientôt tomber sous les efforts des armées romaines.

Agrippa y continuait de lutter avec les assiégeants, en proie aux angoisses que lui causaient à la fois son amour et son ambition. Il ignorait encore le sort de sa bienaimée Paulina, et il continuait de lui adresser des lettres qui restaient sans réponse. Sa mère qui lui écrivait ne lui en parlait jamais. Il se désespérait en même temps de voir se prolonger indéfiniment le siège terrible qui ménaçait de détruire la ville aimée, qui devait être la capitale de son futur royaume Il commençait à croire aux sinistres prédictions du Dieu des chrétiens, et quand il rencontrait des Juifs ou des Romains qu'on disait être ses disciples, il les interrogeait sur la vie et les discours de Jésus de Nazareth.

Or il y avait dans l'armée de Titus un vieux général romain, qui paraissait agé de 60 ans, et qui avait avec lui ses deux fils. Les soldats disaient qu'ils étaient chrétiens. Agrippa fit aisément leur connaissance, et il sut gagner la confiance du vieux général. Il se nommait Caïns Oppius et, avant de rejoindre l'armée de Titus, il commandait les troupes romaines à Vienne, dans la Gaule.

Personne ne connaissait mieux que lui les événements sur lesquels Agrippa voulait être renseigné; et quand celui-ci lui demanda s'il

était vrai que Jésus de Nazareth avait prédit la ruine de Jérusalem, il répondit : "Rien n'est plus vrai, et vous devez voir vous-même que l'événement n'est pas éloigné.

—Mais le prophète a-t-il dit quand la chose arriverait?

— Oui; car les apôtres le lui ont demandé, et il a répondu: "Quand vous verrez Jérusalem investie par une armée, sachez que sa ruine est proche."

— Mais, mon général, ne pouvons-nous pas nous emparer de Jérusalem sans la détruire? Et ne croyez-vous pas que Titus pourrait la sauver en en chassant les Juifs?

— Non; je crois qu'il le voudrait, mais il ne le pourra pas.

— Pourquoi cela?

— Parceque Jérusalem et le peuple qui l'habite sont condamnés à périr pour leur déicide. Les signes précurseurs de l'effroyable catastrophe sont réalisés, et les plus grands coupables du grand crime ont déjà reçu leur châtiment. Un seul vit encore exilé dans la ville que j'habite C'est Pilatus, l'ancien gouverneur qui fit crucifier le prophète.

— Eh! bien, celui-là va échapper au châtiment?

— Je ne sais pas, reprit le général. Chose étrange, après avoir prédit la destruction de Jérusalem, le Prophète a ajouté ces paroles· "Que ceux qui sont dans la ville s'en éloignent, et que ceux qui sont en dehors n'y entrent pas."

"Or, je suis informé que Pilatus a quitté Vienne,et qu'il s'en vient à Jérusalem. Poussé par je ne sais quelle force mystérieuse, il prétend prendre part aux châtiments de la ville déicide, comme il a pris part à son crime.

— C'est extraordinaire."

Ce qui n'était pas moins extraordinaire, c'était ce qui venait de se passer à Vienne. Il y avait au moins trente ans que Pilatus, banni de Rome et relégué à Vienne, qui était le grand pénitencier des Romains (*Carcer Romanorum*), y vivait misérablement, accablé de chagrins et de remords. Mais depuis cinq ans, grâce aux prières de sa femme, et à ses relations avec son beau-frère, le général Caïus Oppius, envoyé à Vienne pour y commander un corps de troupes, il était devenu plus calme et paraissait disposé à se faire chrétien.

Quand le général Oppius était parti avec ses troupes pour réjoindre l'armée de Titus à Jérusalem, il avait voulu le suivre. Mais le

général avait refusé ses services à cause de son âge, Malgré cela, il avait persisté à vouloir partir pour la Judée, et plusieurs fois il avait annoncé son prochain départ à Claudia qui le retenait.

Un dimanche, il eut la curiosité de se rendre à l'église chrétienne, que sa femme et sa belle-sœur fréquentaient assidûment, pour voir ce qui s'y passait. Il voulait connaître surtout le culte qui était rendu à ce Jésus qu'il avait fait crucifier, quelles choses on racontait de sa victime, et comment on faisait mémoire de sa mort.

Il avait laissé Claudia et Camilla partir seules, et attendu que la foule des fidèles fût entrée dans l'église, avant d'y pénétrer un peu furtivement. Ce qui frappa d'abord son regard ce fut un grand crucifix qui dominait l'autel. D'une blancheur immaculée, le corps de Jésus se détachait en pleine lumière de la large croix noire qu'on aurait dite plantée sur un nouveau calvaire. Sa tête couronnée d'épines était retombée sur sa poitrine et inclinée sur son épaule droite. Ses grands bras de marbre largement ouverts semblaient vouloir embrasser le monde, et la foule prosternée adorait l'auguste victime.

Pilatus éprouva à cette vue un saisissement indicible. Il leva les bras, et il ouvrit la bouche pour crier : *Ecce Homo*! Mais dans un effort puissant de sa volonté il réussit à se contenir. Soudain, il vit monter à l'ambon un homme qu'il crut avoir déjà vu. Il essaya de se rappeler ces traits hâves mais énergiques des enfants d'Israël, sans pouvoir y mettre aucun nom. Il se pencha vers ses voisins et demanda: "Qui est-il?—C'est l'évêque de Marseille, répondit l'un d'eux, Lazare de Béthanie."

Ce nom lui rappela tout. Et lorsque la voix du prédicateur se fit entendre il en reconnut les accents. C'est à Jérusalem, ou à Béthanie, qu'il l'avait entendue jadis. Et la voix disait aux fidèles: *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus* ! C'était Lazare qui sortait de son tombeau pour lui rappeler son crime. Il voulut sortir, mais il n'en eut pas la force. Il se laissa tomber sur un banc, et se cachant la figure dans ses mains pour ne pas voir la terrible apparition qui s'était dressée devant lui, il sentit un flot de larmes jaillir de ses yeux. C'étaient les premières qu'il versait depuis l'accomplissement du grand crime. Il en éprouva quelque soulagement, et il écouta la voix qui commentait et développait son texte.

C'était un récit fidèle de toutes les phases du célèbre procès, et de l'injuste condamnation de Jésus. L'orateur assignait à chacun sa part de responsabilité. Il dénonçait la faiblesse de Pilatus, et il accusait en termes sévères le Sanhédrin, les pharisiens hypocrites, les prêtres haineux, et le peuple lâche et ingrat, qui avaient arraché au faible procurator le sentence de mort contre le fils de Dieu. Et Pilatus se disait : "Tout cela est vrai."

Et après avoir raconté la résurrection glorieuse et l'ascension au ciel de Jésus, il rappelait ses terribles prédictions contre le peuple juif et la nation déicide. Il démontrait qu'elles étaient en grande partie accomplies, et que le dénoûment du grand drame était imminent.

"Jérusalem ! Jérusalem ! criait-il, elle est venue l'heure fatale de ton châtiment. Déjà Titus est à tes portes et ses légions t'environnent d'un cercle de fer et de feu. Les soldats romains te serrent de toutes parts; ils vont t'exterminer, toi et tes fils, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre ! Déjà l'abomination de la désolation prédite par Daniel est dans le lieu saint, et dans peu de jours ton beau temple, qui faisait ta gloire, s'écroulera comme une montagne secouée par un tremblement de terre ! Et toi, la ville déicide, tu seras foulée aux pieds par les nations."

Tout haletant sous cette parole vengeresse, Pilatus courba la tête; puis il se leva péniblement, et se glissa hors de l'église. Le soir même il monta à cheval, prit la route de Marseille, et ne revint plus. On crut d'abord qu'il s'était précipité dans le Rhône. Mais, après recherches faites, et informations prises à Marseille, on apprit qu'il s'était embarqué à bord d'un navire qui faisait voile pour la Palestine. Où allait-il? Que voulait-il?

Il s'en allait rejoindre l'armée de Titus afin de contribuer pour sa part au châtiment de Jérusalem, et d'expier son crime avec elle.

Une tempête jeta le navire dans le petit port de Caïpha. Il prit la route qui conduit à Nazareth et au lac de Tibériade. Accompagné d'un ânier qu'il loua à Capharnaüm, il chevaucha presque sans s'arrêter en suivant les bords du Jourdain jusqu'à Jéricho, et il monta de là à Jérusalem.

Sur le mont des Oliviers il rencontra les travaux de siège et les troupes romaines, et, gagnant le nord, il arriva jusqu'au mont Scopus, où étaient les quartiers généraux des assiégeants; et il se

fit indiquer la tente du général Oppius. Ce qu'il lui raconta, nous l'ignorons. Mais après l'avoir entendu le commandant l'arma et lui assigna un poste pour l'assaut du lendemain.

Il était heureux d'arriver à temps pour mettre la main à la ruine de la ville maudite.

Ces Juifs qu'il avait toujours haïs, et qui avaient été la cause de ses malheurs, ils allaient enfin disparaître. Le sang du Juste dont ils avaient exigé le crucifiement à grands cris retombait enfin sur eux et sur leurs enfants !

L'âge et les souffrances avaient altéré ses traits si profondément qu'il était méconnaissable. Mais il avait encore une grande vigueur, et c'est avec une agilité remarquable qu'il escalada le mont Moriah. Il voulait revoir encore une fois avant leur destruction finale la tour Antonia et le palais qu'il avait habités. Mais déjà tout flambait, et comme il retournait sur ses pas du côté de la porte des Brebis, il rencontra quelques Juifs qui s'enfuyaient et l'un d'eux lui décocha un trait qui l'atteignit en pleine poitrine, et le renversa. Il arracha violemment l'arme de la plaie et, pressant sa poitrine de ses deux mains pour arrêter l'hémorragie, il s'élança dans le chemin qui contournait l'enceinte de la ville au nord, et qui conduisait au Golgotha.

Le théâtre du lugubre drame était encore très reconnaissable, et sur le roc même où la croix du Seigneur avait été plantée, il tomba sans connaissance et baignant dans son sang. Quand il revint à lui, il était étendu sur une natte au pied d'un mur en pierre, et un prêtre juif était debout à ses côtés.

— Nicodème! cria-t-il en reconnaissant son ami d'autrefois.

— Pilatus! répondit Nicodème, Est-ce bien vous?

— C'est bien moi, qui vais enfin mourir. Le dernier jour de Jérusalem sera aussi le mien. Nous avons péché ensemble; il est juste que nous mourions ensemble. Complices du même crime, le même châtiment nous enveloppe. Mais, Nicodème, Jérusalem meurt malgré elle et sans repentir. Moi je meurs volontairement en regrettant mon crime. J'ai offert ma vie en expiation. Puis-je espérer obtenir mon pardon de ma victime? Le châtiment de Jérusalem est l'œuvre de Jésus, et je suis venu de Vienne pour m'associer à son œuvre. Moi qui pleure depuis longtemps mon crime, n'avais-je pas le devoir de prendre part au châtiment de celle qui ne regrette rien?

— O Pilatus! Qu'il est terrible, en ce jour, ce Jésus que nous avons connu ensemble! Mais aussi qu'il est miséricordieux! Le lieu du crime, qui est aussi le lieu du châtiment, est devenu celui du grand pardon pour vous. Ce Dieu que vous avez condamné à la mort par faiblesse, il a tenu compte des efforts que vous avez faits pour le sauver, et des larmes de repentir que vous avez versées. C'est sa miséricorde qui vous a sauvé du désespoir et de la mort de Judas. C'est elle encore qui vous a placé sur mon chemin en ce jour effroyable qu'on dirait être le dernier du monde. Prêtre de Jésus-Christ, je suis le dispensateur de sa grâce, et c'est en son nom que je vous accorde le pardon et l'absolution."

Pilatus étendit ses bras en croix; un flot de sang jaillit de sa blessure, et il tomba la face contre terre. Nicodème essaya de le relever: il était mort....

Jérusalem qu'on croyait immortelle n'était plus. Ses hautes tours que l'on croyait inexpugnables étaient tombées sous les coups des balistes et des catapultes. Ses mâchicoulis et ses créneaux gisaient amoncelés dans les fossés. Ses lourdes portes de bronze pendaient déchiquetées sur leurs gonds brisés.

Par les brèches des murailles démantelées les légionnaires de Rome se précipitaient comme les flots de la mer en furie, et inondaient les rues qu'ils jonchaient de cadavres. Le Cédron en était comblé; des centaines de mille Juifs qui s'enfuyaient dans la vallée d'Ophel tombaient écrasés par les cavaliers romains qui remontaient de la piscine de Siloé. D'autres milliers étaient précipités des hauteurs de Sion dans le ravin de la Géhenne où semblait règner encore le dieu Moloch.

Jérusalem la ville déicide était morte.

Mais, à son sommer, le temple de Jéhovah—immense, splendide, merveille du monde, subsistait, et ses marbres avaient la pâleur des mourants. Au milieu des flammes qui détruisaient la ville, et qui l'entouraient de tous les côtés la maison de Dieu resplendissait dans l'or de ses coupoles. L'élément destructeur semblait respecter ce petit coin du ciel sur la terre.

Titus, qui le contemplait des hauteurs de Bézetha à la lueur de l'immense brasier, se sentait lui-même saisi d'un terreur mystérieuse; et il avait donné à ses soldats cet ordre formel: "Détruisez tout, mais épargnez le temple."

Hélas ! les Zélotes vaincus, fuyant la mort qui les cernait de tous côtés, s'étaient dit : "Ce sera notre dernier asile. Nous sommes impuissants a le sauver; mais c'est lui qui nous sauvera." Hommes, femmes, enfants, au nombre de 600,000, avaient envahi les parvis sacrés.

En face de cette immense multitude les soldats romains hésitèrent. L'exterminer tout en respectant le temple était un problème bien difficile. Pendant que les officiers délibéraient, un soldat saisit un tison enflammé tombé d'une corniche extérieure, et l'introduisit sous une des portes du temple. La vengeance des hommes était satisfaite: c'était la vengeance de Dieu qui commençait.

L'incendie se déclara avec une rapidité et une fureur qui tenaient du prodige. Un esprit semblait vivre dans ces flammes qui couraient le long des murs, qui sautaient de pilier en pilier, de colonne en colonne, qui volaient dans les voûtes et les coupoles, qui fondaient les bronzes et les ors, qui poursuivaient les fuyards, embrasaient leurs corps et calcinaient leurs ossements.

Du mont des Oliviers on croyait voir les colonnes du portique de Salomon se tordre dans les flammes comme des damnés, et l'on entendait l'immense clameur des victimes qui montait en vain vers le ciel. Les murailles et les voûtes s'écroulaient avec fracas, et bientôt ce ne fut plus qu'une mer de feu dont les vagues s'entrechoquaient avec fureur, et roulaient en tourbillons sur les pans de murs qui résistaient encore. L'or et le bronze fondus inondaient les parvis, et coulaient au dehors comme des torrents de lave, jusqu'au milieu des tombes de la vallée de Josaphat. Des lingots d'or gisaient dans les cendres des morts, mais il n'y avait plus un Juif vivant pour les ramasser. Et c'était un vent mystérieux, inexplicable qui soulevait cette tourmente de vagues de flammes.

Tous les châtiments prédits par les prophètes semblaient surpassés par tant d'horreurs !

Après trois jours de destruction tout l'incomparable édifice semblait anéanti. Comme Jésus l'avait prédit il n'y restait pas pierre sur pierre.

Et cependant le feu faisait rage encore dans les profondeurs du Mont Moriah. Infatigable fossoyeur, il creusait jour et nuit le vaste tombeau où devaient dormir à jamais le peuple de Sion, et son temple qui avait duré mille années

Le tombeau du Christ s'était ouvert le troisième jour, et il avait laissé sortir son mort. Mais le tombeau du peuple juif devait rester fermé dans les siècles des siècles, et sur ces larges dalles funéraires les touristes du monde entier viendraient promener leurs rêveries dans le silence et la solitude de la mort éternelle.

XLVII

La fin des Hérodes

Agrippa était resté atterré devant les ruines de Jérusalem. Il avait relu les poèmes élégiaques du prophète Jérémie, et il semblait que ses *Lamentations* n'exprimaient pas toute l'horreur de ces effroyables calamités. La prophétie contre Babylone lui parut plus conforme à la réalité : "C'est toi, Jéhovah, qui as dit que ce lieu serait détruit de telle sorte qu'il n'y habiterait plus personne, ni homme, ni bête, mais qu'il serait une solitude pour toujours." Il s'appliqua à lui-même ces autres paroles: "Voici que je t'ai rendu petit parmi les peuples, méprisable parmi les hommes"; et il se dit: "Comment puis-je maintenant songer encore à la royauté? On ne fera pas un roi pour un royaume qui n'existe plus. Et Paulina elle-même? Est-elle encore de ce monde? N'ai-je pas lieu de craindre qu'elle n'ait été la victime de la persécution qui sévit à Rome contre les chrétiens?"

Il écrivit à sa mère une lettre désespérée, et il la supplia de lui dire la vérité au sujet de Paulina. Sa mère lui répondit que des Juifs fanatiques de l'île de Chypre avaient dénoncé Paulina et sa mère comme chrétiennes au Préfet de Rome, qui pour obéir au décret de l'empereur, n'avait pu faire autrement que de les condamner à mort. —"Je comprends ton chagrin, ajoutait-elle. Mais il faut être raisonnable et te consolet en pensant que c'est un obstacle de moins à ton avénement au trône.

"La ruine de Jérusalem, disait-elle encore, ne détruit pas le royaume de Judée, et je puis te confier une chose qu'il ne faut pas dévoiler: Titus est sérieusement épris de ma sœur Bérénice, et j'ai confiance qu'elle sera impératrice avant bien longtemps. Tu comprends que cette situation nous ouvrira un accès facile aux faveurs impériales. Je présume que Bérénice reviendra de Jérusalem en même temps que Titus, et que tu pourras revenir avec eux."

Ces nouvelles n'apportèrent pas à Agrippa la moindre consolation.

Il devint plus triste, et plus découragé que jamais. Ce qui l'affligea davantage ce fut de soupçonner que sa mère elle-même avait peut-être pris part au martyre de Paulina.

Lorsque Titus partit pour Rome avec Bérénice, il refusa de les suivre, et il voulut rester avec la garnison laissée à Jérusalem. Il écrivit même à sa mère ces horribles paroles : "Je me sens poursuivi par la fatalité qui pèse sur la dynastie des Hérodes à cause de ses crimes; et je n'aspire plus au trône de Judée, s'il existe encore. Je suis devenu une ruine morale, au milieu des lamentables débris du Temple, qui devait périr puisqu'il était l'œuvre du grand criminel qui fut mon aïeul."

De longs mois s'écoulèrent pendant lesquels les lettres de sa mère, pleines de colère et de reproches, restèrent sans réponse. Ce silence dura si longtemps qu'elle crut que son fils était mort. Mais elle apprit longtemps après qu'il avait accompagné les troupes romaines au siège de trois forteresses encore occupées par les survivants du peuple déicide—l'une en Judée, et les autres sur les deux rives de la Mer Morte. L'une d'elles, Massada, bâtie sur une montagne escarpée, était considérée comme imprenable, et le siège en dura quelques années. Agrippa y chercha vainement la mort et il émerveilla les troupes par ses actes de bravoure.

Enfin, à son retour à Jérusalem il reçut de sa mère une lettre toute mouillée de ses larmes, et datée de Pompéi; elle le suppliait d'aller l'y rejoindre. "Je suis ici pour ma santé, lui disait-elle, et j'essaie de me distraire de mes grandes douleurs. Je t'en prie, mon fils, viens mêler tes larmes aux miennes."

Agrippa se laissa toucher, et, quelques mois plus tard, il était à Pompéi. Sa mère le serra dans ses bras, et lui prodigua toutes ses tendresses. Elle évita soigneusement tout ce qui pouvait lui rappeler ses malheurs, et elle l'encouragea à s'accorder toutes les voluptés que Pompéi prodiguait à ses visiteurs. Pendant des mois et des mois, le fils se laissa pervertir par sa coupable mère, et il se livra à tous les plaisirs pour oublier Paulina. Mais il......gardait toujours son souvenir, et il ne pouvait pardonner sa fin tragique à Tigellinus, Quand il songeait que sa mère peut-être avait été la cause de son cruel martyre, il prenait sa mère en haine. Les jeux de l'hippodrome et du cirque, les théâtres, les courses de chariots, les régates dans la baie radieuse de Stabies ne réussissaient pas à le consoler.

De son coté, Drusille voyait s'évanouir ses espérances ambitieuses. Toutes ses machinations et ses intrigues auprès de César pour assurer le trône de Judée à son fils n'avaient aucun succès. Titus répondait aux deux sœurs, Drusille et Bérénice : "Le royaume de Judée n'existe plus."

Avec cela, Pompéi devenait inhabitable, et paraissait être une terre de malédiction, condamnée à périr. Le Vésuve qui, dix-sept ans auparavant, avait déjà dévasté une partie de la cité, ainsi que Herculanum, s'était réveillé de nouveau et se tordait dans des convulsions effroyables. Pas une goutte de pluie n'avait arrosé le sol brûlant pendant l'été qui venait de finir. Toute végétation était morte, et sous la terre déchirée de crevasses profondes, des roulements comme des bruits de tonnerre répandaient la consternation dans toutes les demeures ébranlées par des tremblements de terre. On n'osait plus regarder la montagne, car elle chancelait. Il y avait comme des plaintes lugubres qui traversaient les airs, et la mer était bouleversée. La nuit, des lueurs étranges sillonnaient le ciel, et y dessinaient des danses de fantômes. Le jour, des colonnes d'épaisse fumée, descendant du Vésuve, enveloppaient la ville et éclipsaient complètement le soleil. La population épouvantée s'enfuyait vers Stabies et Néapolis.

Drusille voulait partir. Mais son fils ne voulait pas. Il se moquait des frayeurs de la foule, et d'ailleurs il ne tenait plus à cette vie qui ne lui avait donné que des déboires, et qui n'avait plus aucun charme pour lui. A force de supplications et de larmes, Drusille obtint un jour de son fils qu'ils partiraient le lendemain.

Mais Demain n'est à personne.

Vers le soir, des tourbillons de fumée noire sortirent du cratère, et montèrent lentement, tout droit, bien au dessus de la montagne que les lueurs mourantes du jour continuaient d'éclairer, et qui ressemblait à un immense autel auquel la fumée du sacrifice aurait fait une gigantesque couronne. Mais bientôt cette couronne s'agrandit, s'épaissit et prit la forme d'une vaste coupole qui montait toujours en s'élargissant mais sans changer de forme. Quand elle eut cessé de s'élever, elle ombragea toute la montagne et les campagnes environnantes jusqu'à Néapolis. Elle s'étendit sur la mer, et les grandes lames bleues prirent la couleur de l'encre, depuis Sorrento jusqu'au Cap Misène.

Le calme de l'air et le silence de la nature ajoutaient à la terreur générale. Tous les habitants, sortis épouvantés de leurs maisons, se demandaient en regardant le ciel à quel cataclysme ils allaient assister.

Pline l'Ancien qui commandait l'escadre impériale de Misène pressentit une catastrophe épouvantable, et fit approcher ses vaisseaux des côtes pour secourir les infortunés qui cherchaient un peu d'air respirable et de fraîcheur sur les rivages de la mer. Mais tout à coup le dôme noir de fumée qui dominait le Vésuve s'écroula, et une pluie de cendre et de petites pierres spongieuses commença de tomber avec une abondance croissante. Alors ce fut la nuit, une nuit opaque, éclairée par intervalles de flammes rouges qui s'échappaient des flancs déchirés de la montagne, secouée jusqu'en ses profondeurs.

Une tempête effroyable se déchaîna sur la mer, et le bouleversement des vagues devint extraordinaire ; car ce n'était pas le vent qui les soulevait : c'était la terre qui tremblait. C'était le lit même de la mer qui était secoué effroyablement, et dans lequel s'ouvraient des abîmes où l'eau s'engouffrait. Toute navigation était impossible, et les vaisseaux était précipités sur des écueils inconnus des marins.

Dans Pompéi et dans Herculanum les habitations s'écroulaient, ensevelissant sous leurs ruines des familles entières. Par toutes les portes les survivants fuyaient éperdus vers la campagne et vers la mer. Soudain la cîme extrême du Vésuve s'enflamma, et s'affaissa comme dans une vaste fournaise. Des torrents de lave débordèrent sur les flancs de la montagne, et submergèrent Herculanum dans une mer de feu. De plus en plus démontée, et comme soulevée par des forces mystérieuses et souterraines, la mer envahissait les rivages et couvrait les champs de navires brisés, de monceaux de sable et de cadavres. Pendant longtemps, Pline lutta avec courage contre le déchaînement des éléments. Mais cette lutte était au-dessus des forces humaines. Exténué, il se fit descendre sur le rivage de Stabies (devenu depuis Castellamare) et s'y endormit couché sur une toile. Mais l'air, saturé de souffre, n'était plus respirable. Bientôt l'asphyxie remplaça le sommeil, et quand on voulut le réveiller, il était mort.

Dans le même temps, Drusille et son fils agonisaient. Ils s'étaient réfugiés dans la cave de leur maison, et ils avaient fermé tou-

tes les issues pour empêcher les cendres d'entrer. Mais la cendre semblait vivante, et s'infiltrait partout comme un gaz subtil. Elle tombait d'ailleurs avec une telle abondance qu'elle remplissait les rues et bloquait toutes les avenues. Ceux qui voulaient fuir s'y enfonçaient jusqu'au-dessus des genoux, et y tombaient bientôt comme dans une fosse, qui s'ouvrait sous leur poids, et qui devenait leur tombeau. Le niveau de cette cendre montait comme une marée, et toute la ville était menacée d'enlisement. Bientôt elle atteignit les étages supérieurs des maisons; et les belles colonnades des péristyles, et les blanches statues disparaissaient comme des baigneuses asphyxiées sous le flot montant de la cendre exterminatrice. La cave où Drusille et son fils se voyaient enterrés vivants était devenue comme une fournaise ardente, et tous deux criaient, pleuraient, blasphémaient.

"C'est donc bien vrai que tu étais Dieu, ô Nazaréen, disait Drusille, mais un Dieu méchant, et tu te venges ! Tu l'avais prédit que tu détruirais Jérusalem et le monde. De la ville des Hérodes il ne reste plus pierre sur pierre, et voici le dernier jour du monde. Au nom d'Hérode-le-Grand, qui a voulu et cru te massacrer dans ton berceau, sois maudit...

— O Paulina, reprenait Agrippa, c'est toi qui étais ma divinité, et c'est ma digne mère qui t'a fait mourir ! Avec le dernier des Hérodes et la dernières des Hérodiades, il est juste que le monde périsse!"

Soudainement, dans la nuit sépulcrale, le lourd plafond s'effondra, et quand le jour se leva Pompéi tout entière avait disparu sous une montagne de cendres.

XLVIII

ÉPILOGUE

Vexilla regis prodeunt.

Mon œuvre est finie; et cependant je sens le besoin d'y ajouter encore une page pour célébrer le triomphe définitif de la foi.

"L'étendard du Roi est déployé. Sur le monde entier brille le mystère de la Croix, dans lequel la vie a souffert la mort, et la mort a donné la vie?" Le sang des martyrs a arrosé la terre, et la victoire appartient aux vaincus.

Comme son divin Maître Pierre a gravi son Calvaire, et il est mort sur une croix au sommet du Janicule.

Comme Jean-Baptiste, le premier prédicateur du Messis, Paul, le grand apôtre des nations, a été décapité.

André a été crucifié comme son frère, à Patras, dans le Péloponnèse.

Les deux Jacques ont versé leur sang à Jérusalem.

Thomas est mort dans les Indes, percé d'un coup de lance comme Jésus-Christ, après avoir fondé de nombreuses églises chrétiennes.

Jude et Simon ont évangélisé l'Egypte, la Mésopotamie et la Perse, et les Persans les ont martyrisés parce qu'ils ont refusé d'adorer le soleil.

Mathieu a été mis à mort en Ethiopie, au moment où il célébrait les saints mystères.

Marc a arrosé de son sang les rues d'Alexandrie, après y avoir détruit l'idolâtrie.

Philippe a enduré le supplice de la croix, après avoir converti la Scythie et la Phrygie.

Seul Jean vit encore, et il a vu l'accomplissement de la terrible prophétie de son Maître: Jérusalem détruite, et son temple merveilleux réduit en cendres.

Mais la dernière heure du disciple bien-aimé approche, sans doute; car il est au pouvoir de Domitien, le maître du monde, qui vient d'être proclamé dieu. L'apôtre a reçu l'ordre de sacrifier à cette nouvelle divinité, et il a refusé. On le flagelle cruellement, et quand il a subi ce premier supplice, on le plonge dans une cuve d'huile bouillante. La mort va donc venir enfin. Il y a si longtemps qu'il l'appelle pour aller rejoindre son maître bien-aimé. Mais la mort n'est pas venue. L'huile bouillante a guéri ses plaies, et lui a paru un bain délicieux.

Les bourreaux sont allés raconter le miracle à Domitien, et lui ont dit : "La vie est pour cet homme un vrai supplice, et si vous le mettez à mort, vous comblerez ses vœux. Le vrai châtiment pour lui serait de l'envoyer en exil dans une des îles solitaires de votre empire."

L'empereur s'est laissé convaincre, et le disciple que Jésus aimait a été exilé dans la petite île de Patmos. Mais, ô bonheur ! c'est là que, sans mourir, il a revu son Maître ressuscité, vivant dans la gloire éternelle. Vision merveilleuse dans laquelle le Fils de l'Homme lui a dit : "Je suis celui qui vis. J'ai été mort mais je suis vivant dans les siècles des siècles !"

C'est là que l'apôtre a écrit le livre miraculeux de l'Apocalypse, qui est le couronnement du Livre des Livres.

L'Esprit-Saint par la main de Moïse en avait écrit la première page : "Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre." Le même auteur divin en a inspiré la suite, et par la main de saint Jean il en a signé les dernières pages de son nom mystérieux : "Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin."

C'est maintenant que tout est vraiment consommé ? Non seulement le Livre des Livres est clos. Mais l'autorité qui devra le conserver et l'interpréter est créée.

Avant de mourir, Jésus avait dit deux choses qui semblaient contradictoires: "Je m'en vais à mon Père, mais je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles !"

Pour vivre à la fois au ciel et sur la terre il fallait un miracle permanent, et ce miracle permanent existe. Il fallait que Jésus-Christ, sans quitter le ciel, vécût en même temps au milieu des hommes dans un continuateur vivant, et que ce continuateur ne fût sujet ni à l'erreur ni à la mort. Ce grand miracle est maintenant accompli.

Le continuateur vivant, infaillible et immortel, c'est l'Eglise, que Jésus-Christ a fondée en disant au Chef des apôtres:" Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle !"

Malgré les hérésies et les persécutions, au milieu des institutions humaines qui tombent en ruine, et des nations qui meurent, elle seule subsistera jusqu'à la fin des temps.

Seule, elle sera la grande école infaillible, héritière des promesses de Jésus-Christ, qui enseignera la vérité aux hommes pendant les siècles futurs.

A.-B. Routhier.

A L'HON. SIR A.-B. ROUTHIER

Hommage et vœux

Egregium virum
Qui recti, veri, boni diligens
Solerti calamo
Optimis scriptis patriam Musam exornavit
Ad multos annos
Sospitet Deus

"LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE" [1]

L'auteur des cinq conférences dont se compose ce volume a pris soin d'avertir ses lecteurs que "ces études n'ont nulle prétention à l'œuvre définitive", et qu'elles sont "incomplètes"; il reconnait que son œuvre est trop rapide", et il nous annonce qu'il espère reprendre et fondre dans une œuvre plus ample et moins imparfaite, "ces études d'histoire des dernières années".

Il ne faut donc pas espérer trouver ici plus que n'annonce l'auteur. Ces conférences sur la Confédération canadienne ne sont pas, a proprement parler, un cours d'histoire de la Confédération. Ce sont plutôt des esquisses, esquisses d'une "absolue sincérité", comme le proclame l'auteur, mais esquisses où cette sincérité même fait nécessairement entrer un élément bien visible d'impression personnelle.

Il faut bien admettre aussi que la conférence, avec le caractère oratoire qu'elle comporte nécessairement pour soutenir l'attention d'un public mêlé, se prête moins que le cours didactique, et que le livre surtout, à l'exposé bien objectif et un peu complet d'une période historique déjà assez compliquée, comme l'est celle de notre organisation fédérative.

En lisant attentivement ces conférences traitant de l'origine de la Confédération canadienne, nous nous sommes plus d'une fois souvenu de l'adage scolastique, toujours si vrai, *quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur.* C'est dire que ces conférences manifestent autant au moins la manière de voir du conférencier que la réalité des faits qu'il voulait exposer.

Cette constatation n'est pas pour diminuer l'intérêt de l'ouvrage; elle peut même l'accroître, quand on sait que l'auteur n'est pas un personnage isolé, mais qu'il appartient à une école, à un parti, dont il manifeste, pour sa part, les sentiments et les conceptions, au sujet du problème canadien.

Traitant rapidement d'un sujet qui sera encore longtemps discuté, l'auteur a consenti à faire une œuvre discutable, pour provoquer

---

L'abbé Lionel Groulx—La *Confédération Canadienne—Ses origines.*—Conférences prononcées à l'Université Laval, Montréal 1917-1918. Imprimé au *Devoir*, Montréal. Vol. in-12o 268 pp. Prix 75 sous.

"des recherches, des discussions fécondes en gains solides, " ainsi qu'il en avertit ses lecteurs. A ce point de vue l'auteur a bien fait de publier ces conférences. Elles fournissent certainement plusieurs sujets particuliers de discussion, dans le grand sujet général encore discutable qu'elles embrassent.

Encore qu'incomplètes, ces études historiques oratoires renferment aussi beaucoup de renseignements et indiquent les sources d'un grand nombre d'autres, sans compter l'abondante nomenclature bibliographique des ouvrages anglais et français canadiens traitant du même sujet qui complète ce volume.

Tout en laissant très évidemment la question ouverte aux recherches et aux discussions, le conférencier de l'Université Laval à Montréal y a apporté sa part de recherches assez abondantes, avec l'expression de son jugement sommaire un peu pessimiste.

Il ne faut pourtant pas oublier que la Confédération canadienne, si elle doit, certes, être jugée en elle-même, avec ses avantages et ses désavantages intrinsèques, doit aussi être étudiée en tenant compte des possibilités qui s'ouvraient ou se fermaient devant les travaux et les négociations de nos hommes politiques d'alors. Avant de les blâmer pour ce qu'ils n'ont pas fait, il faudrait faire voir qu'ils eussent pu faire davantage, ou encore démontrer, par les faits et les documents de l'époque, qu'il eût été mieux et possible de ne rien faire et d'attendre de meilleurs jours. Eût-il été possible de faire mieux alors ou plus tard? Serait-il possible de faire mieux aujourd'hui, avec l'exaspération de notre double nationalisme?

Il est certain que la Confédération n'est pas parfaite et qu'elle n'a pas réalisé tous les bienfaits qu'on en attendait. Mais ces déceptions sont-elles principalement imputables aux institutions ou aux hommes?

En attendant l'œuvre plus considérable et plus approfondie que M. l'abbé Groulx nous promet sur cette importante question, il faut le louer d'avoir fourni à ses lecteurs, dans une série de conférences très intéressantes, quelques-unes des informations qui aideront les laborieux étudiants de notre belle et très instructive histoire à mieux la connaître, et à en tirer toutes les importantes leçons qu'elle renferme pour notre conduite nationale présente et future.

J.-A. L.

"CHEZ NOS GENS"

Par M. Adjutor Rivard

Chez nos Gens, tout autant que *Chez nous*, est délicieux à lire et tout plein de la plus pure sève canadienne.

Voilà donc ainsi que M. Rivard a publié son deuxième petit chef-d'œuvre. Nulle préface. Le gracieux volume au teint clair s'intitule *Chez nos Gens*, Adjutor Rivard, et c'est une suffisante présentation. D'autant plus qu'on en a lu déjà ailleurs quelques unes des pièces. Et dès l'abord, cela sent bon la simplicité paysanne et la bonne odeur chrétienne des nôtres.

Il importerait peut-être plus de jouir d'un beau livre que d'en analyser le charme, lequel, pour le redire, comme le parfum se garde mieux sous vase clos. S'il s'agit pourtant d'un livre aussi parfaitement bien fait, et non point seulement brillant, essayer d'en comprendre la beauté et d'en dire les raisons, ajoute la part de l'esprit à la jouissance sensible; et c'est comme, pour le jeune oiseleur, tenir tout vif dans sa main l'oiseau moiré dont il a aperçu d'abord le plumage chatoyer au soleil et entendu le ravissant gazouillis.

La beauté, au dire des philosophes à la suite de l'Ange de l'Ecole, se constitue dans la splendeur du vrai. Parce qu'il est vrai, et parce que ce vrai y rayonne, *Chez nos Gens* est sans conteste un beau livre.

* * *

Vrai, et si vous en voulez la preuve, lisez-le comme je l'ai fait aux bonnes gens du peuple, venues de la campagne: elles vous écouteront, l'âme saine et toute navrée de joie, leur réciter *La Maison, La Grand'-chambre, Les vieux Instruments, La Chandelle, Le Jardin, Le Ruisseau, La criée pour les âmes, La patrie, Le travail.* Vous ne saurez vous défendre de poursuivre d'un chapître à l'autre, une fois que vous aurez commencé. Telle lecture, ce sera le la joie éveillée au fond des âmes, ce sera du bien fait aux humbles.

Chose, en effet, qui révèle le vrai talent et l'art authentique, ces petits médaillons monographiques qui charmeront l'académicien

par l'impeccable ciselure littéraire, ont une telle vie, un si bon visage, que les plus simples de nos gens peuvent les lire eux-mêmes,—ils les dévoreront,—et s'y reconnaître dans ce qu'ils ont de meilleur: l'attachement au travail de la terre, et l'amour du bonheur fait de peu, tout cela éclairé et auréolé en même temps d'une foi forte et vivifiante.

* * *

Chez nos Gens est un livre vrai, d'abord parce qu'il est humain. Il ne faut point l'oublier. Toute littérature régionale doit en premier lieu être de ce monde. La nationalisation bien comprise des lettres ne les veut point isoler de l'humanité. *Chez nos gens*, c'est la vie humaine qu'on vit, avec ses travaux et ses peines, avec ses oublis et ses tentations, avec ses joies naïves et ses grandeurs intimes. Le sentiment profond de ces choses, un sentiment fidèle, délicat, discret et respectueux, voilà sans doute l'arrière-plan qui asseoit le regard du lecteur avec repos.

Mais c'est une vie française aussi, c'est-à-dire de l'humain individualisé, nuancé, incarné dans une âme latine, faite d'idéal et de générosité, de délicatesse et d'endurance, d'amour du sol mais d'un plus grand amour, sous-jacent et germinateur, de tout ce que signifie et de tout ce que contient d'immatériel et d'impérissable le lopin verdoyant qui est la plus petite mais la plus passionément aimée des patries.

Et cette vie française n'est point d'Europe mais du Canada, encore qu'elle ait la vieille ténacité normande, quelque chose de la fierté féconde, l'audace bourguignonne et l'aménité de l'Ile de France; tout cela s'est transporté et accommodé chez Benjamin et ses dix-sept ou dix-huit enfants, dans les *concessions* du Saint-Laurent, où, au grand soleil d'hiver qui réjouit la campagne toute blanche, crisse la neige et sonnent les grelots.

Chez nos Gens ne serait point véridique si la foi n'y apparaissait comme le soleil des esprits et la sève des cœurs. A titre de simple exemple, relisons, pour ne point citer *La criée des âmes*, cet extrait où la conviction religieuse circule sous les mots comme le sang à fleur de peau:

Un fils est né ! Et voilà que l'eau sainte a coulé aur son front. Sonnez

les cloches ! C'est un chrétien qui, de l'église, revient à la maison. Sonnez fort et sonnez dru! Car le parrain fut généreux; joyeuses mêlez dans l'air vos notes accordées! Annoncez partout la nouvelle: un chrétien est né !"

La visite de M. le Curé, les fleurs du jardin adorant Dieu sur leur tige ou bien portées à l'autel, les croix du chemin, la chandelle sanctifiée, en sont d'autres traits d'autant plus admirables que, comme la beauté des fleurs, ils s'identifient au tissu lui-même du fond.

Il en est ainsi, au point de vue patriotique, de l'attachement de l'oncle Jean pour ses vieux instruments d'ouvrage auxquels il parle à voix basse et qui lui répondent tout bas; de la bonne leçon qu'il donne à l'*abonné* en le conduisant à la paroisse voisine; du rêve d'Anselme Letice et de sa femme Catherine de se faire rentiers, et qui y renoncent vite parce *qu'on fatigue trop à rien faire;* de la religion du grand-père pour le *jardin*; de la sourde et noble colère du *cultiveux*, à la seule pensée que l'Américain pourrait venir prendre sa terre!.. Oh ! oui, M. Rivard, c'est une belle colère que celle-là, qu'il s'agisse de l'Américain ou de l'Anglais, et voilà une fierté native qui se perd...

* * *

Peut-être bien que le charme singulier des livres de l'auteur n'est pas surtout dans les choses qu'il traite, mais dans son art délicat de les dire. Le vrai y rayonne dans la splendeur ménagée et sage des termes. Peu d'écrivains, au Canada, ont-ils au même dégré, semble-t-il, la connaissance de l'*âme* des mots, et l'art de s'en servir, fût-ce des simples particules, avec autant de propriété et de plénitude.

Dans son livre original mais aux analyses aigües et parfois extraordinairesment justes, l'auteur de l'*Hérédo*, Léon Daudet, a écrit, à propos de Frédéric Mistral :

> Qu'est-ce que le mot? Un conglomierat, transmis du passé. En scrutant et déterminant son sens, ses racines, son emploi, Mistral se délivrait de l'obsession que ce conglomérat héréditaire eût, sans cela, exercée en lui, sous la forme indistincte ou fantômale. ...Qu'on ne s'y trompe point, la passion de l'étymologie dont sont animés quelques bons écrivains, d'âge en âge, n'est que l'effet sourd de leur personnalité véritable, non commandée, pour échapper aux hérédismes (lisez: aux déterminations inconscientes de l'atavisme). Ils chassent l'automatisme verbal en vérifiant et en examinant le verbe. Ils renforcent ainsi la clarté,

le brillant du premier outil de la conscience, le plus usuel et le plus exposé. Le mot, dont sont victimes les natures faibles, peut et doit être facteur de délivrance, de personnalité, de vie, à condition d'être repensé, ressenti et hiérarchisé.

Le secrétaire du Parler Français a donc pris dans ses travaux de philologie, dans cet intime commerce de nos vieux mots, qu'il a *repensés, ressentis, hiérarchisés*, son art parfait d'écrire les choses de chez nous. Ce n'est point seulement, comme d'autres le puissent faire, que, dans la trame de son style pur et discret, il sache sertir les archaismes de notre canadienne *parlure*, qui en soit la caractéristique; mais que ces mots, il les encadre, avec une sobriété et un choix sagace, dans leur juste milieu moral et psychologique, qui en mette tout le sens vécu en relief. A cet égard, s'il n'est pas certainement le maître, il peut à tout autre entrer en joûte.

Aussi est-il à la vérité un délicieux ouvreur de petites phrases, simples comme des fleurettes, mais charmantes et expressives comme elles aussi. Dans ses tableautins, il n'y a point de jeux de lumière, il n'y a point d'artifice, à ce qu'il paraîtrait du moins, mais il y a l'art parvenu jusqu'à n'être que du naturel poussé à sa plus fine pointe de sagacité, de précision, d'expression et de charme. Lisez *le Ruisseau*, avec ses petits pêcheurs et bateliers...

M. Rivard est essentiellement conservateur de l'esprit de nos vieux mots.

LECTOR.

PAGES ROMAINES

LES OBÉLISQUES DE ROME

Dans le but de préserver ses merveilles artistiques contre les barbares attentats, des excursions nocturnes des aéroplanes ennemis qui ont anéanti tant de richesses dans le nord de l'Italie, Rome a fermé la plupart de ses musées et mis en lieu sûr les chefs d'œuvre qu'ils renfermaient.

La fermeture des sanctuaires de l'art a eu pour résultat d'attirer l'attention des rares étrangers qui, surmontant les difficultés des voyages actuels, viennent visiter la ville des Césars et des Papes, sur les plus vieux témoins de l'histoire du monde, les obélisques, auprès desquels on passait d'ordinaire en ne mesurant leur hauteur que d'un regard distrait, sans les interroger sur les siècles qu'ils virent passer.

C'était vraiment dommage, car que de choses savent raconter ces pyramides de granit à qui leur demande de redire leurs souvenirs. Rome en possédait 42 autrefois; elle en conserve 12 aujourd'hui; tous ont des hiéroplyphes, à l'exception des obélisques du Vatican, de Ste-Marie Majeure, du Quirinal, qui sont probablement des œuvres romaines.

L'obélisque fut créé, dit-on, par les Egyptiens, dans le but de symboliser le rayon du soleil; c'est au reste ce que désigne l'étymologie de son nom qui dérive du grec. Nestres, au dire de Pline, eût été le premier roi d'Egypte qui en fit tailler dans les montagnes de Thèbes; son exemple fut suivi par ses successeurs jusqu'à l'invasion de Cambyse qui porta la ruine sur la terre des Pharaons. Depuis, à la seule exception de Nettabis, nul monarque égyptien ne fit plus tailler des obélisques.

Consacrés aux dieux devant les temples desquels elles étaient élevées, ces pierres monolithes, couvertes d'hieroglyphes, racontaient les bienfaits des rois personnifiés par le soleil. En s'emparant de l'Egypte qu'elle réduisait à l'état de simple province de son empire, Rome apporta peu à peu, dans l'enceinte de ses murs, pour qu'ils fussent les glorieux trophées de sa puissance, ces obélisques qui racontaient l'histoire glorieuse du peuple qu'elle avait vaincu.

Auguste fut le premier à faire transporter à Rome deux obélisques égyptiens, dont l'un fut dressé dans le grand cirque, l'autre dans le champ de Mars; tous deux venaient du temple du soleil de la ville d'Héliopolis, dans la Basse-Egypte. Sur l'un d'entre eux, il fit poser cette inscription:

CÆS. D. F. AUGUSTUS. PONT. MAX.
IMP. XII. COS. XI. TRIB. POT. XV. ÆGYPTO.
IN. POTESTATEM POPULI. ROM. REDAC.
SOLI. DONUM. DEDIT

Caligula dota Rome de l'obélisque du Vatican qui servit à l'ornementation de son cirque. Trois autres furent ensuite amenés et placés, l'un dans les jardins de Salluste, les deux autres près du mansolée d'Auguste. Puis arrivèrent successivement ceux qui s'élevèrent ensuite près des temples d'Isis *Campense* et d'Isis du Capitole, dans le cirque d'Héliogabale, dans ceux de Romulus et de Maxence. Ce dernier amené, par Constance, en 387 de notre ère, fut le dernier que Rome reçût.

Les invasions barbares dont Rome eut tant à souffrir renversèrent tous ces obélisques qui, pendant de longs siècles, restèrent ensevelis sous les ruines. Sixte V fut le premier à les rechercher sous l'amoncellement de terre et de débris qui les recouvrait. En les redressant de nouveau sur les places de la capitale de la catholicité, il les consacra tous au triomphe de la Croix. Sept médailles frappées à l'effigie de ce pontife conservent le souvenir de ces restaurations. Innocent X, Alexandre VII, Clément XI, Pie VI, Pie VII l'imitèrent sur ce point.

Parmi tous ces obélisques, c'est le dernier transporté à Rome, qui, antérieur aux autres par son origine, les surpasse tous par son élévation et la perfection du travail dont il fut l'objet. Sixte V le fit placer devant la porte latérale de S. Jean de Latran, en 1588, 1231 ans après qu'il avait été amené par Constance, et 2420 ans après qu'il avait été taillé par les ordres de Ramessès, par vingt mille hommes, dit-on.

Le jour où on l'éléva pour la première fois, pour être consacré au soleil, Ramessès fit attacher son fils à son sommet, afin que les ingénieurs disposassent leurs machines avec assez d'exactitude pour sauver la vie au jeune prince, et pour conserver en même temps un ouvrage fait avec tant de soin. Pline, qui rapporte cette histoire, ajoute que Cambyse, ayant fait mettre le feu à la ville d'Héliopolis dont il s'était emparé, le fit éteindre dès qu'il s'aperçut que l'embrasement avait gagné jusqu'à l'obélisque.

Auguste n'osa toucher à ce monolithe, soit par religion soit par la difficulté qu'il trouvait à le transporter. Plus hardi, Constantin l'enleva pour en orner la nouvelle ville qu'il avait fait bâtir. Il le fit descendre le long du Nil jusqu'à Alexandrie, où il avait fait faire un bâtiment exprès pour le transporter à Constantinople. Mais sa mort, qui arriva sur ces entrefaites, fit différer cette entreprise jusqu'en 357.

Alors, Constance, modifiant les projets de son père, le fit diriger vers Rome où il fut amené par le Tibre jusqu'à un village situé à trois milles de la ville,

d'où de puissantes machines le traînèrent dans le grand cirque. Là il fut élevé non loin de celui que Auguste y avait fait mettre longtemps auparavant. Une boule en bronze doré fut placée à son sommet. Le feu, qui sur l'intervention de Cambyse, l'avait épargné autrefois à Héliopolis, le renversa plus tard à Rome, et en s'accumulant autour de lui, la terre finit par ensevelir totalement ce colosse, —Sixte V confia à l'architecte Fontana le soin de le ramener à la lumière, de le restaurer, ce qui nécessita de diminuer les dimensions de sa hauteur, en taillant environ 4 palmes à son extrémité inférieure (1).—Il mesure encore 32 mètres de hauteur, 47 avec son piédestal, et pèse 440,700 kilos. Les frais de l'entreprise de la restauration et de l'élévation de cet obélisque, qui est le plus élevé qui soit au monde, furent d'environ 25,000 écus. Sixte V le consacra à la sainte Croix le 10 août 1588.

Hermapion avait autrefois donné en grec l'interprétation des figures hiéroglyphiques qui sont gravées sur ce monument, et d'après Ammien Marcellin, qui nous en a conservé une partie, elle contiendrait des titres pompeux en l'honneur de Ramessès: "Ramessès, fils du Soleil, chéri du Soleil et des autres dieux, à qui ils ont donné l'immortalité; qui a soumis les nations étrangères, et qui est le maître du monde, etc."

Le P. Kircher, (en 1680), rejette cette interprétation d'Hermapion, en disant que ces caractères ne célèbrent aucune louange, aucune victoire, mais contiennent seulement une doctrine idéale et métaphysique.

S'il faut en croire Proclus, dans son commentaire sur le *Timée*, des deux opinions, celle d'Hermapion serait la vraie, car Proclus dit que les choses passées sont toujours nouvelles chez les Egyptiens, que la mémoire s'en conserve par l'histoire, que l'histoire chez eux est écrite sur des colonnes sur lesquelles on a le soin de marquer tout ce qui mérite l'admiration des hommes soit pour les faits, soit pour les nouvelles inventions, soit pour les arts.

Tacite, au reste, confirme ce sentiment, quand à propos du voyage de Germanicus en Egypte, il raconte que celui-ci, ayant demandé à un prêtre du pays de lui expliquer les hiéroglyphes des colonnes, ce prêtre lui dit que ces lettres marquaient le nombre d'hommes qui, autrefois, dans Thèbes, étaient capables de porter les armes, et que c'était à l'aide de cette armée que le roi Ramessès s'était rendu maître de la Lybie, de l'Ethiopie, des Mèdes, des Perses, etc, ce qui prouve que les caractères hiéroglyphiques n'étaient pas seulement employés pour marquer les choses idéales et métaphysiques, mais qu'ils contenaient les véritables histoires de la nation.

L'obélisque de la place Saint-Pierre est le plus grand de tous ceux qui s'élèvent à Rome, après celui de Saint-Jean de Latran. D'un poids estimé par Fontana à 326,784 kilos, il est le seul qui soit encore tel qu'il était quand il fut transporté en Italie, sans avoir été cassé ni diminué dans ses proportions. Il doit cette extraordinaire fortune, dans une ville où tout ce qui est ancien est mutilé, à ce que personne n'eut la pensée de le mouvoir de la place que lui donna Caligula sur la *spina* du cirque du Vatican, où il resta debout jusqu'à son transport par Sixte V, en 1586.

Toutefois, s'il faut en croire Guattani, dans son ouvrage *Roma antica*. cet obélisque, tel qu'il fut amené par Caligula, n'aurait plus sa taille primitive, car victime d'un accident, il se fût brisé en Egypte en deux morceaux, et ce serait celui dont les dimensions étaient les plus fortes qui manquerait. Tel qu'il est, il mesure 25 mètres,50. Apporté d'Héliopolis, Caligula le fit élever dans le cirque qui fut le théâtre des courses de Néron et de sa terrible persécution contre les chrétiens, l'an 65, pendant laquelle, au dire de Tacite, (*Annal. XV, 44*) on transforma le supplice des chrétiens en divertissement public, en les couvrant de

1—Ches les Romains, le palme était le quart du pied et valait o, mètre, 174 millimètres. Les Italiens avaient gardé cette mesure.

peaux de bêtes, pour qu'ils périssent dévorés par des chiens, ou en les attachant à des croix, ou en les enduisant de poix pour les brûler comme flambeaux pendant la nuit.

Dans ce lieu où le paganisme déploya toute sa férocité, le christianisme tout l'héroïsme de sa foi, où le premier des Papes fut crucifié, témoin étonné de tant de cruautés, et de tant de grandeur d'âme, l'obélisque du cirque, dont les flancs étaient sans hiéroglyphes, comme si, devinant ses destinées, il les avait réservés à l'histoire des triomphes chrétiens, les garda toujours tels qu'ils étaient sans nulle inscription, dans l'impuissance où il fut de pouvoir inscrire les noms de tous les héros tombés auprès de lui. En le voyant toujours immobile dans l'admiration des siècles des martyrs, Nicolas V, au XVe siècle, conçut le projet qu'il ne put réaliser, de le placer sur les épaules des 4 évangélistes et de le surmonter d'une statue en bronze du Sauveur tenant la croix dans sa main. Les quatre historiens de la vie du Christ auraient porté ainsi comme un glorieux trophée le témoin du triomphe de la doctrine chrétienne, en la personne des martyrs, et l'image de celui pour la gloire duquel ils versèrent leur sang. Paul II eut l'intention de faire transporter l'obélisque sur la place vaticane, mais il mourut avant de l'avoir exécutée. Paul III n'eut pas meilleur succès, car Michel-Ange, auquel il demanda d'assurer la réalisation de la pensée de son prédécesseur, s'y refusa dans la crainte de dépenser des sommes folles pour une entreprise dont il ne pouvait garantir la réussite. En 1583, sous Grégoire XIII, Camille Agrippa de Milan fit imprimer un projet relatif au transport de l'obélisque, mais nulle suite ne lui fut donnée. Il était réservé au génie hardi de Sixte V de réaliser ce que tant d'autres papes avaient rêvé, mais n'avaient jamais osé faire. Il parait qu'avant de monter sur la chaire de saint Pierre, alors que simple moine, le futur Sixte V se rendait à la basilique vaticane, il avait coutume de s'arrêter devant le vieil obélisque et de dire que si jamais il ceignait la tiare, il le ferait transporter sur la place de l'église.

A peine élu pape, Sixte V résolut de réaliser ses desseins de moine et fit appel aux plus célèbres architectes et mathématiciens de son temps. Près de cinq cents répondant à son invitation lui soumirent des projets. Par égard pour le duc de Toscane qui l'avait envoyé, Barthélémi Ammannati vit ses plans pris en considération par le Pape. "Combien de temps vous faudra-t-il pour le réaliser? lui demanda Sixte V.—Au moins un an, Saint Père.—Un an! un an ! c'est trop long, nos désirs ne supportent pas un tel délai." Et Ammannati fut éconduit.

Dominique Fontana, originaire de Côme, fut alors chargé de l'entreprise dont les travaux commencèrent le 30 avril 1586. Les 900 ouvriers qui y prirent part se rendirent tous dans la matinée du 30, à la basilique Saint-Pierre pour y recevoir la sainte communion, puis à l'aide de 75 chevaux et de 44 grues, ils commencèrent le périlleux travail. Debout sur un lieu élévé Fontana, à l'aide d'une trompette, réglait les efforts des grues dont les repos étaient commandés par le bruit des cymbales. Il ne fallut que 12 mouvements des grues pour soulever l'obélisque au-dessus de terre et tant la réussite de ce premier travail enthousiasma les assistants, que la foule enlevant Fontana le porta sur ses épaules, en une promenade triomphante, au son des tambourins, de toutes les cloches de Rome, et du canon du fort Saint-Ange qui unit sa voix puissante aux cris délirants de tout le peuple. Après 7 jours de repos, pendant lesquels on avait fait disparaître la trace de la terre qui en avait maculé le granit, l'obélisque fut couché horizontalement sur un long traîneau pour être transporté de l'emplacement de la sacristie actuelle de Saint-Pierre au milieu de la place du Vatican. Cette opération se fit le 7 mai; le 13 juin eut lieu le transport. Les mois d'été furent employés à construire le piédestal qui devait lui servir de base. Enfin, le 10 septembre de la même année, 800 hommes;aidés de 140 chevaux, le dressèrent à la place qu'il occupe aujourd'hui, en présence du Pape, de toute la Cour romaine, et d'une foule immense qui était accourue des environs de Rome et même de pays éloignés. Comme au 30 avril, les ouvriers communièrent le matin

dans la basilique vaticane. Fontana donnait les signaux avec sa trompette; à chacune des grues étaient 4 chevaux et 30 hommes. Au 52ème mouvement, l'obélisque était dressé sur les quatre lions en bronze doré qui lui servent de support.

Pour que rien ne vînt troubler une opération si hardie et si délicate, Sixte V avait décrété la peine de mort contre quiconque prononcerait la moindre parole, avant qu'elle fût terminée, et dans l'anxiété la plus grande chacun suivait du regard la lente élévation de l'obélisque, quand, pour n'avoir pas bien calculé de combien les cordes s'allongeraient sous l'énorme poids qu'elles soulevaient, l'opération allait échouer. Alors bravant la peine de mort, Bresca, capitaine d'un bâtiment gênois, qui n'ignorait pas que les cables posés verticalement se raccourcissent sous l'action de l'eau, et de ce fait soulèvent naturellement le poids qu'ils soutiennent, s'écria: *Acqua alle funi!* (de l'eau sur les cordes). Ce conseil mis aussitôt en pratique par Fontana assura la plein succès de son œuvre, sur la réussite de laquelle il était si peu rassuré que, connaissant les menaces de Sixte V et l'énergie qu'aurait mise ce pape à les réaliser, avait fait placer des chevaux, en dehors de la porte Angelica, voisine de la place Saint-Pierre, pour assurer sa fuite précipitée en cas d'échec. L'heureux achèvement de son œuvre lui valut de la part du pontife 5,000 écus d'or, une pension de 2,000 écus réversible sur ses héritiers, tout le matériel qui avait servi au transport, à l'élévation de l'obélisque et dont la valeur surpassait 20,000 écus, le titre de chevalier de l'Eperon d'or, celui de noble romain, et autres faveurs. Deux médailles consacrèrent le souvenir de l'œuvre de Fontana qui coûta au trésor pontifical 37,000 écus, non moins que 10,912 livres de métal pour son ornementation ou ce que nécessitèrent les travaux. Quant à Bresca, dont le cri "de l'eau aux cordes" avait sauvé l'entreprise de Fontana, non seulement il ne subit par la peine de mort prononcée contre quiconque troublerait le silence imposé à tout le monde pendant l'élévation de l'obélisque, mais, sollicité par le pape d'indiquer lui-même le genre de récompense qu'il lui plaisait d'avoir, et se souvenant que son pays natal était la terre des palmiers, demanda le privilège pour lui et ses descendants d'offrir, chaque année, au Saint Père, la palme du dimanche des Rameaux. Cette faveur lui fut accordée avec le titre héréditaire de capitaine honoraire de la marine pontificale pour l'aîné de sa famille, et le droit de pouvoir hisser le pavillon pontifical sur les navires qu'il commanderait.

Quelques jours plus tard se fit la solennelle consécration de l'obélisque. Après la messe chantée en l'honneur de la Sainte Croix, dans la basilique vaticane, le clergé s'avança processionnellement vers la grande croix de bronze posée sur l'autel érigé devant le piédestal. La croix fut bénite, puis élevé sur la pointe de l'obélisque, tandis que des chœurs d'hommes entonnaient son hymne triomphal au son des trompettes. des cloches, et du canon du fort Saint-Ange.

Innocent XIII, en 1723, fit orner la base de l'obélisque des guirlandes et des aigles en bronze doré qui s'y trouvent encore. Par ses soins furent placées les 16 petites colonnes en granit qui entourent le monument ainsi que les barres de fer qui lui forment une enceinte.

Heureux de trouver en Fontana l'architecte capable de réaliser ses projets avec succès, l'année même qui suivit l'érection du monolithe de la place Saint-Pierre, Sixte V lui demanda d'orner la place du Peuple, et celle qui s'étend derrière l'abside de Sainte-Marie Majeure de deux autres obélisques.

Sans nul hiéroglyphe, ainsi que son compagnon qui s'élève aujourd'hui devant le palais du Quirinal, l'obélisque de Sainte-Marie Majeure avait servi d'ornement à l'entrée du Mausolié d'Auguste. Claude, disent les uns, Domitien, disent les autres, avec plus de vraisemblance, les fit venir d'Egypte; un tremblement de terre les renversa et les brisa tous deux au VIe siècle; découvert vers 1527, celui de Sainte-Marie Majeure, après avoir été dégagé, fut abandonné devant l'église Saint-Roch, ((*via Ripetta*) jusqu'en 1567, époque où Sixte V le fit dresser; l'autre, celui du Quirinal, resta enseveli jusqu'à ce que l'un de ses trois morceaux fût relevé, en 1782, les deux autres en 1786, et restaurés. Il fut placé en 1787

entre les œuvres prétendues de Phidias et de Praxitèle en face de l'entrée du palais du Quirinal, d'après les ordres de Pie VI. En élevant sur un piedestal l'obélisque de Sainte-Marie Majeure, Fontana l'orna des armes de Sixte V et celui-ci le consacra au triomphe de la croix. Il ne mesure que 14 mètres 80 de hauteur.

Si l'on doit à Pie VI l'érection de l'obélisque de la place du Quirinal, c'est Sixte V qui, par Fontana, y transporta les deux dompteurs de chevaux, de proportions colossales, qui lui servent d'encadrement.

Avec l'obélisque de Sainte-Marie Majeure en cette même année 1587, Fontana éleva celui de la place du Peuple qui avait été l'un des deux premiers amenés sous Auguste d'Héliopolis à Rome (l'an 744), pour servir d'ornement à la *Spina* du grand cirque. Taillé sous le régime de Ramessès ou Sésostris comme celui de Saint-Jean de Latran, la terre l'avait peu à peu enseveli après sa chute dont le choc le coupa en deux, puis il avait été oublié jusqu'au jour où Sixte V,le ramenant à la lumière,demanda à Fontana de le replacer sur son antique piédestal. Les hiéroglyphes dont il est couvert attestent son antiquité par les noms des rois Méremptah et Ramessès qu'il porte, ce qui évoque les souvenirs des XIIIe et XIIe siècles avant J. C. Il mesure 24 mètres, et 36,40 en y comprenant sa base et la croix de son sommet. Les dépenses de sa translation coûtèrent 10,229 écus au trésor pontifical, et comme il avait fait pour les autres, Sixte V le consacra au triomphe de la Croix.

Ce même pape fit déterrer les obélisques de la place Navone, de celle du Monte Citorio, du Panthéon, de la Trinité-des-Monts, mais les difficultés que présentaient l'extraction et la restauration de ces monuments fort abîmés par les injures du temps, et la courte durée de son pontificat (5 ans), firent renvoyer à une époque ultérieure des projets trop onéreux.

Un demi-siècle plus tard, Innocent X, de la famille des Pamphili, demanda à Bernin de restaurer dans l'antique cirque d'Alexandre,—aujourd'hui place Navone,— l'obélisque couvert de hiéroglypthes qui, taillé sous Domitien, probablement pour l'ornement de sa villa Albana, avait été transporté par Maxence, l'an 311 de notre ère, dans le cirque que celui-ci venait de consacrer à côté de la via Appia à la gloire de son fils Romulus. qui avait péri dans le Tibre. Renversé lors de la destruction des constructions de cet empereur, il avait été brisé en 5 morceaux. Sixte avait eu un moment l'idée de l'élever devant l'église de Saint-Sébastien. voisine du cirque: le malheureux état de l'obélisque fit renoncer à ce projet. Innocent X le reprit en modifiant la destination de cette pierre qui ne pouvait plus être appelée un monolithe. L'obélisque Pamphilius s'éleva sur la fontaine de la place Navone; une portion de ses morceaux retrouvés plus tard fut enrichir les musées de Naples et de Munich.

Ce fut Alexandre VII, successeur immédiat d'Innocent X, qui fit élever sur la place de la Minerve l'obélisque le plus petit de tous ceux que possède Rome. En souvenir du surnom d'éléphant qu'il avait pris lui-même dans le voyage qu'il avait entrepris pour se rendre à la cour de Louis XIV, Bernin posa le monolithe sur le roi des pachydermes (1667). Taillé sans nul ornement sous Hophre, roi d'Egypte, contemporain de Tarquin l'ancien, cinquième roi de Rome, il fut dans la suite transporté dans la capitale de l'empire et servit, ainsi que son compagnon de la place du Panthéon. à la décoration du double temple d'Isis et de Sérapis qui s'élevait à peu près à l'endroit occupé aujourd'hui par l'église Saint-Ignace. Il fut découvert dans les jardins du couvent des Dominicains contigu à l'église de la Minerve.

Frère du précédent, l'obélisque du Panthéon fut trouvé près de la chapelle de Saint-Macuto, dans le voisinage de Saint-Ignace; Clément XI le fit élever là où il est aujourd'hui. Celui qui se dresse en face de la Chambre actuelle des députés, au Monte Citorio, fut apporté par Auguste de la ville d'Héliopolis où il avait été consacré au soleil. Placé à Rome, dans le Champ de Mars, il servait d aiguille à un cadran solaire et lunaire. Pline l'attribue à Sésostris ou Ramessès

III, mais sur les flancs de l'obélisque est inscrit le nom de Psammétique I (VII s, av. J.C.). Ses hiéroglyphes sont estimés supérieurs à tous ceux que l'on lit sur les autres. Il mesure 26 m. de haut, y compris le piédestal et la boule. Quand, sous le pontificat de saint Grégoire VII, en 1084, Robert Guiscard mit à feu et à sang tout le quartier du champ de Mars, l'obélisque atteint par les flammes fut renversé avec les édifices qui s'écroulèrent dévorés par l'incendie. Enseveli sous les ruines, il fut oublié jusqu'en 1463, époque où les travaux que l'on exécuta pour creuser les fondations de la chapelle du cardinal Philippe Calendrino, (frère utérin du pape Nicolas V), à l'église Saint-Laurent *in Lucina*, le remirent au jour. Toutefois, il resta couché là où il reposait depuis plusieurs siècles. En 1587, Sixte V chargea Fontana de l'extraire de son lit de décombres, mais l'état lamentable dans lequel il se trouvait, porta l'architecte à déconseiller au pape l'exécution de son projet. En 1748, Benoît XIV tenta de réaliser la pensée de son prédécesseur. et avec les diverses pièces de l'obélisque fut alors retrouvé le piédestal. Le célèbre Nicolas Zabaglia qui s'était chargé de l'entreprise, après avoir sorti de terre les débris de ce vieux monument, désespérant de le reconstituer, tant le feu en avait mutilé les morceaux, renonça à achever l'ouvrage commencé. Ce ne fut qu'en 1792, que, sous l'inspiration de Pie VI, l'architecte Giovanni Antinori, après avoir réparé le malheureux obélisque avec du granit de la colonne Antonina, et avoir renoncé à se servir du piédestal antique que Grégoire XVI plaça plus tard dans les jardins du Vatican, le dressa finalement sur la place Monte Citorio, plaçant à son sommet un globe avec un rayon en bronze, pour rappeler son ancienne destination au champ de Mars. Il mesure 26 mètres de haut, y compris le piédestal et la boule.

Deux obélisques s'élèvent sur le Pincio, la *collis hortorum* sur laquelle s'étendaient jadis les jardins de Salluste, ceux de Lucullus et de Domitien. Celui des deux qui se dresse aujourd'hui devant l'église de la Trinité-des-Monts se trouvait autrefois entre les jardins et le cirque de Salluste; il s'écroula et se brisa en deux, lors des ravages qu'exercèrent les Goths, en 409, quand ils incendièrent cette partie de la ville. Taillé en imitation de celui de la Place du Peuple sous Antonin ou Commode, les hiéroglyphes dont il fut couvert furent maladroitement placés sans dessus dessous. Sixte V conçut le projet, que la mort empêcha de réaliser, de le placer devant l'église de Sainte-Marie des Anges, pour qu'il servît l'ornement à la place qui donnait accès à sa belle villa Peretti. Clément XII le demanda plus tard à la princesse Ludovisi dans la propriété de laquelle il était alors, dans le but de l'élever devant la façade principale de Saint-Jean de Latran qu'il venait de faire construire. La princesse accéda à ses désirs et l'obélisque fut transporté non loin de là *Scala Sancta*, où ses dimensions reconnues trop petites pour être mises en face des proportions de la majestueuse façade firent abandonner le projet. En 1788, Pie VI le fit restaurer et revenir au Pincio où il s'éleve aujourd'hui non point à sa place primitive, mais là où finissaient les célèbres jardins de Lucullus. La croix de métal qui le surmonte renferme des reliques de la varie croix, de saint Joseph, des saints Pierre et Paul, de saint Augustin et de saint François de Paule, dont la famille religieuse des Mineurs desservait avant la grande révolution l'église de la Trinité-des-Monts.

Lors de l'occupation française, le gouvernement de Napoléon I demanda à Joseph Valadier, architecte français, de transformer le Pincio en promenade publique, et la réalisation de ce projet n'étant pas achevée, en 1814, lors de la chute de l'Empire, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI en poursuivirent les travaux. Pour embellir ce site merveilleux de Rome, Pie VII y plaça l'obélisque aurélien, de granit rouge, que l'empereur Hadrien et sa femme Sabine avaient consacré à Antinous dont les hiéroglyphes font l'éloge funèbre.

Placé primitivement dans le cirque de Marcus Aurelius Antoninus près de Sainte-Croix de Jérusalem, Urbain VIII l'avait fait transporter dans la cour de son palais Barberini. Offert, dans la suite, par Cornélia Barberini à Clément XIV, en 1773, ce pape le fit déposer dans le jardin de la Pigna au Vatican, d'où

Pie VI voulut le prendre pour l'élever sur la fontaine de la cour du Bramante. Ce dessein étant resté à l'état de projet, Pie VII, en 1822, confia à l'architecte Giuseppe Marini la mission de le restaurer et de l'ériger sur le Pincio, là où on le voit encore.

Telles sont les vicissitudes des 12 obélisques que Rome possède. Témoins chargés de siècles, ils ont vu sombrer les royautés de l'Egypte qui les firent tailler, anéantir la puissance romaine à laquelle ils servirent de trophées ;outragés par les Barbares, ils sortirent de terre, à la demande des papes, à l'époque où sous l'influence du rationalisme protestant et de l'impiété révolutionnaire, les peuples s'éloignaient du Christ, pour élever triomphalement sur leur sommet, dans la capitale de la catholicité, la croix divine du Sauveur qui dominera toujours le monde: *Stat Crux dum volvitur orbis.*

DON PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Collection laurentienne.—*Cinquante-six ans de Vie littéraire.—Benjamin Sulte et son œuvre.*—Essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de ce polygraphe canadien, précédé d'une notice biographique, par Gérard Malchelosse, membre de la Société Historique de Montréal, d'un poëme inédit par Albert Ferland, de la Société Historique de Montréal, auteur du *Canada chanté*, et d'une préface par Casimir Hébert, de la Société Historique de Montréal et directeur de la revue *Le Pays Laurentien*; éditeurs : *Le Pays Laurentien*, Montréal. Tel est le titre assez original d'un volume de 80 pages, grand in-8o, qui n'est pas moins original que son titre dans toutes et chacune de ses parties.

Tout le monde canadien un peu instruit savait que M. Benjamin Sulte est un de nos auteurs canadiens les plus féconds et les plus variés, mais ce sera tout de même une grande surprise pour tout le monde de trouver ici que la seule liste des ouvrages de M. Sulte, volumes, brochures, articles de revue ou de journal, prose et poésie, couvrent 36 pages de ce volume imprimées en caractères menu qui donnent 48 lignes par page.

La notice biographique consacrée à M. Sulte par M. Malchelosse se lit avec un vif intérêt. La personnalité de notre "polygraphe", que son bel âge rend encore plus sympathique, sa vie mouvementée, son talent abondant et spontané, sa vaste érudition, y sont présentés non seulement avec sympathie, mais aussi avec un souci très louable d'exactitude dans les faits et dans les appréciations. Celles-ci sont empruntées au grand nombre des auteurs qui ont apprécié au cours de sa carrière les œuvres de M. Benjamin Sulte, un des respectables vétérans de notre littérature.

Cette monographie, à laquelle trois auteurs ont contribué, est intéressante à lire dans chacune de ses parties et elle a sa place marquée dans toute bibliothèque canadienne qui tient à s'enrichir des nombreux et très variés renseignements qu'elle contient. Précédée d'un joli portrait de M. Sulte et bien imprimée sur bon papier, cette brochure ou plutôt ce volume se vend 50 sous chez nos principaux libraires.—J.-A. L.

Acadie. Par Ed. RICHARD. Ouvrage édité et corrigé par Henri d'*Arles*. Tome deuxième—Le second volume d'*Acadie* que nous venons de lire avec le plus vif intérêt est en tout semblable au premier: mêmes qualités, mêmes défauts.

Comme cet ouvrage est destiné à occuper une place honorable dans notre bibliothèque nationale canadienne à cause de sa richesse documentaire, et que, d'ailleurs, sa publication est assez avancée pour qu'on puisse le juger équitablement, nous nous croyons permis de nous exprimer aujourd'hui sur son compte en toute sincérité et liberté.

I

Au point de vue purement littéraire la valeur d'*Acadie* est assez faible et le serait, sans doute, bien davantage sans les intelligentes et bienveillantes corrections de son éditeur H. d'Arles. C'est, en effet, un livre diffus, (quatre cent vingt pages pour une période de six années 1749-1755), rempli de digressions banales parmi lesquelles l'esprit se lasse et perd le fil de la narration, si toutefois ce fil existe.

Au point de vue des idées la valeur d'*Acadie* est plus modeste encore. Richard, que les lauriers de Taine empêchaient sans doute de dormir, a voulu faire de l'histoire philosophique. Mais ses connaissances générales empruntées à des auteurs discrédités sont courtes et superficielles; les considérations sociales et politiques auxquelles il se complaît, ses prétendues observations psychologiques feraient pâmer d'aise nos Homais contemporains, si son sens chrétien et sa foi atavique ne les atténuaient fréquemment par des contradictions déconcertantes; car il dit blanc et noir sur le même sujet avec un aplomb qui fait sourire. Au point de vue purement historique la valeur d'*Acadie* est encore discutable.

Richard s'est évidemment proposé, en entreprenant son grand travail, de soutenir deux thèses tellement contradictoires qu'on se demande si ce n'est point tout simplement une gageure. Il a voulu démontrer à la fois que la déportation des Acadiens était un crime et que le Gouvernement anglais n'était pas responsable de ce crime.

Si, ce qui est certain, Richard était de bonne foi, il a assurément témoigné d'un incroyable aveuglement, car les preuves de la complicité du Gouvernement britannique abondent et sont bien connues. En voici une que l'on ne révoquera point en doute. C'est une réponse officielle des Lords du Commerce à l'infâme gouverneur Lawrence, datée de Whitehall 25 mars 1756:

"Nous avons mis la partie de votre lettre relative à la Déportation des Habitants français et aux mesures que vous avez prises pour l'effectuer sous les yeux du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté; et, vu que vous représentez cette décision comme indispensable à la sécurité de la Province dans l'état critique de nos affaires, nous ne doutons pas que votre conduite sur ce sujet rencontre l'approbation de Sa Majesté."

Dans ces conditions, les Anglais ennemis des Acadiens ont beau jeu à discuter la valeur du réquisitoire formulé par Richard contre Lawrence lui-même et à innocenter les autorités coloniales couvertes par l'approbation de la métropole.

—Mais alors, dira-t-on, que reste-t-il de l'œuvre de Richard, et à quel titre garderons-nous dans nos bibliothèques son livre de l'*Acadie*?

—Il reste, répondrons-nous, ceci: que, si Richard s'est trompé en exonérant de blâme une partie des criminels, il a du moins prouvé avec la dernière évidence l'existence du crime et convaincu de forfaiture ses principaux fauteurs, Lawrence et ses complices. A ce point de vue le jugement de notre auteur est définitif et sans appel, il demeure acquis à l'histoire.

Tel est l'unique mais très grand mérite de l'*Acadie*.

Ajoutons que les défauts si flagrants de cet ouvrage sont signalés et en partie corrigés avec une bienveillante fermeté par H. d'Arles, dont les copieuses annotations sont marquées au coin du bon goût, de la science historique et du sens chrétien. H. d'Arles a rendu ainsi à son parent Richard le plus signalé service. Qu'il nous permette une suggestion. Nous lui conseillons d'écrire lui-même l'histoire de l'Acadie. Il est admirablement outillé et documenté pour une telle entreprise; il est actuellement bien maître de sa plume. Nous avons besoin d'un livre succinct, clair, racontant les choses sans commentaires encombrants. Nous lui promettons le meilleur accueil de la part du public patriote.

II

L'histoire des Acadiens a provoqué dans notre esprit des réflexions asse

amères que nous nous permettons de consigner ici, moins à cause de l'importance que nous leur attachons, que dans le but d'inviter nos lecteurs à réfléchir sur le même sujet.

Dès l'origine la position des colons français en Acadie fut fausse et intenable. Français de cœur, Anglais de droit, ils crurent pouvoir rester neutres. La chose était impossible, surtout dans un pays de frontière en temps de guerre. Ils invoquaient le traité d'Utrecht. Mais que peuvent à la longue les conventions artificielles contre les forces naturelles de l'opinion?

Les Anglais protestants virent toujours des ennemis dans ces Français catholiques. Le grand tort des Anglais fut de ne les avoir pas laissé quitter le pays. L'émigration des Acadiens au Canada était la solution naturelle de la difficulté. Mais les Gouverneurs britanniques eurent peur de fortifier leurs adversaires. Plus tard, lorsque la Nouvelle-Ecosse se peupla de colons anglais, on aurait pu exproprier les Français et les renvoyer moyennant juste rétribution. On prit le parti de les voler, de les déporter en séparant les familles et dans des circonstances atroces que l'histoire flétrira toujours.

Quant aux Acadiens, ils nous semblent dignes de pitié plutôt que d'admiration. Ils ont pratiqué toutes les vertus privées; n'ont-ils pas manqué un peu des vertus civiques? Tendre la joue à l'insulteur est pour l'individu vertu évangélique; combattre et mourir pour ses droits est vertu de citoyen.

Le grand homme de cette histoire nous semble être l'abbé Le Loutre dont les visions prophétiques, l'intelligence et le courage commencent à être mieux connus.

Terminons par une dernière observation d'ordre tout-à-fait secondaire. Le gouverneur de Beauséjour, Vergor, est peu sympathique assurément. Encore a-t-il droit à la justice comme tout le monde.

Or, s'il est vrai que son fort fut assiégé par l'armée de Monckton et qu'il n'est pour se défendre que quatre cent soixante hommes, dont trois cents (les Acadiens) refusaient obstinément de se battre, comment peut-on lui reprocher de s'être promptement rendu? fr. ALEXIS, cap.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

Exposition de la morale catholique. Morale spéciale: La Charité. Carême, de 1916, par le R. P. M.-A. JANVIER, des Frères Prêcheurs.—in-8 écu, 324 pages chez Lethielleux, Paris.

Exposition de la morale catholique. Morale spéciale: La Prudence chrétienne. Carême de 1917, par le R. P. M.-A. JANVIER. In-8 écu, 356 pages, chez Lethielleurx, Paris.

Dans ses conférences de 1916, à Notre-Dame de Paris, le R. P. Janvier avait à traiter des sentiments et des actes contraires à la charité. La haine, le dégoût des choses divines, l'envie, le suicide, le duel, et enfin la guerre: tels furent les sujets de ces six conférences où l'on retrouve la solidité doctrinale, et l'éloquence sobre, forte parfois, lumineuse toujours, du prédicateur. La conférence sur la guerre ne pouvait manquer de contenir bien des allusions à la guerre actuelle, et mettre encore en lumière le rôle injuste joué par l'ennemi dans les événements qui ont engendré l'immense et douloureux conflit. Mais parmi toutes ces conférences sur les sentiments contraires à la charité, on lira avec un intérêt tout particulier les fières et justes analyses que fait l'orateur du mal qui est le *dégoût des choses divines.* Pendant la retraite pascale le R. P. Janvier a traité successivement de la discorde dans la famille et dans l'État, du schisme et de l'esprit de dispute qui le prépare, du scandale. Le vendredi saint, il a montré en Jésus-Christ le martyr de l'envie.

Avec le carême de 1917, le prédicateur de Notre-Dame, qui a fini, en 1916, l'étude des vertus théologales, commence l'étude des vertus morales. Les conférences de 1917 sont consacrées à la Prudence. La prudence humaine et ses

auxiliaires, la prudence chrétienne, la prudence domestique, la prudence dans le gouvernement des peuples et dans le gouvernement des âmes, forment l'ensemble des sujets largement traités par l'orateur. Pendant la retraite de la semaine sainte, le Père Janvier parle de l'imprudence, de la négligence, de la prudence de la chair, de l'astuce; et le vendredi saint il fait voir dans la passion de Notre-Seigneur, la folie de la croix, folie qui est le chef-d'œuvre de la sagesse et de la prudence de Dieu.

Ces indications suffisent pour montrer quelle variété de sujets pratiques a traités le conférencier, et comme ces pages où se retrouvent sa parole et sa doctrine, peuvent être utiles au lecteur. C. R.

L'Ame de la Victoire.—par Jean NESMY—Un vol. in-12. 3.50 frs. Librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris. C'est le très beau titre d'un livre très beau, qui vient de paraître. L'auteur est connu et ce n'est pas la première fois que son grand talent, délicat et vigoureux, lui gagnera l'admiration de ses lecteurs. Mais lui aussi a grandi au souffle d'héroïsme de la guerre. La souffrance de la patrie et les sacrifices du soldat qui la défend ont fait jaillir de son cœur et de son âme des accents plus beaux, plus divins. Faut-il dire que l'*Ame de la Victoire* est l'histoire d'une conversion? Il faudrait plutôt dire que c'est plus encore l'histoire d'une ascension. Ce diptyque aux couleurs si fraîches et pourtant bien tristes, dans le premier panneau, aux couleurs plus sombres, mais au dessin plus vigoureux et au ton plus réconfortant dans le second, c'est dans l'histoire loyale et bien vivante d'un jeune Français, celle de toute une génération d'élite, qui a retrouvé la foi dans l'héroïsme de son sacrifice pour la France. Veut-on savoir ce qu'avait fait de ce jeune Français une éducation trop oublieuse de la tradition française et trop engouée du protestantisme germanique? Ecoutons-le nous le dire: "Je suis né libre, avec des instincts libres et ne veux point de servitudes. Que m'importent la religion, l'histoire, le passé, les ancêtres, et la terre, et les morts? Je n'entends me relier à rien." Ce jeune Français façonné au goût allemand est naturellement antimilitariste; mais la brutalité de l'agression, de toute la conduite, de toute l'âme de l'Allemagne lui ouvre les yeux, en ouvrant, il est vrai, au flanc de la patrie une béante blessure, et en lui faisant voir dans l'héroïsme de ses compagnons d'armes une foi et une religion de la patrie qu'anime et soutient la foi en Dieu. Voici comment lui apparaît d'abord gracieusement l'héroïsme patriotique de ses compagnons: "L'héroïsme, mais c'est leur âme qui fleurit tout simplement: ils cèdent à la loi mystérieuse, de même qu'en avril les arbres d'un verger, et leur patriotisme monte comme fait une sève quand le printemps vient à souffler." Et à lui aussi la foi apparaît bientôt comme "un élan et une direction". "Oh! oui, s'écrie-t-il, pour l'auréole qu'elle met autour de leurs souffrances, pour l'aile qu'elle donne à leur courage, qu'elle soit bénie la foi des simples!" Cependant il ne pratique pas encore la foi abandonnée de son enfance. "Mon âme, Jérusalem intérieure, est encore comme un lieu saint entre les mains des infidèles. Mais nous sommes en pleine croisade. Patience!" La vie se réveille au spectacle des actes de la religion. "Le simple geste d'un prêtre-soldat, qui lève sa main, le soir, dans le silence tragique du champ de bataille, pour bénir les morts de la journée vous pénètre de je ne sais quelle mystérieuse grandeur, vous met en contact avec le divin et fait presque des lèvres inhabituées jaillir la prière." Et la prière lui paraît belle: "A travers un simple *Ave Maria* on entend respirer vingt siècles de civilisation chrétienne." Enfin, la foi lui revient: "Je cède à la raison qui depuis deux mille ans nous inspire et mène le monde. Ce qui me chantait sourdement au fond de la pensée soudainement demande un clair aveu. *Credo.*, Je crois, je crois. Tout est joie et tout est lumière." Ce livre d'ascension se termine par cette réflexion, où l'auteur condense la leçon de toute la vie de son héros: "De même que le son de la cloche nous porte à la prière, que l'écho de cette âme, qui finit dans la paix après le trouble ardent de beaucoup de ses jours, nous porte à l'agenouillement, à la vénération pour des sentiments et des émotions, qui de génération en génération

ont fait vibrer nos pères: fond religieux, héritage éternel de la race, auquel nous ne saurions renoncer sans nous amoindrir. Car dans ces vieilles croyances et ces nobles fidélités reposent, comme à leur source unique, avec le principe des grandes idées et des grandes actions, les seuls enchantements possibles de la vie." On a dans ces courtes citations non seulement la pensée mais aussi le style de Jean Nesmy: ce qui vaut mieux que nos éloges et nos appréciations. Comme le dit bien l'auteur, dans la belle dédicace de son volume au directeur de la *Nouvelle-France*: "Ce livre de patriotisme et de foi appelle et chante la prochaine renaissance dans la victoire."—J. A. L.

Le *Commentaire français littéral de la Somme Théologique* par le R. P. PÈGUES, O. P. vol. XIe.—Nous venons de parcourir, avec autant d'intérêt que de profit, le onzième volume de *Commentaire Littéral de la Somme Théologique*. dont le R. P. Pègues O. P. continue l'heureuse publication. Ce volume comprend les traités *de la Prudence* et de la *Justice*, qui s'étendent de la question 47e à la question 79e de la *Secunda-Secumdae*, c'est-à-dire, de la 2e section de la 2e Partie de la Somme. Après avoir savouré ces pages substantielles, lumineuses, et pratiques au plus haut point, nous nous prenons à déplorer l'apathie d'un si grand nombre de nos hommes instruits pour ces sujets d'importance vitale; on fait même, en certains quartiers, mine de mépriser ce qu'on appelle "les hautes spéculations de saint Thomas", mais on oublie que ces "hautes spéculations" mieux connues et appliquées rendraient à l'individu, à la famille, à la société, les services les plus précieux et les plus estimés, en fournissant, dans tous les domaines de la vie privée ou publique, des principes sûrs, des règles précises, fécondes, et éminemment pratiques. Ceux qui reculent toujours devant l'effort intellectuel finissent par perdre le goût des choses de l'esprit, et si nos jeunes gens—pour ne parler que de ceux-là dans la classe instruite—ne savent pas ou ne veulent pas se livrer à un travail constant, ardu, opiniâtre, ils finiront par n'avoir, même au sommet de l'échelle sociale, qu'un esprit de commerçant ou de "fournisseur" de guerre, comme disait un original. Qu'ils n'hésitent donc pas, tous ceux qui veulent "servir" ou qui doivent exercer une influence sociale quelconque, qu'ils n'hésitent pas à se donner d'abord beaucoup de peine pour mettre en pleine valeur les dons que la Providence leur a départis, et qu'ils s'adressent au Maître qui n'a pas été surpassé, qu'ils s'adressent à saint Thomas. S'ils savent entrer vraiment, intimement, en contact avec le pensée du grand Docteur, ils sentiront bientôt naître ou croître en eux la curiosité intellectuelle, l'amour de la pleine lumière, la passion de la vérité, pure et entière, et dès ce jour ils commenceront à devenir des hommes et des "puissances". Et telles sont les pensées qui nous retenaient en fermant le 11e volume du *Commentaire littéral de la Somme*. Disons maintenant brièvement ce qu'il contient et souhaitons que nos lecteurs se le procurent pour le lire en entier. Des deux traités que ce XIe volume embrasse, "celui de la Prudence, dit l'auteur dans l'Avant-propos, offre l'intérêt très spécial d'être fort peu connu. Il est cependant d'une importance extrême. On n'aura pas de peine à s'en convaincre en lisant, dans leur ordre lumineux, les questions que lui consacre saint Thomas. C'est, par excellence, le traité du gouvernement, qu'il s'agisse de se gouverner soi-même ou de gouverner les autres".

Le Maître étudie cette vertu en elle-même d'abord dans la question 47e, puis dans chacune de ses parties, soit intégrales, soit subjectives, soit potentielles, dans les questions 48e, 49e, 50e, et 51e. Il passe ensuite au don de conseil qui correspond à la prudence, et traite à fond des fautes contre la prudence, soit, en opposition directe avec elle, l'imprudence et ses formes diverses : la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance, dont la cause la plus funeste et la plus efficace est la luxure; et en opposition indirecte, c'est-à-dire en affectant de suivre ses voies: la prudence de la chair, l'astuce, le vol, la fraude, la sollicitude excessive des choses temporelles ou des choses à venir, lesquels vices il rattache à l'avarice comme à leur source naturelle. Le traité se ferme sur la question

des préceptes qui ont trait à la prudence et aux vices opposés à cette vertu.

L'énumération seule de ces questions fait voir l'intérêt et l'importance de ce traité de la Prudence. Cette vertu, ne l'oublions pas, est comme le guide universel de toutes les vertus : "Elle a pour mission, dit excellemment le R. P. Pègues (p. 94), de tout ordonner, dans le détail de la vie humaine, afin que, dans chacune de ses actions, l'être humain, isolé on collectif, atteigne d'une manière parfaite et réalise adéquatement la fin propre de toutes les vertus, qui est, en toutes choses et dans tous les domaines de la vie morale, la conformité à la raison. Cette vertu est donc la condition indispensable de la réalisation de toutes les autres dans la pratique de la vie. Son domaine est précisément cela même: la pratique de la vie. Tout, dans ce domaine, lui est subordonné. Il n'est pas un instant de la vie morale et consciente où elle n'ait à s'exercer. De là son importance souveraine.

Nous recommandons spécialement à tous ceux qui chez nous s'intéressent aux questions du gouvernement de la multitude, à vous législateurs, juristes, publicistes, etc., de lire et de méditer dans la question 47e, les articles X, XI et XII, qui montrent bien que la vraie politique n'est qu'une des espèces de la vertu de prudence et que les sujets tout autant que les princes, c'est-à-dire les dépositaires de l'autorité, en ont besoin s'ils veulent sincèrement le bien commun, la grandeur et la prospérité de leur pays. Qu'ils lisent ensuite avec soin toute la question 50e, où saint Thomas revient sur ce sujet pour le traiter plus au long dans quatre articles sur la *vertu royale*, la *vertu politique*, la *vertu économique* et la *vertu militaire*. Ces matières sont étudiées par le grand Docteur avec une clarté, une précision, une maîtrise incomparables, et nul n'y aura recours sans en retirer d'inestimables fruits.

Avec la question 57e commence le traité du Droit et de la Justice, dont les immortels principes sont mis en si vive lumière par le prince des théologiens. On y trouvera une doctrine dont les applications seraient du plus haut intérêt comme de la plus brûlante actualité en Europe et en Amérique. Dès le second article saint Thomas établit nettement l'existence du Droit naturel "constitué, comme dit le *Commentaire*, par le rapport naturel des choses entre elles, sans qu'il soit besoin qu'aucun acte de la raison intervienne pour l'établir", ce qui ne veut pas dire toutefois qu'on puisse arbitrairement résoudre par le seul droit naturel les questions qui de leur nature reçoivent une détermination concrête en vertu du droit positif.

Sur la vertu de justice considérée en elle-même saint Thomas nous donne douze articles d'une portée exceptionnellement pratique; puis, ayant considéré son contraire, l'injustice, il étudie son acte propre, le jugement, et ses diverses espèces, la justice commutative et la justice distributive. Il examine ensuite les questions relatives à la restitution (8 art.), à l'acception des personnes (4 art.), à l'homicide (8 art.), aux autres injures contre les personnes (4 art.), au vol et à la rapine (9 art.), et à tout ce qui est opposé à la justice du côté du juge (4 art), de l'accusateur (4 art.), de l'accusé (4 art.), des témoins (4 art), ou des avocats (4 art). Les questions 72 à 76 regardent l'injure en paroles ou l'insulte, la détraction, la zizanie, la dérision et la malédiction; les questions 77 et 78, la fraude et l'usure, et enfin la question 49, les parties quasi-intégrales de la justice, c'est-à-dire l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal, qui s'impose pour que la justice soit parfaite en son acte. L'auteur du *Commentaire* nous promet ensuite un volume entier (le 12e) sur la vertu de Religion qui se rattache, on le sait, à la justice, comme partie potentielle, ou vertu annexe.

Cet exposé, tout sec et tout concis, indique bien qu'elle-même est enfermée dans ce traité de la Justice. Il ne faudrait pas qu'elle reste inexplorée: cette doctrine de vérité et de vie, mise en si belle lumière par le docte commentateur, doit faire l'objet de notre attention et de nos méditations. Et nous espérons que les lecteurs seront nombreux qui feront de ce volume une étude approfondie dont ils seront les premiers à goûter les fruits.

C. G. ptre.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVII (JANVIER-JUIN, 1918)

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

Le Directeur-propriétaire . . . . Le chan. L. Lindsay

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec